

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16006 – 7 F – SAMEDI 13 JUILLET 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

« Séries noires en série »
1. Daniel Pennac
Une nouvelle de 40 pages

D'autres enquêtes seront menées sur les crimes de Bosnie

LES JUGES du Tribunal pénal international ont délivré, jeudi 11 juillet à La Haye, un mandat d'arrêt international contre Radovan Karadzic et Ratko Mladic. Dans leurs conclusions à l'issue des auditions publiques de témoins organisées depuis le 27 juin, les juges ont déclaré avoir déterminé les responsabilités de commandement militaire ou étatique des deux hommes à propos des crimes commis en Bosnie pendant la guerre, notamment dans l'enclave musulmane de Srebrenica. Dans ces conclusions, lues jeudi à La Haye par le juge Claude Jorda, la chambre a d'autre part « *invité* » le procureur à enquêter sur d'autres responsables, « *à des échelons décisionnels de même nature ou supérieurs* ». De telles enquêtes pourraient donc impliquer notamment le président de Serbie, Slobodan Milosevic, dont le nom n'a cependant pas été cité.

Lire page 4

L'Europe s'oppose aux sanctions américaines contre le commerce avec Cuba

Les pays de l'Union menacent les Etats-Unis de représailles

APRÈS L'ANNONCE par les autorités américaines de refuser tout visa d'entrée aux Etats-Unis à neuf dirigeants et actionnaires de la firme minière canadienne Sherritt International, les pays de l'Union européenne menacent Washington de prendre des mesures de rétorsion. Lundi 15 juillet, les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne devraient étudier les éventuelles ripostes à la décision de Washington de renforcer l'embargo contre Cuba, en dépit des protestations de ses partenaires et alliés.

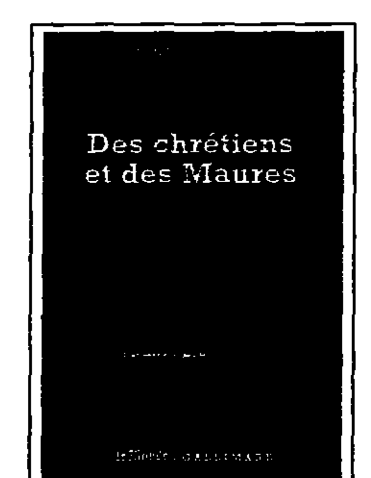
Dans un premier temps, les ministres devraient se contenter « *d'un concert unanime de protestations* » destiné à adresser « *un signal clair à la Maison Blanche tout en évitant l'adoption de mesures trop contraignantes qui pourraient embarrasser le président Clinton, engagé dans la campagne électorale* », selon un responsable français. Cette réaction minimale des pays de l'Union européenne est destinée à conforter la solidarité européenne et à faire pression sur le président Bill Clinton afin qu'il annule les dispositions les plus controversées de la loi Helms-Burton.

Le président américain doit décider le 15 juillet s'il fait usage de son droit de suspendre une des dispositions de la loi, l'article 3. Celui-ci prévoit la possibilité pour des citoyens américains qui auraient été lésés lorsque le régime castriste a exproprié des firmes américaines installées à Cuba de poursuivre devant la justice américaine les entreprises qui ont récupéré les actifs de ces firmes.

Cette clause du texte est la plus dangereuse pour les entreprises visées ; elles risquent des dizaines de millions de dollars de pénalités devant les tribunaux américains, ceux-ci n'ayant pas pour habitude de faire des cadeaux aux firmes étrangères. Pour pallier les conséquences de ces dispositions, des pays comme le Canada, l'Espagne et l'Italie, qui entretiennent des relations commerciales conséquentes avec Cuba, étudient l'adoption de mesures législatives destinées à protéger leurs entreprises, voire à leur permettre d'exercer, elles-mêmes, des recours si elles étaient assignées devant les tribunaux américains.

Après avoir demandé, le vendredi 3 mai, l'ouverture de consultations officielles avec les Etats-Unis au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et multiplié les mises en garde, l'Union européenne, qui réalise 45 % des échangers extérieurs de Cuba, dispose de peu de temps pour adopter une riposte appropriée. Les risques d'une guerre commerciale ne sont pas exclus dans la mesure où les Etats-Unis, tout en multipliant les déclarations apaisantes, ont confirmé leur volonté de poursuivre la mise en application du texte controversé. « *Nous sommes préoccupés par les inquiétudes de nos amis et alliés* », a déclaré Warren Christopher, chef de la diplomatie américaine, en recevant, jeudi 11 juillet, son homologue danois, Niels Petersen. Mais il a réitéré la volonté de Washington de « *maximiser la pression exercée sur Fidel Castro, tout en minimisant l'impact sur nos alliés* ».

Lire page 3 et notre éditorial page 12



Des nouvelles de la famille Malaussène

« SÉRIES NOIRES en série » : chaque vendredi (journal daté samedi) jusqu'au 23 août, *Le Monde* offrira à ses lecteurs, en collaboration avec Gallimard, des nouvelles inédites présentées sous la casaque jaune et noir de la célèbre collection policière.

En attendant Jerome Charyn, Henri Raczymow, Didier Daeninckx, Thierry Jonquet, Daniel Picouly et Marc Villard, c'est Daniel Pennac qui ouvre le ban dans ce numéro, avec *Des chrétiens et des Maures*.

Faut-il encore présenter Pennac ? On sait qu'en dix ans, avec une tétralogie contant, sur un mode qui mêle fantaisie et sérieux, les aventures de la famille Malaussène et un essai (*Comme un roman*, Gallimard) sur le plaisir de la lecture, cet écrivain, né en 1944, s'est installé sur le devant de la scène romanesque, en France mais aussi en Italie, où il reçoit d'ailleurs, samedi 13 juillet, le prix Flaiano, qui couronne les romans étrangers. On sait moins l'admiration qu'il voue à un de ses pairs, l'Américain Jerome Charyn, qui réside aujourd'hui en France. Avec *Des chrétiens et des Maures*, Pennac fait d'une pierre deux coups : il donne aux lecteurs du *Monde* de savoureuses nouvelles de la famille Malaussène tout en rendant un singulier hommage à l'un de ses auteurs préférés.

Bréviaire de poche pour travailleur agricole contemporain

EN CES TEMPS où l'on se préoccupe de la qualité des aliments qu'ingurgitent canards, porcs, truites d'élevage et bêtes ruminantes à cornes, il aurait été choquant que les pouvoirs publics ne se penchent pas aussi sur les conditions de vie des salariés agricoles. Ces femmes et ces hommes, parfois embauchés à la « va comme je te pousse » et payés au noir selon le bon vouloir des maîtres, ont les honneurs du *Journal officiel*, qui publie un arrêté du 1er juillet signé Henri-Pierre Culaud, directeur des exploitations, de la politique sociale et de l'emploi au ministère de l'agriculture.

Ce texte d'une méticulosité notariale détaille les obligations que doivent respecter les employeurs qui hébergent, chez eux ou dans des logements indépendants, leurs salariés permanents ou saisonniers.

Jusqu'alors, il revenait à chaque préfet de déterminer les conditions minimales de logement des travailleurs de la terre. Mais, comme les textes de référence remontaient à 1926, il avait pu s'installer ici ou là un laxisme patronal que le respect le plus élémentaire de la personne humaine réprouve. La loi de modernisation agricole de 1995 a donc décidé de remettre de l'ordre dans les droits et devoirs de chacun et d'actualiser la législation du travail à la campagne.

Il faudra désormais que le logement soit pourvu d'une « *literie totalement équipée, propre et en bon état et d'une armoire individuelle fermant à clé* ». A chaque cabine de douche « *sera associé un espace de déshabillage protégé des projections d'eau* » et, détail capital, « *chaque cabinet d'aisances sera pourvu d'une brosse adaptée au maintien de sa propreté et de papier hygiénique...* ». Prolixe, l'administration ajoute : « *Lorsqu'il s'agit de l'hébergement des travailleurs sur des chantiers notamment paysagers et forestiers, les locaux destinés au sommeil doivent prévoir que les pièces destinées aux hommes seront séparées de celles destinées aux femmes et que le volume habitable sera au moins égal à 11 m² par personne.* » Finies les chambrées, puisqu'il est interdit d'installer des lits superposés et que le nombre de couchages par pièce ne peut être supérieur à six. Finis les doux abandons dans la paille des granges : les instructions pour lutter contre tout début d'incendie sont draconiennes. Puisque, pour le plus grand nombre, les travailleurs saisonniers sont embauchés l'été pour les moissons et la cueillette des fruits, des dispositifs spécifiques s'appliquent du 1er juin au 15 septembre dans les départements méridionaux. Là, les exploitants sont autorisés à héberger leur main-d'œuvre sous des tentes. Camping à la ferme, certes, mais pas à n'importe quelle condition. Le terrain où sont dressées les maisons de toile doit être accessible par une voie carrossable reliée à une voie publique. Il faut installer un lavabo avec robinet d'alimentation, glace et tablette, prévoir deux bacs pour laver la vaisselle et le linge, des poubelles hermétiques dont l'employeur assure l'enlèvement au moins deux fois par semaine.

Que tous ceux qui recherchent un petit boulot pour l'été en Beauce, chez des arboriculteurs, dans les alpages ou du côté des vignobles se munissent de ce bréviaire de poche. *Journal officiel* du 10 juillet, pages 10409 et 10410... Tout y est.

François Grosrichard

Perquisition à la SNCF

Le juge d'instruction Eva Joly a perquisitionné à la SNCF, dans le bureau du président, Loïk Le Floch-Prigent. p. 26

Enquête sur la PJ

Le parquet de Paris ordonne une enquête préliminaire sur le refus de la police judiciaire de collaborer avec le juge Eric Halphen lors de sa perquisition au domicile de Jean Tiberi. p. 8

Les « affaires » de l'Essonne

Les structures politiques de l'Essonne craquent sous l'accumulation des affaires politico-financières. p. 6

Concentration dans les téléfilms

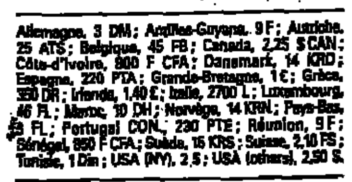
Le plus gros producteur français de fictions légères, AB Productions, entre chez Hamster, spécialisée dans les téléfilms. p. 26

Le Pippin d'Apple

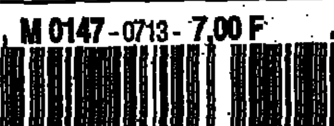
La firme américaine compte sur le Pippin, un ordinateur combinant CR-ROM et accès à Internet, pour redresser ses finances. p. 18

Fragile haute couture

Les défilés parisiens de haute couture reflètent la fragilité de la mode française. p. 22



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Triste anniversaire à Rangoun

AUNG SAN SUU KYI n'a pas eu grand-chose à célébrer mercredi 10 juillet, premier anniversaire de sa libération après six années d'assignation à résidence. Si les généraux ne sont parvenus ni à la discréditer ni à la marginaliser, l'opposante demeure condamnée, au moins pour un temps, davantage à entretenir l'attention sur la situation en Birmanie qu'à forcer la libéralisation du régime.

Le pouvoir militaire répond à ses demandes de dialogue en accusant, dans des médias qu'il contrôle, le Prix Nobel de la paix 1991 de vouloir « *détruire* » la Birmanie. Même si son message non violent de liberté circule sous le manteau, grâce aux enregistrements réalisés par ses partisans venus l'écouter le week-end, Mme Suu Kyi ne peut pratiquement pas sortir de sa résidence à Rangoun.

Au gré de leurs besoins, les généraux détiennent, le temps qui leur convient, les militants de la LND, la Ligue nationale pour la démocratie, créée en 1988, qui avait remporté haut la main les élections de 1990 et que Mme Suu Kyi s'efforce de remettre sur pied depuis sa propre libération.

Entre-temps, un flux d'investissements et de touristes étrangers contribue à renforcer une élite militaro-affairiste dont Pékin a, dans une large mesure, rééquipé les forces armées depuis 1992. Même si les méthodes du Slorc – acronyme anglophone de la junte – les gênent, les voisins de la Birmanie s'en tiennent à l'« *engagement constructif* » défini par l'Asean, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Lee Kuan Yew, le patriarche de Singapour, a même donné récemment une réponse controversée à une bonne question : le cas échéant, Mme Suu Kyi pourrait-elle gouverner ? Non, a-t-il dit, sans exprimer la moindre réserve sur les méthodes de la junte, régulièrement dénoncées par des organisations humanitaires internationales. S'il était à la place de la dissidente, a-t-il ajouté le 7 juin, « *je pense que je me contenterais d'être un symbole* » plutôt que d'être « *reconnu impuissant* » à diriger le pays.

Sauf imprévu, l'Asean devrait même accorder à la Birmanie, le 19 juillet à Djakarta, à l'ouverture de sa conférence ministérielle annuelle, le statut officiel d'« *observateur* », levant ainsi le dernier obstacle à une candidature à l'adhésion. Ces deux dernières années, la Birmanie – que la junte a rebaptisée Myanmar – n'avait assisté aux réunions de l'Asean qu'en tant qu'« *invité* » de la présidence tournante. Le statut d'observateur lui donnera également automatiquement accès, même si ce n'est pas du goût des Etats-Unis ou de l'Union européenne, au Forum régional de l'Asean, tribune créée en 1994, qui réunit toutes les puissances concernées par les problèmes de sécurité en Asie-Pacifique et dont la troisième rencontre annuelle a lieu le 23 juillet dans la capitale indonésienne.

Pourquoi, puisque les conditions paraissent donc favorables, les militaires ne se sont-ils pas encore résolus à replacer la populaire Suu Kyi en résidence surveillée ? Certes, surtout depuis la réunion au domicile de la dissidente à la fin mai d'une « *conférence* » de la LND, la junte a pris ses dispositions, légales et sécuritaires, pour procéder, si elle le juge opportun, à un coup de filet. Mais il faut croire que les orientations définies par les généraux, qui ont repris le pouvoir en septembre 1988, les contraignent à n'envisager une telle option qu'en ultime recours.

Jean-Claude Pomonti

Lire la suite page 12

Marionnettes sud-africaines à Avignon

Des quatre fondateurs de la Handspring Puppet Company de Johannesburg, en Afrique du Sud, il ne reste, quinze ans plus tard, que Basil Jones, l'administrateur, et Adrian Kohler, le marionnettiste. Mais la dimension politique et sociale des premiers jours domine toujours leurs spectacles. Après avoir sillonné l'Afrique du Sud en camion, d'école en école, pour se produire devant un public de Noirs et de Blancs mêlés malgré l'apartheid, la troupe présente pour la première fois ses marionnettes à Avignon.

Les marionnettes animent une adaptation bouleversante du *Woyzeck* de Georg Büchner, la pièce la plus violente du romantisme allemand, transposée dans une ville minière du Transvaal, terre éloignée de tout sur laquelle on croise des hommes à la peine. *Lire page 21*

Le sauveur du Lloyd's

DAVID ROWLAND

DAVID ROWLAND, soixante-quatre ans, a pris en 1993 la présidence du Lloyd's, le plus grand, le plus vieux et le plus prestigieux marché mondial d'assurances, avec une mission difficile : éviter sa faillite. Le Lloyd's a traversé ces cinq dernières années la crise la plus grave en plus de trois cents ans d'existence. Il a accumulé plus de 8 milliards de livres (64 milliards de francs) de pertes. M. Rowland semble pourtant en passe de gagner son pari : le Lloyd's redevient bénéficiaire.

Lire page 13

TENSION Après des jours de confrontation avec la police, les manifestants protestants qui exigeaient de défiler dans le quartier catholique de Portadown, en Irlande du Nord, ont finalement fait plier la police, jeudi 11 juillet. Ils ont obtenu gain de cause après avoir menacé le gouvernement britannique d'étendre la tension à toute la province. ● LA RECULADE de Londres a fait enrager la minorité catholique et suscité l'incompréhension du premier ministre de Dublin. John Bruton a trouvé cette décision *« très grave »* et a appelé à *« la plus grande retenue »*. ● LA SAISON des marches orangistes a ravivé les tensions intercommunautaires et menace un processus de paix déjà mis à mal depuis la rupture du cessez-le-feu par l'IRA. Si la majorité des Irlandais du Nord aspirent à la paix, leurs dirigeants semblent incapables de surmonter leur sectarisme.

Retour de la haine et de la peur en Irlande du Nord

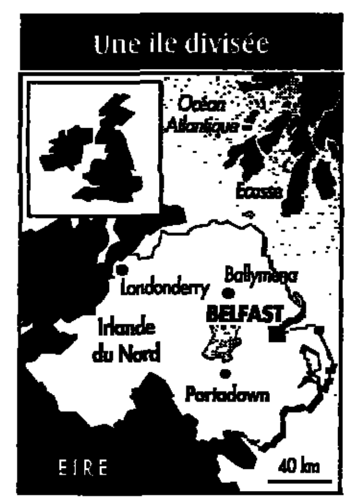
A la veille des marches orangistes du 12 juillet, les nationalistes ont réagi avec colère à l'autorisation par la police d'une parade protestante dans le quartier catholique de Portadown

BELFAST
de notre envoyée spéciale

La première fusée du feu d'artifice du 12 juillet est partie dans le ciel détrempé de Belfast, jeudi soir peu avant minuit. Drôle de fête dans un pays qui a renoué depuis près d'une semaine avec ses deux plus vieux réflexes : la haine et la peur. Sur Donegall Pass, quelques familles débonnaires promènent enfants et bébés dans l'obscurité pour voir brûler les bûchers que les protestants d'Ulster allument chaque année pour commémorer leur victoire sur les catholiques en 1690. On y brûle des drapeaux irlandais et, occasionnellement, français. Un jeune garçon tape de toutes ses forces sur une grosse caisse, produisant un bruit de tonnerre. Dans cette rue protestante du centre-ville, la veille, des barricades brûlaient.

Mais, le soir, la tension s'est déplacée à deux cents mètres de là, dans le quartier catholique d'Ormeau Road. Vers minuit, le chef du Sinn Fein, Gerry Adams, défie seul (avec tout de même force caméras de télévision) les policiers qui bloquent la rue avec leurs camions. Le suspense monte, les parades traditionnelles des protestants de l'ordre d'Orange passeront-elles vendredi à travers ce bastion nationaliste ? On pouvait tout craindre après une nuit marquée, dans les quartiers catholiques de Belfast, par des incendies et des émeutes sporadiques qui ont fait plusieurs blessés graves, dont trois policiers atteints par balle.

Jeudi, à Portadown, dans le comté d'Armagh, c'est l'autre camp qui menait le bal. Après cinq jours de confrontations avec les forces de l'ordre et le soulèvement solidaire de milliers de protestants, le défilé des orangistes a pu enfin emprunter la route entre Drumcree et Portadown que leur interdisait la police depuis dimanche. Ils sont passés, très raides, très dignes, avec leurs gants blancs, leur chapeau melon et leur parapluie, caricatures à la major Thomson d'une *British way of life* qui n'est plus. Il ne leur a pas fallu plus d'un quart d'heure pour parcourir, sous bonne escorte, les quelques centaines de mètres litigieux.



Mais, entre-temps, la Royal Ulster Constabulary (RUC), la police d'Irlande du Nord, avait dégagé sans ménagements la portion de route traversant le lotissement catholique de Gavarghy Road. Les habitants, à la nouvelle que l'ennemi allait finalement être autorisé à défiler sur leur territoire, s'étaient assis sur la chaussée. Tout a fini comme souvent en Irlande du Nord, par des coups de matraque sur le crâne des nationalistes catholiques.

« TRAHIS »

D'un coup, la colère a changé de camp. *« Nous avons été trahis »*, ont déclaré, humiliés, les représentants catholiques, que ce soient les modérés du SDLP (sociaux-démocrates travaillistes) ou les durs du Sinn Fein, pour qui la police a cédé, une fois de plus, aux « Bully Boys » à l'écharpe orange. En 1995, une négociation tendue avait abouti au même endroit à un accord : une centaine d'orangistes avaient parcouru en silence la fameuse portion de route mais, à l'arrivée, les chefs des partis protestants avaient bruyamment fêté ce triomphe. C'est cette *« gifle »* que les catholiques de Portadown espéraient faire payer cette année. Raté.

« La leçon des événements de Portadown, a commenté jeudi le chef du Sinn Fein, Gerry Adams, *c'est qu'il y a deux lois. Une pour les unionistes, qui ont organisé pendant une semaine l'intimidation de toute la province, et une pour les catholiques, qui ont été les principales victimes des violences et des destructions. Un règlement en Irlande du Nord est rendu encore plus difficile. »*

La frustration n'est pas moins grande du côté des protestants. *« En décidant de bloquer un défilé qui se serait terminé en un quart d'heure, la RUC a agi sous la pression de Londres »*, assure Drew Nelson, un avocat unioniste. *« Il s'agissait de tester notre combativité pour ensuite nous faire accepter tout ce dont nous ne voulons pas dans les pourparlers de paix. »*

Sir Hugh Annesley, le chef de la RUC, a réussi dans cette affaire un exploit rare ici : faire l'unanimité... contre lui. Etait-il sage, dimanche, de bloquer le passage des orangistes à Portadown ? *« Si les Anglais comprenaient ce pays, ils auraient su que ces gens étaient prêts à tout pour passer, à perdre leur temps, leur travail, à isoler le pays, à ruiner l'économie. A tout, pourvu qu'ils puissent passer »*, analyse un habitant de Belfast visiblement attendri par cette obstination. Après cinq jours de tension, d'échauffourées, d'incendies et de destructions, la situation n'était plus tenable. Pour éviter une confrontation, il fallait trouver une issue. *« On risquait de perdre des vies humaines »*, s'est défendu Sir Hugh. Mais la RUC n'a-t-elle pas, en bousculant les contre-manifestants catholiques de Portadown, *« fourni trois cents nouveaux membres à l'IRA »*, comme le craignent quelques modérés ?

John Major, le premier ministre britannique, a en tout cas soutenu le chef de la RUC, dans sa première décision comme dans sa volte-face. Et dans l'espoir de désamorcer à l'avenir l'inextricable affaire des marches orangistes, le gouvernement de Londres a décidé de demander un rapport à une commission impartiale. Un peu tard.

Sophie Gherardi

Dublin accuse le gouvernement britannique d'avoir renié sa parole

LA BRUSQUE dégradation de la situation en Irlande du Nord a surpris le premier ministre irlandais John Bruton, à Paris, où il s'est entretenu, jeudi 11 juillet en fin de matinée, au palais de l'Elysée, avec le président Jacques Chirac. Dublin assure jusqu'à la fin de l'année la présidence de l'Union européenne. Il lui incombe la tâche délicate de nouer les fils de la négociation que les Quinze ont engagée dans le cadre de la Conférence intergouvernementale (CIG) pour revoir le fonctionnement et les ambitions de leur Union. M. Bruton souhaitait également plaider à Paris en faveur de la création d'une véritable police européenne, d'une sorte de FBI européen, pour coordonner la lutte contre la grande criminalité.

La décision des autorités britanniques de céder aux manifestants unionistes qui exigeaient à Portadown de défiler coûte que coûte à travers le quartier catholique a été ressentie par la délégation irlandaise comme une rupture de la parole de Londres. Dans une déclaration publiée depuis Paris, le gouvernement irlandais a *« déploré »* l'attitude des Britanniques, qui *« va à l'encontre de l'approche acceptée auparavant par les deux gouvernements pour accorder une parité de traitement aux deux communautés nationaliste et unioniste »*. *« Les parades ne doivent pas avoir lieu dans des endroits ou sur des itinéraires où elles ne sont pas souhaitées. »*

John Bruton a indiqué à l'ambassade d'Irlande, lors d'une conférence de presse, qu'il avait l'intention de demander en personne à John Major, son homologue britannique, des explications sur les raisons de la décision prise. Inquiet des probables répercussions de celle-ci, il a lancé aux catholiques d'Irlande un appel à ne pas céder à *« la provocation »*. *« Le gouvernement est très conscient de la colère suscitée par cette décision dans la communauté nationaliste d'Irlande du Nord, mais nous demandons à toutes les personnes concernées de montrer la plus grande retenue devant cette situation »*, a-t-il dit.

H. de B.

Rivalités ancestrales et incompréhension accumulées



ANALYSE

LA MARCHE orangiste de Portadown n'a finalement pas dégénéré en affrontements entre protestants et catholiques. Mais, une fois encore, la poudrière nord-irlandaise a été à deux doigts d'exploser et la saison des traditionnelles « marches » estivales risque à nouveau de voir basculer la province dans l'engrenage de la violence. Tous les ingrédients sont rassemblés pour que le conflit séculaire entre catholiques et protestants, entre nationalistes et unionistes, reprenne de plus belle après moins de deux ans de trêve fragile.

Les pourparlers de paix s'enlisent. Les violations du cessez-le-feu par l'IRA ont marginalisé les représentants de l'aile républicaine légale – le Sinn Fein –, exclus de la table de négociations, et réveillé les craintes des protestants. Chauffés à blanc par leurs dirigeants, ces derniers sont prêts à en découdre. Les paroles de paix et de raison sont couvertes par les cris sectaires. Enfin, le gouvernement britannique, avec une seule voix de majorité et à bout de souffle, semble impuissant devant l'orage qui gronde.

Alors que les élections du 30 mai, suivies de l'ouverture de la conférence multipartite sous l'égide de Dublin, Londres et Washington, avaient laissé percer un nouvel espoir, l'été irlandais risque d'être chaud. On est loin de l'enthousiasme soulevé le 31 août 1994, quand l'Armée républicaine irlandaise avait annoncé son cessez-le-feu, repris peu après par les terroristes de l'autre bord, les loyalistes protestants. D'autant que, malgré la reprise des attentats de l'IRA en février, les protagonistes s'étaient efforcés jusque-là de ne pas jeter d'huile sur le feu.

Cette fois-ci, ce n'est plus l'IRA qui est responsable de cette nouvelle stratégie de la tension. Ce ne sont pas non plus les extrémistes protestants qui – en dépit du meurtre sectaire d'un chauffeur de taxi catholique – mènent la danse ; au contraire, ils appellent au calme. Ce sont les responsables des deux partis légaux – les unionistes « officiels » de l'UUP de David Trimble, et le Parti démocratique (DUP) du révérend Paisley – qui, avec les caciques de l'ordre d'Orange, ont mis le feu aux poudres. Confits dans une mentalité d'assiégés, obsédés par la crainte d'être lâchés par Londres, ils refusent toujours d'admettre que la seule solution du conflit passe par un véritable partage du pouvoir avec les nationalistes.



OBSTINATION

Souvent en Irlande, à l'image de certains affrontements tribaux, les adversaires, après s'être copieusement menacés pour faire la démonstration de leur virilité, reculent à l'ultime instant. Pas à Portadown, où l'obstination des chefs orangistes l'a finalement emporté. Comme il y a un an. Mais les problèmes demeurent, en particulier l'incommunicabilité entre militants des deux camps. Car, en dépit d'obédiences confessionnelles puissamment enracinées, la majorité des Nord-Irlandais veulent avant tout la préservation d'une paix qu'ils avaient fini par apprécier après vingt-cinq ans de guerre civile. Ils étaient en train de réapprendre à vivre ensemble quand sont intervenus le premier meurtre et les premières expulsions – en pleine nuit – de catholiques de quartiers protestants depuis le début de la trêve. Un geste qualifié de *« nettoyage ethnique »* par Paddy Ashdown, chef du Parti libéral-démocrate à Westminster.

Les protestants justifient les marches orangistes par la *« tradition »*. Une tradition qui commémore la défaite des catholiques, battus par Guillaume d'Orange à la bataille de la Boyne en 1690, suivie de la colonisation de leurs terres. On peut comprendre le ressentiment des nationalistes quand passent ces cohortes brandissant des oriflammes et accompagnées de tambours et de fifres scandant des airs anti-papistes. On comprend moins qu'en cette fin de XXe siècle, en plein monde occidental, des gens éduqués n'arrivent pas à comprendre l'anachronisme d'un tel comportement et son caractère insultant. Ni qu'ils se livrent, comme M. Paisley, à des diatribes outrancières qui ne peuvent qu'enflammer l'esprit des manifestants.

Il faut dire que les dirigeants unionistes rivalisent de surenchères pour s'assurer le soutien de leurs coreligionnaires ; l'UUP est le parti qui recueille le plus de suffrages, mais le bouillant révérend est plus populaire que M. Trimble. Tous deux ne pouvaient faire un plus beau cadeau à l'IRA : leur intransigeance justifie le jusqu'au-boutisme et l'isolement des stratèges républicains. En polarisant une situation déjà tendue, UUP et DUP ont marginalisé les modérés et renforcé les extrêmes, alors que l'on semblait, il y a quelques semaines encore, au bord d'un déblocage ; ce comportement est qualifié par *The Independent* de mentalité de *« perdant »*.

Les négociations de paix sont au point mort. Le premier ministre John Major est trop affaibli pour redresser la situation. Il a de plus en plus besoin des voix unionistes aux Communes dans des scrutins serrés. Par ses tergiversations, il a perdu la confiance des républicains et heurté les sentiments des nationalistes modérés du Nord et du gouvernement de Dublin. Après avoir été le premier dirigeant britannique à oser prendre des risques pour la paix en Irlande, de concert avec son homologue de Dublin, il a cédé aux pressions unionistes et multiplié les obstacles sur le chemin des négociations, fournissant aux durs de l'IRA les arguments qu'ils cherchaient pour rompre la trêve.

La responsabilité conjuguée de l'IRA, des partis unionistes et de Londres est donc lourde dans les dérapages de cet été. Mais on peut se demander, devant tant de haines ancestrales et d'incompréhension accumulées, si une solution acceptable pour tous est vraiment possible en Irlande. Comme aucun des deux camps ne peut l'emporter étant donné l'équilibre démographique – environ 55 % de protestants contre 45 % de catholiques, mais plus de 50 % de jeunes catholiques entrent désormais à l'école –, seul un compromis librement consenti ou imposé de l'extérieur pourrait permettre un règlement durable du drame irlandais. On en est encore loin, et beaucoup d'Irlandais regrettent que leur île n'ait pas sécrété un Mandela ni un De Klerk.

Patrice de Beer

Traitement royal pour Nelson Mandela à Londres

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Reçu avec un faste inégalé, jeudi 11 juillet, au palais de Westminster, Nelson Mandela a dit, devant les deux Chambres du Parlement réunies, vouloir *« clore un cercle de deux cents ans »* de relations inégalitaires et orageuses entre la Grande-Bretagne et l'Afrique du Sud. L'ancien détenu de Robben Island, qui a passé vingt-sept ans derrière les barreaux d'une prison de haute sécurité, a salué *« les millions de Britanniques qui, au long des années, comme d'autres dans le reste du monde, se sont levés pour dire non à l'apartheid »*. Et de conclure : *« Notre émancipation est leur récompense. »*

C'est une visite d'Etat exceptionnellement chaleureuse qu'a achevée, vendredi, en Grande-Bretagne, le président sud-africain, avant de se rendre à Paris, où il assistera notamment au défilé militaire du 14 juillet. Au dire des connaisseurs, cet homme à la silhouette frêle, rayonnant au côté d'Elizabeth II, dans le carrosse royal, a attiré, lors de la remontée du Mall jusqu'à Buckingham Palace, au moins trois fois plus de monde que Jacques Chirac, quelques semaines plus tôt.

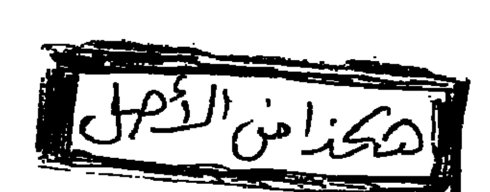
C'est en agitant les drapeaux arc-en-ciel de la « nouvelle Afrique du Sud » que les Londoniens ont salué celui qui visitait leur ville pour la deuxième fois de sa vie. La première remonte à 1962, alors qu'il était chef de la branche armée du Congrès national africain (ANC) : il avait fait un discret séjour, rencontrant des sympathisants de la lutte antiapartheid et quelques parlementaires. C'est à son retour qu'il fut arrêté et condamné à la prison à perpétuité.

L'émotion, la ferveur, les symboles, n'ont pas manqué lors des quatre jours de la visite qui devait se conclure, vendredi, par un bain de foule à Brixton, ce quartier du sud de Londres devenu la capitale de la Grande-Bretagne noire. *« Les masses du peuple de ce pays ont été à l'avant-garde de notre lutte*, a déclaré à la BBC M. Mandela, qui n'a pas remisé un certain vocabulaire « marxiste », *et je me réjouis d'aller à Brixton les remercier pour leur aide. »*

M. Mandela, qui est accompagné d'une forte délégation d'hommes d'affaires sud-africains, espère ramener dans son pays un peu plus que des bonnes paroles. *« Le continent saigne*, a-t-il souligné devant le Parlement, *luttant pour rembourser une dette étrangère qu'il ne peut s'offrir, ni se permettre de renier. »*

S'adressant, mercredi, aux chefs d'entreprise, M. Mandela a tenté de les convaincre d'augmenter leurs investissements en Afrique du Sud. *« Nous avons eu, pendant des années, une croissance négative, elle est maintenant de 3,5 %. L'inflation, qui était à deux chiffres, a été ramenée à 6,5 % »*, s'est-il félicité, sans ignorer cependant que l'insécurité ambiante risque de décourager certains. Les Britanniques sont les premiers investisseurs européens en Afrique du Sud, avec 12 milliards de livres (1 livre vaut 8 francs). Au cours des trois dernières années, le commerce bilatéral a doublé, atteignant 4 milliards de livres. La Grande-Bretagne s'est engagée, en 1994, à fournir à Pretoria 100 millions de livres d'aide, notamment pour l'éducation, la santé, le développement rural et l'aide aux petites entreprises.

S. Gh.



L'Europe dénonce les sanctions américaines liées au renforcement de l'embargo contre Cuba

La firme canadienne Sherritt International est la première victime de la loi Helms-Burton

La société minière canadienne Sherritt International est devenue la première entreprise sanctionnée par les Etats-Unis au titre de la loi Helms-Burton, signée le 12 mars par le président Bill Clinton et renforçant l'embargo contre Cuba. Cette annonce a déclenché une vague de protestations dans les pays de l'Union européenne, qui menacent Washington de représailles commerciales. ***(Lire aussi notre éditorial page 12.)***

MÊME SI C'EST une entreprise canadienne qui est la première victime de la loi Helms-Burton renforçant l'embargo contre Cuba, ce sont les pays de l'Union européenne, qui réalisent 45 % des échanges extérieurs de l'île des Caraïbes, qui ont le plus vigoureusement protesté, à cette heure, contre les sanctions annoncées par les autorités américaines au titre du renforcement de l'embargo contre Cuba. Londres a dénoncé, jeudi 11 juillet, l'interdiction d'entrée aux Etats-Unis devant être faite à deux citoyens britanniques, actionnaires de la firme minière canadienne Sherritt International. *« L'idée que les exclure des Etats-Unis puisse faire pression sur le régime cubain n'a aucun sens »*, a affirmé un porte-parole du Foreign Office.

De son côté, l'Espagne, important investisseur à Cuba, envisage d'adopter des mesures législatives pour empêcher les entreprises espagnoles de se soumettre à la loi américaine Helms-Burton, a déclaré jeudi le ministre espagnol des affaires étrangères, Abel Matutes. Selon M. Matutes, de telles mesures permettraient d'offrir une *« couverture »* aux entreprises espagnoles qui investissent à Cuba et qui pourraient, de ce fait, faire l'objet de poursuites devant les tribunaux américains. M. Matutes a par ailleurs indiqué qu'il soumettrait cette idée lors du prochain conseil des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, lundi 15 juillet à Bruxelles.

La France, dont les intérêts commerciaux à Cuba sont marginaux, prendra des mesures de rétorsion à l'encontre d'entreprises américaines si des compagnies françaises sont sanctionnées par la loi Helms-Burton, a indiqué jeudi l'ambassadeur de France à Washington. Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, qui avait clairement menacé, jeudi 9 mai, les Etats-Unis de contre-mesures commerciales, a estimé inacceptables les sanctions appliquées par les Etats-Unis à l'encontre des partenaires commerciaux de Cuba ou vis-à-vis de l'Iran et de la Libye. C'est une *« politique qui consiste à battre ses amis afin de connaître ses ennemis »*, a souligné M. Kinkel.

L'Italie est *« sérieusement préoccupée »* par les effets de la loi Helms-Burton sur les sociétés qui investissent à Cuba et souhaite *« une approche concertée »* de l'Union européenne, a déclaré jeudi le ministère italien des affaires étrangères. Cette préoccupation vient de ce que des sociétés italiennes, comme le géant des communications STET, risquent d'être visées à leur tour par les mesures de rétorsion américaines. Rome étudie la possibilité d'introduire en Italie des instruments législatifs du type *blocking statutes* qui existent déjà au Canada et en Grande-Bretagne. Ils permettraient *« de bloquer les effets de l'application extraterritoriale de normes comme la loi Helms-Burton »*. Rome demande sur cette question une *« approche concertée »* au sein de l'U E.

Malgré les protestations des partenaires et alliés des Etats-Unis, le secrétaire d'Etat Warren Christopher a réaffirmé, jeudi 11 juillet, que le gouvernement américain n'avait pas d'autre choix que d'appliquer la loi Helms-Burton. Mais il s'est déclaré sensible aux inquiétudes exprimées par les alliés des Etats-Unis dont les entreprises sont visées par cette loi.

La vague de protestations déclenchée par l'annonce des sanctions américaines contre la firme canadienne risque d'être encore plus importante si Bill Clinton n'annule pas, d'ici le 15 juillet comme la loi l'y autorise, une des dispositions du texte Helms-Burton qui prévoit la possibilité pour des citoyens américains qui auraient été lésés lorsque le régime castriste a exproprié des firmes américaines installées à Cuba de poursuivre devant la justice américaine les entreprises qui ont récupéré les actifs de ces firmes. Les entreprises concernées risqueraient d'être condamnées à verser des dizaines de millions de dollars de pénalités devant les tribunaux américains, ceux-ci n'ayant pas pour habitude de faire des cadeaux aux firmes étrangères. – *(AFP, AP, Reuter.)*

L'OMC demande au Japon d'ouvrir son marché aux alcools étrangers

Une aubaine pour les producteurs de cognac

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Bonne nouvelle pour les producteurs de cognac, whisky, gin et autres eaux-de-vie : l'Organisation mondiale du commerce (OMC) vient de condamner comme discriminatoire le système de taxation des boissons alcooliques appliqué par le Japon. Les taxes perçues sur les alcools étrangers y sont en moyenne six fois plus élevées que celles frappant les produits locaux. A moins de prendre le risque de sanctions commerciales, Tokyo va devoir modifier son régime fiscal. *L'aubaine pourrait être appréciable* pour les producteurs de l'UE. Les Japonais, qui ont importé 18 millions de bouteilles de cognac en 1995, pour un montant de 1,5 milliard de francs, sont de grands amateurs de produits de luxe européens.

C'est là, pour la Commission européenne, qui négocie au nom des Quinze, l'issue heureuse d'une campagne engagée voilà dix ans. Une première offensive devant le GATT avait contraint les autorités de Tokyo à une réforme limitée de leur réglementation. En 1995, l'Union européenne a engagé une nouvelle action devant l'OMC, qui a porté le litige devant un « panel », c'est-à-dire une enceinte d'arbitrage. Selon la Commission, celui-ci a condamné sans réserve le système de taxation pratiqué par Tokyo.

Le rapport doit encore être formellement adopté par l'organe de règlement des différends de l'OMC, en septembre. Les Japonais auront la possibilité d'interjeter appel, mais on se montre convaincu à Bruxelles qu'une telle démarche *n'aurait guère de chances de modifier* les conclusions du panel. Les services de Sir Leon Brittan, le commissaire chargé de la politique commerciale, espèrent que l'arbitrage ainsi donné par l'OMC servira de précédent et aidera l'Union à se faire ouvrir d'autres marchés également fermés aux exportations européennes de boissons alcooliques, comme ceux du Chili ou de la Corée du Sud.

Ph. L.

Ottawa estime que Washington viole le droit international

MONTRÉAL
de notre correspondante

La société minière de Toronto Sherritt International a été avertie par le département d'Etat américain, mercredi 10 juillet, qu'un certain nombre de ses dirigeants et actionnaires n'auront plus le droit de séjourner aux Etats-Unis en vertu de la loi Helms-Burton qui renforce l'embargo américain contre Cuba. Sherritt International est la première firme étrangère officiellement sanctionnée par la nouvelle loi américaine, signée le 12 mars par le président Bill Clinton. La compagnie torontoise exploite à Cuba un gisement de nickel et a également investi dans le secteur du tourisme cubain.

Avec la firme mexicaine Grupo Domos et l'italienne STET, elle avait été avisée au mois de juin des dispositions de la loi sur la liberté et la solidarité démocratique avec Cuba (Helms-Burton). Un porte-parole de la firme a indiqué que Sherritt n'avait pas d'intérêts commerciaux aux Etats-Unis et que les mesures empêchant ses employés d'entrer aux Etats-Unis n'affecteraient pas ses opérations dans le nickel, le cobalt et le pétrole à Cuba. A Ottawa, le ministre du commerce international, Art Eggleton, a déclaré, jeudi 11 juillet, que ces sanctions violaient le droit international et l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena) regroupant les Etats-Unis, le Canada et le Mexique.

La loi Helms-Burton vise à sanctionner les compagnies étrangères qui commercent avec Cuba et qui utilisent ou exploitent des biens confisqués depuis la révolution castriste. Le texte prévoit notamment d'interdire aux dirigeants de ces entreprises et à leur famille l'entrée aux Etats-Unis.

Il permet en outre à des citoyens américains expropriés par le régime castriste après 1959 d'engager des poursuites en dommages et intérêts devant les tribunaux américains contre ces compagnies étrangères. Cette disposition donnant un recours judiciaire à des Américains entrera en vigueur à partir du 1er août, à moins que le président Clinton ne décide dans les prochains jours de la suspendre pour une période de six mois, comme le permet le texte adopté par le Congrès et comme l'y invitent les principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis.

RIPOSTE

La loi Helms-Burton a suscité une vive opposition au Canada. En guise de riposte, le gouvernement d'Ottawa a adopté une mesure permettant aux entreprises canadiennes sanctionnées par la loi Helms-Burton de porter plainte devant les tribunaux canadiens et de réclamer à leur tour des dommages et intérêts. Une coalition canadienne d'Églises et d'organisations humanitaires est montée aussi au créneau contre la loi Helms-Burton, appelant les Canadiens à boycotter la Floride, où vivent de nombreux Cubains partisans du renforcement de l'embargo contre le régime de Fidel Castro.

La coalition, menée par l'organisation humanitaire Oxfam-Canada, a lancé mercredi 10 juillet *une campagne destinée* à convaincre les Canadiens – et en particulier les retraités, nombreux à passer l'hiver dans la région de Miami – de renoncer au soleil de la Floride en signe de protestation contre la loi Helms-Burton.

Les organisations d'aide humanitaire canadienne affirment qu'en cherchant à punir les compagnies étrangères qui investissent à Cuba, la loi Helms-Burton remet en question la réalisation de plusieurs projets de développement immobilier qu'elles soutiennent.

Sylviane Tramier

Heineken et Carlsberg annulent leurs projets en Birmanie

Heineken et Carlsberg n'investiront pas en Birmanie. Confrontés à de fortes menaces de boycottage, les deux brasseurs ont annoncé leur retrait des projets qu'ils menaient en collaboration avec des partenaires locaux proches du pouvoir. Mardi 9 juillet, Carlsberg faisait savoir qu'il mettait fin à son partenariat avec des industriels et avec l'Etat birmans pour construire une unité de production *« pour des raisons commerciales et autres »*.

Le lendemain, c'était au tour de Heineken de publier une décision *« prise le 30 juin, mais restée confidentielle jusqu'à information de [ses] associés »* : la cessation des relation avec Myanmar Brewery Ltd. Depuis l'annonce de son intention d'investir en Birmanie, il y a plus d'un an, Heineken était soumis à un boycottage larvé aux Etats-Unis. Parallèlement, la société néerlandaise était en butte à une contestation croissante aux Pays-Bas. *« La poursuite du projet aurait potentiellement endommagé nos intérêts au sens large »*, en a conclu le groupe. – *(Corresp.)*

Un an après les massacres, les Serbes célèbrent la « libération » de Srebrenica

A La Haye, les juges du Tribunal pénal international ont lancé un mandat d'arrêt international contre MM. Karadzic et Mladic et demandé des enquêtes complémentaires contre d'autres responsables, sans nommer le président de Serbie, Slobodan Milosevic

Un an après la chute de l'enclave musulmane de Srebrenica, les Serbes ont commémoré, jeudi 11 juillet, la *« libération »* de cette zone de sécurité, lors de manifestations organisées par le parti de Radovan Karadzic et l'état-major du général Ratko Mladic. Au même moment, à La Haye, le *Tribunal pénal international a clos sa procédure d'audience publique*, concernant les chefs politique et militaire des Serbes de Bosnie, en lançant un mandat d'arrêt international à l'encontre de MM. Karadzic et Mladic, *tous deux inculpés de « génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre »*. Ce mandat sera transmis à tous les pays membres de l'ONU qui auront l'obligation d'arrêter les deux hommes. Dans ses conclusions, après huit journées d'audience, le juge Claude Jorda a invité le procureur a enquêter sur le *« plan conçu »* pour créer, par la violence, un nouvel Etat. Cette demande d'enquête complémentaire contre d'autres responsables serbes ne mentionne toutefois pas le président de Serbie, *Slobodan Milosevic*.

SREBRENICA
de notre envoyé spécial

A l'entrée de Srebrenica, les tourelles et les barbelés du camp de Potocari n'ont pas disparu. Tel un immense vaisseau fantôme, l'ancienne base des « casques bleus » se niche là, sombre et austère. Une pancarte affiche encore le nom de la Forpronu. Un nom qui était un espoir de survie pour les habitants de Srebrenica, *« zone de sécurité »* de l'ONU, tandis que l'armée serbe entrait en ville. Derrière ces barbelés, les « casques bleus » néerlandais avaient assisté à la séparation des hommes et des femmes, au départ des convois de la mort, et le commandant de la base avait trinqué avec le général Ratko Mladic. Aujourd'hui, personne ne s'intéresse plus au camp de Potocari abandonné, ni les victimes musulmanes qui survivent loin d'ici ni les vainqueurs serbes.

La place du marché, place de la Fraternité et de l'Unité, s'agite. La population converge vers la mairie où flotte le drapeau serbe. En ce 11 juillet, les Serbes célèbrent le premier anniversaire de la *« libération »* de Srebrenica. L'organisation est assurée par le Parti démocratique serbe (SDS) de Radovan Karadzic et par l'état-major du général Ratko Mladic, tous deux inculpés de *« génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre »* pour les massacres commis à Srebrenica en juillet 1995. Discours, repas offert aux familles des soldats tués... Des cérémonies religieuses et l'inauguration d'un monument devaient avoir lieu vendredi. *« Nous devons voir la réalité en face, et entamer la construction de notre nouvel Etat serbe*, affirme Momcilo Cvetinovic, le chef local du SDS. *Il est impossible de vivre avec les Musulmans, nos ennemis. »*

Dans la salle de réception de l'Hôtel Domavia, les mères de soldats serbes tués écoutent les allocutions. *« Bienvenue en territoire libre*, clame le général Kristic. *Notre combat fut juste, car nous vivons sur notre terre, grâce au sang des enfants du peuple serbe. »* Des femmes pleurent. *« Nos enfants ont sacrifié leur vie pour que nous puissions vivre ici. Les Turcs* [nom qui désigne les Musulmans de Bosnie] *sont une affaire réglée ! »*, dit le général Zivanovic, salué par un tonnerre d'applaudissements. Un troisième officier, le colonel Antic, estime que *« le peuple serbe n'a pas à avoir honte »*. *« La communauté internationale essaye de faire croire qu'il y a eu un génocide des Musulmans ici*, conclut-il, *alors que notre peuple a subi le plus terrible génocide. »*

« QU'ESPÉRAIENT-ILS ? »

Le repas de la *« libération »* commence. A quelques kilomètres de là, près de Cerska, les enquêteurs du Tribunal pénal international (TPI) continuent d'exhumer les squelettes des Musulmans et tentent de reconstituer le fil des carnages qui ont entraîné la disparition de huit mille personnes. Sur la place du marché de Srebrenica, on se moque ouvertement de l'action de la justice internationale, accusée d'être antiserbe. *« Il n'y a eu aucune exécution massive*, estime Milorad. *Dans cette région, les Musulmans ont tué des villageois serbes en 1993. Qu'espéraient-ils donc deux ans plus tard ? »*

L'histoire du village de Kravica revient dans chaque conversation. En janvier 1993, le soir du Noël orthodoxe, un commando quitte Srebrenica assiégée et sème la panique derrière les lignes serbes. Selon différents témoignages, cent vingt villageois auraient été assassinés, *« au moins mille »*, selon les Serbes qui vivent désormais à Srebrenica. Des meurtres de civils ont de toute façon été commis, et les Serbes reprochent au TPI de s'en désintéresser. L'an dernier, le général Mladic faisait référence à cette nuit de Noël, lorsqu'il annonçait que les Musulmans allaient *« payer »*. A l'époque, la Forpronu ne cessait de dénoncer ces *« provocations bosniaques »*, ces incursions dans les lignes serbes qui mettaient le feu aux poudres. Le commandant de Srebrenica était alors célèbre pour être le défenseur le moins résigné des enclaves de Bosnie orientale.

Bien entendu, les Serbes refusent d'évoquer les accusations portées contre MM. Karadzic et Mladic. *« Nous sommes tous des criminels de guerre ! »*, disent les gens, provocateurs, estimant que le TPI est en guerre contre le peuple serbe. Ici, Ratko Mladic est le héros national. Les avis de recherche qui ont été lancés ? *« Une preuve que l'Occident ne connaît rien à la démocratie »*, selon Milorad. Snezana est simplement heureuse d'être revenue après la victoire de son armée. *« J'ai fini de réparer ma maison, et je restaure la tombe de mon père*, dit-elle. *Je suis ravie d'être ici, grâce au général Mladic qui nous a permis de retrouver notre toit. »* A Srebrenica logent aussi les Serbes qui ont fui les faubourgs de Sarajevo en mars, parfois sous la pression des policiers de Radovan Karadzic.

Leur vie n'est pas gaie, dans une ville très endommagée par les bombardements serbes. L'eau et l'électricité parviennent rarement jusqu'aux maisons, et les jardins sont de véritables dépôts d'ordures. Srebrenica ressemble à une ville maudite du bout du monde. Igor, dix-sept ans, n'est visiblement pas passionné par la création d'un Etat serbe et par la *« purification ethnique »*. *« La libération de Srebrenica ? J'aurais aimé que le premier qui est entré ici se soit cassé la jambe »*, dit-il, le sourire triste, avant de confier son *« ennui »* de vivre dans *« une ville morte »*.

A Srebrenica, peu croient à la véracité des carnages de l'été dernier. Ou alors, ils font semblant de ne pas y croire. Ou peut-être est-il plus facile de vivre en oubliant les crimes du passé ? *« Lorsque nous sommes arrivés à Srebrenica, j'ai bien vu des corps de Musulmans dans les rues*, raconte Snezana. *C'étaient des hommes morts au combat, ils portaient des uniformes. Et puis, je pense que la plupart d'entre eux s'étaient suicidés avant l'arrivée des soldats serbes. »* Snezana ne commente pas l'hypothèse que huit mille personnes aient disparu en se suicidant. Elle pense simplement que, *« s'ils se sont suicidés, c'est sans aucun doute parce qu'ils avaient commis des crimes atroces, contre les Serbes »*...

Rémy Ourdan

Enquêtes complémentaires

Dans ses conclusions devant le TPI, jeudi, à La Haye, le juge français Claude Jorda a invité le procureur du Tribunal a *« enquêter sur le plan conçu »* pour créer *« par la violence, un nouvel Etat* [serbe] *»*. Une allusion au rôle qu'ont pu jouer d'autres dirigeants serbes, que les juges n'ont pas désignés mais qui pourraient inclure le président Slobodan Milosevic. *« Les juges ont détaillé, de manière tout à fait approfondie, tous les types de relations possibles entre le SDS* [le parti démocratique serbe de Radovan Karadzic] *et la Serbie »*, a expliqué un porte-parole du tribunal. Le mandat d'arrêt international lancé par le *TPI à l'encontre de Radovan Karadzic et de Ratko Mladic*, va d'autre part être transmis à tous les Etats membres de l'ONU, qui auront l'obligation d'arrêter les deux hommes. Le ministre des affaires étrangères des Serbes de Bosnie, Aleksa Buha, a estimé que la décision du TPI *« peut remettre en question »* la paix en Bosnie.

Les femmes bosniaques réclament « justice »

A Tuzla, où elles sont réfugiées, les femmes de Srebrenica ont réclamé jeudi que *« justice soit rendue »* et que *« les criminels soient punis »*, lors d'une commémoration marquant la chute de l'enclave. Les femmes de Srebrenica, souvent seules après la disparition de 8 000 hommes, souhaitent que leur ancienne ville soit démilitarisée, et qu'elle devienne un *« centre mondial contre la guerre »*.

Elles ont raconté, une nouvelle fois, le calvaire qu'elles vivent depuis un an, sans aucune nouvelle de leurs maris, de leurs pères, de leurs fils. Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, dans un discours télévisé, s'est engagé à rechercher les victimes, ainsi qu'à poursuivre les meurtriers. Il a évoqué *« l'étrange et honteuse indifférence et l'hypocrisie des grandes puissances »*, concluant que les Bosniaques ne devraient plus *« jamais compter sur la pitié du monde »*.

Boris Eltsine confie la lutte contre le terrorisme au général Lebed

MOSCOU
de notre correspondante

Abandonnant sa superbe des temps de campagne préélectorale, c'est un « nouveau Lebed », cynique, soumis et assumant son apprentissage des codes de conduite au Kremlin, qui est apparu, jeudi 11 juillet, devant la presse à Moscou. Avant l'élection présidentielle, le général Lebed fustigeait ses supérieurs qui ont lancé la guerre en Tchétchénie et se prononçait pour un retrait immédiat des troupes russes, comme pour un référendum local dont il se disait parfois prêt à accepter le résultat, même s'il devait être favorable à l'indépendance. *« Mais je ne suis pas devenu président et mes fonctions actuelles m'obligent à mener la politique de l'Etat »*, a tranquillement répondu le nouveau secrétaire du Conseil de sécurité russe aux journalistes qui l'interrogeaient sur sa volte-face.

Le général a donc précisé qu'il n'est plus favorable à une indépendance de la Tchétchénie car celle-ci *« est traversée par des routes, des oléoducs et des chemins de fer »*, les Républiques voisines en souffriraient et cela mènerait à *« une grande guerre du Caucase »*. Il trouve par contre *« appropriées »* les actions des forces russes en Tchétchénie, dont l'aviation et l'artillerie bombardaient toujours jeudi, pour le troisième jour consécutif, des villages tchétchènes où les victimes civiles se compteraient déjà par centaines, privées de tout accès humanitaire par des barrages russes.

Cette *« partie pas très civilisée »* du règlement du problème, selon le général Lebed, ne serait qu'une *« réponse obligée »*, a-t-il dit, aux indépendantistes, dont il accepterait de voir les chefs *« s'ils veulent réellement la paix »*. Sinon, *« une vraie guerre pourrait ne plus s'arrêter »*, a-t-il lancé, en menaçant d'une victoire militaire finale en Tchétchénie. Juste après avoir assuré qu'il est *« inadmissible d'user de la force pour régler un conflit »* et que *« toutes les guerres se terminent par des négociations »*...

Ces contradictions, qui ne lui font pas plus peur aujourd'hui qu'hier, quand sa position sur la Tchétchénie restait assez fluctuante, s'expliquent désormais par l'existence d'un *« plan »* élaboré au Kremlin, a-t-il humblement reconnu. Celui-ci prévoit donc cette reprise des actions militaires à grande échelle mais aussi la poursuite du soutien aux autorités tchétchènes mises en place par Moscou, à l'issue d'élections que le général Lebed a estimées *« légitimes »*, contrairement à l'avis de tous les témoins indépendants.

APHORISME

L'ancien « rebelle » n'a cependant pas renoncé à ses célèbres aphorismes pour évacuer les questions gênantes : interrogé sur le lien entre la dernière réunion du Conseil de sécurité qu'il a organisée et la reprise des offensives russes deux jours plus tard, il a répondu : *« C'est comme chercher un lien entre un rayon de lune et le balancement d'une pomme de pin dans la forêt »*...

Une telle prudence contraste avec les déclarations bravaches de ses premiers jours au Kremlin, sur ses ambitions vice-présidentielles et autres, qui lui ont valu d'être publiquement rabroué par le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, et par son ancien adjoint, Anatoli Tchoubaïs. Jeudi, le général Lebed a cherché à faire bonne figure en se déclarant *« satisfait »* des pouvoirs, élargis mais toujours à strict caractère consultatif, que deux décrets, signés mercredi par Boris Eltsine, lui ont enfin attribués.

Le premier le charge non seulement de préparer les oukases présidentiels en matière de sécurité intérieure et extérieure mais aussi de contrôler leur exécution, notamment en dénonçant au président les hauts fonctionnaires dont les actions seraient *« non conformes à leurs missions »*. Il a aussi un droit de regard sur les nominations en *« recueillant et soumettant au président les dossiers d'information sur les candidats aux postes clés de l'Etat »*, lesdits dossiers étant de redoutables instruments de la politique russe. Le deuxième décret, plus concret, le charge, conjointement avec le maire de Moscou, Iouri Loujkov, de la lutte contre le terrorisme plus particulièrement dans la capitale de la Russie, mais aussi *« des finances et du crime »*.

Sophie Shihab

Offensive massive des Russes en Tchétchénie

Les forces russes ont poursuivi, jeudi 11 juillet, une offensive massive sur les zones indépendantistes de l'est de la Tchétchénie, mobilisant des centaines de chars, des dizaines d'hélicoptères ainsi que des parachutistes. *« Jamais, même au plus fort de la guerre, je n'ai vu autant d'hélicoptères »*, a déclaré un habitant de Chali, qui a vu toute la matinée des hélicoptères russes lâcher des bombes sur les régions de Vedeno et Mekhketi. C'est à Mekhketi qu'était installé ces dernières semaines le quartier général du dirigeant indépendantiste, Zelimkhan Iandarbiev. Les Etats-Unis ont mis en garde contre toute tentative de rallumer la guerre en Tchétchénie. *« Une reprise de la solution militaire (...) mène à la catastrophe »*, a déclaré, jeudi 11 juillet, Strobe Talbott, secrétaire d'Etat adjoint. – *(AFP.)*

Nouvel attentat à Moscou

Un attentat à la bombe* dans un trolleybus, à Moscou, vendredi 12 juillet, survenant au lendemain d'un autre attentat perpétré dans des circonstances apparemment semblables, a mis en émoi les autorités locales, qui ont, dès jeudi, évoqué la probabilité d'une *« piste tchétchène »*. L'agence Interfax a annoncé que Boris Eltsine a signé, vendredi, un nouveau décret de lutte contre le terrorisme, affirmant que *« Moscou est infestée de terroristes »* et qu'il est *« nécessaire de prendre des mesures dures »*. Le général Lebed, investi la veille, par un autre décret, de la lutte contre le crime à Moscou, assistait à cette rencontre, selon Interfax. L'explosion de jeudi avait fait cinq blessés légers, celle de vendredi, une vingtaine et, peut-être, un mort. La police a établi un portrait-robot d'un homme *« de type caucasien »* recherché pour l'attentat de vendredi. – *(Corresp.)

L'OCDE accueille la Pologne et salue les succès de la République tchèque

LA POLOGNE va officiellement devenir le vingt-huitième membre de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), après la signature d'un traité d'adhésion, jeudi 11 juillet à Paris. Elle est le troisième pays d'Europe centrale à joindre le « club » des pays industriels, élargi à la République tchèque en décembre 1995, puis à la Hongrie en mai. Les prochains nouveaux membres seront sans doute la Slovaquie et la Corée du Sud.

A propos de la République tchèque, déjà l'OCDE s'interroge : est-ce *« la fin de la transition »* à Prague ? Selon le rapport publié cette semaine par l'organisation du château de la Muette, *« on peut raisonnablement estimer que la République tchèque aura achevé l'essentiel de la transition à partir du système communiste une fois atteints les objectifs de privatisation annoncés »*. A l'origine du succès économique de la République tchèque, qui *« paraît capable de maintenir des taux de croissance du PIB de l'ordre de 5 % »* et qui jouit d'une situation de quasi-plein emploi, se trouvent la stabilité du taux de change, le niveau élevé de l'investissement et la forte expansion de la demande intérieure. Mais l'ancrage nominal de la couronne tchèque s'est traduit par une appréciation de près d'un tiers du taux de change réel depuis 1991, qui freine les exportations, tandis que les pressions salariales empêchent l'inflation de descendre nettement en deçà de la barre de 10 %.

Le déficit commercial a été multiplié par quatre en l'espace d'un an, atteignant 3,9 milliards de dollars (20 milliards de francs) en 1995, heureusement compensé par de très importantes entrées de capitaux. Des cinq critères définis à Maastricht pour le passage à l'Union économique et monétaire européenne (dette publique, déficit budgétaire, stabilité du taux de change, des taux d'intérêt, inflation), ce sont ces deux derniers qui poseraient surtout problème à la République tchèque. Au-delà des aléas conjoncturels, les réformes structurelles sont loin d'être achevées. L'influence de l'Etat sur les grandes entreprises du pays n'est pas encore clairement définie, les marchés financiers sont étroits et *« parfois saisis de frénésie »*.

Une réforme ambitieuse du système de sécurité sociale a été entreprise à Prague comme à Varsovie. Le vice-premier ministre polonais Grzegorz Kolodko estimait, jeudi, que la profonde restructuration de l'industrie, et surtout de l'agriculture, de son pays prendrait certainement plusieurs décennies, mais que la Pologne pourrait se joindre à l'Union européenne bien avant.

F. L.

Un service civil volontaire est proposé aux jeunes Européens

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Découvrir, à la sortie de l'école, un autre pays de l'Union européenne (UE) ; y acquérir, en exerçant une activité sociale, une expérience qui facilitera ensuite l'insertion dans la vie professionnelle : tel est le sens du nouveau service volontaire que les Quinze proposent aux jeunes de 18 à 25 ans désireux d'explorer les possibilités offertes par la dimension européenne.

La Commission de Bruxelles a approuvé, mercredi 10 juillet, une première série de projets qui devraient permettre à quelque deux cents jeunes de partir, dès le mois d'août, dans un autre pays de l'UE y effectuer des tâches d'intérêt général : aide sociale, animation culturelle, protection de l'environnement, préservation du patrimoine, actions humanitaires dans des pays du tiers-monde. Ces projets seront les premiers pas d'une action pilote appelée à se développer. Dotée d'un budget de 15 millions d'écus (près de 100 millions de francs), elle devrait toucher, en 1996, 2 500 jeunes. Forte de l'appui du Parlement européen et de l'accueil très favorable dont a bénéficié l'idée depuis qu'elle elle a été lancée, voici cinq mois (on enregistre beaucoup plus de demandes qu'il n'y a de places disponibles), Edith Cresson, commissaire chargé de la recherche, de la formation et de l'éducation, a l'intention de proposer, vers novembre, un programme pluriannuel de service volontaire qui s'adresserait cette fois à plus de 100 000 jeunes.

La Commission aura pour partenaires des ONG et associations de toutes sortes, des municipalités, et, surtout dans le tiers-monde, de grandes entreprises. Les jeunes volontaires suivront avant leur départ une formation. Ils seront logés, nourris, bénéficieront d'une couverture sociale et disposeront, comme argent de poche, d'environ 1 200 francs par mois. A l'issue du séjour, qui variera de six mois à un an, ils recevront un certificat attestant des compétences acquises au cours de cette période.

Cette initiative s'adresse à tous. Le commissaire souhaite les candidatures d'apprentis, d'ouvriers, de jeunes venant du monde rural tout autant que de futurs diplômés de l'université. *« On a souvent observé que les jeunes, à la fin du secondaire, ont besoin d'une année pour réfléchir, s'orienter. Ils trouveront là une chance de mieux se connaître, de s'ouvrir aux autres, de découvrir le monde. L'expérience acquise, avec un label européen, pourra être portée à leur crédit et les aider ensuite dans la recherche d'un emploi »*, avait expliqué Edith Cresson, en présentant ce projet.

Philippe Lemaître

Le président colombien est déclaré indésirable aux Etats-Unis

Ernesto Samper soupçonné d'avoir bénéficié de l'argent de la drogue

En refusant l'entrée de leur territoire au président colombien Ernesto Samper, les Etats-Unis ravivent la crise politique rampante qui oppose les deux pays à propos de la drogue. Des mesures d'interdiction analogues pourraient frapper d'autres responsables politiques de Bogota.

BOGOTA
correspondance

Jeudi 11 juillet, la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre, laissant sous le choc dirigeants économiques, hommes politiques et journalistes : les Etats-Unis avaient retiré son visa d'entrée au président colombien Ernesto Samper, estimant, selon le porte-parole de la Maison Blanche, Nicholas Burns, que le chef de l'Etat colombien faisait partie des *« individus ayant, en connaissance de cause, aidé ou incité au trafic illégal des stupéfiants »*.

La mesure avait été plusieurs fois évoquée au cours des dernières semaines, mais personne en Colombie n'avait voulu l'envisager. Au terme d'une longue réunion avec ses proches collaborateurs, le président Samper a fait publier un communiqué qui affirme que *« le gouvernement et le peuple colombiens sont indignés par cette mesure unilatérale »*. Estimant que *« l'utilisation de ce type de mécanisme (...) constitue un grave précédent interventionniste »*, le gouvernement colombien a aussi annoncé que le président Samper appellerait solennellement à la solidarité internationale en matière de lutte anti-drogue devant l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre. Le communiqué ne soulève pas la délicate question de son éventuelle présence à New York.

La décision américaine ne peut que raviver une crise politique qui n'avait jamais cessé. La lutte contre le trafic de stupéfiants est en effet le véritable point d'achoppement entre la Colombie et les Etats-Unis. Régulièrement, le gouvernement colombien affiche les résultats de la guerre sans fin qu'il livre contre les trafiquants : milliers d'hectares de coca ou de pavots détruits, laboratoires brûlés, trafiquants arrêtés, policiers et militaires morts en service commandé... Et, tout aussi régulièrement, le gouvernement américain accuse les autorités colombiennes de corruption, estimant que l'effort fourni n'est pas suffisant.

Les relations entre les deux pays se sont particulièrement détériorées lorsque le Congrès colombien a innocenté le président Samper, soupçonné d'avoir été élu avec l'argent de la drogue (*Le Monde* du 14 juin). A l'annonce de la décision, les autorités américaines avaient, une nouvelle fois, évoqué la possibilité de sanctions économiques contre la Colombie. Déjà, le 1er mars, l'annonce que Bogota ne recevrait pas le certificat de bonne conduite traditionnellement délivré par les Américains aux pays qui luttent contre le trafic de drogue avait été perçue comme une gifle. Il y a une semaine, les Etats-Unis et la Colombie s'opposaient à nouveau à propos de l'extradition de trafiquants colombiens exigée par les premiers et refusée par les seconds (*Le Monde* du 4 juillet).

« AFFRONT INUTILE »

La dernière décision américaine n'a donc pas été prise à la légère. Le ministre de l'intérieur, Horatio Serpa – soupçonné, lui aussi, d'avoir bénéficié de l'argent de la drogue – a affirmé qu'il s'agissait d'un *« affront inutile »*. Le président de la Fédération patronale, M. de la Vega, a estimé, à titre personnel, que l'annulation du visa américain de M. Samper pourrait n'être *« qu'un préambule à des sanctions commerciales importantes »*. *« Assommé par le coup »*, un dirigeant économique qui préfère garder l'anonymat craint que cela ne marque *« une escalade »* dans la détérioration des relations bilatérales. Selon les statistiques colombiennes, le volume des échanges entre les deux pays était de 7 000 millions de dollars en 1995. Ce qui est peu pour les Etats-Unis, mais beaucoup pour la Colombie, dont 34 % des exportations sont expédiées vers le grand voisin. Quatre autres responsables politiques colombiens, tous liés au scandale sur le financement de la campagne électorale de juin 1994, ont vu, cette année, leur visa retiré : le procureur de la République Orlando Vasquez Velasquez (en détention provisoire), le contrôleur de la République David Turbay, l'ambassadeur au Mexique et ex-chef du parquet, Gustavo de Greiff, et le sénateur, lui aussi détenu, Alberto Santofimio.

Selon diverses rumeurs, d'autres membres du gouvernement pourraient se voir également interdire l'entrée du territoire américain. *« Les relations colombo-américaines sont un peu comme des montagnes russes »*, confiait récemment au *Monde* le président Ernesto Samper. La descente paraît aujourd'hui vertigineuse, et la plupart des observateurs craignent que ce dernier épisode n'attise le sentiment nationaliste, traditionnellement anti-américain, de la population.

Anne Proenza

Tension au Niger après l'élection contestée du général Maïnassara

Alors que des manifestants se sont encore opposés aux forces de l'ordre, Washington accuse le nouveau chef de l'Etat d'« avoir abandonné la voie vers la démocratie »

CONTESTÉE par l'opposition, la victoire du général Ibrahim Baré Maïnassara, obtenue dans des conditions douteuses dès le premier tour de l'élection présidentielle, continue de provoquer de vives protestations, sur place et à l'étranger. Malgré l'interdiction de tout rassemblement public, une violente manifestation a eu lieu, jeudi 11 juillet, à Zinder, la deuxième ville du pays, d'où est originaire l'ancien président Mahamane Ousmane, renversé, en janvier, par le général Maïnassara. Selon les résultats proclamés la veille, M. Ousmane est arrivé en deuxième position, avec près de 20 % des suffrages, derrière le nouveau chef de l'Etat, qui en obtient 52 %.

Un *« nombre important »* de personnes se sont opposées aux forces de l'ordre et seize personnes ont été blessées, a-t-on indiqué de source policière à Zinder. Quatre-vingt-quatorze personnes ont été interpellées. C'était la deuxième manifestation de rue, signalée à travers le pays, après celle organisée, mercredi, à Niamey, mais immédiatement dispersée par les forces de l'ordre.

Les trois candidats malheureux lors du scrutin qui s'est déroulé dimanche et lundi ont annoncé leur intention d'introduire des recours en annulation des résultats dans plusieurs circonscriptions. Les responsables de la plupart des partis politiques ont appelé leurs militants à observer des journées « villes mortes » pour protester contre l'irrégularité du scrutin.

« RÉCRÉATION TERMINÉE »

La principale organisation syndicale a lancé son mot d'ordre de grève pour exiger la réhabilitation de l'ancienne Commission électorale nationale indépendante (CENI), dissoute, lundi, par la junte au pouvoir, à quelques heures de la clôture du scrutin. La CENI avait été aussitôt remplacée par une nouvelle commission. Le mouvement de grève avait été cependant peu suivi, mercredi, à Niamey.

Le général Maïnassara a durci le ton, jeudi, en dénonçant l'appel à la grève et en déclarant que *« la récréation est terminée »*. Les candidats qu'il a battus dans les urnes sont en résidence surveillée et leurs lignes téléphoniques sont coupées.

A Washington, Mike McCurry, porte-parole de la Maison Blanche, a déclaré que les Etats-Unis *« condamnent »* les mesures prises par le régime du général Maïnassara pour assurer l'élection de ce dernier, qui est accusé d'avoir *« abandonné la voie vers la démocratie »*. *« Nous sommes consternés par l'apparent refus du gouvernement du Niger de respecter les assurances qu'il avait données quant à une transition rapide et transparente vers la démocratie »*, a ajouté McCurry, ajoutant que *« les Etats-Unis réitèrent leurs appels à des élections libres et honnêtes pour rétablir un régime civil démocratique au Niger »*. Au Bénin, la coalition qui a soutenu le général Mathieu Kérékou, victorieux du scrutin présidentiel en mars, s'est déclarée *« révoltée devant le spectacle du Niger »*. – (*AFP, Reuter.*)

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : sept journaux indépendants ont annoncé, jeudi 11 juillet**, qu'ils observeraient, le 15 juillet, un mouvement de grève de vingt-quatre heures pour obtenir la libération du caricaturiste Chawki Amari et la reparution de son journal, *La Tribune*, suspendu pour avoir publié un de ses dessins jugé attentatoire à l'emblème national. – (*AFP.*)

■ **En présence de nombreux fidèles**, une plaque commémorative a été dévoilée, jeudi 11 juillet, à Paris, à l'entrée de la mosquée de la rue Myrha, à l'occasion du premier anniversaire de l'assassinat, dans ce lieu de culte, de Cheikh Abdelbaki Sahraoui. Organisée par l'association islamique Khaled Ibn el Walid, la cérémonie avait reçu le soutien du Front des forces socialistes (FFS) et de la Fraternité algérienne en France.

■ **TCHAD : le président sortant Idriss Deby** a été réélu avec 69,09 % des voix, lors du second tour de l'élection présidentielle, tandis que son adversaire, M. Abdelkader Wadal Kamougue, a obtenu 30,91 %, selon les résultats officiels, rendus publics, jeudi 11 juillet, par la Commission nationale électorale indépendante (CENI). – (*AFP.*)

ASIE

■ **CHINE : 18 000 séparatistes ouighours auraient été arrêtés**, ces trois derniers mois, au Xinjiang, selon le chef du Front national uni révolutionnaire (FNUR) du Turkestan oriental. Cette organisation, installée en exil au Kazakhstan, a aussi assuré, jeudi 11 juillet, que des combats ont opposé, les 29 juin et 4 juillet, des partisans de la minorité musulmane ouighoure aux troupes chinoises, à Shahkhiar, dans le désert de Taklamakan, et au col de Kundierab, qui relie le Xinjiang et le Pakistan. Le 14 mai, les autorités chinoises ont reconnu détenir 1 700 personnes, et avoir exécuté *« une dizaine de bandits terroristes séparatistes »*. – (*AFP.*)

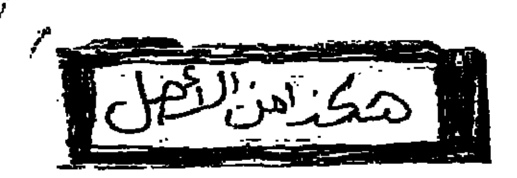
■ **TAÏWAN : Pékin a repoussé**, jeudi 11 juillet, un appel lancé, le jour même, par le président Lee Teng-hui en vue d'organiser une rencontre avec le chef de l'Etat chinois, Jiang Zemin. Le porte-parole du continent a pressé les dirigeants de l'île à prendre *« des mesures concrètes en vue de revenir au principe d'une seule Chine »*. – (*Reuter.*)

EUROPE

■ **SLOVAQUIE : l'ambassadeur hongrois à Bratislava, Jenö Boros**, a été convoqué, mercredi 10 juillet, au ministère slovaque des affaires étrangères et s'est vu remettre une virulente note de protestation contre une déclaration adoptée, vendredi, à Budapest, qui préconise le droit à l'*« autonomie »* pour les minorités hongroises dans les pays voisins. Ce document a été signé, entre autres, par le premier ministre magyar, Gyula Horn. – (*AFP.*)

■ **GRANDE-BRETAGNE : les députés britanniques ont voté**, jeudi 11 juillet, une augmentation de leur traitement de 26 %, dix fois supérieure au taux d'inflation. Le premier ministre, John Major, ainsi que le dirigeant travailliste, Tony Blair, avaient recommandé une modération plus en rapport avec l'austérité salariale imposée au reste du pays. – (*AFP.*)

■ **ROUMANIE : le chef des mineurs roumains, Miron Cozma**, à l'origine des « descentes » des « gueules noires » sur Bucarest, en 1990 et 1991, a été inculpé de *« violence »* après une bagarre dans un bar de la vallée du Jiu, ont indiqué, jeudi 11 juillet, des sources judiciaires. – (*AFP.*)



AFFAIRES L'étude payée par le conseil général de l'Essonne à Xavière Tiberi, l'épouse du maire de Paris, éclaire d'un jour nouveau l'accumulation d'enquêtes judiciaires qui, depuis quelques mois, touchent plusieurs élus de ce département. ● LE SYSTÈME, édifié en 1988 par le président du conseil général, Xavier Dugoin, et son vice-président Michel Pelchat, se fissure, révélant les contours d'un autre système, financier celui-là, dénoncé par une nouvelle génération d'élus, trop jeunes pour avoir eu le temps d'être « intéressés » au système, ou trop indépendants pour « couvrir » les pratiques dont aurait pu profiter leur parti. ● M. DUGOIN dément toute implication du conseil général dans un système de financement occulte du RPR, malgré l'accumulation d'enquêtes judiciaires mettant en cause des élus et des organismes proches de ce parti.

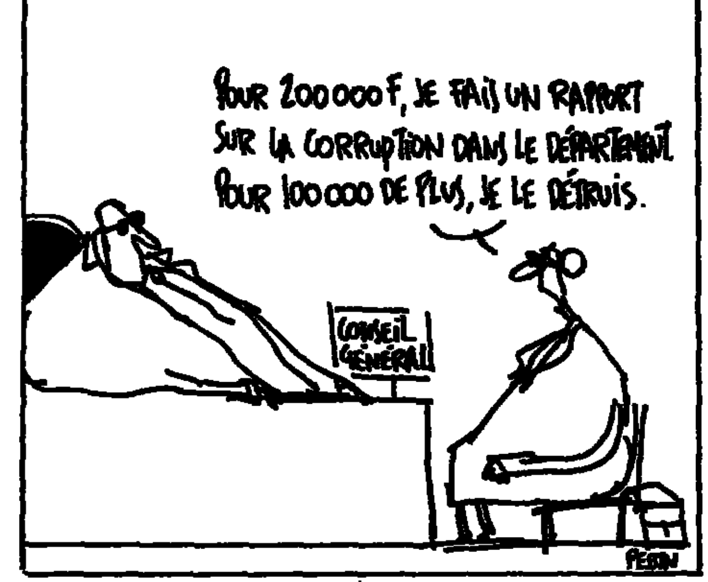
Des enquêtes judiciaires dans l'Essonne révèlent des liens avec le RPR parisien

Xavier Dugoin, président du conseil général, dément l'existence d'un système de financement occulte du parti néogaulliste, malgré la mise en cause par la justice de plusieurs élus du département

AJOUTÉE à la découverte récente, au domicile d'Alain Josse, un ancien élu RPR de l'Essonne, actuellement en détention, d'une sorte de *« manuel de corruption »* à usage des maires RPR (*Le Monde* du 7 juin), l'étude payée à Xavière Tiberi, l'épouse du maire de Paris, par le conseil général du même département, éclaire d'un jour nouveau la série d'enquêtes judiciaires en cours dans ce département de la région parisienne.

Depuis quelques mois, certains élus, de droite comme de gauche, tentent d'ébranler un système jusqu'à présent parfaitement verrouillé par le tandem que forment les deux sénateurs de la majorité, Xavier Dugoin (RPR) et Michel Pelchat (UDF-PR), respectivement président et premier vice-président du conseil général. *« On se rend compte aujourd'hui que le système départemental est calqué sur le système parisien »*, affirme Philippe Schmit (PS), maire de Longjumeau et conseiller général depuis 1994, à propos du document, daté de 1989, découvert chez M. Josse, ancien maire de Montgeron, détenu depuis mars 1995 pour recel d'abus de confiance

Au-delà du RPR, l'Essonne semble avoir été l'objet d'un partage entre les quatre grands partis (PCF, PS, RPR et UDF). La clé de voûte du système a longtemps été une entreprise départementale de travaux publics, Parachini, qui entretenait d'étroites relations aussi bien avec les villes communistes qu'avec les villes RPR. *« Rien n'est identifiable sous l'ère communiste, mais le système de financement de l'Essonne a servi le PS national »*, affirme M. Schmit, en précisant qu'*« hormis quelques cas d'enrichissement personnel sur la ville nouvelle d'Evry »*, les socialistes sont à présent *« déconnectés du système »* depuis la disparition politique de Claude Germon, ancien maire de Massy, *« gros bailleur de fonds du PS »*.



Le système repose sur un partage territorial du département, entre l'Ouest, dévolu à M. Pelchat, et l'Est, « surveillé » directement par M. Dugoin (côté PS, M. Germon et Jacques Guyard, maire d'Evry et président de la ville nouvelle du même nom, régnaient, respectivement, sur le Nord et le Sud). Chacun d'eux dispose d'une société *d'économie mixte* : la Semessonne a été présidée par M. Dugoin de 1990 à 1995, la Samboe, créée en 1962, est présidée depuis 1992 par M. Pelchat. Celles-ci mettent en œuvre, en liaison avec le cabinet de M. Dugoin, formé essentiellement de militants du RPR, la plupart des chantiers départementaux. *« Ils tiennent ainsi les opérateurs »*, précise M. Schmit, dont l'analyse rejoint celle de Marie-Noëlle Lienemann, maire (PS) d'Athis-Mons.

M. Pelchat, qui fut secrétaire aux entreprises de la fédération socialiste de l'Essonne (tendance Ceres), avant de rejoindre les giscardiens et à qui il arrive de recevoir ses amis dans le cadre du somptueux hôtel Eden-Roc d'Antibes, est *« l'homme qui tient les routes »*, précise Mme Lienemann. Autrefois adjointe de M. Germon à Massy, Mme Lienemann, ancien ministre du logement et animatrice de la Gauche socialiste au sein du PS, est en guerre *contre la société d'économie mixte* d'actions pour la revalorisation des déchets et des énergies locales (Semardel), épinglée par la chambre régionale des comptes pour avoir confié au groupe Parachini, sans aucune mise en concurrence, la construction, pour 850 millions de francs, du centre de traitement des déchets de Vert-le-Grand (*Le Monde* du 12 juin).

FIN DE LA LOI DU SILENCE

Les propos de M. Schmit et de Mme Lienemann brisent la loi du silence jusqu'à présent en vigueur dans l'Essonne. A droite, les élus qui ne sont pas directement impliqués dans cette redistribution financière invoquent le risque de faire le jeu du Front national en étalant des affaires peu reluisantes. A gauche, les maires de Longjumeau et d'Athis-Mons sont critiqués au sein même du PS pour avoir saisi le préfet des irrégularités d'un système dont MM. Dugoin et Pelchat ont su faire profiter un maximum d'élus.

A la commission d'appel d'offres ne siégeaient que des gens de confiance, tels que les « patrons » successifs de la fédération RPR de l'Essonne, Jean Marsaudon et Jean-Louis Campredon. M. Pelchat lui-même en a longtemps fait partie, de même que François Bousquet (PS), président de la Semardel jusqu'à fin 1995. M. Schmit, nouveau venu, affirme que les plis sont « triés » par des fonctionnaires avant les réunions de la commission, dont certains membres entretiennent des liens personnels avec la « nébuleuse » Parachini, bénéficiaire d'une grande partie des marchés.

Jean-Loup Englander, maire (divers gauche) de Saint-Michel-sur-Orge, a révélé un autre aspect de cette gestion en portant devant la justice le salaire versé pendant trois ans par le conseil général à l'épouse de M. Dugoin, dont le fils, aussi, a été rémunéré par le département. Du fond de sa cellule, M. Josse est tenté de se *dédouaner* de certaines accusations en mettant en cause ses anciens amis. *« Le système bat de l'aile »*, commente Jean de Boishue (RPR), rival de M. Dugoin, à l'affût de la moindre défaillance du président du conseil général pour conforter sa propre position, encore fragile dans ce département instable.

M. Dugoin nie en bloc l'existence de tout système de financement appuyé sur le groupe Parachini. Il attribue ces accusations au *« combat politique très dur qui caractérise ce département très volatil »*. *« L'Essonne concentre les animateurs de la Gauche socialiste, dont l'angle d'attaque est de produire de gros effets médiatiques-fondés sur la calomnie »*, déclare-t-il, en affichant une apparente désinvolture face à *« l'agit-prop de ce groupe de trotskards »*.

M. Dugoin s'abrite derrière l'action préfectorale. *L'attribution des marchés départementaux est soumise au contrôle de légalité. S'il y avait eu des irrégularités, la préfecture l'aurait signalé »*, insiste-t-il, confiant dans le désir du préfet, François Leblond, de voir aboutir rapidement la construction du centre d'incinération de Vert-le-Grand. *« Tant que la justice n'a rien démontré, il n'y a aucune raison de porter le moindre crédit à ces rumeurs »*, continue Pierre Lasbordes, actuel secrétaire départemental du RPR Examinées une à une, les procédures judiciaires dont font l'objet plusieurs élus de l'Essonne peuvent sembler anecdotiques. Leur accumulation évoque cependant la reconstitution d'un puzzle politico-financier aux ramifications particulièrement subtiles, dont la moindre n'est pas la mystérieuse étude payée à Mme Tiberi.

Pascale Sauvage

Des ramifications parisiennes

Des bureaux d'étude parisiens, proches du RPR, jouent, selon Philippe Schmit, maire (PS) de Longjumeau, membre de la commission d'appel d'offres du département depuis quelques mois, un rôle déterminant dans la répartition des marchés du département de l'Essonne. Dirigé par Pierre Besrest, le bureau BET-Synergic est, par exemple, mis en cause dans l'affaire de la contrefaçon des plans du collège Guettard d'Etampes, qui doit être jugée en octobre à Evry. M. Besrest, surnommé « le Méry de l'Essonne » par analogie avec Jean-Claude Méry, promoteur proche du RPR et personnage-clé de l'affaire des HLM de Paris, est détenu depuis le 3 avril dans le cadre d'une affaire de corruption et d'escroquerie instruite à Paris. Le groupe Bouygues, dont l'implantation dans le département a été facilitée par M. Pelchat, a été chargé de l'étude de réalisation d'un axe autoroutier départemental de 12 kilomètres entre Massy et la Francilienne. Facturée 62 millions de francs au département, cette étude a fait l'objet d'une plainte du maire divers gauche de Saint-Michel-sur-Orge, Jean-Loup Englander.

Xavier Dugoin, un moine-soldat assoiffé de pouvoir

IL EST DE CES HOMMES qui n'ont d'appétit que pour le pouvoir. Arrivé dans l'Essonne, en 1978, dans le sillage de Bernard Pons, Xavier Dugoin devient secrétaire de la fédération RPR en 1981. Dès 1983, il est candidat, sans succès, aux élections municipales, à Etampes. Là-bas, on se souvient qu'à l'époque il couchait dans sa voiture. La même année, il entre au conseil régional à la faveur d'un scrutin de liste.


PORTRAIT

Son ascension commence, mais, curieusement, cet homme de défis sportifs – il a participé à la course à vélo Paris-Nice – n'a jamais gagné une élection sur son seul nom. En 1986, il est le seul député RPR de l'Essonne. A condition de se trouver un canton d'accueil, il peut logiquement espérer la présidence du conseil général, détenue par le RPR Jean Simonin depuis 1982. Il pousse le conseiller général et maire de Mennecy, Jean-Jacques Robert (RPR), vers le Sénat et s'installe à la présidence en 1988. Elu premier adjoint de M. Robert à Mennecy en 1989, il n'attendra pas un an pour hériter de la mairie, au terme d'un marché incluant une voiture de fonction pour l'ancien maire et un salaire pour son épouse, aux frais du conseil général. Bien que Mennecy ait largement profité de la manne départementale. M. Dugoin n'y a été réélu que de justesse en 1995.

Certains le perçoivent comme un « moine-soldat », moine pour l'ascétisme, soldat pour les coups. Un de ses anciens proches lui reconnaît des qualités de chef, loin d'en faire, *cependant, un leader charismatique*. M. Dugoin n'a pas de fidèles, mais des obligés.

Fidèle, il ne l'est pas lui-même. Au sein du RPR, sa route est sinueuse. Rénovateur en 1989, il a fondé le mouvement Vie avec Alain Carignon, avant de rallier le tandem Pasqua-Séguin aux assises de 1990. Pour l'élection présidentielle, il enfourche le bon cheval en soutenant Jacques Chirac, espérant en retour un portefeuille ministériel, les sports ou la francophonie. Lui, qui paraît maître de lui en toute circonstance, sort de ses gonds en apprenant la nomination de Jean de Boishue (RPR), un de ses vice-présidents au conseil général, dans le premier gouvernement Juppé, comme secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement supérieur. En représailles, il lui retire ses délégations départementales.

NOUVELLE IMAGE

Au risque de faire exploser le système qu'il a lui-même mis en place, il forme sa propre liste, aux élections sénatoriales, contre celle conduite par son premier vice-président, Michel Pelchat (UDF). A peine élu, il mobilise toute son énergie pour empêcher son ancien directeur de cabinet, Franck Marlin, de lui succéder à l'Assemblée nationale : M. Dugoin ne supporte pas l'idée que celui qu'il a « fabriqué » ait réussi là où il avait échoué lui-même, c'est-à-dire en prenant la mairie d'Etampes.

Passé d'Etampes à Mennecy, installé depuis moins d'un an au Sénat, il regarde désormais du côté de Corbeil-Essonnes, que Serge Dassault (RPR) a enlevée, en juin 1995, au Parti communiste. Il a installé une permanence dans le quartier des Tarterêts, où il se construit, à coups de subventions départementales, une nouvelle image d'élu impliqué dans l'aide aux quartiers en difficulté. Il pourrait être candidat aux prochaines élections législatives dans cette circonscription englobant Corbeil et Evry, *« si on me le demande »*, dit-il. Le secrétaire fédéral du RPR, Pierre Lasbordes, un de ses fidèles, ne manquera pas de le faire. En entretenant un tel « suspense », M. Dugoin s'attache le soutien indéfectible du suivant de sa liste sénatoriale, Max Marest (RPR), *dont il a besoin au conseil général*. Il protège du même coup, en occupant le terrain, un de ses alliés objectifs dans le département, Jacques Guyard (PS), maire d'Evry, contesté dans son propre camp. La manœuvre, à condition de survivre aux menaces judiciaires qui planent sur le conseil général, sera exemplaire du « système Dugoin ».

Sylvia Maric

Les affaires en cours

● **Contrefaçon** : l'instruction sur la contrefaçon des plans du collège Guettard, à Etampes, est en cours de règlement au parquet d'Evry. L'affaire, qui met en cause un bureau d'études proche du RPR, doit être jugée à l'automne.

● **Salaire fictif** : l'information contre X... ouverte le 3 juillet pour abus de confiance, détournement de fonds publics et recel concerne le salaire de 23 000 francs versé pendant trois ans à l'épouse du président du conseil général.

● **Michel Pelchat** : *la justice* s'intéresse au rôle du premier vice-président (UDF) du conseil général dans la réalisation d'un centre d'incinération du syndicat de la vallée de Chevreuse. L'information, ouverte contre X... *pour corruption et abus de biens sociaux*, est en relation avec les affaires du Var.

● **Communication** : le fonctionnement du service de communication du département, quand il était sous la responsabilité de Jean-Louis Campredon, aurait donné lieu à des surfacturations.

● **Alain Josse** : l'ancien conseiller général (RPR) et maire de Montgeron est visé par deux informations et une enquête préliminaire pour des faits de corruption. Le syndicat intercommunal d'assainissement de la région de Villeneuve-Saint-Georges, qu'il présidait, aurait aussi conclu des marchés truqués.

● **Semardel** : à la suite d'un rapport accablant de la chambre régionale des comptes, le fonctionnement de cette société d'économie mixte, proche du conseil général, chargée de construire le centre de traitement des déchets de Vert-le-Grand, fait *l'objet d'une enquête préliminaire*.

● **Etampes** : le fonctionnement de la base de loisirs d'Etampes, présidée par Franck Marlin, maire (RPR) de la ville et ancien directeur de cabinet de Xavier Dugoin, fait l'objet d'une enquête, de même que les marchés passés par l'ancienne municipalité communiste, susceptibles d'avoir donné lieu à des pratiques de favoritisme.

● **Evry** : Jacques Guyard, maire (PS) d'Evry, est concerné par une des multiples ramifications de l'affaire Sages. Une société d'économie mixte proche de la mairie, la Semec, fait l'objet d'une enquête pour escroquerie.

Une expansion économique et démographique exceptionnelle

CRÉÉ EN 1964, comme tous les départements formant l'ancienne Seine-et-Oise, l'Essonne a, depuis cette date, connu une expansion économique et démographique exceptionnelle. De 1982 à 1992, la population, qui atteint 1,2 million d'habitants, a augmenté de près de 13 %, contre une progression de 7,6 % pour la région Ile-de-France et 5,6 % pour l'ensemble de la France sur la même période. Cette explosion démographique *s'est accompagnée* d'un rapide développement économique. De 1987 à 1991, la croissance de l'emploi a été de 14 %, contre 2 % en Ile-de-France. Le taux de chômage est un des plus bas d'Ile-de-France.

« Cette croissance a profondément bouleversé les structures des collectivités territoriales », explique le préfet du département, François Leblond, à propos du foisonnement d'enquêtes judiciaires et de l'âpreté des batailles politiques qui, aujourd'hui, placent l'Essonne sur le devant de la scène. De petits villages sont devenus des villes, sans que leur « *tissu administratif* » se soit densifié. *« Certaines opérations d'urbanisme auraient dû être mieux encadrées par l'administration »*, reconnaît M. Leblond, qui, depuis son arrivée en avril 1994, tente de constituer, avec les différents services de l'Etat, un « pôle de compétence » en matière de contrôle de légalité des actes pris par les différentes collectivités territoriales.

Sous la houlette de Jacques Guyard, le Parti socialiste règne sur l'agglomération nouvelle d'Evry. Claude Germon, un autre pilier local du PS, bétonneur forcené de Massy, a perdu la ville en juin 1995, date qui a vu aussi la perte de cinq municipalités, dont celle de Corbeil-Essonnes, par le Parti communiste, qui joue désormais un rôle marginal dans la vie *politique départementale*. *Le basculement* à droite de l'assemblée départementale, opéré en 1982, s'est confirmé en 1988, avec l'accession à la présidence du seul député RPR de l'époque, Xavier Dugoin.

L'enrichissement d'un département de la région parisienne, soumis à la spéculation foncière et immobilière, est forcément propice à la constitution de fiefs politiques.

L'enrichissement d'un département de la région parisienne, soumis aux fluctuations de la spéculation foncière et immobilière, est forcément propice à la constitution de fiefs politiques. Gérée jusqu'en 1982 par le Parti communiste, l'Essonne est longtemps restée sous l'influence de la gauche. En 1986, le Parti socialiste s'était taillé la part du lion dans sa représentation parlementaire.

Michel Pelchat, ancien responsable local du Parti socialiste, avait anticipé le mouvement en rejoignant l'UDF avant l'élection présidentielle de 1981. Cet ancrage à *droite n'empêche* pas l'Essonne d'apparaître comme un département instable. Les anciens députés socialistes balayés par le raz de marée RPR-UDF de 1993 se préparent à reconquérir leur circonscription, dans un climat politique tendu. Thierry Mandon, maire (PS) de Ris-Orangis, soupçonne son rival Georges Tron, député (RPR) et maire de Draveil, d'encourager les violences urbaines à Ris-Orangis (*Le Monde* des 13 et 21 juin).

La *sociologie électorale* du département, bouleversée par l'arrivée massive de nouveaux habitants, contribue à cette instabilité. Les élus ruraux du sud, notamment, redoutent le parachutage, dans leur canton, de jeunes *politiciens* en quête d'implantation. L'urbanisation galopante de l'Essonne a largement servi l'ascension politique de M. Dugoin, qui a noué des rapports privilégiés avec un groupe d'entreprises de travaux publics pour asseoir sa domination politique.

P. Se.



liens avec le RPR pari

Des ramifications parisiennes

démographique exceptionn

Les députés de la majorité attendent de M. Chirac qu'il rassure et mobilise leurs électeurs

Avant l'intervention du chef de l'Etat, les parlementaires s'inquiètent de la morosité de l'opinion

Le président de la République doit s'exprimer, dimanche 14 juillet, sur TF1 et France 2, à 13 heures. Il entend consacrer son intervention à la politique intérieure. Son message est très attendu, dans la majorité comme dans l'opinion publique, au moment où la remontée des chiffres du chômage, les plans de licenciements, les restructurations militaires, mais aussi les « affaires », suscitent l'inquiétude des Français.

QUE PEUT FAIRE, que doit dire le président de la République ? Comment peut-il reprendre l'initiative, rassurer, redonner confiance ? Plus que jamais replongés dans leur circonscription depuis la fin de la session parlementaire, les députés de la majorité tournent et retournent ces questions à la veille de l'intervention du chef de l'Etat, le 14 juillet. Rarement ce rituel républicain de la causerie présidentielle – entre défilé militaire et garden-party de l'Elysée – aura été aussi attendu, tant le diagnostic sur l'état d'esprit des Français est unanime.

A l'UDF, comme au RPR, à Istres comme à Belfort en passant par Brive, chacun reconnaît sans détour le pessimisme ambiant. Pour Michel Hannoun (RPR, Isère), *« on a l'impression d'une sorte d'euthanasie sociale : les gens alternent entre impatience et morosité »*. Guère plus enthousiaste, Jean-François Copé (RPR, Seine-et-Marne), pourtant membre de la garde rapprochée du premier ministre, assure que *« le pays est en train de se chercher »*, avant de lancer cette mise en garde : *« Attention à ne pas se regarder mourir »*. Thierry Mariani (RPR, Vaucluse) juge le climat *« détestable »*, et redoute à la fois *« la montée des extrémismes et un début de colère »*. Même écho chez Jean-Jacques Jégou (UDF-FD, Val-de-Marne) qui craint une *« poujadisation de l'opinion »*.

« CHACUN A SON MOULINEX »

Entre l'anxiété des éleveurs touchés de plein fouet par la crise de la « vache folle », dans le Charolais, les plans de licenciements à répétition, les fermetures de dizaines de régiments qui seront annoncées dans quelques jours, *« chacun a son Moulinex »*, note, laconique, M. Mariani. *« Des villes sont en état de choc »*, constate Xavier de Roux (UDF-rad., Charente-Maritime). *« Les gens voient bien les actions de fond, mais ils n'ont pas l'impression que les choses vont changer radicalement à court et moyen terme »*, ajoute Olivier Darrason (UDF-PR, Bouches-du-Rhône).

Pire encore pour des parlementaires de plus en plus obnubilés par l'échéance des législatives de 1998, le discours politique ne semble plus avoir de prise solide sur l'opinion publique. *« Nous sommes dans une situation où nous ne sommes plus crus »*, constate, *« perplexe »*, Laurent Dominati (UDF-PR, Paris). *« Les gens ne croient plus à rien. C'est comme ça »*, confirme Etienne Garnier (RPR, Loire-Atlantique). Et chacun admet, avec M. Dominati, que ce discrédit, s'il se prolongeait, pourrait *« atteindre le président de la République »*.

« UN DROP LIBÉRATEUR »

D'où leur attente – presque unanime – du verbe présidentiel. *« Nous traînons lentement depuis treize ou quatorze mois. Il reste cependant quelque chose de crédible autour de la personne du chef de l'Etat »*, veut espérer M. Garnier. *« C'est à lui qu'il revient de pousser le pays à s'arracher les tripes »*, ajoute Jean-Paul Anciaux (RPR, Saone-et-Loire).

Bernard Murat (RPR, Corrèze), fidèle briviste, assure que *« c'est comme dans les matches de rugby difficiles ; même l'équipe qui se sent la plus forte a besoin d'un drop libérateur pour jouer à sa main et l'emporter. Chirac est le seul capable de passer ce drop. »* Solitaire et sceptique, Xavier de Roux ne partage pas cette impatience : *« Je n'attends rien du discours de Chirac. Que voulez-vous qu'il dise ? Sauf à faire croire, à nouveau, à la tradition monarchique du roi qui guérit les écrouelles »*.

Pour autant, personne ne croit aux miracles. Pour M. de Roux, la vraie question est de savoir si le président de la République *« eclipsera à nouveau les problèmes de fond très difficiles que nous devons résoudre, tant il est clair, aujourd'hui, que le marché tue le marché et que les recettes classiques butent sur cette évolution inéluctable »*. M. Jégou assure, de son côté, qu'il serait dangereux *« d'inventer un discours euphorique pour que les Français tombent encore de haut »*.

Mais chacun attend Jacques Chirac sur trois terrains. Tout d'abord, qu'il rassure les Français. *« On ne peut pas laisser les gens partir en vacances dans leur état d'esprit actuel. S'il parvient, sinon à leur redonner confiance, du moins à les rasséréner, ce sera déjà bien »*, assure M. Dominati. *« Il serait bon qu'il donne une lueur d'espoir, pour casser la sourde inquiétude actuelle »*, ajoute Jean Rosselot (RPR, Territoire de Belfort).

Pour bon nombre de députés de la majorité, il est également urgent que le chef de l'Etat réinvestisse le champ de la politique intérieure. *« Jacques Chirac a formidablement réussi à redonner un sens gaullien à notre politique étrangère. Il faut qu'il fasse désormais de même pour résoudre la fracture sociale. Il faut qu'on s'occupe de ça en priorité. Il faut qu'on se rende compte que l'essentiel, c'est le chômage et les drames humains qui l'accompagnent. Il y en a marre de voir des gens qui souffrent et de se sentir à ce point impuissant »*, lance Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie).

Enfin, chacun espère, selon la formule de Jean-Pierre Thomas (UDF-PR, Vosges), *« un discours mobilisateur »* car *« l'heure n'est plus à la prudence mais au dynamisme »*. Mobilisateur et *« précis »*, ajoute M. Rosselot, en évoquant la nécessité de redonner confiance à des secteurs économiques en crise ou en difficulté, comme le bâtiment ou l'automobile. *« Il est urgent de redonner de l'oxygène à ces secteurs qui battent de l'aile et qui sont très démultiplicateurs en termes d'emplois. »* Beaucoup voient dans la baisse des impôts le signe tangible qui serait capable de convaincre les Français que le pouvoir entend infléchir sa politique économique et sociale. *« L'heure de vérité, ce sera lors de la présentation du budget, à la rentrée. Mais il faut que Jacques Chirac s'inscrive, dès à présent, dans cette perspective concrète »*, ajoute M. Thomas. Comme le note un député, le chef de l'Etat ne pourra, cette fois-ci, se contenter d'un *« Je vous ai compris »*.

Gérard Courtois et Caroline Monnot

M. Emmanuelli ne croit pas au « miracle présidentiel »

Henri Emmanuelli, député PS des Landes, chargé de coordonner les travaux de la convention socialiste, à l'automne, sur la politique économique et sociale, a déclaré, jeudi 11 juillet sur LCI, qu'il *« ne croit pas au miracle présidentiel »*. M. Emmanuelli a estimé que, lors de son entretien télévisé du 14 juillet, M. Chirac *« doit faire très attention »*, s'il *« dit qu'il faut garder le cap »*. *« M. Chirac ne se situe pas de manière intemporelle dans l'espace et de manière anachronique dans le temps »*, a dit l'ancien premier secrétaire du PS. *« Dire "c'est dur, attendez, ça ira mieux demain, faites des efforts"*, a ajouté M. Emmanuelli, *c'est un discours qui est maintenant usé. Il est usé, y compris par la gauche. Il a déjà été usé par les septennats précédents, et je crois qu'on atteint une zone difficile, que ce discours atteint complètement ses limites. »* M. Emmanuelli indique que le PS mènera sa réflexion *« avec le souci de ne pas décevoir éventuellement en 1998, c'est-à-dire ne pas promettre que demain, on rasera gratis »*.

Jacques Bompard, le maire (FN) d'Orange, dénonce l'« ostracisme » contre les livres d'extrême droite

AVIGNON
de notre correspondante

Jacques Bompard, le maire Front national d'Orange, s'inscrit en faux contre le rapport réalisé à la demande du ministère de la culture sur la sélection des ouvrages achetés par la bibliothèque municipale (*Le Monde* du 10 juillet). Pour cet élu d'extrême droite, *« il s'agit d'un procès d'intention »*. Il affirme que *« le choix des livres est effectué dans la diversité »* et il se transforme en victime en demandant : *« Pourquoi Philippe Douste-Blazy n'a-t-il pas choisi d'enquêter dans toutes les bibliothèques municipales de France qui pratiquent un ostracisme des livres de la droite affirmée ? »*

Le maire d'Orange explique que sa politique d'achat de livres est simplement un *« rééquilibrage »*. Il a effectivement fait acquérir par la bibliothèque municipale, entre autres, *Du fascisme vu de la droite*, de Julius Evola, *La Mort en chantant*, de Joseph Darnand, fondateur de la milice du régime de Vichy. En revanche, on ne pourra pas trouver à la bibliothèque *Le Roi Christophe*, d'Aimé Césaire, poète de la négritude, qui va pourtant être joué au Festival d'Avignon ; ce livre a été refusé par la municipalité d'Orange. A moins qu'elle ne revienne sur sa décision, comme elle l'a fait pour la plupart des livres dont l'absence avait été signalée par le rapport de l'inspection générale des bibliothèques. Ils figurent maintenant dans les rayons, à l'exception des contes des pays étrangers pour les enfants. Mais la mairie reste dans un flou curieux sur la date d'achat de ces ouvrages, un temps interdits.

« RÈGNE DE L'ARBITRAIRE »

L'adjoint à la culture, Gilbert Lagier, reconnaît avoir chargé André-Yves Becq, le responsable de la communication de la mairie, bien connu pour ses idées extrémistes, de superviser la politique d'achat de la bibliothèque municipale. De son côté, Serge Julien, président d'Alerte Orange, l'une des associations qui se mobilisent pour dénoncer la gestion Front national de la ville, confie que les abonnements aux journaux *Le Monde* et *Libération* ont été rétablis à la bibliothèque parce que son association paie l'abonnement.

Pour sa part, Thierry Mariani, député RPR du Vaucluse et président des Chorégies d'Orange, estime dans un communiqué qu'il faut être vigilant : *« L'Etat ne doit pas verser de l'argent public à un projet* [la future médiathèque] *où l'arbitraire règne en maître et qui ne repose sur aucune garantie d'indépendance et de liberté. »* Il rappelle aussi *« qu'il y a un peu plus de soixante ans, en Allemagne, on a commencé par interdire certaines publications, puis on a procédé à leur destruction sur de vastes chantiers publics. Cela s'appelait des autodafés. »*

Monique Glasberg

« Dogmatisme idéologique », selon le PS

Les réactions n'ont pas été très nombreuses après la publication du rapport officiel sur la politique d'achat de livres conduite par la municipalité Front national d'Orange. Frédérique Bredin, secrétaire nationale à la culture du Parti socialiste, constate dans un communiqué que *« les municipalités tenues par le Front national viennent de mettre en pleine lumière les motivations profondes de ce parti : dogmatisme idéologique d'extrême droite, refus du pluralisme, mépris à l'égard de la vie intellectuelle et artistique »*. La FEN, dont un syndicat regroupe des bibliothécaires, souligne que cette *« censure municipale (...) ne correspond absolument pas à une définition démocratique de la lecture publique digne de subventions de la part de l'Etat »*. Elle ajoute qu'il devient *« urgent que la loi sur les bibliothèques annoncée depuis un an soit adoptée, afin que l'exemple d'Orange ne puisse se reproduire »*.

A Nîmes, le changement dans la continuité

NÎMES
de notre correspondant

Une biographie de Marcel Proust, des guides de voyage et des manuels de micro-informatique : les dernières acquisitions de la bibliothèque municipale de Nîmes sont assez éloignées des nouvelles couleurs politiques hissées en juin 1995 au fronton de l'hôtel de ville.

Recruté par l'ancien maire UDF, Jean Bousquet, le conservateur Gilles Eboli est formel : l'élection du communiste Alain Clary à la tête de la municipalité n'a en aucune manière changé les critères d'achat. *« Sous la nouvelle comme sous l'ancienne majorité, nous n'avons jamais eu aucune pression de la part des élus. La pluralité des opinions est scrupuleusement respectée et, depuis un an, nous avons le même nombre d'abonnements à* L'Humanité. *Il n'y a pas non plus d'effort spécifique sur la promotion de Karl Marx. »*

Toujours prompt à porter la polémique, Jean-Paul Fournier, le chef du groupe RPR au conseil municipal, admet que la situation de la bibliothèque municipale de Nîmes n'est pas comparable à celle de sa voisine vauclusienne. Mieux, il est pour une bonne partie en phase avec la politique instaurée depuis un an en faveur de la lecture publique.

L'une des premières mesures d'Alain Clary et de ses alliés socialistes fut de décider la gratuité des bibliothèques, ce qui a eu pour conséquence une envolée des inscriptions. Ils ont ensuite doublé les crédits d'achat des livres, proches aujourd'hui de 2 millions de francs par an, avant d'engager l'agrandissement de l'une des deux bibliothèques de quartier.

En treize mois, le maire a tout de même commis un faux pas en voulant baptiser du nom de François Mitterrand le Carré d'art qui comprend la bibliothèque municipale et le Musée d'art contemporain.

Les Nîmois voyaient mal pourquoi apposer le nom de l'ancien président de la République à ce bâtiment considéré comme l'un des fleurons des années Bousquet. Les milliers de signatures réunies en quelques semaines par un comité contre la mitterrandisation du Carré d'art ont finalement conduit Alain Clary à renoncer.

Richard Benguigui

Près de 10 000 manifestants à Brest contre le plan Millon

HUIT À DIX MILLE PERSONNES ont manifesté, jeudi 11 juillet, dans les rues de Brest (Finistère) pour demander le retrait du plan Millon de restructuration des arsenaux. L'ensemble des syndicats et des élus des partis politiques – sauf le Front national –, l'Association des maires du Finistère, la chambre patronale et la chambre de commerce et d'industrie avaient appelé à se joindre à cette manifestation.

Bertrand Cousin, député (RPR), a été pris à partie par des manifestants qui lui reprochaient d'avoir voté la loi de programmation militaire. Il a cependant demandé que le plan Millon soit *« gelé »*, en attendant des *« compensations financières »*. De son côté, Pierre Maille (PS), maire de Brest, a souligné que ce plan était *« inacceptable »* et que l'Etat devait *« prendre ses responsabilités »*.

Le FLNC-canal historique s'en prend violemment à « Libération »

DANS SON DERNIER NUMÉRO, *U Ribombu*, hebdomadaire de la Cuncolta, vitrine légale du FLNC-canal historique, prend violemment à partie *Libération* et un de ses rédacteurs, Guy Benhamou. Ce dernier, en charge de la Corse, avait été victime d'un attentat, en mars, son domicile ayant été mitraillé. Jean-Michel Rossi, rédacteur en chef, écrit dans *U Ribombu* : *« Qui est au juste Guy Benhamou, officiellement pisse-copie au torchon* Libération. *A priori, rien ne semblait prédestiner ce juif pied-noir, présenté par ses confrères comme un spécialiste des... volcans, à jeter son dévolu sur l'affaire corse au point de devenir le principal désinformateur de la presse hexagonale. »*

Dans un éditorial intitulé « Liberté d'informer », Serge July, directeur de la publication de *Libération*, annonce, vendredi 12 juillet, qu'il a porté plainte contre *U Ribombu*.

DÉPÊCHES

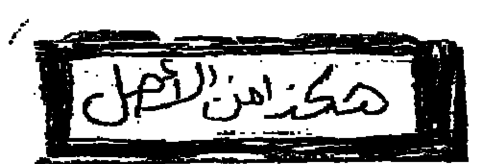
■ **DE GAULLE : Charles Millon devait remettre**, vendredi 12 juillet, à Jacques Chirac, au ministère de la défense, une lettre manuscrite du général de Gaulle, datée du 17 avril 1935, et acquise en février 1996 à une vente chez Drouot. Dans cet inédit, le futur chef de la France libre se prononce pour *« un corps de manœuvre professionnel »*. *« Je ne vois pas*, écrit-il, *des unités pareilles, et qu'il faut tenir constantes dans leur forme et capables d'agir avec le maximum de vigueur dès le premier choc, formées d'hommes du contingent, incorporés ou libérés en masse au moins une fois par an, et qui composent la "classe". A mon sens, un tel outil de choix implique un esprit du personnel analogue à celui de notre ancienne chevalerie ou de la vieille garde de l'Empire. »*

■ **MAJORITÉ : Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères**, a affirmé, jeudi 11 juillet, sur RMC, qu'il ne *« voyait pas pourquoi on changerait de premier ministre avant les prochaines élections législatives »*. M. de Charette estime que M. Juppé *« a entrepris un certain nombre de réformes nécessaires, qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait entreprises, au risque de déplaire à tel ou tel groupe, avec une détermination, un courage et un sang-froid* [qu'il] *trouve remarquables »*. *« Voilà pourquoi je le soutiens à 100 % »*, a-t-il poursuivi.

■ **CONJONCTURE : Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances**, a affirmé, jeudi 11 juillet, lors de la réunion d'Europlace, que l'économie française restait *« sur un rythme de croissance de 2,5 % à 3 % sur l'année qui vient »*, malgré un second trimestre *« moins soutenu »* que le premier. *« Je suis très confiant dans la reprise »*, a affirmé le ministre.

■ **MÉDICAMENT : Jean Marmot, secrétaire général de la commission des comptes de la Sécurité sociale**, estime qu'il y a des *« choix éthiques et délicats »* à faire sur le remboursement des médicaments, et qu'on ne pourra pas les *« repousser éternellement »*. Face à l'arrivée de produits nouveaux, *« nous ne pourrons plus rembourser demain tous les médicaments à tout le monde »*, déclare-t-il au *Quotidien du médecin* du jeudi 11 juillet. M. Marmot, aussi président du Comité économique du médicament, a expliqué que le comité allait mener *« une réflexion approfondie sur la liste actuelle des médicaments remboursables »*.

■ **GAUCHE : Robert Hue, secrétaire national du PCF**, a estimé, vendredi 12 juillet sur RTL, que *« ni le PS ni la gauche n'avaient actuellement d'alternative progressiste à proposer »*. *« On peut faire une autre politique à gauche »*, a expliqué M. Hue.



ÉDUCATION A l'initiative du ministère de la jeunesse et des sports, de nouvelles formes d'aménagement des rythmes scolaires vont entrer en application en septembre dans 175 sites pilotes. Elles concerneront 100 000 élèves. ● L'IDÉE GÉNÉRALE est d'introduire, après les cours du *matin, davantage d'activités sportives et culturelles.* De multiples variantes sont apparues et des interrogations demeurent à propos, notamment, de la liaison *enseignants-intervenants extérieurs*, la responsabilité juridique ou le raccourcissement des vacances. ● DANS UNE ÉCOLE *marseillaise*, la durée hebdomadaire du travail scolaire a été ramenée de *26 heures* à 22 h 30 réparties sur cinq matinées de quatre heures et un après-midi. Il en résulte, selon la directrice, *« une attention et une disponibilité plus grandes ».*

L'aménagement des rythmes scolaires va revêtir des formes multiples

L'expérimentation qui sera développée dans 175 sites pilotes dès la rentrée consacrera l'après-midi aux activités sportives, mais permettra de décliner ce principe général selon une palette de variantes

LES DEUX MINISTRES concernés par l'aménagement des rythmes scolaires ont chacun choisi leur tempo. Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports, qui avait annoncé, le 25 janvier, que 200 villes testeraient de nouveaux rythmes scolaires dès la prochaine rentrée, est en passe de tenir les records qu'il s'était imposés, ou presque. Cent soixante-quinze sites pilotes expérimenteront dès la rentrée des aménagements du temps scolaire, a fait savoir le ministère de la jeunesse et des sports, jeudi 11 juillet. La veille, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, avait précisé en conseil des ministres son propre calendrier : il vient d'envoyer un appel d'offres à tous les conseils généraux, afin de choisir, vers le début du mois de novembre, les deux départements qui s'essaieront, à partir de 1997, à de nouveaux rythmes.

L'expérimentation sous le « label Drut », selon le bilan d'étape, sera présente dans 88 départements à la rentrée. Cette formule tend à introduire davantage d'activités sportives et culturelles au cours d'une journée qui se veut mieux équilibrée. Elle ne touchera parfois que quelques écoles, voire quelques dizaines d'élèves, tandis qu'ailleurs ce seront presque tous les établissements d'une ville qui seront concernés. Ainsi Dunkerque (Nord) devrait se lancer dans l'expérience avec 9 914 élèves dans 67 écoles, et Marseille (Bouches-du-Rhône) avec 4 430 élèves dans 24 écoles *(lire ci-dessous)*. Des communes de taille plus réduite tenteront aussi l'aventure avec seulement 60 élèves, comme Périer (Puy-de-Dôme), ou à peine plus de 50, comme Chalinargues, dans le Cantal. Au total, 100 000 élèves seront concernés à la rentrée. Trente-huit communes étaient toujours en négociation au début de l'été. Huit mairies ont abandonné leur projet.

Il est vrai que les difficultés ne se sont pas fait attendre. En l'absence de directives de François Bayrou après l'annonce de Guy Drut, *« l'administration de l'éducation nationale n'a pas fait preuve d'un enthousiasme débordant pour ce projet »*, fait-on remarquer dans l'entourage du ministre de la jeunesse et des sports. Les inspecteurs d'académie, seuls habilités, après concertation, à entériner un changement d'horaire ou de calendrier scolaire, ont probablement voulu éviter toute précipitation. La déclaration commune des deux ministres au congrès des parents d'élèves de la PEEP, à Angers (*Le Monde* du 21 mai), et les encouragements de François Bayrou à l'ensemble des inspecteurs d'académie lors d'une réunion interne, en mai, ont contribué à débloquer la situation. Parfois, les tensions entre l'administration et les élus ont malgré tout donné lieu à de véritables conflits.

CALMER LE JEU

Nicolas About, sénateur (RI, Yvelines) et maire de Montigny-le-Bretonneux, en a fait une affaire personnelle. *« Cela fait près de huit années que nous nous efforçons de mettre en place un aménagement qui soit compatible avec l'intérêt des enfants »*, écrit-il dans un communiqué, mais *« à chaque étape l'inspection d'académie nous a contrés »*. La mairie souhaitait prendre à sa charge l'organisation d'activités culturelles et sportives pendant deux après-midi, mais *« l'académie n'a pas cessé de torpiller ce projet »*. Nicolas About proteste contre l'actuel calendrier local, qui ouvre les écoles un mercredi sur deux. *« Comment gérer les personnels ? Comment les parents peuvent-ils organiser les activités de leurs enfants ? Comment vont fonctionner les clubs ? »*, s'interroge-t-il. Il veut aujourd'hui *« porter plainte devant le tribunal administratif pour abus de pouvoir »*. L'inspecteur d'académie Jeanne Principaud tente de calmer le jeu. *« Rien n'a été imposé, mais voté par les conseils d'école. De plus, les choses ne sont sans doute pas bloquées définitivement »*, fait-elle valoir. Elle se refuse toutefois à avaliser un projet où les matinées compteraient quatre heures de cours, durée qu'elle juge excessive.

La conception des projets, souvent complexe, n'a pu faire l'économie de querelles politiques ou économiques. Autour du modèle de base, cours le matin, activités sportives ou culturelles l'après-midi, toutes les variantes ont fleuri. A l'école Jean-Yole de La Roche-sur-Yon (Vendée), un département où la semaine de quatre jours domine, l'initiative est venue des enseignants. *« Les élèves ne connaissaient pas grand-chose en dehors du foot et pas un seul d'entre eux n'allait au conservatoire »*, observe Jean-Yves Salaun, du SNU-ipp (FSU). *L'idée était donc de* combler ce manque, mais en *« coéducation »* avec les maîtres, pour une partie du temps : trois après-midi par semaine, de 14 heures à 15 h 30, des professionnels assurent les cours de gymnastique, musique et dessin, avec les enseignants, qui reprennent les élèves de 15 h 30 à 17 heures. Un après-midi par semaine, consacré à un atelier bois, du théâtre, de la danse ou autres, est pris en charge par la ville.

DÉBATS SUR LES PROGRAMMES

A Bourges, Nadine Buisson (SE-FEN) s'interroge : *« On m'a demandé de choisir moi-même l'activité périscolaire. J'ai pris le tir à l'arc, un excellent sport pour la discipline et la concentration, mais est-ce à moi de choisir ? »* Elle s'inquiète pour certains de ses élèves : *« Puisque ces activités ne sont pas obligatoires, comment les contraindre à y aller plutôt que de traîner dans la rue ? »*, se demande-t-elle.

Au ministère de la jeunesse et des sports, on sait que tous les problèmes ne sont pas résolus : ni la question de la liaison enseignants-intervenants extérieurs ni celle de la responsabilité juridique des enfants pendant les activités périscolaires, pas plus que celle du temps qui doit être *« rattrapé »* pendant l'année scolaire. Pour aménager les après-midi, il faut en effet, dans le cas de la semaine de quatre jours, effectuer de dix à douze jours supplémentaires de classe, en début ou en fin d'année scolaire, ou pendant les petites vacances. Mais on fait aussi valoir que des villes comme Strasbourg, Lille et Marseille se lancent à la rentrée, que ces expériences peuvent générer des emplois et que les discussions préliminaires ont partout donné lieu à des débats intéressants, notamment sur les programmes. Qui restent strictement de la compétence du ministre de l'éducation nationale.

Béatrice Gurrey

Paris se hâte lentement

Trois arrondissements parisiens, le 13e, le 16e et le 18e, devraient choisir chacun une ou deux écoles pour tester, à partir du mois de novembre, de nouveaux rythmes scolaires. Claude Goasguen, adjoint au maire de Paris, en charge du secteur scolaire et universitaire, reconnaît que le dossier a pris *« un peu de retard »*, car, en matière d'affaires scolaires, la Ville était très occupée par le « nouveau plan de construction » des écoles. Celui-ci devrait prochainement faire l'objet d'une présentation publique.

« Paris dépense déjà 1 milliard de francs par an pour le périscolaire »*, insiste également M. Goasguen, et paye 800 professeurs de la Ville de Paris (PVP). Ces derniers assurent les cours de musique, de dessin et d'éducation physique à la place des instituteurs. *« Nous aurions pu nous en contenter*, commente le secrétaire général de Force démocrate (UDF), *mais nous montrerons que Paris accompagne aussi la réforme. »

Marseille, pionnière de la modulation des horaires

MARSEILLE
de notre correspondant

Alors que l'année scolaire écoulée n'est déjà plus qu'un souvenir pour une majorité d'écoliers, l'heure des vacances sonne à peine, vendredi 12 juillet, à l'école des Flamands, dans le 14e arrondissement de Marseille. Ces deux semaines de classe supplémentaires découlent de l'aménagement du temps scolaire mis en place le 3 janvier 1996 dans cet établissement de 460 élèves situé au cœur d'une zone d'éducation prioritaire. Depuis le début de l'année, la durée hebdomadaire du travail scolaire a été ramenée de vingt-six heures à vingt-deux heures trente. Elle est répartie sur cinq matinées de quatre heures et un après-midi, en l'occurrence le lundi. Les trois autres après-midi de la semaine sont consacrés à des activités sportives éducatives et culturelles pratiquées en dehors de l'école : danse, base-ball, escalade, arts plastiques, jardinage...

Six mois d'expérience ne suffisent pas pour tirer des conclusions solides mais, selon Jeanine Blanc-Bruguière, directrice de l'école élémentaire, ces nouveaux rythmes scolaires se traduisent par *« une attention plus soutenue, une disponibilité plus grande des élèves le matin et l'épanouissement de certains enfants »* dans les activités du temps libéré. La récréation qui ponctue la matinée ne connaît plus de bagarres. A la rentrée de septembre, 21 autres écoles marseillaises sur les 472 que compte la ville, soit 3 888 enfants, suivront l'exemple des Flamands pour vivre au rythme de l'école du matin. Il en ira de même pour les 450 élèves de sixième et SES du collège Edouard-Manet et 70 autres du collège Pythéas. Ainsi, Marseille se place au premier plan des villes qui jouent la carte des nouveaux rythmes scolaires.

En 1989, Sonia Henrich, aujourd'hui inspecteur d'académie des Bouches-du-Rhône, avait mis en place, en collaboration avec Philippe Séguin, l'expérience d'Epinal. *« C'est vrai*, explique-t-elle, *que je tiens beaucoup à l'aménagement des rythmes scolaires, mais j'ai aussi rencontré un maire qui a su lui donner la priorité et des établissements très dynamiques favorables à cette philosophie et prêts à s'engager fortement. »*

RIEN N'A ÉTÉ IMPOSÉ

La moitié des écoles concernées sont situées dans les quartiers nord de la ville, qui connaissent les plus grandes difficultés sociales. Là, l'accord de l'équipe enseignante s'est fait sur un objectif de socialisation, d'intégration dans le quartier, de prévention. L'amplitude plus grande de prise en charge des enfants par le milieu scolaire convient à de nombreuses familles. A l'inverse, dans les écoles des quartiers sud, une meilleure organisation de l'année scolaire et l'allègement de la journée de travail sont passés au premier plan. Rien n'a été imposé. L'adhésion de l'ensemble des enseignants et des deux tiers des parents ont conditionné la mise en œuvre de ces nouveaux rythmes. Certaines écoles ont choisi de ne libérer que deux après-midi pour le temps périscolaire, estimant trop lourde la matinée de quatre heures.

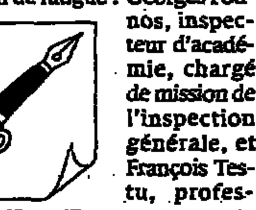
A raison de 3 500 francs par élève et par an, l'expérimentation marseillaise coûtera environ 14 millions de francs. Une convention passée avec la direction départementale de la jeunesse et des sports fixe à 30 % la participation de l'Etat. Le conseil régional, la caisse d'allocations familiales, la direction régionale des affaires culturelles, le Fonds d'action sociale apporteront aussi leur contribution. L'expérience nécessite de créer 40 emplois à temps complet, 100 emplois à mi-temps et 200 à temps partiel. Hormis les coordonnateurs, qui auront deux à quatre groupes scolaires sous leur autorité, et les responsables d'équipement, ces animateurs seront embauchés sous contrat.

A la critique de l'opposition socialiste, qui s'inquiète d'un *« transfert financier »* de charges relevant de l'éducation nationale, Marie-Louise Lota, adjointe au maire (UDF-PR), chargée de l'éducation et de la petite enfance, réplique que l'argent ainsi investi n'aura pas à l'être demain dans des actions d'aide aux jeunes en difficulté ou de prévention de la délinquance.

Luc Leroux

Bonifier la gestion du temps à l'école

LA COUPURE du mercredi est-elle nécessaire ? A quelles heures de la journée un enfant de dix ans est-il le plus attentif ? Comment gérer la notion de fatigue ? Georges Fotinos, inspecteur d'académie, chargé de mission de l'inspection générale, et François Testu, professeur en psychologie de l'université François-Rabelais de Tours, ont assez navigué dans le système scolaire pour porter sur la question des rythmes un regard averti et critique. Sans en faire une panacée, ils tentent de présenter les avantages d'une meilleure gestion du temps des élèves et des enseignants. Nourri d'exemples concrets, cet *ouvrage à finalité pratique ne néglige* aucun aspect de la question, des avatars du calendrier scolaire aux nouveaux rapports entre l'école et les collectivités locales, en passant par les apports de la chronobiologie.



BIBLIOGRAPHIE

Avant de proposer *« 33 recommandations pour un projet d'aménagement »*, les auteurs insistent sur la nécessité d'établir *« au niveau départemental une coopération régulière entre la direction de la jeunesse et des sports et l'inspection d'académie »*. Soulignant l'obligation d'évaluation de toute expérimentation, ils insistent sur la progression pédagogique que l'élève doit suivre au long de l'année, et formulent le vœu que le travail soit effectif jusqu'au dernier jour de l'année. Un souhait parfois difficile à réaliser, lorsque l'année scolaire se termine après le 10 juillet : ces prolongations sont pourtant de plus en plus fréquentes en raison de l'organisation de la semaine sur quatre jours ou de l'extension des expérimentations lancées par Guy Drut.

Georges Fotinos et François Testu proposent aussi de *« globaliser »* le temps de service des enseignants sur l'année pour donner de la souplesse et d'introduire, comme l'a proposé le rapport Fauroux pour les enseignants de collège, une nouvelle bivalence d'enseignement (littéraire et sportive, scientifique et artistique, par exemple). Il ne manque qu'un regard sur ce qui se passe chez nos voisins de l'étranger.

★ *Aménager le temps scolaire*, de Georges Fotinos et François Testu, Hachette Education, 287 p, 135 F.

Les Eglises chrétiennes plaident en faveur des sans-papiers

LE CONSEIL D'ÉGLISES CHRÉTIENNES en France, structure œcuménique regroupant les Eglises catholique, protestante et orthodoxe, a demandé, jeudi 11 juin, l'ouverture d'*« un nouveau processus de médiation »* entre *« les autorités compétentes de l'Etat »* et *« ceux qui apportent leur soutien aux étrangers »*. Certes, admet le Conseil, *« il est impossible que tous ceux qui le demandent obtiennent une régularisation »*. Mais il souligne l'existence de catégories *« qui répondent à des critères conformes aux droits humains et aux engagements internationaux de la France »* : les parents d'enfants français, les déboutés du droit d'asile menacés en cas de retour dans leur pays d'origine, les étrangers ayant noué *« des attaches familiales durables dans notre société »*, ou ceux qui disposent d'un travail et d'une bonne insertion.

DÉPÊCHES

■ **POLICE : le ministre de l'intérieur a souligné**, jeudi 11 juillet, devant plusieurs centaines de policiers réunis à Dijon, que *« rien n'altérera le cours de la réforme de la police nationale »*. Jean-Louis Debré s'exprimait à l'occasion de la dix-septième et dernière étape du tour de France entrepris par le directeur général de la police nationale, Claude Guéant, afin d'expliquer cette réforme aux policiers (*Le Monde* du 15 mai).

■ **PRISONS : 4 800 détenus devraient bénéficier** cette année d'une libération anticipée à l'occasion de la grâce collective du 14 juillet. Cette mesure permettra de soulager les prisons françaises, qui affichent un taux de suroccupation de plus de 110 %.

■ **VACHE FOLLE : l'Union française des consommateurs a déposé une plainte contre X** avec constitution de partie civile, jeudi 11 juillet, pour *« tromperie sur les qualités substantielles d'un produit »* au sujet des farines animales, soupçonnées d'avoir un rôle dans la transmission de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Ce délit est passible d'une peine d'emprisonnement de quatre ans.

■ **UNIVERSITÉS : le maire de Montpellier, Georges Frêche, a décidé** la fermeture de plusieurs facultés (droit, sciences, médecine, pharmacie et Ecole de chimie), à partir du 15 juillet. En conflit avec le président de l'université, dont il souhaite le départ du centre-ville, M. Frêche invoque les avis défavorables émis par la commission départementale de sécurité.

Une enquête est ouverte sur le refus de la PJ d'assister le juge Halphen

LE PROCUREUR de la République de Paris, Gabriel Bestard, a décidé, jeudi 11 juillet, d'ouvrir une enquête préliminaire sur les conditions du refus des policiers d'assister le juge d'instruction de Créteil, Eric Halphen, le 27 juin, lors d'une perquisition au domicile de Jean Tiberi, dans le cours de son enquête sur les fausses factures des *HLM* de Paris.

Cette décision du parquet est la conséquence directe des plaintes qui avaient été déposées par la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) et le Syndicat de la magistrature (SM). Ces deux organisations, proches de la gauche, sollicitaient l'ouverture d'une information judiciaire contre X... en se fondant sur l'article 432-1 du code pénal, qui réprime *« le fait pour une personne dépositaire de l'autorité publique, agissant dans l'exercice de ses fonctions, de prendre des mesures destinées à faire échec à l'exécution de la loi »*.

Afin de ne pas interférer dans les procédures disciplinaires en cours, le parquet de Paris a demandé par écrit, jeudi 11 juillet, aux juridictions compétentes – le parquet général et la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, ainsi que le parquet de Créteil – de lui communiquer les éléments qu'elles avaient déjà recueillis sur ce dossier.

En premier lieu, le procureur général de la cour d'appel de Paris, Jean-François Burgelin, avait écrit, le 2 juillet, au directeur de la police judiciaire (PJ) parisienne, Olivier Foll, pour lui demander *« toutes les indications utiles sur cette affaire »*. Chargée de contrôler l'activité des officiers de police judiciaire sur le ressort de la cour d'appel de Paris, la chambre d'accusation, présidée par Martine Anzani, avait ensuite décidé, lundi 8 juillet, de diligenter une enquête sur le refus de concours opposé par la PJ. Parallèlement, le parquet de Paris a formulé une demande de renseignements auprès du parquet de Créteil (Val-de-Marne), dont un substitut avait assisté le juge Halphen lors de la perquisition au domicile du maire de la capitale. Sur la base de ces différents éléments, l'enquête préliminaire qui vient d'être ouverte devra permettra au parquet de Paris de décider ou non des suites pénales à donner à cette affaire.

Le directeur de la PJ parisienne avait d'emblée assumé la responsabilité de l'ordre donné aux enquêteurs financiers de la PJ parisienne de ne pas prêter assistance au juge Halphen, en précisant avoir pris cette décision sans en référer aux niveaux hiérarchiques et ministériels supérieurs (*Le Monde* daté 30 juin-1er juillet).

Il ne fait guère de doute, confie-t-on de source judiciaire, que M. Foll disposait de la qualité d'OPJ au moment de la perquisition, en raison même de sa fonction de directeur de la police judiciaire (article 16 du code de procédure pénale). Le refus d'assistance opposé par le directeur de la PJ parisienne, alors même que la présence du parquet compétent – celui de Créteil – certifiait la régularité de la procédure, reste cependant sans précédent.

H. G. et E. In.

DISPARITIONS

■ **CLYDE WIEGAND**, physicien américain, est mort à l'âge de quatre-vingt-un ans à Oakland (Californie) des suites d'un cancer de la prostate. Titulaire d'un Ph. D. de l'université de Berkeley, Clyde Wiegand a participé au projet Manhattan lancé en secret par les Etats-Unis pour réaliser les premières bombes atomiques. Il mit au point le système sophistiqué du détonateur qui permet de comprimer suffisamment la matière nucléaire à l'origine de l'explosion. Alors qu'il assistait à l'essai d'un des engins, il tomba par terre, étonné de la puissance qu'elle avait développée. Après la guerre, Clyde Wiegand reprit ses recherches en physique et co-découvrit en 1955 avec Emilio Segre et Owen Chamberlain une nouvelle particule, l'antiproton, qui, au contraire du proton qui est chargé positivement, porte une charge électrique négative. Il ne fut pas récompensé de ce travail, qui valut à ses deux collègues le prix Nobel de physique en 1959.

■ **ARNO**, dessinateur de bandes dessinées, de son vrai nom Arnaud Dombre, est décédé, dimanche 7 juillet à Paris, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de trente-six ans. Fils de diplomate, Arno passe sa jeunesse à l'étranger avant de s'inscrire dans une académie de dessin en France. Il commence à publier des planches en 1980 dans le magazine *Métal hurlant*, où il rencontre le cinéaste Alejandro Jodorowsky, scénariste de BD.
Ensemble, ils réalisent la série « Alef-Thau », saga héroïco-fantastique avec épée de cristal et créatures de rêve. Très inspiré par le dessin de Giraud, alias Moebius, Arno a également réalisé une fresque sur les soldats oubliés de la dernière guerre mondiale paru en 1985 aux Humanoïdes associés. En 1993, il avait publié chez Casterman un album intitulé : *Augustin, la croisée des chemins*.

■ **EDILIO RUSCONI**, patron de presse et éditeur italien, fondateur du magazine populaire *Oggi*, est mort, mercredi 10 juillet à Milan, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Après avoir publié quelques romans et collaboré à *La Stampa* et au *Corriere della sera*, Edilio Rusconi a créé l'hebdomadaire *Oggi*, qui obtint un grand succès. En 1957, il crée sa propre maison d'édition, Rusconi Editore, et lance plusieurs magazines, comme *Gente* ou *Gioia*. Son groupe détient aujourd'hui plus de vingt titres. Il a également créé la chaîne de télévision privée Italia Uno, qui appartient aujourd'hui à Silvio Berlusconi. Il est considéré par le quotidien *La Stampa* du 11 juillet comme *« le troisième grand éditeur »* italien après Mondadori et Rizzoli.

■ **LOUIS WIZNITZER**, journaliste francophone d'origine brésilienne, est décédé le 7 juillet, à Paris, à l'âge de soixante et onze ans. Il avait longtemps séjourné à New York, où il fut le correspondant de nombreux journaux et publications, dont *Le Monde* dans les années 70. Il avait également couvert les divers conflits de la guerre froide et était l'auteur de nombreux livres sur l'histoire diplomatique de cette période. Ses obsèques ont eu lieu, jeudi 11 juillet, au cimetière du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.

■ **LE DUC ALBRECHT** de Bavière est mort, lundi 8 juillet, au château de Nymphenburg, près de Munich, où il résidait avec sa famille, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Né le 3 mai 1905, petit-fils du roi Louis III de Bavière et héritier catholique de Charles Stuart, le duc Albrecht, chef de la famille royale des Wittelsbach, fut un farouche adversaire des nazis. Arrêté avec les siens par la Gestapo en 1944, il fut déporté successivement à Sachsenhausen, Flossenburg, Dachau et au Tyrol, où il fut libéré par les Alliés en 1945.

NOMINATIONS

Cour des comptes

Trois conseillers référendaires ont été nommés à la Cour des comptes par le tour extérieur, indique le *Journal officiel* du mardi 9 juillet. Il s'agit de **Sylvie Esparre**, conseiller technique au cabinet de René Monory, président du Sénat ; **Martine Latare**, chargée de mission auprès du directeur du Trésor, et **Olivier Delaporte**, conseiller technique aux cabinets de Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et de Hervé Gaymard, secrétaire d'État à la santé et à la Sécurité sociale. Ces trois nominations ont reçu un avis favorable du premier président de la Cour des comptes, Pierre Joxe.

[Née le 27 mai 1952, Sylvie Esparre est titulaire d'un diplôme d'études supérieures de droit public. Elle entre au ministère de l'agriculture, comme chargée de mission (1977-1982), puis comme conseiller technique auprès du directeur de l'aménagement (1983-1985). Elle travaille ensuite à la Datar avant d'être directeur adjoint de l'aménagement et des équipements collectifs au conseil régional d'Ile-de-France (1990-1992). Depuis novembre 1992, elle est conseiller technique au cabinet du président du Sénat, René Monory.]

[Née le 29 juillet 1956 à Montfort-en-Chalosse (Landes), Martine Latare est agrégée de mathématiques, ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de Sèvres et ancienne élève de l'ENA. Elle a accompli toute sa carrière à la direction du Trésor. Elle commence *comme adjointe au chef du bureau chargé* des assurances-crédits et des prêts (1984-1988). Elle part à Washington comme attaché financier à l'ambassade de France (1988-1990). Elle est secrétaire générale adjointe du Club de Paris, organisme qui gère la dette publique accordée par les pays riches aux pays en développement (1990). Elle devient chef du bureau des collectivités décentralisées et des grands équipements publics (1991), puis chef du bureau chargé du financement des entreprises et des collectivités décentralisées (1992-1995). Depuis septembre 1995, elle est chargée de mission auprès du directeur du Trésor.]

[Né le 29 juillet 1951, Olivier Delaporte est un ancien élève de l'ENA (1977-1979). Il commence sa carrière à la délégation à l'emploi du ministère du travail et de la participation (1979-1983). Il est ensuite affecté au service du « contrôle d'Etat », chargé de contrôler l'utilisation des fonds publics destinés aux entreprises, au ministère de l'économie et des finances (1983-1985). Il est chef de la mission « promotion de l'emploi » (1985-1988), puis de la mission « formation professionnelle » (1988-1990) au ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Il devient chef du service de la « stratégie sociale » à la direction du personnel et des affaires sociales de la régie Renault (1990-1993). En 1993, il est nommé conseiller technique au cabinet d'Edmond Alphandéry, ministre de l'économie et des finances du gouvernement Balladur ; puis il entre au cabinet de Colette Codaccioni, ministre de la solidarité entre les générations du premier gouvernement Juppé. Depuis novembre 1995, il est conseiller technique aux cabinets de Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et de Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale.]

Episcopat

Le pape Jean Paul II a nommé, vendredi 12 juillet, **Mgr Eric Aumônier** et **Mgr Michel Pollien**, évêques auxiliaires de Paris.

*[Né le 22 février 1946 à Paris, Mgr Eric Au*mônier est ordonné prêtre en juillet 1971. Docteur en théologie, licencié en philosophie, il est vicaire à Saint-Ferdinand des Ternes à Paris en 1974 et, en outre, aumônier au lycée Carnot. En 1977, il est professeur de théologie et directeur spirituel au séminaire de Saint-Sulpice et, en 1981, délégué diocésain pour les séminaristes de Paris. En juillet 1984, il devient supérieur de la maison Saint-Augustin, puis, en 1990, supérieur du séminaire diocésain de Paris.]

[Né le 22 août 1937 à Paris, Mgr Michel Pollien est ordonné prêtre en juin 1966. Vicaire à Sainte-Marie des Batignolles à Paris (1966-1968), puis vicaire à Notre-Dame de la Gare, il est aussi aumônier de mouvements d'action catholique, tels que la *Jeunesse ouvrière chrétienne* (JOC). En 1978, il est curé de la paroisse Saint-Jacques-Saint-Christophe de La Villette, doyen du dix-neuvième arrondissement, puis en 1982, vicaire épiscopal décanal. Depuis 1987, Mgr Pollien était vicaire général du diocèse de Paris.]

Police

***Gérard Zerbi** sera prochainement* nommé à la tête de l'unité d'élite de la police nationale, le RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion), placée sous l'autorité du directeur général de la police nationale. Le commissaire divisionnaire Zerbi, âgé de quarante-six ans, était jusqu'à présent chef du service départemental de police judiciaire des Hauts-de-Seine. Il succède au commissaire divisionnaire Louis Bayon, qui devient chef de la 4e division de la direction centrale de la police judiciaire, chargée du banditisme et du proxénétisme.

[Né le 12 février 1950 à Marseille, Gérard Zerbi a effectué sa carrière au sein de la police judiciaire. Il a notamment été, de 1984 à 1988, chef de la section criminelle du SRPJ d'Ajaccio. Il avait ensuite occupé les mêmes fonctions au SRPJ de Versailles, avant d'être nommé en janvier 1995 à la tête du service départemental de la PJ des Hauts-de-Seine.]

Ofpra

Jean-François Terral a été nommé directeur de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), en remplacement de Francis Lott. Agé de quarante-huit ans, il était chef du service des étrangers en France au ministère des affaires étrangères.

[Né le 25 janvier 1948 à Bordeaux, Jean-François Terral est diplômé de l'institut d'études politiques de Bordeaux et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Administrateur civil au ministère des transports en 1975, il est détaché au ministère des affaires étrangères en 1980 avant d'intégrer, en 1987, le corps des conseillers et secrétaires. Il occupe successivement des postes aux Nations unies à Genève, à Alger, puis à Varsovie, où, de 1989 à 1992, il est premier conseiller de l'ambassade. En 1992, il rejoint l'administration centrale, où il est nommé chef du service des étrangers en France.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 11 juillet 1996 sont publiés :

● **Farines animales** : un arrêté portant extension de l'interdiction d'emploi de certaines protéines d'origine animale dans l'alimentation et la fabrication d'aliments destinés aux ruminants ; il prévoit que l'emploi des farines de viande, des farines d'os, des farines de viande et d'os ainsi que toute autre protéine d'origine animale, à l'exception des protéines issues du lait et des produits laitiers, est interdit dans l'alimentation et la fabrication d'aliments destinés aux ruminants, quel que soit leur âge. Cet arrêté modifie un arrêté du 24 juillet 1990 portant interdiction de l'emploi de certaines protéines d'origine animale dans l'alimentation et la fabrication d'aliments destinés aux animaux de l'espèce bovine, interdiction étendue aux ruminants par l'arrêté du 20 décembre 1994.

Au *Journal officiel* du vendredi 12 juillet 1996 sont publiés :

● **Lyon-Turin** : un décret relatif à la constitution de la commission intergouvernementale pour la préparation de la réalisation d'une liaison *ferroviaire à grande vitesse entre* Lyon et Turin.

● **Finances** : un décret modifiant les modalités de paiement des droits d'enregistrement et de la taxe de publicité foncière.

● **Consommation** : un arrêté relatif à *l'information du consommateur* sur les prix des denrées alimentaires bénéficiant d'un label agricole ; un arrêté portant nomination à la Commission des clauses abusives.

● **Défense** : un décret portant nomination et promotion dans l'armée active.

● **Agriculture** : un avis aux importateurs de vaches et génisses autres que celles destinées à la boucherie de certaines races de montagne originaires de certains pays tiers.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP)

Nevine Adjouri (114e), Béatrice Anglaret (98e), Cécile Angulo (246e), Caroline Antin (291e), Laurent Arpino (146e), Cécile Arragon (37e), Frédéric Asquiedge (260e), Stéphanie Aubry (195e), Julien Auger-Ottavi (254e), Charlotte Badin (42e), Bénédicte Bahier (184e), Carene Baroni (111e), Grégoire Barreau (111e) Magali Barreyat Baron (61e), Filipe Barroso (186e), Fanny Bau (262e), Jérôme Ducrocq (203e), Eléonore Bayen (2e), Thomas Beaumont (279e), Nathalie Beauvir (175e), Mehdi Bencheqroun (232e), Lamia Bernani (97e), Stéphanie Berland (30e), Sébastien Bernard de Montessus (189e), Jean Berthod (268e), Nicolas Besse (133e), Mand Bizet (46e), Jérôme Blaevoet (177e), Linda Blanchet (78e), Alexandre Boissins (21e), Erwann Bornstein-Erb (167e), Sébastien Bonnefoy (11e), Xavier Bonnet (264e), Joakim Bouzziz (73e), Jérôme Bouchard (32e), Mathieu Bouquet (253e), Séverine Bourdais (200e), Richard Braakenburg (17e), Julie Briand (155e), Amélie Brossier (119e), Marie-Laure Bruneel (131e), Barbara Burtin (143e), Marie Cadudal (233e), Vincent Cambon (465e), Mathieu Cappe (197e), Hervé Carlou (156e), Antoine Carrière (45e), Caroline Cassinat (493e), Marianne Castelain (95e), Sandra Catalani (182e), Guylaine Cauchard (107e), Emmanuelle Chailley (18e), Audrey *Chauchon (44e), Augustin Chavanne (43e)*, Alain Chedlivili (243e, François Chenevat (140e), Mai-Lan Chiche (90e), Dag Christiansen (227e), Nicolas Clair (24e), Jean-François Ciel (135e), Anaële Cojan (121e), Guillaume Connan (180e), Grégory Corcos (35e), Anne Cotrelle (139e), Fanta Coulibaly (238e), Céline Cremieu (288e), Olivier Cretegny (191e), Edouard Despous (25e), Daniel Dadoun (168e), Laurent Dagas (150e), *Tania Dagher (224e), Pierre Damamme (173e)*, Sébastien-Damaud (267e), Emmanuel Danzin (233e), Thomas David (12e), Dimitri de Bruchard (89e), Marie-Amélie de Corta (221e), Chloé de Lamberterie (208e), Mathilde de Quatrebarbes (174e), Amélie de Regnauld de Bellescize (109e), Jean de Tserclaes de Wommerso (151e), Christophe Defaye (100e), Guislain Defurne (60e), Guillaume Dehem (244e), Anne-Charlotte Delecourt (245e), Barbara Delplanque (228e), Benoît Destouches (106e), Isabelle Detanne (125e), Caroline Diaz (283e), Mohamed Djilani (19e), Valérie-Anne Donnizaux (277e), Sébastien Douieb (79e), Céline Drilhon (171e), Delphine Drutel (255e), Catherine du Bernard Rochy (263e), Mélanie Dugas Phocion (212e), Vincent Dugelay (28e), Emmanuel Dupont de Dinechin (83e), Mehdi Duthell (193e), Emmanuelle Ebner (285e), Claire Edey Gamassou (271e), Tina El Boustany (99e), Laurent Elmalem (66e), Mohamed Ennaifer (74e), Benjamin Entraygues (250e), Sébastien Etorre (270e), Muriel Fabaron (128e), Laurent Farge (77e), *Vincent Favre (280e), Karolyn Fa*vreau (10e), Carine Fediere (179e), Marc Ferracci (145e), Estele Ferriol (79e), Aurélien Fidon (71e), Ghita Filali Baba (219e), Elodie Fontaine (220e), Nicolas Fouche (218e), Aude Foulquier-Gazagnes (27e), Olivier Fouques (160e), Benjamin Fraisse (188e), Jérôme Franck (72e), Alix Françoise dit Bernard (210e), Elsa Praysse (239e), Paul Freches (259e), Anne Gacon (76e), Emmanuel Gagnez (6e), Cyril Garnier (251e), Béatrice Geoffrin (62e), Anne Gérault (217e), Stéphanie *Gerthoffert (147e), Araceli Giraldez Gonzalez* (137e), Edouard Giuntini (38e), Gilles Glorieux (265e, Aurélie Godet (257e), David Gompel (70e), Xavier Gonzalez (84e), Philippe Goutet (127e), Aino-Leena Grapin (47e), Charlotte Grundmun (275e), Cyril Guenoun (223e), Armelle Guerbe (47e), Olivier Guendar Delahaye (204e), Cédric Guilleminot (154e), Charlotte Guyon de La Berge (134e), Charles Hagelsteen *(153e), Raphaël Hara (213e), Xavier Hebert* (201e, Florence Hecquet (256e), Guillaume Hedon (216e), Nicolas Henry (158e), Agnès Hirsch (166e), Raphaël Hodin (8e, Thai Truc Thai Hua (54e, Catherine Hubert (126e), Claire Husson (190e), Romain Ichbiah (269e), Jessica Ifker (281e), Audrey Imbert (224e), Caroline Jacquin (236e), Raphaëlle Janoray (15e), Amandine Jean (278e), Aurélien Jean (113e), Jean-François John (52e), *Marion Joubert (204e), Maxime Jouret* (2877e), Balbine Karcher (196e), Anne-Sophie Kervella (13e), Nicolas Klain (230e), Benoît Knopper (26e), Christophe Koenig (162e), Matthieu Labrousse (115e), Thien Lan Lam (102e), Anne Lambrinos (165e), Yannick Laporte (59e), Alvaro Larrain (162e), Jean-Baptiste Lartigue (103e), Nadine Laubacher (157e), Vincent Laurencin (5e), Hélène Lavaux (9e), Fabrice Le Parc (33e), Christophe Legaie (148e), Céline Legrand (20e), Marie-Laure Lepont (242e), Guillaume Leroy (49e), David Levenson (29e), Amédée Levillain (90e), Yun Mei Lin (57e), Leif Lindbach (16e), Rachel Liu (67e), Richard Llewellyn (86e), *Agnès Lombois (130e), Céline Lotz (5e)*, Bertrand Louvel (252e), Duy Kiem Luong (183e), Vital Magnin (138e), Stephan Mancini (22e), Jérémie Mani dit Chelbi (149e), Alexis Martineau (36e), Stéphanie Marty (40e), Nathalie Maurin (39e), David Menasce (152e), Philippe Merigot (141e), Claire Mesnier (240e), Julien Meyer (87e), Julien Mialaret (202e), Marie Millard (176e), Anne Mounier (161e), Emeline Museux (34e), Ghislain Mussato (82e), Marjorie Nadal (63e), Frank Navarro (169e), Anne Nguyen (241e), *Jean-Valmy Nicolas (286e), Nayomi Ninan* (211e), Laura Nogueira de Diego (116e), Alice Noizet (124e), Xavier Norcia (261e), Michael Ogrinz (1er), Mickael Ohana (120e), Quentin Orion (258e), Géraldine Orusa (136e), Marie Palluat de Besset (181e), Julien Papelier (144e), Thibaud Paquin (56e,) Sylvain Pataut (207e), Marie-Catherine Patry (69e), Laurent Pecoraro (249e), Harold Peiffer (96e), Caroline Pequeux (104e), *Raphaëlle Pezant (57e), Robin Phavorin (290e)*, Antoine Piccardi (214e), Stéphanie Pierrard (142e), Marie-Geneviève Pierson de Brabois (226e), Isabelle Pinson (276e), Coralie Piton (253e), Isabelle Poly (209e), Magali Pons (123e), Thomas Ponsard (48e), Armelle Pontal (272e), Florence Pothier (192e), Raphaëlle Poux (178e), Jean-Baptiste Prache (101e), Sophie Pradere (247e), Vincent Py (110e), Marie-Sophie Queyrel (199e), Cécile *Ramond (170e), Laëtitia Raoust* (23e), Frédéric Rimattei (198e), Sophie Rivière (281e), Marc-Olivier Roclin (206e), Gaël Rognon (185e), Guillaume Rossignol (122e), Brice-Alban Roualec (284e), Véronique Roubardeau (231e), Sylvie Roucart (50e), Corinne Roumieu (94e), Jean-Christophe Royer (266e), Julien Salanave-Pehe (75e), Céline Schroeder (172e), Pascal Schweitzer (187e), Camille Sechet (215e), Franck Sillard (129e), Usevolod Sourkov (88e), Blandine Stefani (64e), Tanguy Stehelin (289e), Jérôme Stioui (92e), Jean-Noël Talabardon (55e), Maria Tatu (235e), Nadia Terfous (58e), Jean-Luc Thevenon (229e), Marie Thomas (105e), Philippe Thozier (132e), *Pierre Tillit (85e), Anne Tourel* (222e), Stéphanie Toulemonde (194e), Christèle Touzet (68e, Françoise Traband (274e), Fabienne Trevily (237e), Sophie Tollier (7e), Sandra Tuminy (81e), Camille Vannier (164e), Henri Varlet (273e), Laure Veccia (247e), Thomas Videlaine (108e), Cyrille Viellard (14e), Raphaël Vieux (118e), Yann Vincent (159e), Aurélie Viriot (4e), Valentine Zatti (117e), Romain Zivy (31e).

CONCOURS

Agrégations

Espagnol

Caroline Albarracin (32e), Maria Alonso Rey (31e), Patrick Baert (8e), Isabelle Barcouzareau (54e), Barbara Besse (12e), Caroline Besse (68e), Nathalie Besse (37e), Marie Blanc (55e *ex ae.*), Michel Boeglin (9e), François Bonfils (1er), Dominique Bonnet (58e), Marie-Jeanne Bourdon (51e), Valérie Braillon (30e), Diana Burgos (52e), Denise Capou (46e), Christian Casaubon (53e), Sylvia Castillo (11e), Cécile Cazanave (27e), Montserra Comas Gabarro (62e), Sandra Contamina (22e), Mercedes Cuesta (26e), Josiane Da Silva (17e), Karine Dagede (42e *ex ae.*), Florence De Bray (13e), Annonciade De Cambolas *(36e), Séverine Delahaye (2e), Ghislaine De*laune (50e), Valérie Derue (66e), Paola Domingo (4e), David Escobar (34e), Pascale Fanlo (55e *ex ae.*), Michel Farto (18e), Isabelle Forgeau (28e), Alexandra Garcia (33e), Céline Gilard (16e), Maria Esperanza Hernandez Iglesias (42e *ex ae.*), Lucas Lambert (14e), Valérie Laneaud (19e), Nicolas Larue (47e), Sophie Lebeau (15e), Ludovic Leger (64e), Caro*line Lepage (63e), Frédérique Leroy (71e)*, Romain Magras (24e *ex ae.*), Isabelle Marande (72e), Sandrine Mariette (45e), Francisco Martinez Mora (39e), Maria-Estrella Massip Graupera (40e), Iluminada Mata Gueant (10e), Catherine Merle (41e) Marina Mestre Zaragoza (7e), Anouk Minkine (49e), Dorothée Moulin (24e *ex ae.*), Dominique Neyrod (48e), Maximilien Nunez (23e), Corinne Pilch (69e *ex ae.*), Emmanuelle Piotrowski (67e), Thierry Poncet (69e *ex ae.*), Frédéric Prot (3e), *Evelyne Ricci (5e), Diana Rico Pastor (29e)*, Rita Rodriguez Anido (21e), Eva Roudaut (59e), Pierre Saillant (65e), Valeria Starobinsky (6e), Corinne Torres (42e *ex ae.*), Isabelle Touton (38e), Eric Vallet (60e), Marie-Angèle Valverde (35e), Emmanuel Vardelle (61e), Axelle Vatrican (20e), Sarah Voinier (57e).

Géographie

Jean-Guillaume Bellier (19e *ex ae.*), Pierre Berge (35e *ex ae.*), Catherine Bloquet (33e), *Marie-Noël Boussely (17e), Rémy Boyer* (12e), Hélène Bruneton (1re), Olivier Cernigoi (44e *ex ae.*), Régis Combes (49e *ex ae.*), Philip Deline (6e), Thierry Desvallées (48e), Boris Ermult (44e *ex ae.*), Patricia Foucart (34e), Hélène Fouhety (42e *ex ae.*), Roger Goullier (21e), Catherine Gérin (5e), Alain Guillet (38e *ex ae.*), Stéphanie Guiriec (31e), Philippe Hérard (32e), Frédérique Isenmann (40e), Ni*colas Jacob (13e), Bruno Jegou (29e)*, Jean-Christian Jolly (11e), Judith Klein (7e), Bruno Lamy (42e *ex ae.*), *Stéphanie Laruelle* (4e), Perrine Le Roy (24e *ex ae.*), Sonia Lehman (16e), Sophie Lemaître (38e *ex ae.*), Valérie Letilleul (3e), Syvie Letniowska-Swiat (19e *ex ae.*), Caroline Lissilour (35e *ex ae.*), Francis Luton (26e *ex ae.*), William Mofflin (41e), Marianne Morange (10e), Sophie Moreau (14e), Claire *Nicolle (30e), Marielle Pascal* (22e), Anne Pierret (37e), Stéphane Ranoull (28e), Michel Reialot (44e *ex ae.*), Olivier Ruchaud (49e *ex ae.*), Florence Salze (23e), Martine Segers (9e), Francis Steinbock (8e), Sophie Thomas (44e *ex ae.*), Karine Vidal (24e *ex ae.*), Leila Vignal (26e *ex ae.*), Eric Viguier (15e), Barbara Wachenheim (18e), Serge Weber (2e).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Denise et Maurice VIEUX
sont heureux d'annoncer la naissance, le 30 juin 1996, de

Ilies,

fils de leur fille bien-aimée,

Véronique.

34290 Montblanc.

Christine et Sixte
ont la grande joie de faire part de la naissance de leur fille,

Sixtine de MENTHON,

le 8 juillet 1996, à Passy.

16, avenue du Colonel-Bonnet,
75016 Paris.

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,

Claude.

Germaine, Annie, Karine, Erwann.

– Ambroise, Anne, Isabelle, Marie, Nicolas,
souhaitent à leur bien-aimé grand-père,

Maurice SERVANT,

un très heureux anniversaire pour ses quatre-vingts ans.

Annoville, le 11 juillet 1996.

Décès

Mme Evelyne Barnoin,
M. Gérard Montagnier
et leur fille Paméla,
M. Rocky Giacinti,
M. et Mme André Barnoin
et leurs enfants,
Mme Eliane Spinelli,
Mme Olga Barnoin,
M. et Mme José Canneille
et leurs enfants,
M. et Mme Massoni
et leurs enfants,
M. et Mme Vincent Delmas
et leurs enfants,
Mme J.-L. Montagnier,
Mme Jeannette Yameogo,
Mme Henriette Augier,
Tous les parents,
Amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rolande BARNOIN,
officier de l'ordre national
de Côte-d'Ivoire,
fondateur administrateur
du groupe Barnoin
Librairie de France,

leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie.

La levée du corps aura lieu le lundi 15 juillet 1996, à 16 heures, en la chapelle de l'hôpital américain de Neuilly-sur-Seine, 40, rue Chauveau.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 juillet, à 14 heures, en la chapelle de l'athanée de Cannes, 223, avenue de Grasse, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Sa famille,
Et ses amis,
annoncent le décès du

docteur Jean COLAS,
ancien interne
des hôpitaux de Lyon,
ancien médecin
des hôpitaux des armées,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 6 juillet 1996, à Montélimar, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Selon sa volonté, son corps a été incinéré et ses cendres dispersées.

Un service en son souvenir aura lieu, le 27 juillet, à 11 heures, au temple de Dieulefit (Drôme).

Il se souvint qu'ils n'étaient que chair, un souffle qui s'en va et ne revient pas.
Psaume 78,39.

58, rue Justin-Jouve,
26220 Dieulefit.

– M. et Mme Robert Neuville.
Le docteur Geneviève Jolivet-Neuville,
Et le docteur Bernard Jolivet,
M. et Mme Philippe Guillaume,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvonne NEUVILLE,

dans sa quatre-vingt-seizième année.

Résidence Palm Spring,
4, chemin Beauséjour,
06400 Cannes.
22, rue Soufflot,
75005 Paris.
Marronniers II,
Parc de Roquencourt,
78150 Le Chesnais.

– Victor Fotso, président du groupe Fotso,
Michel Leconte, président-directeur général de la CIS,
Et les membres des deux conseils d'administration,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques LACOMBE,
polytechnicien,

survenu le mardi 9 juillet 1996.

Ils adressent à sa famille et à tous ses proches leurs plus sincères condoléances et lui rendent hommage pour son action.

Jacques Lacombe était un des membres fondateurs de la CIS. Il a participé très activement au développement et à l'expansion des deux groupes en tant qu'administrateur-délégué de l'ensemble des sociétés du groupe Fotso de 1972 à 1995 et président-directeur général de la CIS de sa création en 1985 à 1995.

– Le peintre

SEGOVIA

est décédé le 30 juin 1996.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montmartre, dans l'intimité.

Sa famille,
Et ses amis.

Mouchi Segovia,
Isabel et Raphaël.

60, boulevard de Clichy,
75018 Paris.

Remerciements

– Mme Etienne Lévy,
Anne-Cécile,
sa fille,
Et toute la famille,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux innombrables marques d'affection et de reconnaissance qui leur sont témoignées depuis le décès du

docteur Etienne LÉVY,

vous prient de trouver, ici, l'expression de leurs remerciements très émus.

Anniversaires de décès

– Il y a huit ans, le 13 juillet 1988,

Jean BAUMIER

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– 12 juillet 1944,
12 juillet 1996.

Pour le cinquante-deuxième anniversaire de leur mort, des prières seront dites à la mémoire de

Roger MAGNIEN,

quarante-deux ans,

et de son épouse,

Claire,
née DELORME,

trente-six ans,

victimes de l'épuration sauvage.

– Il y a deux ans, le 13 juillet 1994,

Georges Géry THERY

nous quittait.

Ayez une pensée pour lui, en ce jour anniversaire de sa mort.

Communications diverses

– *Le 48e* congrès de l'**Association internationale des études françaises** a lieu les 16, 17, 18 juillet (9 h 30 et 14 heures), à l'Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, Paris-5e. Entrée libre. Mardi 16, prés. V. Kapp : **Lieux communs et littérature.** Mercredi 17, prés. J. Garapon : **L'autobiographie en France avant Rousseau.** Jeudi 18, prés. F. Gerbod : **Péguy.**

Félicitations

– Compliments à

Elodie AZAN,
élève du lycée
Jean-Baptiste-Say,

qui a obtenu la mention « très bien » au baccalauréat, série S (juillet 1996).

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
42-17-21-36
Téléphone :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42

ENQUÊTE

Les cendres sulfureuses de la Fenice

L'hypothèse de l'incendie criminel, avancée par des experts, ne peut occulter l'accumulation des négligences qui ont accéléré la propagation des flammes le 29 janvier pour faire partir en fumée l'un des joyaux de Venise

COUP de théâtre pour un théâtre vénitien. L'incendie qui a détruit la Fenice le 29 janvier serait d'origine criminelle. C'est ce qui ressort des confidences plus ou moins autorisées des experts chargés par la justice d'enquêter sur l'origine du sinistre. Ces derniers auraient trouvé pas moins de huit foyers de l'incendie et des traces d'un liquide inflammable.

La surprise est totale. Les Vénitiens sont tellement amoureux de leur théâtre qu'aucun d'entre eux n'aurait pu imaginer qu'un pyromane ait l'idée – sacrilège – d'y mettre le feu. Jusqu'à maintenant, seule avait été retenue l'hypothèse d'un court-circuit dans le système électrique du théâtre, qui était en cours de réfection depuis plusieurs mois. *« Si l'hypothèse criminelle se confirmait, ce serait très inquiétant et angoissant »*, a souligné Massimo Carciari, le maire de Venise. On évoque à demi-mot la piste mafieuse. En fait, il se pourrait bien que l'hypothèse criminelle soulage ou arrange beaucoup de monde, tant d'incroyables négligences s'étaient dangereusement accumulées dans une Fenice transformée en *« chantier de port de mer »* pendant plusieurs mois, beaucoup trop de gens pouvant s'y promener sans aucun contrôle.

Au détour d'une ruelle, un attroupement insolite. Avant même de déboucher sur la placette, on a compris : c'est là. Une odeur âcre de cendres froides a longtemps plané sur le quartier, une odeur mortuaire mêlée aux effluves nauséabonds qu'exhalent les boues visqueuses des canaux environnants. Pour cause de nettoiement, ces derniers avaient été vidés de leur eau – de cette eau qui a tant manqué pour combattre le feu... La fenêtre gauche du deuxième étage est la seule à montrer des traces noires laissées par les flammes, signe, pour certains, que le feu a pris en dessous, au premier étage de la partie antérieure du bâtiment, à plusieurs dizaines de mètres de la salle du théâtre proprement dite. La façade blafarde de la Fenice est bien intégrée au circuit touristique. Pas trop loin de la place Saint Marc ; juste un petit détour sur le chemin de l'Accademia ou du Rialto.

On a mis du temps avant de commencer à déplacer les cendres du Phénix, les experts désignés par le juge ayant demandé délais sur délais pour achever leur examen, notamment des restes du hall d'entrée et de la salle Apollinaire. Il y a de fortes chances pour que les autres parties ne demandent pas un supplément d'expertise ou une expertise contradictoire. Mais le déplacement des dernières traces du « crime » pourrait donner l'occasion à ceux qui pourraient se voir reprocher des négligences coupables d'engager des controverses juridiques infinies.

> « Les yeux de l'Italie et du monde entier seront fixés sur Venise ; c'est à nous, Vénitiens, de montrer ce que nous sommes capables de faire et de bien faire »

Plus le temps passe, plus s'éloigne le moment où les Vénitiens retrouveront leur cher théâtre. Au moins, la querelle des architectes est-elle dépassée : *« Dov'era e com'era »* (où il était et comme il était). Tout Venise s'est retrouvée quasi unanime sur cette formule. On ne cherchera donc pas à inventer un nouveau style, comme s'y était risqué, en 1790, Gian Antonio Selva, un architecte vénitien de trente-neuf ans revenu d'Angleterre pour l'occasion. La construction avait été achevée en dix-huit mois. Aujourd'hui, ou plutôt demain, on reconstruira, on copiera le plus exactement possible ce qui a brûlé, y compris la loge impériale, souvenir pourtant douloureux au cœur des Vénitiens, puisqu'il leur rappelle le temps humiliant où l'Autriche régnait ici en maître.

Toutefois, avec les retards qui ont déjà été pris, la Fenice ne sera sans doute pas reconstruite avant l'an 2000. Au lendemain du désastre, de cette soirée du 29 janvier, on comptait faire aussi bien que l'occupant autrichien. Le 12 décembre 1836, le feu avait ravagé en quelques heures l'ensemble de la construction. Fin décembre 1837, le théâtre rouvrait ses portes. En un an, le Phénix vénitien avait ressuscité de ses cendres. En dépit de tous le moyens que la technique moderne offre aux architectes et aux maîtres d'œuvre, on sera très loin de répéter ce prodige.

Saura-t-on jamais ce qui s'est passé ? Le juge Felice Casson a pris son temps, et l'on comprend mieux pourquoi aujourd'hui. Les experts ont trouvé plusieurs indices dont la présence tendrait à prouver que l'incendie a une origine criminelle. Les habitants de la Cité des Doges ont, quant à eux, été à la fois accablés et fascinés par le spectacle de ce feu théâtral... dans un théâtre. A la Caisse d'Epargne de Venise, où étaient exposées les photos de l'incendie en signe de solidarité, un visiteur, propriétaire d'un appartement sis juste en face du célèbre théâtre, incrimine *« la fatalité »*. Un autre, plus dramatique, déclame : *« La Fenice s'est suicidée »*. Dans un magnifique livre publié en 1987, *Il Teatro la Fenice*, Manlio Brusatin, professeur d'histoire à l'Université de Venise, écrivait ces lignes alambiquées et prémonitoires : *« L'incendie d'un théâtre est peut-être un châtiment divin inattendu mais explicable. Nombreux sont les spectateurs à qui le spectacle ne déplaît pas... L'histoire du grand théâtre de la Fenice se résume entre deux feux, le premier servira à le produire, le second à le détruire tout en représentant l'ordre d'une renaissance magnifique. »*

Plus prosaïquement, la fréquence des sinistres qui ont ravagé opéras et théâtres à l'italienne tient souvent à la structure même des salles, qui, selon Jean-loup Roubert, architecte du Palais-Garnier de Paris, les apparente à de véritables cheminées, la salle et la scène faisant office de foyer et les cintres de conduit de cheminée. Bois, tissus et toiles de décor sont, de plus, des combustibles de choix. C'est ainsi que le Liceu de Barcelone, qui avait déjà brûlé en 1861, fut à nouveau détruit, en quelques heures, en 1994. L'opéra de Bari, en Italie, a disparu dans les mêmes circonstances en 1991, ainsi que le Savoy de Londres en 1990 et l'opéra de Francfort en 1987. Le théâtre de Besançon, chef d'œuvre de l'architecte Ledoux, s'est consumé en 1958.

Reste qu'en ce qui concerne l'incendie de la Fenice en 1996, de nombreuses zones d'ombre subsistent. Il y a d'abord le fait que Massimo Cacciari, qui est à la fois maire de Venise et président du conseil d'administration de la Fenice, n'a pas cru bon de soumettre les travaux de restauration au visa du superintendant des monuments historiques, Livio Ricciardi, ce qui a permis à ce dernier de déclarer qu'il n'était pas au courant de travaux que tout Venise, pourtant, pouvait constater *de visu*... Mais imagine-t-on un instant le même superintendant exiger qu'on arrêtât les travaux pour contrôle, au risque de compromettre le calendrier ? Le 1er mars 1996, il avait en effet été prévu que Woody Allen organiserait un concert de jazz à la Fenice, qu'il ferait salle comble ; les travaux devaient donc être impérativement terminés avant cette date. D'où peut-être tant de hâte et de négligences.

Il y a ensuite cette lettre que l'ingénieur Ruggiero, chef de chantier, aurait envoyée pendant l'été 1995 au conseil d'administration de la Fenice pour signaler de nombreuses anomalies dans l'exécution des travaux. Peut-être faisait-il remarquer qu'aucun pompier ne surveillait les lieux. En tout état de cause, cette lettre n'a pas été suivie d'effet.

Il y a eu cette décision fatale de débrancher les deux systèmes d'alarme, dont l'un au moins, conçu pour détecter la moindre fumée, avait l'intempestive caractéristique d'être déclenché par les poussières du chantier. Quant à savoir qui a pris cette décision lourde de conséquences, le juge a beaucoup de mal à le découvrir. Tel ouvrier soucieux de sa tranquillité et de celle de ses camarades ? Tel contremaître, qui s'en défend : *« Jamais au grand jamais, je n'aurais pu donner un tel ordre »* ? On peut admettre, à la rigueur, que le débranchement était indispensable à la bonne marche des travaux. Mais pourquoi ne pas rebrancher les systèmes en fin de journée ? Réponse : *« C'est qu'il y avait encore des poussières dans l'air, qui risquaient de déclencher les alarmes... »*

Il y a le fait que la loge du concierge, Gilberto Pagano, se trouvait du côté droit, au rez-de-chaussée, donc à l'opposé du foyer supposé de l'incendie. Cette loge, qui donne sur une étroite ruelle, est distante de soixante mètres de l'entrée du théâtre. De là, Gilberto Pagano ne pouvait rien voir. De toutes façons, il ne rentrait pas dans ses fonctions de surveiller tout le chantier de restauration. Son service allant de 16 heures à 24 heures, c'est vers 20 heures qu'il avait l'habitude de faire un tour d'inspection. Et c'est donc vers 20 heures, en ce jour fatidique, qu'il sent une odeur de brûlé. Il ouvre une fenêtre, croyant que l'odeur venait de dehors, provoquant involontairement un redoutable appel d'air. Enfin, approchant du hall d'entrée, il se rend à l'évidence. Le feu est dans le théâtre.

Il donne l'alarme à 20 h 45... pour apprendre que les pompiers ont déjà été avertis par les propriétaires du restaurant qui jouxte le côté gauche de l'entrée et qui étaient aux premières loges du drame. En tout état de cause, son témoignage n'est guère compatible avec l'hypothèse d'un incendie éclatant dans huit endroits à la fois. Et les négligences restent entières.

Aujourd'hui, Gilberto Pagano est toujours portier. Mais son lieu de travail a été transféré : sa « loge » – un simple bureau avec un écriteau indiquant sa fonction – se trouve maintenant dans le hall d'entrée du Palais Franchetti, face à l'Accademia. On dirait un tableau de Magritte qui serait intitulé *« Ceci est une loge »*. La représentation de la représentation, encore et toujours. L'estimation générale reste qu'au moment où l'alerte à été donnée, le feu couvait depuis deux à trois heures, les ouvriers ayant quitté le chantier, comme d'habitude, vers 17 heures.

Quand les pompiers arrivent, avec les moyens dérisoires dont ils disposent, il est déjà trop tard. Si le système d'alarme avait fonctionné, le feu aurait été détecté dès le début et aurait pu être maîtrisé. La grande salle n'aurait pas été touchée... Et puis, il y a cet assèchement des canaux autour du théâtre, qui a obligé les pompiers à aller chercher de l'eau beaucoup plus loin, jusqu'au Grand Canal. Il y a eu ce manque de pression, de sorte que les jets n'atteignaient que le premier étage de la façade. Comble de malchance, les volets de la fenêtre derrière laquelle se trouvait, croyait-on, le foyer de l'incendie étaient fermés, volets contre lesquels l'eau venait ricocher. Les malheureux pompiers ne disposaient que d'échelles en bois qui risquaient de flamber comme des allumettes à tout moment.

Il y a encore ce fait qu'un hélicoptère n'a commencé à asperger l'incendie avec de l'eau puisée dans la lagune qu'après 23 h 15. Pourquoi pas plus tôt ? Parce que l'on craignait, nous dit-on, que le tournoiement des pales n'alimentât le souffle de l'incendie. Pourquoi un seul hélicoptère ? Pas de réponse. Grâce à lui, toutefois, et au travail opiniâtre des autres pompiers, seul le théâtre a brûlé, projetant des lucioles rouges jusqu'à la Giudecca, de l'autre côté de la Lagune, lorsque le toit s'est effondré. Avec un peu plus de vent, tout le quartier aurait brûlé. Du même coup, les Vénitiens ont pris conscience que tout ou partie de leur ville pouvait flamber.

EN attendant que le système de sécurité de Venise soit repris en main de fond en comble, un nombre croissant de Vénitiens commence à s'agacer du « business » qui s'est développé autour du désastre. A commencer par Barbara Valmarana, directrice de l'association *Amici della Fenice*, dont la vie a basculé le 29 janvier et qui porte le deuil de « son » théâtre. Les premières semaines, elle a littéralement été submergée par des offres de service plus ou moins désintéressées venues du monde entier, dans des formes parfois peu délicates, telle cette association française utilisant le sigle et le logo des *Amici della Fenice* pour récolter des fonds ou faire sa propre publicité.

En fait, ce qui se joue aujourd'hui, c'est la capacité d'une ville de la taille de Venise à prendre rapidement des décisions. Ici, la comparaison avec la reconstruction du XIXe siècle n'est pas flatteuse. Pour sa part, Massimo Cacciari a écrit, au lendemain de la catastrophe : *« Les yeux de l'Italie et du monde entier seront fixés sur Venise ; c'est à nous, Vénitiens, de montrer ce que nous sommes capables de faire et de bien faire, en surmontant toutes les difficultés et contrariétés, et en mettant les intérêts de la Cité avant tout. »* Les paroles se dispersent comme fumée, mais cet écrit-là restera.

Philippe Simonnot



D.R.

« Incendie du grand théâtre de la Fenice » (1837), lithographie de Giovanni Pividor (Musée Correr, Venise).

La session unique : une réforme à réformer

par Jacques Larché

DANS la satisfaction proclamée par les plus hautes autorités de l'Etat, la première session de neuf mois du Parlement vient de s'achever. Qu'en pense le *sénateur ou le député moyen ?* Il participe, bien entendu, à cette satisfaction, mais ne peut s'empêcher de constater que certains aspects essentiels de sa tâche se trouvent singulièrement compliqués.

Le maintien d'une activité professionnelle devient de plus en plus impossible pour un parlementaire. Qui peut désormais envisager d'exercer une profession libérale, *d'être cadre d'une entreprise* et de remplir son mandat ? Se profile, à échéance plus ou moins rapide, l'image de nos futures assemblées. Y siégeront de façon très majoritaire, à côté de quelques agriculteurs, des retraités et des fonctionnaires. L'indispensable relation entre la France qui travaille et le petit nombre qui légifère en son nom sera-t-elle améliorée ?

L'exercice d'un mandat local se trouve singulièrement compliqué. Je sais bien que certains s'en réjouissent et entendent limiter, voire supprimer, le cumul des mandats. Et pourtant bon nombre de sénateurs ou de députés ont la faiblesse de penser qu'ils remplissent correctement leurs deux mandats (si tel n'est pas le cas, les électeurs, seuls juges qu'ils reconnaissent, ne manqueront pas de le leur faire savoir), et que leur décision de législateur est facilitée par la connaissance *concrète de l'effet de la loi sur* tel ou tel aspect de la vie locale.

Sur quoi repose la satisfaction officielle ? Certes, quelques séances de nuit auront été évitées. Se prolongeant dans le passé jusqu'à 3 ou 4 heures du matin, elles ne représentaient aucun gain de temps réel puisqu'elles avaient pour effet d'empêcher automatiquement en vertu des règlements internes de tenir une séance le lendemain matin.

En dehors de cette satisfaction, la session unique aboutit à un paradoxe : l'on ne fait pas beaucoup mieux en neuf mois ce que l'on faisait mal en six. *Pour plusieurs raisons* : le débat parlementaire obéit à des règles héritées du XVIIIe siècle, qui ne correspondent plus aux nécessités d'un fonctionnement modernisé de l'institution ; l'absentéisme fleurit toujours ; le travail législatif ne s'est en rien amélioré, excepté, de la part du gouvernement, un certain effort de programmation.

Mais les textes demeurent trop nombreux et parfois mal rédigés. Aussi curieux que cela paraisse, la plupart des ministères ne disposent pas de juristes qualifiés. Le Conseil d'Etat doit travailler dans une telle précipitation – il s'en est plaint publiquement – qu'il ne dispose pas d'un délai suffisant pour un examen sérieux des textes.

Quant au Parlement, soumis aux mêmes contraintes de temps, son expression est *bien souvent bridée* par l'existence du fait majoritaire (que la majorité soit de droite ou de gauche). Quelles que soient les réticences suscitées par un tel système, seule une véritable séparation des pouvoirs, comme dans un système présidentiel, permettrait de redonner à la délibération parlementaire la liberté qui fait actuellement défaut. Aujourd'hui, comme aux plus beaux jours de la Convention ou de la IIIe République, le pouvoir de décision appartient à l'Assemblée tout entière. En théorie, les 577 *députés et les 321 sénateurs doivent assister à tous les dé*bats. Chacun d'eux peut y prendre la parole, expliquer son vote et apporter des amendements. Quels que soient l'importance – ou le manque d'importance –, le caractère politique ou technique du texte.

Seule une véritable séparation des pouvoirs, comme dans un système présidentiel, permettrait de redonner à la délibération parlementaire la liberté qui fait actuellement défaut

Le débat s'engage alors que le projet ou la proposition de loi a déjà fait l'objet d'un examen approfondi au sein de la commission compétente. A partir du moment où l'on admettrait que la répétition du débat en séance publique ne s'impose pas toujours, l'idée vient naturellement à l'esprit de l'éviter et de s'en tenir pour certains textes à la décision de la commission, sous réserve du droit de l'Assemblée de l'infirmer.

Une procédure de cet ordre existe en Italie. Elle donne satisfaction. *Proposée au Sénat dans le cadre de* la révision constitutionnelle sur la session unique, elle aurait pu aboutir à une conciliation souhaitable entre ce qui doit être conservé du débat parlementaire classique et l'amélioration indispensable de sa pratique quotidienne.

C'est aussi le seul moyen de donner au Parlement le temps suffisant pour contrôler l'activité gouvernementale, fonction qu'il ne remplit actuellement que de façon très accessoire, malgré l'allongement de la durée de la session.

Il faudra bien y venir, ou y revenir *un jour. Surtout si l'on veut avoir* quelques chances de corriger l'absentéisme parlementaire. Au risque de se voir taxer d'esprit paradoxal, on serait tenté d'affirmer que seul l'absentéisme permet en fait au débat parlementaire d'éviter l'enlisement systématique.

Un seul exemple : en trois ans, une Assemblée dite « de gauche » et un Sénat « conservateur » *(comme il se doit) ont réussi à voter* un texte fondamental : l'actuel code pénal. Aux jours d'« affluence », il devait y avoir en séance une dizaine de sénateurs et une vingtaine de députés, tous parfaitement au fait des problèmes traités. Heureusement… Imagine-t-on ce qu'eût été ce débat si, sur un même problème, par exemple la peine incompressible, une centaine ou plus d'intervenants avaient, pour les beautés du *Journal officiel* ou de la gazette locale, voulu légitimement faire connaître leur opinion, au rythme autorisé par le règlement de 10 minutes chacun.

L'absentéisme ne cessera naturellement que le jour où le parlemen*taire aura le sentiment de participer* à des débats essentiels et de pouvoir, sans encourir les foudres politiques, manifester son désaccord avec certaines initiatives gouvernementales.

Neuf mois de session… Cela valait *sans doute d'être tenté.* Tout indique que cette mesure ne sera pas suffisante à redonner au Parlement toute sa place.

***Jacques Larché** est sénateur (UREI) de Seine-et-Marne, président de la commission des lois du Sénat.*

Détention provisoire et ordre public

par Jean-Marie Burguburu

EN matière judiciaire, les événements récents ont rendu attentifs bien des non-juristes au problème posé par la détention provisoire : ils ne confondent pas la situation d'Alain Carignon, condamné par la cour d'appel de Lyon (mais sous réserve du pourvoi en cassation qui est suspensif en matière pénale) et incarcéré à la suite du mandat d'arrêt décerné par la cour à son encontre, avec celle de Loïk Le Floch-Prigent, placé en détention provisoire, en conséquence non d'une condamnation mais de sa mise en examen par un juge d'instruction *parisien.*

Dans les deux cas, pourtant, c'est la prison, naguère réservée au bas de l'échelle sociale ou à quelques bourgeois déviants, désormais ouverte – si l'on ose dire – aux députés, aux ministres, aux hommes d'affaires et aux chefs d'entreprise, et même parfois aux gens de justice, à l'exception – pour l'instant – des magistrats eux-mêmes. Or l'enfermement est quasi*ment de même* nature, avec quelques différences invisibles aux yeux du public, qu'il s'agisse d'une détention provisoire ou d'une condamnation définitive. L'opprobre est jeté sur le détenu et sa détention même signifie sa culpabilité, puisque, fi de la présomption d'innocence, il n'y a pas d'innocents en prison.

L'inculpation n'est plus. La mise en examen porte désormais les *mêmes stigmates* de la précondamnation qu'elle constitue ; la meilleure preuve en est que l'incarcération suit aussitôt. Il n'est plus d'avocat qui ose soutenir avec sérieux que son client a sollicité sa mise en examen pour avoir accès au dossier de l'instruction tant, dans de nombreux cas, le risque de mise en détention paraît grand devant le juge d'instruction. Il est vrai que celui-ci dispose, selon la loi, d'une grande latitude pour prendre seul ou, depuis peu de temps, à l'issue d'un débat contradictoire avec le parquet et *l'avocat* du mis en examen, une décision qui n'est pas moins grave que celle que prendront le tribunal ou la cour d'appel plus tard.

La décision de mise en détention provisoire, possible dès que la peine encourue est au moins de deux ans de prison, doit être justifiée par des conditions légales (celles de l'article 144 du code de procédure pénale) et principalement par les risques de disparition des preuves, de pression sur les témoins ou de concertation avec des complices, de non-représentation (fuite) du mis en examen, pour mettre fin à l'infraction ou prévenir son renouvellement et, plus généralement, *« pour préserver l'ordre public du trouble causé par l'infraction »*.

En l'espèce – dans le cas de Loïk Le Floch-Prigent – et en ignorant le *contenu du dossier autrement que* par la relation qu'en fait la presse, quel est le trouble à l'ordre public ? Est-il plus important dans le fait de priver 500 000 cheminots de leur président dans une période cruciale pour la SNCF ou de laisser en liberté, après l'avoir éventuellement astreint à un contrôle judiciaire, l'ancien président d'Elf-Aquitaine ?

En revanche, la mise en détention de Jacques Crozemarie paraît moins choquante, toujours en méconnaissance du dossier de l'instruction, s'il apparaît dès ce stade de la procédure qu'il a effectivement détourné des sommes considérables provenant de la charité publique et destinées à un usage public, la lutte contre le cancer. Dans un tel cas, le trouble à l'ordre public n'est-il pas *patent ?*

L'ordre public, à côté des autres motifs de détention, est toujours mis en avant comme argument suprême pour la privation de liberté dont le juge d'instruction mesure la gravité, mais à l'aune du dossier dont il est seul à connaître le contenu. Il y a d'autres étalons de mesure. L'un d'entre eux est la présomption d'innocence : elle est bien dévaluée de nos jours et le vieil adage *« mieux vaut cent coupables en liberté qu'un innocent en prison »* ferait plutôt sourire puisque, justement, on n'est jamais innocent quand on est en prison, même à titre provisoire.

Le peuple français ne comprend plus que le juge d'instruction demeure, dans la solitude de son pouvoir presque absolu, l'homme le plus puissant de France

L'autre paramètre, qui ne paraît pas plus décisif, est le secret de l'instruction : s'il existait vraiment, il n'y aurait pas de conflit entre la situation du présumé innocent incarcéré et celle du présumé coupable (il faut *le reconnaître, puisque mis en exa*men), maintenu en liberté et continuant, par exemple, à gérer sa société, voire une entreprise publique, essentielle parfois à la collectivité tout entière.

Alors quelle serait la bonne solution ? Certains estiment qu'il faut dissocier la conduite de l'instruction et la décision de placer le mis en examen en détention. D'autres préfèrent *encadrer la mise en détention* entre des délais stricts ; d'autres encore réfléchissent aux avantages supposés du bracelet électronique.

Tous ces palliatifs à la situation actuelle ont un inconvénient commun : ils nécessitent la mise en œuvre d'une réforme *législative. Or,* depuis une dizaine d'années, le législateur n'a pas arrêté de réformer, contre-réformer, annuler des réformes, jusqu'à se sentir pris lui-même dans des contradictions insurmontables, du moins en l'état actuel et politique des choses. L'infamie que comporte la mise en examen fait oublier que ce terme a été créé pour éviter celle qui s'attachait à l'inculpation pourtant si bien nommée, et que nos voisins francophones ont conservée.

Sans aucune réforme, au *contraire, une prise en considération* nouvelle des différents termes du problème de la détention provisoire pourrait changer la donne et modifier les comportements. La ligne de conduite est claire ; elle est inscrite au début de tous les jugements qui sont rendus, en France, *« au nom du peuple français »*. C'est dire que les décisions de justice ne sont rendues ni au nom d'un juge ou d'un tribu*nal, ni au nom du gouvernement, ni* même au nom des victimes de l'infraction.

Dans ces conditions, la détention provisoire, dont il est irréaliste de prôner la disparition complète et immédiate, devrait pouvoir reprendre le caractère exceptionnel qui doit être le sien : ni réservée aux seuls petits délinquants ni exclue pour les infractions financières, mais décidée *en considération d'un juste équilibre* entre deux impératifs majeurs : le respect de la liberté individuelle et la nécessité d'assurer, non pas la répression mais la recherche de la vérité judiciaire.

Le peuple français, au nom duquel est rendue la justice, souhaite que soient poursuivies les infractions qui portent atteinte à la morale sociale traduite par la loi, mais il ne *comprend plus que le juge d'instruc*tion, déterminant sans véritable contrôle ce qui est trouble ou non à l'ordre public, demeure, dans la solitude de son pouvoir presque absolu, l'homme le plus puissant de France. Il lui suffirait d'être la femme ou *l'homme le plus respecté.*

***Jean-Marie Burguburu** est avocat au barreau de Paris.*

La France, championne réaliste du désarmement

par Hervé de Charette

LA négociation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT, pour *Comprehensive Test Ban Treaty)* est aujourd'hui presque achevée. Les négociateurs *se sont quittés le 28 juin*, à Genève, sur un texte quasi définitif. C'est un résultat dont la France a tout lieu de se montrer satisfaite.

Le CTBT revêt une portée politique considérable. Il répond à une aspiration profonde des opinions. Il représente un pas supplémentaire vers un état des rapports internationaux davantage fondé sur la confiance et la sécurité collective.

La France avait toutes les raisons d'en souhaiter la conclusion rapide. Encore fallait-il que ce fût un bon traité. Le texte du 28 juin, qui préfigure l'accord final, se présente plutôt bien. Certes, il ne correspond pas parfaitement à nos vues sur tous les points. Mais ses dispositions essentielles nous paraissent conformes aux conditions d'un accord équitable et efficace.

Equitable : il repose sans ambiguïté sur l'« option zéro ». La France, seule parmi les puissances nucléaires, a définitivement fermé son centre d'essais. Il est naturel qu'elle veuille que l'interdiction des essais soit établie par traité et s'applique aux autres puissances nucléaires.

Il était également nécessaire que soient interdits les « mini-essais », dont certains, y compris en France, à un stade antérieur de la négociation, avaient cherché à préverver la *possibilité. L'option zéro, et donc* la clarté dans l'interdiction totale des essais, représente le vœu de l'ensemble de la communauté internationale.

Il est non moins clair que les puissances nucléaires conserveront le droit et le devoir de garantir la sûreté et la fiabilité de leurs armes. *Le* CTBT n'est pas un traité programmant la disparition des armes nucléaires. *Il assure pour les Etats* nucléaires la possibilité de recourir à la simulation. La nécessaire combinaison de l'interdiction complète des essais, de tous les essais, et de la légitimité des activités de simulation est parfaitement exprimée dans le *projet de traité.*

Efficace : la clé, en ce domaine, réside dans le régime de vérification. Le traité prévoit un maillage de quatre réseaux de surveillance, correspondant à quatre techniques de détection : sismique, radionucléide, hydroacoustique et infrasonore. Toute explosion ou tout événement révélateur d'un essai pourra être détecté partout, quel que soit l'environnement. *Le système* sera complété par un dispositif efficace d'inspections sur place. La question était difficile à résoudre : elle touche à la souveraineté des Etats. Les mécanismes à élaborer devaient à la fois garantir les Etats contre des inspections abusives et assurer qu'en cas d'infraction une inspection pourrait être déclenchée en temps utile et sans *possibilité d'obstruction* de la part d'un éventuel « tricheur ». Les solutions retenues par les négociateurs permettent d'atteindre ces deux objectifs.

Reste un problème non résolu : celui de la date de mise en application du traité. L'objectif à atteindre est que le traité soit universel, qu'il s'applique à tous les Etats, notamment à tous les Etats dotés de *l'arme nucléaire* ou ayant des capacités nucléaires. Cette préoccupation a d'abord conduit à subordonner l'entrée en vigueur à la ratification d'un certain nombre d'Etats, dont les cinq puissances nucléaires officielles et les trois Etats dits du seuil (Inde, Pakistan, Israël). Dans cette hypothèse, le risque existe que l'un des Etats dont l'adhésion est nécessaire tienne le *traité en otage pour très long*temps : l'annonce par l'Inde de son intention de ne pas adhérer au traité peut transformer ce risque en réalité.

Or le CTBT doit pouvoir être appliqué à bref délai. La mise en *œuvre effective du traité peut* même convaincre les Etats qui n'y auraient pas adhéré d'emblée de le faire. Il faudra donc trouver un équilibre entre l'objectif d'un traité universel qui contribue efficacement à la non-prolifération et le souci de n'en pas retarder indéfiniment la mise en œuvre. C'est une solution de compromis qui devrait être dégagée, lors des ultimes négo*ciations, d'ici au mois d'août.* Nous allons tout faire pour y parvenir.

Quoi qu'il en soit, l'essentiel est désormais acquis : le traité d'interdiction complète des essais nucléaires sera ouvert à la signature de tous les Etats lors de la prochaine assemblée générale des Nations unies. Une avancée capitale.

D'autres objectifs doivent nous mobiliser dans le domaine du dé*sarmement. La France ne ménage* aucun effort pour les faire avancer. Nous souhaitons la ratification par les Etats les plus concernés – les Etats-Unis et la Russie – et l'entrée en vigueur rapide de la convention d'interdiction des armes chimiques. Nous travaillons, avec nos partenaires européens en particulier, à l'élaboration d'un régime de vérification de la convention d'interdiction des armes biologiques. Lors de la conférence d'examen de cette convention à la fin de l'année, nous proposerons une date-butoir pour la mise en place de ce régime.

Il faudra trouver un équilibre entre l'objectif d'un traité universel qui contribue efficacement à la non-prolifération et le souci de n'en pas retarder la mise en œuvre

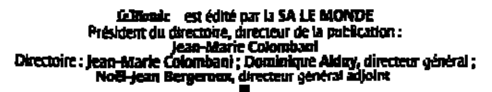
Dans le domaine nucléaire, nous proposons qu'après le CTBT une autre convention soit rapidement négociée pour interdire la fabrication des matières fissiles pour les armes nucléaires.

S'agissant des armes conventionnelles, nous concentrerons nos efforts sur le théâtre européen. Nous avons ainsi favorisé la négociation de l'accord de maîtrise des armements en ex-Yougoslavie. Nous avons aussi obtenu, lors de la conférence d'examen du traité sur les forces conventionnelles en Eu*rope (FCE)*, à Vienne, du 15 au 31 mai, que s'engagent des discussions sur l'adaptation de ce traité à la nouvelle réalité stratégique de l'après-guerre froide.

Enfin la France est à l'origine de la conférence de révision de la convention sur les armes inhumaines, qui a eu pour résultat de renforcer le régime des restrictions à l'emploi des mines antipersonnel. Notre pays, *qui s'est interdit à lui*-même la production et l'exportation de ces mines, fera tout pour convaincre le monde de rejeter cette arme dont les effets sont dramatiques.

La France contribue tout à la fois à l'émergence d'un monde plus stable et au renforcement de sa propre sécurité. Elle continuera de le faire. Le désarmement sera, plus que jamais, l'un des grands chantiers de notre diplomatie.

***Hervé de Charette** est ministre des affaires étrangères.*



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Monde

ÉDITORIAL

L'inadmissible prétention américaine

LES Etats-Unis d'Amérique retrouvent, ces jours-ci, leurs prétentions à vouloir régenter le monde. Hier, ils faisaient savoir qu'ils pourraient recourir à leur droit de veto pour empêcher la reconduction, dans ses fonctions de secrétaire général de l'ONU, de Boutros Boutros-Ghali (son mandat s'achève en décembre). Aujourd'hui, ils veulent impliquer leurs alliés dans l'embargo économique qu'ils imposent à Cuba, en sanctionnant celles de leurs entreprises qui continueraient à travailler avec La Havane. L'Europe menace les Etats-Unis de mesures de représailles. L'unité européenne affichée aujourd'hui est de bon augure.

Dopée par une économie flamboyante et entrée en période électorale, l'Amérique entend à nouveau imposer ses lois. Après avoir, en 1994 et 1995, usé d'un dollar faible et obtenu des accords commerciaux privilégiés avec le Japon, elle poursuit aujourd'hui la guerre économique par d'autres moyens. Le Congrès a ainsi décidé, de manière unilatérale, de renforcer l'embargo décrété contre Cuba il y a plus de trente-cinq ans : une loi, dite Helms-Burton, menace de sanctions les firmes étrangères qui investiraient dans l'île ou commerceraient avec elle. Ne comptant pas en rester là, il tient sous le coude d'autres textes prévoyant des sanctions identiques pour toute relation commerciale et financière nouée avec l'Iran ou avec la Libye, deux autres pays inscrits, outre-Atlantique, sur la liste des hors-la-loi internationaux.

Que Washington veuille user de l'arme économique à des fins politiques, il n'y a là rien à redire. On pourrait certes s'interroger sur l'efficacité d'une telle arme. On pourrait se demander aussi pourquoi cette arme (l'embargo) est mobilisée ici et pas dans d'autres cas – vis-à-vis de la Chine par exemple. La Chine compte, il est vrai, 1,2 milliard de consommateurs. Tout Etat est cependant libre d'interrompre à tout moment ses relations commerciales avec un pays qui lui déplaît. Mais il est inadmissible que l'un d'entre eux, les Etats-Unis, s'arrogent le droit, sans même en discuter avec ses alliés, de pénaliser également les autres nations qui ne *s'associeraient* pas à ses sanctions.

L'époque a changé. Aucun pays, même le plus puissant, ne doit pouvoir imposer à l'échelon mondial une législation purement interne. A Lyon, il y a deux semaines, les sept grands pays industrialisés avaient rappelé la *« primauté des règles multilatérales »* dans le commerce international et s'étaient engagés à *« s'abstenir de recourir à des mesures en contradiction avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce »*. La sanction que vient d'imposer Washington à une firme minière canadienne est en opposition avec ces engagements. L'Amérique doit renoncer à *ses prétentions* impériales. Plongés tout autant que les autres nations dans une économie globale, les Etats-Unis souffriraient eux aussi d'une guerre économique totale. Avec le Japon et le Canada, l'Europe doit rester ferme et unie dans ce combat indispensable.

Triste anniversaire à Rangoun

Suite de la première page

Ne Win, le dictateur au pouvoir de 1962 jusqu'à sa démission officielle en juillet 1988, avait choisi un isolement et une *« voie birmane vers le socialisme »* qui avaient mené son pays, l'un des plus riches de la région à la fin de la deuxième guerre mondiale, au bord de la banqueroute.

Ses successeurs ont opté pour l'ouverture de la Birmanie aux capitaux étrangers, son glissement vers l'économie de marché et sa réintégration régionale. Un redressement économique s'est ainsi amorcé. Simultanément, une alliance, peut-être de circonstance mais cruciale, avec Pékin a permis à une armée modernisée d'imposer des cessez-le-feu aux ethnies insurgées à la périphérie de l'Union. Comme personne, en Birmanie, ne semble souhaiter une répétition des affrontements de 1988, qui ont fait des milliers de morts, les généraux ont donc choisi une *« voie à l'indonésienne »* : un système qui offrirait un rôle politique prédominant aux forces armées. Pour consolider leur pouvoir de cette manière, ils ont donc besoin de neutraliser les mouvements qui, à l'étranger, s'affirment les plus hostiles à leur égard. Ils hésitent donc à interner de nouveau Mme Suu Kyi quand on reparle de sanctions économiques à Washington, que leurs futurs partenaires de l'Asean leur demandent, discrètement, de mettre un bémol à la répression ou que des pays européens s'inquiètent de la mort récente en détention de Leo Nichols, consul honoraire de Norvège, Finlande, Suisse et Danemark, qui était un intime de la dissidente.

Les généraux sont donc obligés de biaiser : harceler leur ancienne prisonnière plutôt que la réduire au silence. Ils entendent ainsi renforcer, sur la scène internationale, le camp de ceux qui considèrent, tous intérêts bien compris, Mme Suu Kyi comme une « empêcheuse de tourner en rond ». Cette dernière riposte avec à la fois fermeté et prudence : sa campagne non violente a pour ultime objectif, quitte à procéder par étapes, la restauration des libertés et d'autorités élues. Les modalités, dit-elle, sont négociables, non les principes. Elle ne prendra pas la responsabilité d'accorder la moindre caution morale aux généraux tout en souhaitant négocier avec eux, sans préalable, une transition vers un régime libéral.

Sur ce point, coeur du débat, aucun progrès n'a été enregistré depuis un an et la junte attendra sans doute la fin des rencontres de l'Asean à Djakarta, le 26 juillet, pour élaborer son prochain mouvement tout en sachant déjà, autre contrainte, qu'elle sera « invitée » au sommet informel de l'Association prévu en Indonésie en décembre.

Jean-Claude Pomonti

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Serge July
■ *Les épurateurs cagoulés de U Ribombu* mettent la liberté d'informer en cause. Et je ne doute pas que l'ensemble des médias français manifesteront à cette occasion leur solidarité à l'égard de Guy Benhamou. Cet épisode donne la mesure exacte de la gravité de la situation en Corse et de la dégradation des libertés. C'est la raison pour laquelle nous continuerons à informer nos lecteurs sur la Corse comme nous le faisons chaque jour.

RTL
Richard Arzt
■ Tout montre que le président Jacques Chirac ne tient pas à se séparer d'un premier ministre avec lequel, depuis longtemps, il s'entend bien. Autant que possible, il est préférable pour un président de ne pas changer de premier ministre sous la pression. Enfin, il n'y a pas a priori de solution de rechange. Non pas qu'il manque de candidats pour Matignon, mais quel autre cap pourrait être choisi que celui qui a été fixé en octobre dernier par le président lui-même ? Alain Juppé est ostensiblement associé à la préparation de l'émission télévisée de dimanche au cours de laquelle le président va devoir rassurer et redynamiser l'opinion, ce qu'Alain Juppé ne parvient pas à faire.

LE FIGARO
Renaud Girard
■ Les Serbes de Bosnie ont cru qu'ils pourraient indéfiniment et *impunément défier l'Occident*. C'était une erreur. Pendant trois ans, ils ont pris la patience – voire l'attentisme – des grandes puissances militaires alliées pour de la faiblesse congénitale. Rappelez-vous ces raids aériens contre les aérodromes serbes où les chasseurs-bombardiers de l'OTAN s'arrangeaient pour épargner les appareils au sol... Radovan Karadzic et Ratko Mladic n'ont pas compris que l'Occident démocratique était comme un éléphant. Il en faut beaucoup pour l'énerver, mais, une fois que le pachyderme *s'est levé sous le coup de la colère*, il est très difficile de l'arrêter.

FINANCIAL TIMES
■ Les autres gouvernements doivent rappeler avec force à l'Amérique un fait que ses propres législateurs semblent avoir oublié : ce pays fait partie d'une économie globale et intégrée, dont dépend de plus en plus sa propre prospérité. Si les Etats-Unis continuent à jouer au cow-boy solitaire, ils susciteront des représailles contre leurs intérêts commerciaux à l'étranger. Au bout du compte, ils porteront atteinte aux règles qui gouvernent la conduite des relations économiques et commerciales internationales. Ces règles fonctionnent au service de tous les pays. Les Etats-Unis ne font pas exception.

RECTIFICATIFS

GROUPE HERSANT
La principale société du groupe Hersant, la Socpresse, ne contrôle pas le groupe belge Rossel, qui édite le quotidien *Le Soir*, contrairement à ce que nous avons écrit (*Le Monde* du 4 juillet). La Socpresse est actionnaire à hauteur de 40 % de Rossel qui est contrôlée par le groupe Hurbain. D'autre part, c'est France-Antilles dirigé par Philippe Hersant, qui détient 27 % de *L'Est républicain*, et non la Socpresse.

MAGISTRATURE
Une coupe a déformé le sens du communiqué publié par le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) à l'occasion de la nomination de Pierre Truche au poste de premier président de la Cour de cassation (*Le Monde* du 11 juillet). Selon le SM, cette nomination *« démontre que le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) n'a pas pu résister aux pressions exercées depuis plusieurs semaines par le pouvoir exécutif »*. *« Scandalisé par le véritable travail de sape auquel s'est livré l'Elysée sur le CSM »*, le SM considère que cette affaire est *« révélatrice de la fébrilité d'une classe politique attachée à s'assurer la totale maîtrise des nominations, dans un contexte où le développement des affaires sensibles est susceptible de la mettre en cause »*.

Hommages irrespectueux *d'André François*

Le peintre et dessinateur célèbre à sa manière quelques maîtres illustres.

Henner : « Libellule sur dame blanche »



En Amérique aussi, la télévision se cherche une raison

BANFF
de notre envoyé spécial

Il y a quelques mois, la BBC diffusait une fiction dans laquelle le *héros décidait de quitter la réalité* pour consacrer son existence à la télévision. L'affaire finissait mal. C'est sans doute pour éviter cette plongée sans fin dans le monde dangereux des images que producteurs, réalisateurs et responsables de chaînes américains et canadiens viennent chaque année, au début de l'été, se ressourcer à Banff (Alberta).

Là, au cœur des montagnes Rocheuses du Canada, dans un parc naturel beau comme dans *Rivière sans retour*, d'Otto Preminger (Robert Mitchum et Marilyn Monroe), où biches et ours circulent en liberté, tout ce petit monde discute de l'avenir du secteur audiovisuel, monte des projets de coproduction tout en gardant un œil sur les œuvres mises en compétititon. Au Banff Spring Hotel qui abrite la manifestation – hôtel où Jack Nicholson devient un fou meurtrier dans le film *Shining*, de Stanley Kubrick –, deux canaux de télévision ont ainsi diffusé, sept jours durant, les sept cents documentaires et fictions en lice.

Bien entendu, on s'est empoigné à Banff sur les quotas de diffusion que certains pays (à commencer par le Canada) mettent en place pour protéger leur marché. Les arguments sont connus : la télévision appartient à la culture et ne saurait être soumise aux règles du libre-échange, disent les uns ; la télévision comme le cinéma sont des industries qui, comme les autres, ne peuvent échapper aux lois du marché, affirment certains. Autre débat récurrent, la « V-Chip », cette puce anti-violence que le gouvernement américain veut insérer dans chaque poste de télévision. Là, la sérénité semblait avoir gagné les esprits. *« La télévision est moins violente qu'on ne le craint et pas autant qu'elle pourrait l'être »*, a déclaré Jeff Cole, directeur du centre de la politique de communication de l'université de Los Angeles (UCLA). Les participants au débat se sont séparés avec l'idée que la puce anti-violence avait, au moins, l'avantage de stimuler la réflexion.

Quotas, violence, multimédia, recherche de partenaires pour une éventuelle coproduction... tous les débats organisés au festival de Banff ont renvoyé, de près ou de loin, à une seule obsession : l'audience, le public. Lors du discours d'ouverture, Melwyn Bragg, un intellectuel de renom outre-Manche, conseiller culturel de la société britannique LWT Productions et animateur d'un programme culturel sur Channel Four, tenta de donner un statut historique et théorique à ce concept d'audience.

Partant du cri du dramaturge allemand Schiller en 1784 – *« le public est maintenant tout pour moi, mon obsession, mon maître et mon ami »* –, Melwyn Bragg tenta de montrer comment ce qui était une pensée individuelle il y a deux siècles est devenu aujourd'hui la pierre d'achoppement de toute théorie du pouvoir par l'image : la télé peut donner du crédit à la réalité, elle a la capacité de la remplacer avantageusement et ne doit rien à un quelconque passé culturel ou politique.

Ce petit écran qui colonise aujourd'hui nos appartements peut aussi bien abolir la mémoire et atomiser une population que rassembler des citoyens et les mobiliser pour abattre tous les murs de Berlin. *« Si le public est vraiment souverain »*, estime M. Bragg, alors il doit *« se voir conférer le pouvoir »*, c'est-à-dire la *« connaissance »*. La télévision peut apporter la connaissance au plus grand nombre. C'est une *« question de volonté. Mais la bonne volonté est aussi ce qui a fait le plus défaut de tout temps »*, a-t-il conclu.

Quotas, violence, multimédia, coproduction... les professionnels ont une seule obsession : l'audience, le public

Avec moins de hauteur de vue, les exposés suivants se sont inscrits dans cette même perspective. Selon Douglas Rushkoff, théoricien des médias aux Etats-Unis et conseiller en télévision interactive, l'avènement du multimédia va entraîner la mort de la *« structure narrative »* elle-même.

Fini le suspense (policier ou amoureux) qui tient le spectateur en haleine et permet au moment du dénouement d'insérer un écran publicitaire. La chaîne musicale MTV, les jeux vidéo et les CD-Rom auraient entrepris de changer la structure libidinale des téléspectateurs. Cette thèse a heureusement été vigoureusement combattue par un autre jeune théoricien de l'image, Evan Salomon, qui a affirmé exactement le contraire : la libido reste intacte, mais elle se diversifie. Le bon vieux suspense demeure et autorise d'autres formes de narration plus éclatées, adaptées chacune à un média particulier. *« Dans le futur, ne survivront que les médias et les contenus capables de créer une relation entre les gens. Relation, relation, relation sera le maître mot du cyberspace. »*

A côté de ces discours visionnaires, le propos très mercatique de Marshall Orson, un vice-président de Turner, le groupe de communications, avait quelque chose de presque rafraîchissant. Il expliquait les mille et une manière de gagner de l'argent en déclinant la même information (la bataille de Gettysburg, événement-clé de l'histoire américaine, le programme spatial Apollo ou l'histoire des Indiens des Etats-Unis...) sur des supports multiples : la vidéo, la série télévisée, le CD-Rom et le livre...

Enfin, s'il fallait se rassurer sur le futur de notre libido comme sur celui de la structure narrative, c'est une magnifique fiction transposant *Pride and Prejudice* (« Orgueil et préjugés »), d'après un roman de la romancière anglaise du XVIIIe siècle, Jane Austen, qui a obtenu le Grand Prix de Banff. Et c'est un documentaire français, *Le Cochon de Gaston*, du réalisateur Fréderic Fougea, qui a obtenu le Prix du meilleur programme pour enfants. Ouf ! Le futur n'est pas encore pour demain.

Yves Mamou

SAUVETAGE *Le Lloyd's, ce marché de l'assurance plus que tricentenaire, a traversé au cours des cinq dernières années la crise la plus grave de son existence. Il a failli disparaître après l'accumulation de plus de 8 milliards de livres de pertes (64 milliards de francs), dues à une mauvaise gestion, à une succession de catastrophes naturelles et au coût considérable de contrats conclus il y a plusieurs dizaines d'années aux Etats-Unis et couvrant les risques liés à la pollution industrielle.* ● **DAVID ROWLAND** *est devenu président du Lloyd's en 1993 avec pour mission de le sauver. Le Lloyd's est redevenu bénéficiaire (un peu plus de 1 milliard de livres de profits en 1993), et le conflit avec les investisseurs individuels, les names, devrait se régler.* ● **LE LLOYD'S** *détient 26 % du marché mondial de l'assurance aérienne et 15 % du marché de l'assurance maritime.*

« Le Lloyd's est le symbole par excellence de la folie des années 80 »

Dans un entretien au « Monde », David Rowland fait preuve d'un optimisme prudent sur le redressement du plus prestigieux marché mondial d'assurance et de réassurance, qu'il préside depuis 1993. Après cinq années de pertes colossales, celui-ci renoue avec le profit

LONDRES
de nos envoyés spéciaux

David Rowland, soixante-quatre ans, est président depuis 1993 du Lloyd's, le premier et le plus prestigieux des marchés d'assurance et de réassurance. Il existe depuis plus de trois cents ans et a toujours fonctionné selon le même principe. Il met en présence des entreprises qui veulent obtenir une garantie de leurs risques et un souscripteur professionnel (*underwriter*) qui représente un syndicat du Lloyd's et agit en son nom. Il y a aujourd'hui cent soixante syndicats. Chaque syndicat est constitué de membres (ou *names*), de riches investisseurs, essentiellement britanniques, qui apportent, moyennant rémunération, leur fortune en garantie illimitée des contrats. La liste des membres a été et reste un gotha de la bonne société britannique. Un club de *gentlemen* regroupant des proches de la famille royale, des députés et des grands noms des affaires. Le système a failli pourtant se disloquer et a traversé la plus grave crise de son histoire au cours des cinq dernières années avec des pertes dépassant 8 milliards de livres (64 milliards de francs). De nombreux *names* ont été ruinés et le marché a failli disparaître. David Rowland a pris la tête du Lloyd's en 1993 pour le sauver. Il a en partie réussi : le Lloyd's affiche à nouveau des bénéfices et un accord sur une indemnisation des *names* les plus touchés est sur le point d'être conclu.

« Après cinq années terribles, le Lloyd's est-il sauvé ?

– Pas encore. Certains peuvent le penser mais, si l'optimisme est de rigueur, affirmer que nous sommes au bout de nos peines serait une grave erreur. Des obstacles persistent : nous sommes une société démocratique et je ne peux rien faire sans l'assentiment de nos membres. Il faut nous assurer que les *names* acceptent le plan de sauvetage au cours de l'assemblée générale du 15 juillet. Ils ont jusqu'au 28 août pour se prononcer sur l'enveloppe de compensation des pertes subies avant 1993. L'accord conclu le 11 juillet entre le Lloyd's et les autorités de réglementation américaines lève une barrière de taille puisque nos membres américains vont pouvoir partager les bénéfices du plan de reconstruction au même titre que les autres.

– Revenons au passé. Quelles sont, selon vous, les causes des pertes de plus de 8 milliards de livres entre 1988 et 1992 (le Lloyd's annonce toujours ses comptes avec trois ans de décalage pour payer les sinistres) ? Une hémorragie qui a failli mener le Lloyd's à la faillite, a provoqué la révolte des *names* et a vu se multiplier les actions en justice contre les souscripteurs.

– Les origines de nos difficultés sont multiples. D'abord, les pertes provoquées par des contrats d'assurance conclus il y a vingt, trente, voire cinquante ans aux Etats-Unis, concernant l'amiante ou les risques de pollution industrielle. L'accumulation de catastrophes naturelles dans le monde, entre 1987 et 1992, dont l'ampleur a été accentuée par l'imprudence du marché sur le plan de la réassurance, est également responsable de nos maux. Par exemple, le marché, très exposé, des LMX (London Market Excess of Loss), qui couvre les catastrophes naturelles, a entraîné une concentration des risques plutôt qu'une dispersion, et cela au détriment de certains groupes d'investisseurs.

– Les habitués du marché, c'est-à-dire les *names* présents sur ce marché depuis des dizaines d'années, ont-ils moins souffert que les nouveaux arrivants des années 80 ?

– C'est en partie vrai. Le placement dans l'assurance, et en particulier au Lloyd's, est devenu une mode à la mi-1985, quand on a assisté à une explosion des primes, ce qui a attiré une masse de capitaux nouveaux. Nous étions en pleine ère thatchérienne, avec ce sentiment que les rues de Londres étaient couvertes d'or, qu'on pouvait s'enrichir du jour au lendemain. Bien des gens, qui n'y avaient vraiment jamais songé, ont subitement considéré le Lloyd's comme un excellent placement. Les banques encourageaient les *names* à hypothéquer leur résidence. Or il n'y avait pas suffisamment de place pour les nouveaux venus dans les syndicats de souscripteurs traditionnels, pourvus d'un bon bilan. De nouveaux syndicats ont été formés par des gens qui n'étaient pas toujours compétents pour accueillir les nouveaux membres. En 1988, le Lloyd's comptait 410 syndicats, alors qu'aujourd'hui il n'y en a plus que 160. Il est exact que les habitués ont moins souffert que les membres extérieurs. Mais je ne pense pas qu'il y ait eu complot ou délit d'initiés.

» L'accusation selon laquelle les nouveaux membres ont été sciemment placés dans des syndicats plombés par les retombées des mésaventures américaines n'a pas été prouvée. Le Lloyd's est le symbole par excellence de la folie des années 80, combinant âpreté au gain, incompétence et changement de comportement sociopolitique, une recette pour un désastre. La responsabilité illimitée des participants a soulevé une colère et provoqué une souffrance qui vont bien au-delà des effets de crise comme celle du Crédit lyonnais ou de la Baring's.

– L'avenir du Lloyd's passe-t-il par des capitaux d'entreprise à responsabilité limitée ?

– Pas nécessairement. Après de telles pertes, on aurait pu penser que les épargnants hésiteraient à s'exposer de nouveau à de tels risques. A ma grande surprise, nombreux sont les membres qui veulent maintenir le présent régime. Le rendement potentiel d'un placement Lloyd's est très élevé. Sur le plan fiscal, c'est intéressant. Nous devrions passer de 12 500 membres aujourd'hui à 10 000. Ceux qui restent sont prêts à investir comme par le passé. Les capitaux bienvenus pour moi sont ceux qui doivent garantir la sécurité des contrats, mais aussi provenir d'investisseurs qui comprennent le secteur et disposent de plus de ressources que le minimum requis. Aujourd'hui, plus personne ne peut prétendre ignorer les risques en jeu.

– Quels sont les avantages du Lloyd's comparé aux concurrents, les grandes compagnies de réassurance, particulièrement actives ?

– Nos clients ont un accès direct aux preneurs de décision – courtiers et souscripteurs – qu'ils connaissent personnellement. Ils sont en contact direct avec un intervenant qui accepte de prendre les risques. Cet engagement individuel conjugué à la large palette de choix que nous offrons sont autant d'atouts. Sur le plan du paiement, nous avons tendance à considérer l'esprit d'un contrat plutôt que la lettre. D'ailleurs, malgré la crise du Lloyd's, la quasi-totalité de nos clients sont restés fidèles.

– Quel est votre rival le plus dangereux ?

– Les compagnies d'assurance européennes, que j'admire beaucoup, dotées d'une forte base en capital et d'un grand savoir-faire technique. Mais ces dernières sont conscientes qu'un effondrement du Lloyd's leur causerait grand tort en raison des retombées négatives qu'il aurait sur l'ensemble de la profession. Le Lloyd's est la marque la plus réputée au monde en matière d'assurances. En Nouvelle-Guinée, mentionnez Lloyd's, ils connaissent, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour l'UAP, pour ne citer qu'un exemple, qui n'est qu'une compagnie parmi d'autres.

– L'apparition depuis plusieurs années de compagnies de réassurance aux Bermudes, notamment pour profiter des avantages fiscaux, vous inquiète-t-elle ?

– La concurrence est une bonne chose. Ce que nous construisons aujourd'hui, ce sont les Bermudes à Londres, puisque le Lloyd's est libéré de son passé, grâce à Equitas, la compagnie de réassurance qui prendra en charge les contrats les plus anciens. Le nouveau Lloyd's sera responsable des contrats datés de 1993 et plus, avec des coûts moindres et des fonds supplémentaires. Il est intéressant de souligner que des investisseurs des Bermudes sont présents au Lloyd's. Pourquoi ? Ils traitent de gros volumes de risques-catastrophes chez eux, mais ne disposent pas du volume d'affaires général permettant d'équilibrer les comptes.

– L'Union européenne est-elle une bonne chose pour le Lloyd's ?

– Toute mon existence, j'ai été un européen convaincu. Le Lloyd's a bénéficié de l'action de la Commission tout en apportant sa contribution à la construction communautaire. Ainsi la réglementation de l'Union européenne en matière d'assurance est-elle fondée sur l'expérience britannique, elle-même fondée sur les principes de stabilité financière et des règles de conduite éthiques. Dans bien des pays membres, l'Etat intervient sur le contrôle des conditions de contrats ou du montant des primes, ce que nous contestons au nom de la libre entreprise. Je suis favorable au mouvement de libéralisation de l'assurance, qui n'est pas terminé.

– Et le marché français ?

– En dépit d'une légère tendance au protectionnisme, qui consiste à préférer acheter français, le Lloyd's a toujours fait de bonnes affaires en France. Nous bénéficions d'un certain prestige – c'est très snob d'être assuré au Lloyd's –, nous sommes différents. C'est un avantage dont nous espérons bien dans l'avenir tirer encore meilleur parti. »

Propos recueillis par Eric Leser et Marc Roche

Retour aux bénéfices

Le Lloyd's a annoncé, vendredi 12 juillet dans la matinée, avoir réalisé un bénéfice de 1,086 milliard de livres en 1993 (8,7 milliards de francs), ce qui constitue son premier profit depuis 1987. Le marché – qui publie ses résultats avec un décalage de trois ans – a subi un total de pertes de 8 milliards de livres entre 1988 et 1992, dont 358 millions pour l'exercice 1992 et 2,6 milliards en 1991.

Le résultat réalisé en 1993 représente une rentabilité de 12,3 % des sommes engagées par les souscripteurs et prend en compte la contribution au plan de sauvetage et l'indemnisation d'une partie des pertes passées des investisseurs particuliers, les *names*. Le Lloyd's prévoit par ailleurs des bénéfices de 1 milliard de livres en 1994 et de 882 millions en 1995.

Un spécialiste du risque maritime et aérien

● [redacted] 26 % du ma[redacted]rance aérienne et aéronautique et 15 % du marché mondial de l'assurance maritime.

● **Le Lloyd's** prévoit que sa capacité d'assurance sera de 10,17 milliards de livres en 1997. La capacité d'assurance est une mesure du montant total des primes qui peut être accepté par le marché dans une année. En 1996, le marché dispose d'une capacité d'assurance de 9,99 milliards de livres.

● **Le nombre de *names*,** les investisseurs individuels apportant une garantie illimitée aux contrats sur leur fortune, et de syndicats a fortement diminué au cours des dernières années.

Il y avait 34 000 *names* actifs au Lloyd's en 1988, et il en existe à peine 12 000 aujourd'hui. Les syndicats qui regroupent les *names* étaient au nombre de 410 en 1988 et ne sont plus que 160 aujourd'hui.

● **Les 34 000 anciens *names*** doivent se prononcer d'ici au 28 août sur le plan de sauvetage qui doit mettre un terme à la crise financière et leur offre une indemnisation d'une partie de leurs pertes.



La Cades fait appel au marché international des capitaux

CRÉÉE EN AVRIL, la Cades (Caisse d'amortissement de la dette sociale), organisme chargé d'apurer la dette accumulée par la Sécurité sociale au cours des dernières années, poursuit – avec succès, de l'avis unanime des professionnels – son programme de financement. Elle a lancé, jeudi 11 juillet, sur le marché international des capitaux, un emprunt obligataire de 3 milliards de florins (9 milliards de francs), d'une durée de huit ans. L'émission, dirigée par la banque néerlandaise ABN-Amro, est destinée à se substituer aux emprunts à court terme que la Cades a récemment émis.

Le fait que la Cades, dont les liens avec l'Etat sont très étroits, utilise une devise autre que le franc constitue un événement majeur. A l'origine, le ministère du travail et des affaires sociales était plutôt réticent à l'idée de faire combler le trou de la « Sécu » sur les marchés étrangers. Mais les solides arguments financiers avancés par le Trésor l'ont rapidement emporté. Emprunter dans une monnaie étrangère présente de multiples avantages.

RISQUE DE SATURATION

Le premier est de ne pas peser sur le marché obligataire du franc, déjà fortement sollicité par l'Etat pour financer son propre déficit. A la fin du mois de mai, la Cades avait elle-même procédé au lancement d'un emprunt record de 25 milliards de francs. Une saturation du marché français risquerait de provoquer une remontée des taux d'intérêt à long terme, pénalisante pour le financement de l'économie française.

Le deuxième avantage est d'offrir une diversification géographique au placement des titres de la Cades. Les gestionnaires étrangers boudent aujourd'hui les emprunts libellés en franc, qui ne trouvent preneurs qu'auprès des investisseurs institutionnels nationaux, en particulier des compagnies d'assurance-vie. En empruntant en florins, la Cades a contourné cet obstacle. Ses obligations ont été massivement achetées par les fonds de pension néerlandais, qui disposent d'importantes liquidités et sont très friands d'obligations de qualité.

Celles de la Cades appartiennent à cette catégorie : à défaut de bénéficier de la garantie explicite de l'Etat, elles se sont vu décerner un triple A, la meilleure note possible, par les agences financières chargées d'évaluer la solvabilité des emprunteurs. Cette excellente note a permis de compenser le manque de notoriété de cette signature, nouvelle venue sur le marché international des capitaux : la Cades n'a eu à verser qu'une prime de 0,12 % par rapport aux emprunts émis par l'Etat néerlandais.

LIQUIDITÉ ET VISIBILITÉ

La Cades, en émettant en florins, a trouvé des conditions de financement optimales. Les Pays-Bas possèdent aujourd'hui les rendements à long terme (Suisse et Luxembourg exceptés) les plus bas d'Europe. A huit ans, ils sont inférieurs de 0,05 % à ceux des obligations françaises. L'opération consistant à lever des fonds en florins plutôt qu'en francs est donc économiquement avantageuse.

Le marché du deutschemark, longtemps évoqué, ne présentait pas les mêmes atouts. « *Le florin est la devise qui offrait la meilleure liquidité et la meilleure visibilité* », explique Benoît Jolivet, président de la Cades. Le choix du florin – étant donné les relations difficiles qui existent entre Paris et La Haye – démontre de surcroît que seule la logique financière est entrée en ligne de compte : les considérations politiques ont eu peu de poids.

Les dirigeants de la Cades ne savent pas encore s'ils choisiront d'accompagner l'emprunt d'un contrat permettant d'échanger les florins perçus contre des francs. La décision sera prise dans les prochains jours par le conseil d'administration. Elle revêt un aspect symbolique important.

La Cades, dont les ressources sont libellées en francs – elles proviennent du produit du RDS (remboursement de la dette sociale) prélevé sur l'ensemble des revenus –, se retrouve exposée à un important risque de change. Dans le cas où le florin s'apprécierait face au franc au cours des prochaines années, le coût de son emprunt s'en trouverait renchéri. Elle aurait à verser des intérêts et à rembourser le capital dans une monnaie au cours réévalué.

Si la Cades choisit de ne pas se protéger du risque de change, elle démontrera qu'elle a une confiance totale dans la stabilité de la parité franc-florin. Cette hypothèse est du même coup la plus probable, car elle apparaît politiquement plus « correcte ».

Pierre-Antoine Delhommais

Le Maroc emprunte avec la garantie de la France

Le royaume du Maroc a lancé, jeudi 11 juillet, sur le marché international un emprunt obligataire de 1,5 milliard de francs, sous la direction de la banque Paribas. Le principe de cette opération avait été annoncé au mois de mai, à l'occasion de la visite du roi Hassan II en France. Cette émission constitue une première.

L'emprunt du royaume du Maroc bénéficie en effet (pour la totalité du capital et 65 % des intérêts) de la garantie de la Caisse française de développement, établissement financier public. Jamais un Etat d'un pays en voie de développement n'avait levé des fonds sous la protection directe d'un pays industrialisé. La garantie apportée par la CFD, à la demande de l'Elysée, a permis au royaume du Maroc d'emprunter à un prix très bas, nettement inférieur à celui qu'il aurait dû payer s'il était venu sous son seul nom. Les investisseurs ont considéré que les titres émis s'apparentaient davantage à de la dette française qu'à de la dette marocaine.

Wall Street a perdu 3,66 % depuis le début du mois

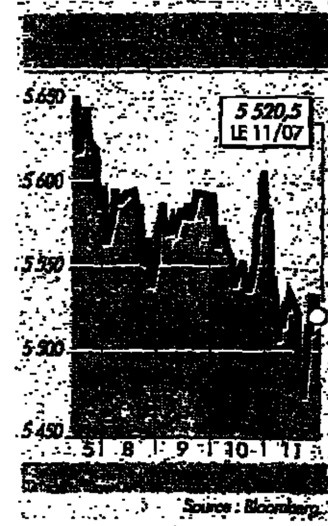
LA MÉCANIQUE est grippée. Wall Street s'est à nouveau nettement replié, jeudi 11 juillet. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a cédé 83,11 points (1,48 %) en clôture, pour revenir à 5 520,54 points, son plus bas niveau depuis le 10 mai. Il a perdu 3,66 % depuis le 1er juillet.

L'indice Nasdaq des valeurs technologiques a été plus durement touché encore. Il a terminé la séance de jeudi en recul de 3,05 %.

Déja déstabilisée par la remontée des taux d'intérêt à long terme, la Bourse de New York a été victime de la détérioration de la situation financière de plusieurs grands groupes industriels. Mardi, l'entreprise d'électronique et de télécommunications Motorola avait annoncé une baisse de 32 % sur un an, de son bénéfice trimestriel.

La société informatique Hewlett-Packard a fait savoir, jeudi, qu'elle arrêtait sa production de lecteurs de disques, ce qui entraînera une charge exceptionnelle de 150 millions de dollars. Elle a également fait état d'un ralentissement de la progression de ses commandes. Le titre a perdu 12 %. United Healthcare, société de gestion des affaires sanitaires, a pour sa part annoncé des prévisions de résultats sensiblement inférieures à celles des analystes. L'action a abandonné 30 %.

« *La chute de Wall Street, jeudi, est d'autant plus significative que le marché obligataire s'est bien comporté* », souligne Byron Wien, économiste à la banque américaine Morgan Stanley.



Wall Street a perdu plus de 3,5% en cinq séances.

La séance du vendredi 12 juillet promettait d'être animée, avec la publication des statistiques des ventes au détail et des prix à la production aux Etats-Unis au mois de juin. La confirmation de tensions sur les prix et d'une expansion économique trop rapide pourrait inciter la Réserve fédérale américaine à relever sans plus tarder ses taux directeurs.

Crude Oil (New York)	19,29	
Nickel à 3 mois	7285	7550
Jus d'orange (New-York)	1,20	1,22

Livret A : La Poste et les Caisses d'épargne défendent leur monopole

Les banques veulent le distribuer à moindre coût

LA PROPOSITION de l'Association française des banques (AFB) de distribuer le Livret A moyennant une commission de 1 % seulement (*Le Monde* du 12 juillet) contre 1,5 % à La Poste et 1,2 % aux Caisses d'épargne, a provoqué une vive réaction recueillie par *Le Monde* auprès des dirigeants des deux institutions. Pour La Poste *« le Livret A n'est pas un produit d'appel marginal comme il le serait pour les banques. C'est un produit essentiel »*, déclare André Darrigrand, son président. *« Le Livret A représente 70 % de l'activité des 3 000 bureaux de poste en zone rurale. Sur les vingt millions de Livrets A, deux ont moins de 1 000 francs d'encours et leurs titulaires effectuent plus de quarante opérations par an. Ce sont des comptes pour les exclus du système bancaire. Il est évident que la captation des comptes les plus rémunérateurs par les banques poserait à La Poste la question de la pérennité de ses missions d'intérêt général et à l'Etat la question de leur financement »*.

Même tonalité au Centre national des Caisses d'épargne et de prévoyance. René Barberye, son président, précise que les Caisses d'épargne ne gagnent pas d'argent sur le Livret A parce qu'elles offrent ce produit à l'ensemble des épargnants sur l'ensemble du territoire, sans aucune exclusive. L'équilibre fragile de la distribution de ce produit repose sur une péréquation entre le nombre de livrets dont le dépôt est minime et les autres : 3,5 % seulement des livrets atteignent le plafond de 100 000 francs, la moitié des livrets ont des dépôts inférieurs à 1 000 francs. La proposition de l'AFB n'est possible que si les banques se limitent à la distribution des seuls livrets largement provisionnés. Pour René Barberye, la démarche de l'AFB ne vise qu'à redresser les comptes d'exploitation des banques. Il estime que *« ni les épargnants ni l'économie ne tireraient bénéfice de cette tentative de captation de résultat »*.

F. Le. et Ba. S.

DÉPÊCHES

■ **BRITISH ENERGY : le groupe en cours de privatisation qui possède huit des seize centrales nucléaires britanniques** doit être coté en Bourse à Londres, lundi 15 juillet. Les particuliers avaient jusqu'au 10 juillet pour souscrire des actions. Le lendemain, Bristish Energy a annoncé que quatre réacteurs nucléaires ont été stoppés pour inspection, après la découverte sur l'un des sites de fissures sur une conduite de vapeur. Le défaut a été détecté au *« début de juin »*, a indiqué la compagnie électrique. Selon le député travailliste Brian Wilson, l'annonce de ces fermetures a été délibérément retardée pour éviter de nuire au processus, controversé, de privatisation.

■ **LONG-TERM CREDIT BANK OF JAPAN : la banque japonaise envisage de dénouer les participations croisées** qu'elle a avec d'autres entreprises. Selon la presse japonaise, la banque envisage de céder 4,5 milliards de dollars de participations, pour améliorer sa rentabilité. Cette décision constituerait une nouveauté dans le système capitalistique japonais.

■ **CRÉDIT NATIONAL : le rapprochement entre le Crédit national et la Banque française du commerce extérieur (BFCE)**, qui doit aboutir à une fusion au plus tard en janvier 1997, se traduira par des sureffectifs estimés à 600 postes équivalents temps plein sur un total de 3 700 salariés, a annoncé jeudi 11 juin Emmanuel Rodocanachi, président du Crédit national. Ce sureffectif de 16 % doit être résorbé d'ici fin 1998. Le volontariat et notamment les congés de fins de carrière et l'aménagement du temps de travail seront privilégiés.

■ **MARCEAU INVESTISSEMENTS : le groupe créé par Georges Pébereau a vendu à des investisseurs institutionnels** les 10,9 % qu'il détenait encore dans Bolloré Technologies, réalisant une plus-value de 130 millions de francs. Cette cession s'inscrit dans le cadre de la liquidation du portefeuille de la société d'investissement imposée par ses actionnaires.

■ **BULL : le groupe informatique français** va fournir le logiciel des futures cartes à puces Vitale qui doivent remplacer à partir de 1997 les feuilles de soin des Français.

■ **MATSUSHITA : le groupe d'électronique japonais a annoncé le 11 juillet qu'il va investir près de 130 millions de francs en Californie** dans une unité de fabrication de vidéodisques numériques, qui sera opérationnelle début 1997, avec une capacité de 600 000 disques par mois.

■ **VOLKSWAGEN : le constructeur automobile allemand a décidé le rappel de 79 000 véhicules de son modèle Golf au Japon.** Construits entre 1992 et 1994, les véhicules rappelés présentent un défaut dans le circuit électrique alimentant l'ouverture et la fermeture des fenêtres, avec risques de court-circuit.

■ **BARRICK GOLD : le géant minier canadien (or) a lancé jeudi 11 juillet une offre publique d'achat (OPA)** hostile de 915 millions de dollars canadiens (3,430 milliards de francs) sur son concurrent canadien Arequipa Resources Ltd. Cette offre est de 38 % supérieure au prix moyen de transaction des actions d'Arequipa au cours des dix derniers jours à la Bourse de Toronto. Arequipa, dont le siège est à Vancouver, en Colombie-Britannique, exploite des mines d'or et de cuivre, principalement au Pérou.

Bouygues donne naissance à un géant de la route en regroupant ses filiales Colas et Screg

La fusion est imposée par les restrictions budgétaires

Numéro un mondial des constructeurs de routes, Colas, filiale de Bouygues, a annoncé jeudi 11 juillet le rachat de Screg, autre filiale routière du groupe de BTP, pour 1,4 milliard de francs. Ce regroupement va permettre de constituer un ensemble réalisant 26 milliards de francs de chiffre d'affaires et employant 40 000 salariés. La contraction des marchés publics en France pousse à la concentration du secteur.

L'AFFAIRE a été discutée en famille. Colas, filiale à 59 % de Bouygues, souhaitait reprendre Screg, filiale à 100 % du groupe de BTP, afin de renforcer sa position dans les travaux routiers. Bouygues a écouté avec attention cette proposition, qui lui permet de retrouver un peu de marge financière. Après avoir obtenu l'aval du ministère des finances, le numéro un mondial de la route, qui a réalisé, en 1995, 370 millions de francs de bénéfice, a annoncé, jeudi 11 juillet, le rachat de son rival en moins bonne forme (70 millions de résultat net) pour 1,4 milliard de francs. Ce regroupement interne va donner naissance à un géant mondial, affichant 26 milliards de francs de chiffre d'affaires et employant 40 000 personnes.

Ce rapprochement est une des premières conséquences de la réduction des marchés publics. Longtemps épargnés, les groupes de travaux publics doivent désormais affonter une chute de commandes sans précédent. Depuis le début de l'année, leur chiffre d'affaires a diminué de 4 % à 5 %. Pour l'ensemble de l'année, la contraction pourrait atteindre de 6 % à 7 %.

« L'âge d'or du BTP est achevé. Nous n'avons plus les moyens de nous permettre une concurrence interne. Nous devons rationaliser nos structures », constate Alain Dupont, PDG de Colas.

L'absence de Screg (6,5 milliards de francs de chiffre d'affaires) sur les marchés internationaux, à l'exception de la Belgique, l'empêchait de résister à l'effondrement des commandes en France. Ensemble, les deux groupes vont totaliser 14 milliards de chiffre d'affaires en France, soit environ de 25 % à 26 % de part de marché, devançant de très loin leurs concurrents les plus directs, Via France et Cochery, qui forment le pôle routier de la Générale des eaux, Eiffage (groupe Paribas) et Jean Lefebvre, filiale de la Lyonnaise des eaux.

Les deux enseignes continueront de coexister, afin de ne pas perdre *« un pouce de terrain »*. Les deux sièges, en revanche, pourraient rapidement fusionner. Screg devra s'adapter à la structure extrêmement légère, de Colas, qui ne compte pas plus de trois niveaux hiérarchiques. Cette fusion pourrait se traduire par une cinquantaine de suppressions d'emplois. *« Mais le groupe a une taille suffisante pour permettre des reconversions internes »*, affirme M. Dupont.

Pour Colas, l'intérêt de la fusion réside surtout dans les économies d'échelle qui peuvent être réalisées. Matériels, frais d'études, de recherches, tout va pouvoir être mis en commun. Dans le même temps, le groupe routier va bénéficier, avec l'arrivée de Screg, d'une capacité d'autofinancement supplémentaire de 300 millions de francs, pour atteindre un total de 1,4 milliard.

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Bien qu'il dispose d'importantes disponibilités financières (700 millions environ), Colas a choisi de financer l'opération par augmentation de capital, émission d'obligations et emprunt, afin de préserver sa liberté d'action. La reprise de Screg n'est pour le groupe routier qu'un moyen de conforter sa base arrière, avant de s'engager davantage sur les marchés internationaux, seul avenir des sociétés routières.

L'an dernier, Colas a déjà réalisé un programme de rachat de ses filiales européennes, contrôlées partiellement par Shell, son autre actionnaire à hauteur de 9 %. Cette politique d'expansion devrait se poursuivre cette année. Dans la ligne de mire de la société : le renforcement aux Etats-Unis, en Europe de l'Est et en Asie, en attendant de s'attaquer à la Russie et à la Chine. D'ici trois ans, elle espère que la France ne représentera plus que 40 % de son chiffre d'affaires, contre 62 % aujourd'hui.

Aux prises avec d'importantes contraintes financières, Bouygues tire tout autant avantage de cette opération. Le groupe, pour faire oublier ses 2,9 milliards de francs de pertes l'an dernier, s'est engagé à céder 3 milliards de francs d'actifs sur deux ans. La vente des terrains de la ZAC Tolbiac lui a rapporté 1,5 milliard de francs. La cession de Screg à Colas va lui permettre d'empocher 560 millions de francs environ. En octobre, il a prévu de céder en Bourse une partie du capital de sa filiale Bouygues Offshore. Pour boucler son programme, il pourrait aussi rapidement annoncer la vente des Grands Moulins de Paris.

Martine Orange

La justice condamne une intervention musclée d'Ecco-Sécurité

Les grévistes refusent d'être vendus au leader de l'intérim

CHAMBÉRY
de notre correspondant

Poursuivi pour *« violences avec préméditation avec usage et menace d'armes »*, Philippe Delord, directeur régional d'Ecco-Sécurité, tout récemment nommé directeur général de l'Entreprise technique de sécurité et de surveillance Rhône-Alpes (ETSSRA), a été condamné, jeudi 11 juillet, à huit mois de prison, dont quatre ferme, par le tribunal de grande instance de Chambéry (Savoie). Il a été placé sous mandat de dépôt. Devant la juridiction correctionnelle, il avait reconnu avoir fourni des « outils » à ses subordonnés, tout en tenant lui-même une hache, pour briser une vitrine des locaux d'ETSSRA, que le groupe qu'il « dirigeait » avait pour mission d'investir.

Dans la nuit du mardi 9 au mercredi 10 juillet, une quarantaine de personnes armées de barres à mine, de battes de base-ball, de haches, et accompagnées de chiens – dont certains non muselés – avaient pris d'assaut le siège social de l'entreprise, à Chambéry, afin de déloger une douzaine de grévistes. L'opération, qui avait fait sept blessés légers, avait nécessité l'intervention des forces de l'ordre, et Philippe Delord avait été placé en garde à vue. Devant le tribunal, il a déclaré que le PDG, Bruno de Boursetty, informé de cette action, l'avait approuvée.

ACTION EN RÉFÉRÉ

Depuis lundi 8 juillet, les salariés de cette société spécialisée dans le gardiennage et la télésurveillance, qui emploie 174 personnes sur les quatre sites de Chambéry, Annecy, Lyon et Paris, observent une grève administrative à l'appel de l'intersyndicale CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC. Ils occupaient jusqu'à mardi soir une partie des locaux pour protester contre la vente, intervenue le 8 juillet, de 95 % de leur société détenus par Alcatel au groupe Ecco-Sécurité, numéro un français du gardiennage avec 12,2 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1995. Ils refusaient également le licenciement de Michel Ferrero, fondateur et directeur général d'ETSSRA, détenteur de 5 % du capital et dont la proposition de reprise a été écartée.

Estimant ne pas avoir été informé dans les délais légaux, le comité d'entreprise a par ailleurs engagé une action en référé, qui devait être examinée le 9 juillet et a été reportée au 16, à la demande des avocats d'Ecco.

L'intervention musclée de l'équipe dirigée par Philippe Delord a suscité localement une vague de protestations syndicales et politiques. Ministre délégué aux affaires européennes et président du conseil général de Savoie, Michel Barnier (RPR) critique *« des méthodes aussi peu respectueuses des droits des salariés »* tout en rappelant qu'il a récemment alerté Serge Tchuruk, président d'Alcatel, sur les propositions de reprise d'ETSSRA existant localement. De son côté, Louis Besson, ancien ministre et maire (PS) de Chambéry, a exprimé son *« indignation »* et assuré les salariés de sa solidarité.

Philippe Revil

British Airways signe un accord avec ses pilotes

UN MOT D'ORDRE de grève illimitée à partir du mardi 16 juillet a été annulé par les pilotes de British Airways, après la conclusion d'un accord avec la direction de la compagnie aérienne britannique, dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 juillet. La British Airline Pilots Association (Balpa), principal syndicat de pilotes en Grande-Bretagne, qui représente plus de 80 % des quelque 3 844 pilotes et ingénieurs de vol de la compagnie, pense que l'accord est un *« grand succès »*. Il doit être entériné par ses 3 000 adhérents chez British Airways.

« C'est une bonne nouvelle pour nos clients », a expliqué de son côté la compagnie, qui redoutait de voir clouer au sol l'ensemble de ses avions en pleine période de vacances. Le syndicat avait annoncé la semaine dernière que 90 % de ses adhérents avaient voté pour la grève. British Airways avait menacé de geler ses investissements – en reportant des commandes auprès de Boeing et en annulant des campagnes publicitaires – et d'embaucher de nouveaux pilotes pour casser la grève ; elle prétendait avoir reçu 3 000 candidatures.

RELÈVEMENT DES SALAIRES

Ce face-à-face a finalement débouché sur un accord sur les salaires et les conditions de travail. Il prévoit notamment, selon le syndicat, un relèvement de l'échelle des salaires des 200 pilotes assurant des liaisons courtes à partir de l'aéroport londonien de Gatwick, qui sont moins bien payés que leurs confrères (le salaire moyen des pilotes de British Airways s'élève à 74 000 livres, soit environ 600 000 francs). Le salaire des pilotes court et moyen-courrier augmentera cette année de 10 %, en échange d'une augmentation équivalente de la durée du travail, alors que l'accord sur les augmentations pour l'ensemble des salariés, négocié en début d'année, prévoit une hausse de 3,6 % en 1996.

L'accord, négocié pendant trois jours entre Robert Ayling, le directeur général de British Airways, et Chris Darke, le secrétaire général du Balpa, prévoit que le salaire des jeunes pilotes prochainement recrutés passerait de 27 000 à 28 000 livres, ce qui reste largement inférieur au salaire des pilotes actuellement les moins payés (32 500 livres). British Airways s'est montrée intransigeante sur ce point, dont dépend son plan d'économie de 1 milliard de livres sur les trois prochaines années.

Enfin, l'accord inclut diverses concessions sur les conditions de travail, comme la réinstallation de couchettes pour les pilotes des Boeing 747.

C. J.

La CFDT redoute les conséquences sur l'emploi du rapprochement UPS-Danzas

UNITED PARCEL SERVICE (UPS), leader mondial de la messagerie, et son concurrent Danzas s'apprêtent à collaborer en Europe. Annoncée par un communiqué laconique de Danzas, début juin (*Le Monde* du 7 juin), cette opération vient d'être confirmée par la CFDT. Selon les représentants de ce syndicat dans les deux entreprises, ce rapprochement peut expliquer, *a posteriori*, les 651 suppressions d'emplois annoncées en avril chez Danzas-France (sur 3 600 salariés) et les 800 suppressions d'emplois prévues chez UPS-France (sur 2 400 salariés).

John McGuire, président D'UPS-France, affirme dans un communiqué publié le 10 juillet que les termes du *« projet d'accord ne prévoient aucune prise de participation ni échange de titres, et encore moins une fusion. (...) Les discussions se placent uniquement sur le terrain commercial »*. Sans répondre directement sur la politique de l'emploi des deux groupes, John McGuire précise que *« la coopération entre les deux sociétés devrait conduire Danzas à prendre en charge l'enlèvement, le tranport et la livraison de palettes et de colis de plus de 70 kilos pour le compte de clients d'UPS partout en Europe. Réciproquement, Danzas pourrait utiliser l'ensemble du vaste réseau européen d'UPS afin d'effectuer le transport express international de colis et de documents pour ses clients »*.

Les syndicats ne le nient pas : cet accord, qui pourrait être finalisé en septembre, n'est pas illogique. UPS, spécialisé dans le petit colis express, et Danzas, dans les transports plus volumineux, sont complémentaires. D'ores et déjà, les deux groupes ont, chacun de son côté, entamé leur restructuration. Sur 55 sites en France, UPS en ferme 17 : Vannes, Saint-Brieuc, Béthune, Pau, Clermont-Ferrand, Garonor, Laval, La Roche-sur-Yon, Saint-Lô, Narbonne, Saintes, Chalon-sur-Saône, Avignon, Chartres, Valence, Le Luc et Nevers.

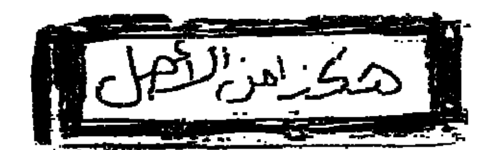
TEMPS PARTIEL

Huit cents emplois y sont supprimés, mais 740 sont créés sur les sites restants, dont un grand nombre à temps partiel. Alors que la direction affirme qu'elle favorisera les reclassements internes et justifie le recours au temps partiel par l'amplitude accrue des horaires d'ouverture des agences, la CFDT n'y croit pas : *« La direction cherche uniquement à diminuer le poids de la masse salariale. On voit mal un chauffeur travaillant à temps plein à Saint-Brieuc partir à Marseille pour un temps partiel. »*

Chez Danzas, 8 sites seront fermés sur la centaine que possède l'entreprise : Montpellier, Béziers, Avignon, Calais, Poitiers, Saint-Louis, Bordeaux, Cavaillon et en partie Lille. Un accord social a cependant permis de limiter les suppressions d'emplois (*Le Monde* du 28-29 avril).

UPS et Danzas veulent donc accroître leur compétitivité en s'associant, mais également en sous-traitant leur activité dans les petits départements à des transporteurs locaux.

Frédéric Lemaître



■ **LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du vendredi 12 juillet en baisse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a cédé 1,08 %, pour s'établir en clôture à 21 656,45 points.**

■ **LE DOLLAR était orienté à la baisse, vendredi matin, victime de la faiblesse de Wall Street. Il s'échangeait à 1,5203 mark, 110,18 yens et 5,1452 francs.**

■ **LE PÉTROLE a augmenté, jeudi 11 juillet, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de référence *light sweet crude* échéance août a gagné 40 cents à 21,95 dollars.**

■ **LES PRIX des céréales se sont inscrits en forte hausse, jeudi, sur le marché à terme de Chicago. Le contrat sur le blé a gagné 15,25 cents et celui sur le maïs, 12 cents.**

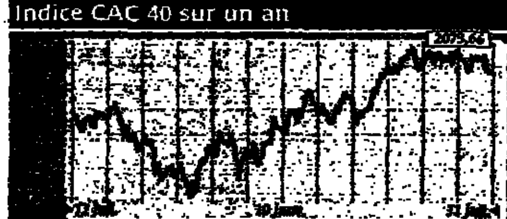
■ **LE CUIVRE a terminé la séance de jeudi sur le marché de Londres (LME) en très net recul. Le prix d'une tonne (livraison à trois mois) a cédé 69 dollars, à 1 855 dollars.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris perd du terrain


Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

LA BOURSE de Paris était orientée à la baisse, vendredi 12 juillet, dans le sillage de Wall Street, qui a chuté la veille de 1,48 %. Après avoir entamé la journée en recul de 0,31 %, l'indice CAC 40 a ensuite accru ses pertes. Il cédait à 0,87 % en milieu de journée s'inscrivant à 2 055,55 points.

« La Bourse de Paris a suivi, vendredi, le marché américain, qui a plongé jeudi » à la suite des prévisions pessimistes de firmes de technologie interprétées comme des signes avant-coureurs d'un ralentissement économique, *indique* un opérateur. Les marchés attendaient, vendredi, la publication de statistiques américaines de prix et de ventes de détail qui pourraient donner des indications sur la politique de la Réserve fédérale américaine et sur les risques d'un resserrement monétaire.

Dans l'attente, le marché obligataire américain s'est détendu, entraînant dans son sillage le Matif. Celui-ci a profité aussi de la perspective d'une poursuite de la détente monétaire en France malgré l'immobilisme de la Bundesbank.

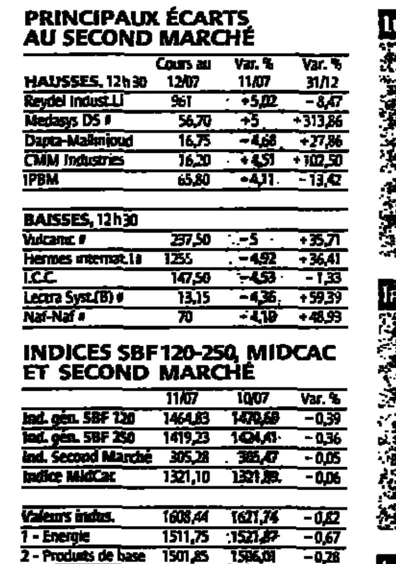
Vendredi, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a indiqué que les taux d'intérêt français *« peuvent être plus bas »*, *« grâce à la crédibilité monétaire »* et *« à la stratégie de réduction des déficits publics »*.

Poliet, valeur du jour

SI LES ÉCHANGES, jeudi 11 juillet, *à la Bourse de Paris, ont atteint* 8 milliards de francs sur le règlement mensuel, c'est lié notamment aux 2,3 milliards de francs de transactions sur le titre Poliet, au premier jour de l'OPA lancée sur cette valeur. Plus de 4 millions de titres ont été échangés.

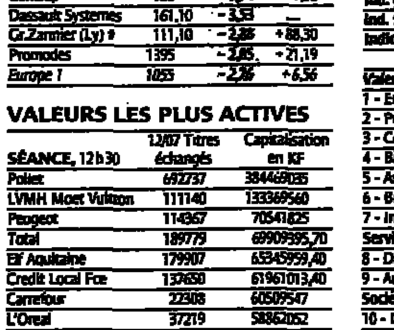
C'est le groupe Saint-Gobain qui lance, du 11 au 24 juillet, une OPA sur Poliet avec maintien de cours à 555 francs. Mais Saint-Gobain ne souhaite pas forcément que tous les actionnaires de Poliet apportent *leurs titres, ce qui lui permettrait* de réduire le coût de son acquisition.

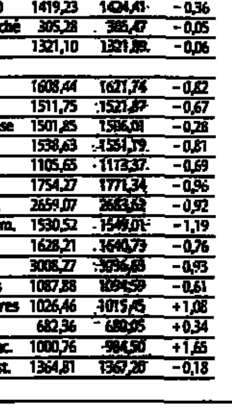
Poliet sur 1 mois



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 12/07	Var. % 11/07	Var. % 31/12
Worms & Cie	250	+2,04	+7,99
Bertrand Faure	173	+1,86	+38,40
Axime	712	+1,56	+88,85
UIF	422	+1,46	-9,47
Guyenne Gascogne	1505	+1,32	+42,69
Plastic-Omnu(Ly)	395	+1,28	+17,55
Credit National	346,50	-1,19	-3,75
Euro Disney	13,60	+1,11	+21,97
Finextel	75,30	+1,07	+5,90
Elf Gabon	1025	+0,97	+20,48
BAISSES, 12 h 30			
CCMX(ex.CCMC) Ly	46,10	-5,91	+0,21
Sat	1610	-5,29	-9,75
Colas	875	-4,89	+6,70
Metrologie Inter.	15,30	-4,21	+18,65
Synthelabo	415	-4,15	+35,26
Coflexip	130	-3,74	-1,36
Dassault Systemes	161,10	-3,53	—
Gr.Zannier (Ly) #	111,10	-2,88	+88,30
Promodes	1395	-2,85	+21,19
Europe 1	1055	-2,76	+6,56





VALEURS LES PLUS ACTIVES

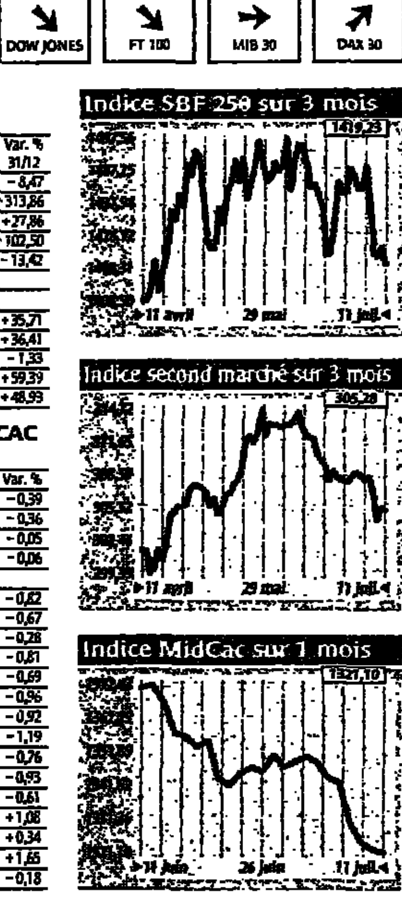
SÉANCE, 12 h 30	12/07 Titres échangés	Capitalisation en KF
Poliet	692737	384469035
LVMH Moet Vuitton	111140	133369560
Peugeot	114367	70541825
Total	189779	69909395,70
Elf Aquitaine	179907	65345959,40
Credit Local Fce	137650	61961013,40
Carrefour	22308	60509547
L'Oreal	37219	58862052
Societe Gale A	86086	49954583
Michelin	191859	48485808,80

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 12/07	Var. % 11/07	Var. % 31/12
Reydel Indust.Li	961	+5,02	-8,47
Medasys DS #	56,70	+5	+313,86
Dapta-Mallinjoud	16,75	-4,68	+27,86
CMM Industries	16,20	+4,51	+102,50
IPBM	65,80	+4,31	-13,42
BAISSES, 12 h 30			
Vulcanic #	237,50	-5	+35,71
Hermes internat.1a	1255	-4,92	+36,41
I.C.C.	147,50	-4,53	-1,33
Lectra Syst.(B) #	13,15	-4,36	+59,39
Naf-Naf #	70	-4,10	+48,93

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	11/07	10/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1464,83	1470,60	-0,39
Ind. gén. SBF 250	1419,23	1424,41	-0,36
Ind. Second Marché	305,28	305,47	-0,05
Indice MidCac	1321,10	1321,89	-0,06
Valeurs indus.	1608,44	1621,74	-0,82
1 - Energie	1511,75	1521,87	-0,67
2 - Produits de base	1501,85	1506,01	-0,28
3 - Construction	1538,63	1551,19	-0,81
4 - Biens d'équip.	1105,65	1113,37	-0,69
5 - Automobile	1754,27	1771,34	-0,96
6 - Biens consom.	2659,07	2683,62	-0,92
7 - Indus. agro-alim.	1530,52	1549,01	-1,19
Services	1628,21	1640,73	-0,76
8 - Distribution	3008,27	3036,68	-0,93
9 - Autres services	1087,88	1094,59	-0,61
Sociétés financières	1026,46	1015,45	+1,08
10 - Immobilier	682,36	680,05	+0,34
11 - Services financ.	1000,76	984,50	+1,65
12 - Sociétés invest.	1364,81	1367,20	-0,18


Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Tokyo en baisse sensible

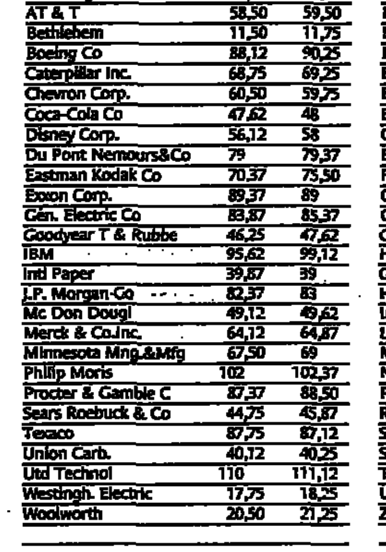
DANS LA FOULÉE de la nouvelle baisse de Wall Street, la *Bourse de Tokyo a perdu du terrain* vendredi 12 juillet. L'indice Nikkei a cédé en clôture 1,1 % (236,13 points) à 21 656,45 points.

La Bourse de New York a terminé en forte baisse, jeudi, pour la deuxième fois en cinq jours. L'indice Dow Jones a perdu jusqu'à 131 points en séance, dans le sillage des valeurs de haute technologie déprimées par des prévisions de résultats pessimistes Hewlett-Packard, arrivant après la publication de résultats décevants par Motorola. Le déclin de la Bourse a également été alimenté par des liquidations massives dans le secteur des compagnies spécialisées dans la gestion de soins médicaux, après la prévision par United Healthcare d'une baisse de ses résultats au 2e trimestre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a chuté de 83,11 points (– 1,48 %) à 5 520,54 points.

« La chute d'aujourd'hui [à Wall Street] *est significative »* d'une détérioration des facteurs fondamentaux *de l'économie, « car le marché obligataire s'est bien comporté »*, a souligné Byron Wien, économiste chez Morgan Stanley.

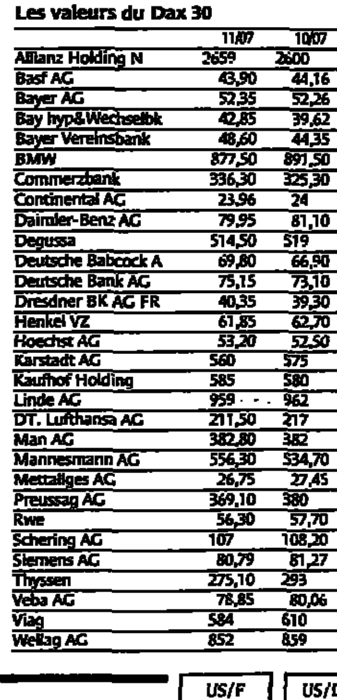
INDICES MONDIAUX

	Cours au 11/07	Cours au 10/07	Var. en %
Paris CAC 40	2073,66	[illegible]	-0,39
New-York/DJ indus.	5524,97	[illegible]	-1,42
Tokyo/Nikkei	22348	[illegible]	+2,55
Londres/FT100	3753,90	[illegible]	-0,32
Francfort/Dax 30	2575,54	[illegible]	+0,31
Frankfort/Commer.	908,70	[illegible]	-0,05
Bruxelles/Bel 20	2063,83	[illegible]	—
Bruxelles/Général	1753,40	[illegible]	—
Milan/MIB 30	992	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	376	[illegible]	-0,69
Madrid/Ibex 35	367,47	[illegible]	-0,21
Stockholm/Affarsal	1515,28	[illegible]	—
Londres FT30	2769,70	[illegible]	+0,05
Hong Kong/Hang S.	10921,40	[illegible]	+0,09
Singapour/Strait t	2223,13	[illegible]	-0,33



NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	11/07	10/07
Alcoa	56,75	58,12
American Express	42	42,87
Allied Signal	55,87	56,75
AT & T	58,50	59,50
Bethlehem	11,50	11,75
Boeing Co	88,12	90,25
Caterpillar Inc.	68,75	69,25
Chevron Corp.	60,50	59,75
Coca-Cola Co	47,62	48
Disney Corp.	56,12	58
Du Pont Nemours&Co	79	79,37
Eastman Kodak Co	70,37	75,50
Exxon Corp.	89,37	89
Gén. Electric Co	83,87	85,37
Goodyear T & Rubbe	46,25	47,62
IBM	95,62	99,12
Intl Paper	39,87	39
J.P. Morgan-Co	82,37	83
Mc Don Dougl	49,12	49,62
Merck & Co.Inc.	64,12	64,87
Minnesota Mng.&Mfg	67,50	69
Philip Moris	102	102,37
Procter & Gamble C	87,37	88,50
Sears Roebuck & Co	44,75	45,87
Texaco	87,75	87,12
Union Carb.	40,12	40,25
Utd Technol	110	111,12
Westingh. Electric	17,75	18,25
Woolworth	20,50	21,25

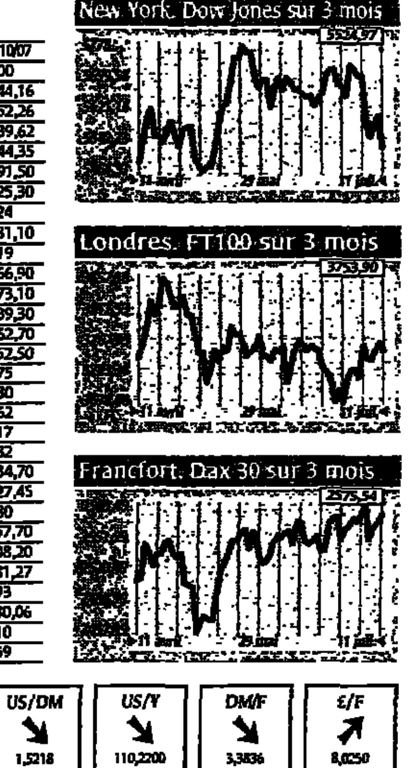


LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	11/07	10/07
Allied Lyons	4,42	4,49
Barclays Bank	7,93	7,96
B.A.T. industries	4,86	4,91
British Aerospace	9,66	9,57
British Airways	5,43	5,46
British Gas	1,87	1,85
British Petroleum	5,97	5,97
British Telecom	3,47	3,51
B.T.R.	2,43	2,43
Cadbury Schweppes	5,07	5,08
Eurotunnel	0,97	0,95
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,95	8,94
Grand Metropolitan	4,43	4,35
Guinness	4,70	4,70
Hanson Plc	1,67	1,69
Great Ic	6,37	6,70
H.S.B.C.	10,11	10,15
Impérial Chemical	8,12	7,97
Legal	6,88	6,80
Marks and Spencer	4,84	4,87
National Westminst	6,35	6,47
Peninsular Orienta	4,88	4,88
Reuters	7,61	7,70
Saatchi and Saatch	1,15	1,13
Shell Transport	9,46	9,43
Tate and Lyle	4,69	4,70
Univeler Ltd	12,52	12,57
Zeneca	14,33	14,42

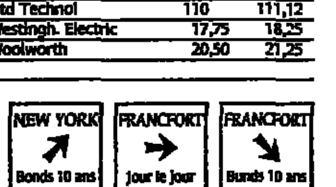
FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	11/07	10/07
Allianz Holding N	2659	2600
Basf AG	43,90	44,16
Bayer AG	52,35	52,26
Bay hyp&Wechselbk	42,85	39,62
Bayer Vereinsbank	48,60	44,35
BMW	877,50	891,50
Commerzbank	336,30	325,30
Continental AG	23,96	24
Daimler-Benz AG	79,95	81,10
Degussa	514,50	519
Deutsche Babcock A	69,80	66,90
Deutsche Bank AG	75,15	73,10
Dresdner BK AG FR	40,35	39,30
Henkel VZ	61,85	62,70
Hoechst AG	53,20	52,50
Karstadt AG	560	575
Kaufhof Holding	585	580
Linde AG	959	962
DT. Lufthansa AG	211,50	217
Man AG	382,80	382
Mannesmann AG	556,30	534,70
Mettallges AG	26,75	27,45
Preussag AG	369,10	380
Rwe	56,30	57,70
Schering AG	107	108,20
Siemens AG	80,79	81,27
Thyssen	275,10	293
Veba AG	78,85	80,06
Viag	584	610
Wellag AG	852	859


New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois



LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, vendredi 12 juillet. Après quelques minutes, l'échéance septembre gagnait 20 centièmes pour s'inscrire à 121,86 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 6,53 %, au même niveau que le rendement de l'emprunt d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé en hausse, profitant du transfert de capitaux vers les titres à revenu fixe. Le taux de l'emprunt de référence à trente ans s'était détendu à 7,05 %.

La Banque de France a laissé inchangé, vendredi matin, à 3,63 %, le taux de l'argent au jour le jour. Le contrat Pibor trois mois du Matif gagnait 4 centièmes, à 96,06 points.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 11/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,60	[illegible]	7,30	[illegible]
Allemagne	3,25	[illegible]	7,22	[illegible]
Grande-Bretagne	5,69	[illegible]	8,27	[illegible]
Italie	9,25	[illegible]	9	[illegible]
Japon	0,47	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	5,19	[illegible]	7,10	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 11/07	Taux au 10/07	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,46	[illegible]	100,07
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,04	[illegible]	100,71
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,41	[illegible]	101
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,63	[illegible]	100,88
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,18	[illegible]	101,45
Obligations françaises	6,81	[illegible]	100,62
Fonds d'État à TME	-1,48	[illegible]	100,78
Fonds d'État à TRE	-1,98	[illegible]	101,26
Obligat. franç. à TME	-1,59	[illegible]	100,88
Obligat. franç. à TRE	+0,21	[illegible]	100,13

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 11/07	Vente 11/07	Achat 10/07	Vente 10/07
Jour le jour	3,6250	—	3,6875	—
1 mois	[illegible]	3,75	3,68	3,81
3 mois	[illegible]	3,87	3,75	3,87
6 mois	3,81	3,93	3,82	4
1 an	4,06	4,18	4,10	4,22
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,7617	—	3,7852	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	3,8750	—
Pibor Francs 6 mois	3,9688	—	3,9844	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	4,1055	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	4,2383	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	[illegible]	—	4,5000	—
Pibor Écu 6 mois	[illegible]	—	4,5156	—
Pibor Écu 12 mois	[illegible]	—	4,6927	—

MATIF

Échéances 11/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	98307	121,78	121,78	121,56	121,66
Déc. 96	580	[illegible]	120,44	120,30	120,32
Mars 97	78	120,20	120,20	120	120,08
Juin 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	15441	96,02	96,04	95,99	96,02
Déc. 96	7812	95,84	95,85	95,80	95,83
Mars 97	3132	95,57	95,59	95,56	95,58
Juin 97	1005	95,36	95,36	95,32	95,34
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	783	[illegible]	90,64	90,56	90,60
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	89

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 11/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 96	11378	[illegible]	2096	2073	2077
Août 96	45	2100,50	2100,50	2083	2083
Sept. 96	1077	[illegible]	2109	2091,50	2090
Déc. 96	396	[illegible]	2125,50	2117	2110,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1640 | US/DM ↘ 1,5218 | US/Y ↘ 110,2200 | DM/F ↘ 3,3836 | £/F ↗ 8,0250

Repli du dollar

LE BILLET VERT était orienté à la baisse, vendredi matin 12 juillet, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'inscrivait à 1,5203 mark, 110,18 yens et 5,1452 francs. Le dollar était victime de la forte baisse observée, la veille, à Wall Street. La Bourse de New York avait cédé 1,48 %. La faiblesse des actions américaines incite les investisseurs internationaux à se tourner vers d'autres places. Les sorties de capitaux hors des Etats-Unis pénalisent la monnaie américaine.

Le franc cédait un peu de terrain, vendredi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3850 francs pour un deutschemark. Le statu quo monétaire décidé la veille par la Bundesbank a contribué à renforcer le mark en maintenant sa rémunération.

La livre sterling cotait 2,3634 marks et 8 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 11/07	% 10/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,3600	-0,07	326	350
Écu	6,4120	+0,02	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1640	+0,08	4,8700	5,4700
Belgique (100 F)	16,4210	-0,08	15,8800	16,9800
Pays-Bas (100 fl)	301,4800	-0,08	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3620	+0,01	3,1400	3,6400
Danemark (100 krd)	87,8400	-0,05	83	93
Irlande (1 iep)	8,2315	+0,26	7,8800	8,6300
Gde-Bretagne (1 L)	8,0250	+0,31	7,6200	8,4700
Grèce (100 drach.)	2,1535	-0,02	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	77,2800	-0,01	73	83
Suisse (100 F)	409,3200	+0,13	396	420
Norvège (100 k)	79,2200	+0,10	75	84
Autriche (100 sch)	48,0770	-0,07	46,6000	49,7000
Espagne (100 pes.)	4,0235	-0,04	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,2950	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7741	+0,20	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	4,6793	-0,16	4,4500	4,8000
Finlande (mark)	110,7600	[illegible]	105,5000	116,5000

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	12/07	11/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5218	1,5250	-0,21
TOKYO : USD/Yens	110,2200	110,4000	-0,16

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1655	5,1645	5,1631	5,1621
Yen (100)	4,6810	4,6780	4,6895	4,6864
Deutschemark	3,3849	3,3847	3,3855	3,3850
Franc Suisse	4,0942	4,0893	4,0899	4,0879
Lire ital. (1000)	3,3642	3,3624	3,3681	3,3667
Livre sterling	8,0218	8,0135	8,0045	7,9985
Peseta (100)	4,0265	4,0212	4,0239	4,0226
Franc Belge	16,432	16,422	16,439	16,417

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,75	3,84	3,94
Eurodollar	5,37	5,62	5,81
Eurolivre	5,69	5,69	5,75
Eurodeutschemark	3,34	3,37	3,47

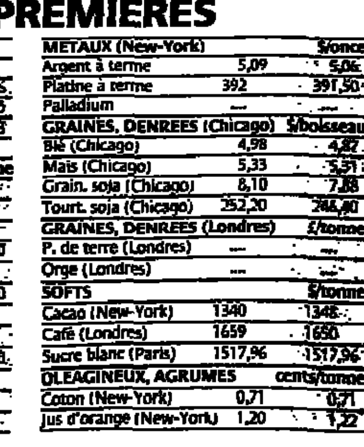
L'OR

	cours 11/07	cours 10/07
Or fin (k. barre)	63400	63400
Or fin (en lingot)	63900	63850
Once d'Or Londres	383	382,70
Pièce française(20f)	365	363
Pièce suisse (20f)	365	363
Pièce Union lat(20f)	365	366
Pièce 20 dollars us	2435	2500
Pièce 10 dollars us	1310	1450
Pièce 50 pesos mex.	2385	2355

LE PÉTROLE

En dollars	cours 11/07	cours 10/07
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	19,80	—
Crude Oil (New York)	19,29	—

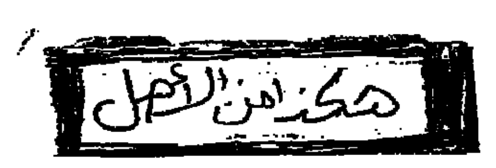
LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	11/07	10/07
Dow-Jones comptant	215,13	216,46
Dow-Jones à terme	348,11	351,75
CRB	250,28	250,03

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	1938	1985
Cuivre à 3 mois	1876	1922
Aluminium comptant	1450	1461
Aluminium à 3 mois	1487	1496,50
Plomb comptant	785	794
Plomb à 3 mois	784	793,50
Etain comptant	6280	6310
Etain à 3 mois	6305	6350
Zinc comptant	990,50	1000,50
Zinc à 3 mois	1018	1028
Nickel comptant	7190	7435
Nickel à 3 mois	7285	7550

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,09	5,06
Platine à terme	392	391,50
Palladium	—	—
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,98	4,82
Maïs (Chicago)	5,33	5,21
Grain. soja (Chicago)	8,10	7,88
Tourt. soja (Chicago)	252,20	246,40
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1340	1348
Café (Londres)	1659	1650
Sucre blanc (Paris)	1517,96	1517,96
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,71	0,71
Jus d'orange (New-York)	1,20	1,22



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 12 JUILLET
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
-1,06 %
CAC 40 : 2051,76

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	930	930	—	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	810	802	- 0,98	1000
Renault (T.P.)	1650	1709	+ 3,57	1000
Rhone Poulenc(T.P)	1945	—	—	1000
Saint Gobain(T.P.)	1250	1250	—	1000
Thomson S.A (T.P)	1060	1075	+ 1,41	1000
Accor	696	695	- 0,14	100
AGF-Ass.Gen.France	138	137	- 0,72	30
Air Liquide	887	884	- 0,33	70
Alcatel Alsthom	430	425,70	- 1	40
Axa	283,70	282,50	- 0,42	60
Axime	701	712	+ 1,56	10
Bail Investis.	■ 743	739	- 0,53	100
Bancaire (Cie)	569	561	- 1,40	100
Bazar Hot. Ville	500	495,10	- 0,98	50
Bertrand Faure	169,80	173	+ 1,88	5
BIC	710	698	- 1,69	50
BIS	542	539	- 0,55	20
B.N.P.	189,80	187,50	- 1,21	25
Bollore Techno.	569	558	- 1,93	50
Bongrain	2526	2460	- 2,61	50
Bouygues	548	539	- 1,64	50
Canal +	1176	1163	- 1,10	20
Cap Gemini Sogeti	210,50	205	- 2,61	40
Carbone Lorraine	755	740	- 1,98	50
Carrefour	2712	2727	+ 0,55	100
Casino Guichard	216,50	212,60	- 1,80	10
Casino Guich.ADP	145,50	145	- 0,34	10
Castorama Dl (Li)	1018	1005	- 1,27	25
C.C.F.	246,10	243,60	- 1,61	25
CCMX(ex.CCMC) Ly	49	46,10	- 5,91	10
Cegid (Ly)	*439*	*438*	*- 0,22*	*25*
CEP Communication	419	415	- 0,95	10
Cerus Europ.Reun	101	100	- 0,99	100
Cetelem	1145	1133	- 1,04	45
CGIP	1205	1190	- 1,08	100
Chargeurs Intl	224,30	221,50	- 1,24	100
Christian Dior	698	691	- 1	52
Ciments Fr.Priv.B	185	182,60	- 1,29	25
Cipe France Ly #	503	500	- 0,59	20
Clarins	755	750	- 0,66	50
Club Mediterranee	430	424,10	- 1,37	25
Coflexip	187	180	- 3,74	10
Colas	920	875	- 4,89	40
Comptoir Entrep.1	9,85	9,80	- 0,50	10
Comptoir Moder.	2252	2242	- 0,44	100
CPR	391	389	- 0,51	50
Cred.Fon.France	32,60	32,15	- 1,38	100
Credit Local Fce	447,80	451,10	+ 0,73	100
Credit Lyonnais CI	136,50	134,50	- 1,46	100
Credit National	342,40	346,50	+ 1,19	100
CS Signaux(CSEE)	245	240	- 2,04	100
Damart	3840	3820	- 0,52	50
Danone	782	774	- 1,02	10
Dassault-Aviation	811	804	- 0,86	50
Dassault Electro	341	337,20	- 1,11	80
Dassault Systemes	167	161,10	- 3,53	10
De Dietrich	243,80	243	- 0,32	25
Degremont	481	474	- 1,45	50
Dev.R.N-P.Cal Li #	42	42	—	100
DMC (Dollfus Mi)	215	212,10	- 1,34	75
Docks France	1227	1223	- 0,32	10
Dynaction	133,80	131,80	- 1,49	25
Eaux (Gle des)	543	531	- 2,20	100
Ecco	1230	1225	- 0,40	25
Eiffage	548	537	- 2	50
Elf Aquitaine	367,10	362	- 1,38	50
Eramet	334,10	333	- 0,32	20
Eridania Beghin	■ 728	725	- 0,41	65
Essilor Intl	1435	1414	- 1,46	20
Essilor Intl ADP	1075	1053	- 2,04	20
Esso	582	570	- 2,06	50
Eurafrance	2026	2010	- 0,78	200
Euro Disney	13,45	13,60	+ 1,11	5
Europe 1	1085	1055	- 2,76	100
Eurotunnel	8	8	—	—
Filipacchi Medias	1006	1009	+ 0,29	20
Fimalac	470	465	- 1,06	100
Finextel	74,50	75,30	+ 1,07	100
Fives-Lille	509	496	- 2,55	50
Fromageries Bel	4750	4700	- 1,05	50
Galeries Lafayette	1725	1725	—	100
GAN	136,50	135,70	- 0,58	10
Gascogne (B)	464	466	+ 0,43	90
Gaumont #	388	380	- 2,06	50
Gaz et Eaux	2085	2085	—	50
Geophysique	324,10	325	+ 0,27	10
G.F.C	412	412	—	100
Groupe Andre S.A.	406	402	- 0,98	50
Gr.Zannier (Ly) #	114,40	111,10	- 2,88	10
GTM-Entrepose	338	334	- 1,18	50
Guilbert	761	756	- 0,65	10
Guyenne Gascogne	1850	1905	+ 1,32	100
Havas	379	373	- 1,58	15
Havas Advertising	581	585	+ 0,68	50
Imetal	*730*	*716*	*- 1,91*	*50*
Immeubl.France	318	315	- 0,94	50
Ingenico	63,75	62,70	- 1,64	10
Interbail	225	225	—	100
Intertechnique 1	597	597	—	100
Jean Lefebvre	310,50	310,50	—	50
Klepierre	627	627	—	100
Labinal	749	741	- 1,06	100
Lafarge	310,60	309,90	- 0,22	25
Lagardere	133,10	132,70	- 0,30	40
Lapeyre	309,90	308	- 0,61	10
Lebon	208,50	205	- 1,67	50
Legrand	858	844	- 1,63	10
Legrand ADP	562	553	- 1,60	10
Legris indust.	■ 206	202	- 1,94	20
Locindus	709	691	- 2,53	150
L'Oreal	1587	1580	- 0,44	10
LVMH Moet Vuitton	1210	1186	- 1,98	30
Lyonnaise Eaux	481,80	472,20	- 1,99	60
Marine Wendel	436	435,10	- 0,20	100
Metaleurop	56	54,50	- 2,67	50
Metrologie Inter.	16,60	15,90	- 4,21	10
Michelin	254,40	251	- 1,33	12
Moulinex	97,50	94,80	- 2,76	10
Nord-Est	133,50	131,50	- 1,49	50
Nordon (Ny)	380,10	380,10	—	20
NRJ #	680	681	+ 0,14	10
OLIPAR	101	99,50	- 1,48	200
Paribas	314	307,10	- 2,19	50
Pathe	1227	1219	- 0,65	100
Pechiney	210,60	209,10	- 0,71	100
Pernod-Ricard	318	312,40	- 1,76	20
Peugeot	625	614	- 1,76	35
Pinault-Prin.Red.	1664	1651	- 0,78	100
Plastic-Omn.(Ly)	390	395	+ 1,28	20
Poliet	555	555	—	50
Primagaz	542	540	- 0,36	10
Promodes	1436	1395	- 2,85	20
Publicis	■ 396	396	—	25
Remy Cointreau	139,50	138	- 1,07	10
Renault	125,30	123	- 1,83	25
Rexel	1320	1310	- 0,75	20
Rhone Poulenc A	131,60	131	- 0,45	25
Rochette (La)	30,60	30,50	- 0,32	10
Roussel Uclaf	1218	1188	- 2,46	20
Rue Imperiale(Ly)	4480	4450	- 0,66	200
Sade (Ny)	179,60	178	- 0,89	100
Sagem SA	3000	2976	- 0,80	50
Saint-Gobain	659	655	- 0,60	100
Saint-Louis	1319	1311	- 0,60	100
Salomon (Ly)	4460	4440	- 0,44	25
Salvepar (Ny)	428	428	—	50
Sanofi	380,10	375,30	- 1,26	25
Sat	1700	1610	- 5,29	100
Saupiquet (Ns)	811	810	- 0,12	50
Schneider SA	250,50	248,60	- 0,75	50
SCOR	208,20	207,90	- 0,14	25
S.E.B.	899	887	- 1,33	20
Sefimeg	331	327	- 1,20	100
SEITA	230,80	229	- 0,77	50
Selectibanque	■ 98,30	98,60	+ 0,30	100
SFIM	991	990	- 0,10	100
SGE	100	98	- 2	85
Sidel	316,40	317,60	+ 0,37	15
Simco	*420*	*420*	*—*	*100*
S.I.T.A	1250	1239	- 0,88	50
Skis Rossignol	2031	2020	- 0,54	100
Sligos	490,60	490	- 0,12	25
Societe Gale A	582	580	- 0,34	30
Sodexho	2271	2271	—	100
Sommer-Allibert	123,50	122,90	- 0,48	5
Sophia	198	194	- 2,02	75
Spir Communication	496,20	499,80	+ 0,72	20
Strafor Facom	372,50	371,50	- 0,26	25
Suez	184,70	183,60	- 0,59	75
Synthelabo	433	415	- 4,15	10
Technip	459,90	459	- 0,19	20
Thomson-CSF	139	138,40	- 0,43	20
Total	372	366,50	- 1,47	50
UAP	104,50	104	- 0,47	10
UFB Locabail	455	454	- 0,21	100
UGC DA (M)	292	289,60	- 0,82	50
UIC	63,30	63	- 0,47	20
UIF	416	422	+ 1,44	100
UIS	154,50	152	- 1,61	25
Unibail	523	515	- 1,52	100
Union Assur.Fdal	593	583	- 1,68	10
Usinor Sacilor	72,10	71,30	- 1,10	20
Valeo	275	273,80	- 0,43	20
Vallourec	230,50	229	- 0,65	100
Via Banque	152	150	- 1,31	100
Worms & Cie	245	250	+ 2,04	12
Zodiac ex.dt divid	1253	1233	- 1,59	10
Elf Gabon	1025	1035	+ 0,97	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	266	263	- 1,12	5
Adidas AG #	430	420	- 2,32	5
American Express	217	215,80	- 0,55	—
Anglo American #	330	317	- 3,93	—
Amgold #	482	—	—	1
Arjo Wiggins App.	14,45	14,35	- 0,69	—
A.T.T. #	307,30	302,70	- 1,49	1
Banco Santander #	242	241,90	- 0,04	750
Barrick Gold #	149,20	145,90	- 2,21	—
B.A.S.F. #	148	145,50	- 1,68	5
Bayer #	176	176,60	+ 0,34	5
Blenheim Group	33,80	33,65	- 0,44	—
Cordiant PLC	8,95	8,90	- 0,55	—
Crown Cork ord.	234,90	218	- 7,19	5
Crown Cork PF CV	235	226	- 3,82	41
Daimler Benz #	278,50	270,10	- 3,01	5
De Beers #	174,90	171,50	- 1,94	—
Deutsche Bank #	250,40	250,10	- 0,11	5
Dresdner Bank #	133,50	132,10	- 1,04	5
Driefontein #	74,70	72,80	- 2,54	—
Du Pont Nemours #	418,30	—	—	—
Eastman Kodak #	*367*	*361,50*	*+ 0,13*	*2*
East Rand #	3,54	3,50	- 1,12	1
Echo Bay Mines #	56,80	56,60	- 0,35	—
Electrolux #	268,90	—	—	25
Ericsson #	103	104,10	+ 1,06	2
Exxon Corp. #	460	456,60	- 0,73	—
Ford Motor #	161	—	—	1
Freegold #	56,30	56,80	+ 0,88	—
Gencor Limited #	19,50	—	—	—
General Elect. #	435,10	431,10	- 0,91	—
General Motors #	260,10	252	- 3,11	1
Gle Belgique #	390	381	- 2,30	—
Grd Metropolitan	35,50	35,40	- 0,28	—
Guinness Plc #	37,20	37,20	—	—
Hanson Plc	13,10	13,05	- 0,38	—
Harmony Gold #	55,95	55	- 1,69	—
Hitachi #	48,55	48	- 1,13	50
Hoechst #	179,50	179	- 0,27	5
I.B.M #	496,20	490,30	- 1,18	1
I.C.I #	63,70	63,70	—	1
Ito Yokado #	310	307,10	- 0,93	50
Matsushita #	93	92	- 1,07	50
Mc Donald's #	226,50	225,20	- 0,57	—
Merck and Co #	332	328	- 1,20	—
Mitsubishi Corp.#	68,05	67,65	- 0,58	50
Mobil Corporat.#	600	593	- 1,16	2
Morgan J.P. #	431	—	—	2
Nestle SA Nom. #	6090	6030	- 0,98	10
Nipp. MeatPacker #	72,50	72,80	+ 0,41	50
Nokia A	183	186	+ 1,63	5
Norsk Hydro #	245,20	240	- 2,12	20
Petrofina #	1603	1566	- 2,30	—
Philip Morris #	518	521	+ 0,57	1
Philips N.V #	*163,10*	*158,50*	*- 2,82*	*10*
Placer Dome Inc #	129,50	128,60	- 0,69	—
Procter Gamble #	452,50	446,30	- 1,37	—
Quilmes	258,90	259	+ 0,03	—
Randfontein #	33,25	33,30	+ 0,15	—
Rhone Poul.Rorer #	334,70	331,20	- 1,04	—
Royal Dutch #	798	792	- 0,75	5
R T Z #	75,50	72,40	- 4,10	—
Sega Enterprises	228,30	—	—	50
Saint-Helena #	30,45	29,50	- 3,11	1
Schlumberger #	453	450,40	- 0,57	—
SGS Thomson Micro.	166	165,70	- 1,36	13
Shell Transport #	75,30	74,90	- 0,53	—
Siemens #	271	269,50	- 0,55	5
Sony Corp. #	333,30	332,80	- 0,15	50
Sumitomo Bank #	96	93,30	- 2,81	50
T.D.K #	290	288,40	- 0,55	50
Telefonica #	91,10	89	- 2,30	500
Toshiba #	35,65	35,80	+ 0,42	50
Unilever #	734	732	- 0,27	4
United Technol. #	560	562	+ 0,35	5
Vaal Reefs #	460	457	- 0,65	—
Volkswagen A.G #	1860	1850	- 0,53	50
Volvo (act.B) #	114	113	- 0,87	5
Western Deep #	220,40	219,90	- 0,22	2
Yamanouchi #	105,60	105,80	+ 0,18	50
Zambia Copper	2,93	3	+ 2,38	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 12 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,89	6,295 ↓
CEPME 8,5% 88-97CA	105,80	0,375 o
CEPME 9% 89-99 CA#	110,40	8,189
CEPME 9% 92-06 TSR	113,50	0,592 d
CFD 9,7% 90-03 CB	116,10	4,320
CFD 8,6% 92-05 CB	113,41	3,715 o
CFF 10% 88-98 CA#	106,12	7,350
CFF 9% 88-97 CA#	105	7,082 d
CFF 10,25%90-01CB#	—	3,482 d
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,11	1,219
CLF 9%88-93/98 CA#	106,26	4,107
CNA 9% 4/92-07	116,72	1,825 ↓
CRH 8,6% 92/94-03	112,10	0,424
CRH 8,5% 10/87-88#	103,35	3,121
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	3,595 ↓
EDF 8,6% 92-04 #	112,71	2,333 o
Emp.Etat 6%93-97 #	101,76	0,016 ↑
Finansder 9%91-06#	117,04	5,754
Finansd.8,6%92-02#	112,21	4,042 d
Floral9,75% 90-99#	112,35	9,564
OAT 8,5% 87-97CA#	105,90	0,512 d
OAT 9,90%85-97 CA#	107,30	5,870
OAT 88-98 TME CA#	102,31	2,787
OAT 9,85-98 TRA	102,16	5,243 o
OAT 9,50%88-98 CA#	108,99	0,573 o
OAT TMB 87/99 CA#	99,76	1,967
OAT 8,125% 89-99 #	108,23	1,180
OAT 8,50%90,00 CA#	110,50	2,585 ↓
OAT 85.00 TRA CA#	—	6,306 ↑
OAT 10%5/85-00 CA#	115,64	1,397
OAT 89-01 TME CA#	103,35	2,781
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,93	5,458
OAT 8,50% 89-19 #	114,86	6,178
OAT 8,50%92-23 CA#	115,35	1,933 o
SNCF 8,5% 87-94CA	108,11	3,991
Lyon.Eaux 6,5%90CV	915	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	201	191
Bains C.Monaco	515	530
B.N.P.Intercont.	436	420
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy ◆	370,20	370,20
Ceragen Holding ◆	20,25	20,25
Champex (Ny) ◆	20,90	20,90
CIC Un.Euro.CIP	349	354,90
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2483	2483
Cpt Lyon Alem.	383	383
Concorde-Ass Risq ◆	800	800
Darblay	480	480
Didot Bottin	851	850
Eaux Bassin Vichy ◆	4300	4300
Ecia	730	726
Ent.Mag. Paris ◆	1000	1008
Eridania Beghin CI ◆	715	715
Fidei	40	41,95
Finalens ■	370	360
F.I.P.P. ◆	110,20	110,20
Fonciere (Cie)	540	540
Fonciere Euris	206,20	205
Foncina #	425	419
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1268	1227
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Genefim ◆	154,90	154,90
Gevelot	1990	1980
G.T.I (Transport)	340	345,10
Immobail	95	90
Immobanque	545	550
Lucia ◆	55	55
Monoprix ◆	150	150
Metal Deploye ◆	410	410
Mors #	13,70	13,55
Navigation (Nle)	70	71
Paluel-Marmont ◆	240	240
Exa.Clairefont(Ny)	1360	1360
Parfinance	206	206
Paris Orleans	260	269
Piper Heidsieck ◆	1450	1450
Promodes (CI) ◆	950	950
PSB Industries Ly ◆	345	345
Rougier #	417	412
Saga	152	151
Salins du Midi	469	462
Silic	739	720
S.I.P.H. ◆	205	205
Sofal	72	72
Sofragi ◆	3795	3795
Soudure Autogene ◆	1021	1021
Sovabail ◆	350	350
Taittinger	1485	1520
Tour Eiffel ◆	271	271
Vicat	432,10	432,10

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140	140
Commerzbank AG	1090	1100
Fiat Ord	19,30	19,80
Gevaert	296	296,10
Gold Fields South	166	166
Kubota Corp.	33,50	33,50
Montedison act.ep.	10,05	10,00
Olympus Optical	48,50	48,50
Ottomane(cie Fin.)	350	350
Robeco	382,10	386,30
Rodamco N.V.	130	135,10
Rolinco	411,50	408,50
Solvay SA	3140	3140

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 12 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	55	55,05
AFE #	476	480
Aigle #	190	186
Albert S.A (Ns)	139,80	134,20
Altran Techno. #	1607	1592
Montaignes P.Gest. ◆	700	700
Assystem #	641	698
Bque Picardie (Li) ◆	541	541
Bque Sofirec (M)	570	570
Bque Tarneaud(B)#	228,10	230,90
Bque Vernes	395	395
Beneteau #	667	666
B I M P	72	72
Boiron (Ly) #	615	616
Boisset (Ly)#	280	280,10
But S.A.	352	352
Cardif SA	679	664
C.E.E #	233	233
CEGEP #	231,10	232
Cermex # (Ly)	338	344
CFPI #	220	219
Change Bourse (M)	265	260
Christ.Dalloz #	1520	1470
CNIM CA#	189,50	188
Codetour ◆	306	306
Comp.Euro.Tele-CET	380	370
Conflandey S.A.	293,90	293,90
C.A.Haute Normand.	336	337
C.A. Paris IDF	761	790
C.A.Ille & Vilaine	339,50	340
C.A. Oise CCI	261,30	261,50
Creeks ◆	60	53,85
Devanlay ◆	504	504
Devernois (Ly)	501	505
Ducros Serv.Rapide ◆	62	62
Ecco Trav.Tempo Ly	460	460
Europ.Extinc.(Ly)	260	261
Europ Propulsion	544	546
Expand s.a	275	271
Factorem	789	787
Faiveley #	330	335
Finacor	103	101
Fininfo	537	530
Fructivie	600	598
Gautier France #	289	288,50
Gel 2000	110	108,60
GFI Industries #	604	591
Girodet (Ly) #	42,10	42,10
GLM S.A.	309,90	309,90
Grandoptic.Photo #	655	654
Gpe Guillin # Ly	165	170
Kindy #	155	154,90
Guerbet	311	320
Hermes internat.1#	1320	1255
Hurel Dubois	505	501
ICBT Groupe #	228	228
I.C.C. ■	154,50	147,50
Idianova	69,60	69
Inf. Computer #	120	128
IPBM	63,20	65,80
M6-Metropole TV	546	543
Manitou #	595	591
Manutan	495	495
Marie Brizard	1220	1230
Maxi-Livres/Profr.	245	241,90
Mecelec (Ly)	84	84
MGI Coutier	237	236
Monneret Jouet Ly# ◆	82,95	82,95
Naf-Naf #	73	70
NSC Schlum. Ny	703	700
OGF Omn Gest.Fin. ◆	675	675
Oner #	925	920
Paul Predault #	165	165
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	101,90	99,95
Pochet	935	940
Poujoulat Ets (Ns)	239	238
Radiall #	570	520
Rallye(Cathiard)Ly	186	186
Reydel Indust.Li	915	963
Robertet #	1295	1277
Rouleau-Guichard ◆	455	455
Securidev #	74,90	74,90
Smoby (Ly)# ◆	692	692
Sofco (Ly)	121	128
Sofibus ◆	352	352
Sogepag # ◆	130	138
Sogeparc (Fin)	660	678
Sopra	298,90	297
Steph.Kelian # ◆	74	74
Sylea	550	558
Teisseire-France ◆	212	212
TF1-1	570	582
Thermador Hold(Ly)	275	265
Trouvay Cauvin #	76,50	76
Unilog	550	550
Union Fin.France	499	499
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	131	129,60
Vilmorin et Cie #	505	507
Virbac	715	728

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
VENDREDI 12 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Electronique D2	440	436
Genset	283	280
High Co.	210	210
Infonie	440	435
Joliez-Regal ◆	100,80	100,80
Picogiga	130	130
Proxidis	72	72

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
VENDREDI 12 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	38,45	46,45
Mumm ◆	1300	1300
Nobel ◆	160	160
Sté lecteurs du Monde ◆	156,10	188,80

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 11 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	121,46	115,68
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2414,26	2378,58
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9468,54	9468,54
Arbitr. Première	9039,72	8950,22
Arbitr. Sécurité	17353,63	17267,29
BNP		
Antigone Trésorerie	857651	857651
Natio Court Terme	13776	13776
Natio Court Terme2	374247	374247
Natio Epargne	2169,22	2247,74
Natio Ep. Capital C/D	15532,34	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2334,45	[illegible]
Natio Ep. Obligations	212,55	[illegible]
Natio Epargne Retraite	143,03	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10597,47	[illegible]
Natio Epargne Valeur	554,74	[illegible]
Natio France Index	1133,35	[illegible]
Natio Immobilier	1203,21	[illegible]
Natio Inter	1846,10	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5352,33	[illegible]
Natio Opportunités	165,67	[illegible]
Natio Patrimoine	1522,87	1493,01
Natio Perspectives	1250,52	1226
Natio Placements C/D	76675,56	76675,56
Natio Revenus	1081,41	1070,70
Natio Sécurité	11611,65	11611,65
Natio Valeurs	1058,80	1038,04
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden ◆	89614,58	89614,58
Oblig. ttes caté.	234,68	231,21
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D	648,86	629,96
Le Livret Portefeuille D	868,24	842,95
Nord Sud Dévelop. C/D	2176,27	2171,93
Patrimoine Retraite C	298,49	292,64
Sicav Associations C	2367,93	2367,93
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19054,10	19054,10
Mutual. dépôts Sicav C	18299,71	18281,43
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	214,10	209,98
Ecur. Capimonétaire C	[illegible]	[illegible]
Ecur. Capitalisation C	[illegible]	[illegible]
Ecur. Expansion C	[illegible]	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C	[illegible]	[illegible]
Ecur. Investis. D	[illegible]	[illegible]
Ecur. Monépremière	[illegible]	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D	[illegible]	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D	[illegible]	[illegible]
Ecur. Trimestriel D	[illegible]	[illegible]
Eparcourt-Sicav D	[illegible]	[illegible]
Géoptim C/D	11475,01	11305,48
Horizon C	1700,71	1667,36
Prévoyance Ecur. D	97,95	97,95
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11340,80	11378,96
Ecur. Sécuripremière C	11554,75	11543,21
Ecur. Sensipremière C	11888,58	11858,93
CNCA		
Amplia ○	116247,08	116247,08
Atout Amérique	138,18	134,81
Atout Asie	103,39	100,87
Atout Futur C	609,80	594,93
Atout Futur D	581,70	567,51
Coexis	1816,95	1783,07
Dieze	1855,15	1855,15
Elicash ○	921980,55	921980,55
Epargne-Unie	167,97	163,87
Eurodyn	1837,70	1792,88
Indicia ◆	1271,52	1240,28
Moné.JC ○	11625,01	11625,01
Moné.JD ○	11625,01	11625,01
Oblifutur	493,72	484,51
Oraction	1730,30	1688
Proficius	966,81	948,28
Revenu-Vert	1197,69	1175,56
Sévéa	[illegible]	[illegible]
Synthésis	[illegible]	[illegible]
Uni Foncier	[illegible]	[illegible]
Uni France	[illegible]	[illegible]
Uni Garantie C	[illegible]	[illegible]
Uni Garantie D	[illegible]	[illegible]
Uni-Régions	[illegible]	[illegible]
Univar C	[illegible]	[illegible]
Univar D	[illegible]	[illegible]
Univers Actions	[illegible]	[illegible]
Univers-Obligations	[illegible]	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	569,96	553,30
Francic Pierre	116,72	113,32
Francic Régions	1683,78	1639,28
CIC PARIS		
Cicamonde	1304,72	1266,72
Converticic	356,05	350,79
Ecocic	1450,53	1408,28
Oblicic Mondial	3346,29	3296,36
Oblicic Régions	1122,85	1106,26
Rentacic	165,58	163,13
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1304,32	1283,47
Lion 20000	16754,50	16754,50
Lion Association	11185,60	11185,60
Lion Plus	1401,13	1373,56
Lion Trésor	2328	2304,95
Oblilion	1810,46	1782,52
Sicav 5000	580,93	569,54
Slivafrance	973,70	954,67
Slivam	479,78	470,37
Slivarente	224,26	219,86
Slivinter	600,72	[illegible]
Trilion	[illegible]	[illegible]
Crédit Mutuel		
Avenir Alizés	[illegible]	[illegible]
Créd.Mut.Act.France	[illegible]	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	[illegible]	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	[illegible]	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	[illegible]	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Long.T.	[illegible]	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1234,74	1201,89
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1713,06	1679,47
Créd.Mut.Ep.Quatre	1093,40	1071,96
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	737,51	705,75
Saint-Honoré Capital	17852,49	17382,31
St-Honoré March. Emer.	641,08	613,42
St-Honoré Pacifique	797,90	763,54
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1792,25	1792,25
Stratégie Actions	954,04	917,35
Stratégie Rendement	1773,68	1717,85
LA POSTE		
Amplitude Monde C	808,87	789,16
Amplitude Monde D	787,98	768,76
Elanciel D	132,25	129,02
Emergence Poste C/D	111,86	109,13
Géobilys C	613,56	604,49
Géobilys D	585,60	576,95
Intensys C	113,96	113,79
Intensys D	109,11	108,95
Latitude C	144,79	144,79
Latitude D	136,22	136,22
Oblitys D	[illegible]	[illegible]
Plénitude D	[illegible]	[illegible]
Poste Gestion C	[illegible]	[illegible]
Revenus Trimestr. D	[illegible]	[illegible]
Solstice D	[illegible]	[illegible]
Thésora C	[illegible]	[illegible]
Thésora D	[illegible]	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	[illegible]	[illegible]
Actimonétaire D	[illegible]	[illegible]
Cadence 1 D	1055	[illegible]
Cadence 2 D	1059,20	[illegible]
Cadence 3 D	1046,59	[illegible]
Capimonétaire C	2005,51	[illegible]
Capimonétaire D	1863,39	[illegible]
Capiobig C	8477,86	[illegible]
Interoblig C	6483,08	[illegible]
Intersélection France D	591,67	[illegible]
S.G. France opport. C	1709,53	[illegible]
S.G. France opport. D	1648,56	[illegible]
Sogenfrance C	1515,72	[illegible]
Sogenfrance D	1398,84	[illegible]
Sogépargne D	312,03	[illegible]
Soginter C	1787,89	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1254,45	[illegible]
Sogeffance D ◆	1587,36	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	144,06	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

TOUR DE FRANCE La onzième étape a été remportée par un cycliste colombien, Jose Jaime « Chepe » Gonzalez, qui s'est enfui d'un groupe de huit échappés à un kilomètre de l'arrivée, jeudi 11 juillet à Valence. ● LES PREMIERS du classement général n'ont pas profité des routes du Vercors pour modifier leurs écarts. La journée a été seulement marquée par la chute assez sérieuse du Suisse Tony Rominger, troisième du classement. ● LE KAZAKH Oleg Kozlitine a été contraint à l'abandon après avoir percuté un cyclotouriste imprudent dans la descente du dernier col du parcours. ● L'ÉTAPE a également été perturbée par des militants de la Confédération de défense des commerçants et artisans (CDCA). Des clous ont été lancés sur la chaussée, occasionnant de nombreuses crevaisons chez les coureurs.



« Chepe » Gonzalez réconcilie le cyclisme colombien avec la victoire

Entre Gap et Valence, la onzième étape du Tour a récompensé un anonyme du peloton *alors que les premiers du classement général sont restés figés dans un statu quo*

VALENCE
de notre envoyé spécial

A 10 heures du matin, jeudi 11 juillet, Jose Jaime « Chepe » Gonzalez est entré dans l'histoire. La Colombie entamait pourtant une journée ordinaire. Il faisait un peu frais, mais le temps promettait quand même d'être beau. Deux ministres avaient été remplacés. Le président Samper avait encore le droit d'aller aux Etats-Unis. Bogota s'étouffait dans les embouteillages. Tout semblait normal.

Dans un recoin des maisons, la radio hurlait, ni plus ni moins que d'habitude. Mais la voix venait de France, de Valence plus précisément, pour ceux qui possèdent un atlas. Le Tour arrivait par là, au sortir d'un séjour dans les Alpes où il n'avait pas fait bon mettre un grimpeur colombien dehors. Le soleil était revenu dans ce pays où il lui arrive de longtemps s'éclipser. La voix stridulante apportait une autre bonne nouvelle : un Colombien était dans une échappée. L'événement méritait quelques décibels enthousiastes. Après 120 kilomètres où l'étape se cherchait, alternant fuites avortées de vedettes et tentatives infructueuses de hallebardiers, un groupe s'était détaché définitivement dans le col de la Chaux. Parmi les huit hommes se recrutaient trois Français répondant au prénom de Laurent : Madouas, Roux et Brochard. Quand la route plongea dans la plaine après avoir traversé le Vercors, Chepe sembla de trop dans cette association de rouleurs, incapable qu'il était d'assurer un relais digne de ce nom. Juan Fernandez, le directeur sportif de Mapei, ne prêta aucune attention à cette demi-portion qui laissait traîner l'oreille quand il conseilla à son poulain, le champion d'Espagne Manuel Fernandez Gines, d'attaquer dans le dernier kilomètre. Son modeste gabarit (1,67 m et 56 kilos) et son origine géographique désignaient le Colombien comme quantité négligeable. Il ne restait que sept candidats à la victoire.

DÉBUTS FOLKLORIQUES

A 10 heures du matin donc, Chepe Gonzalez est devenu le cinquième coureur colombien de l'histoire à gagner une étape du Tour de France. Il avait abandonné à un kilomètre de l'arrivée des compagnons de route sidérés. La Colombie se laissa alors emporter par le flot d'exaltation que déversait la radio. *« Le cyclisme colombien n'est pas mort, vive la Colombie ! »*, hurla dans tout le pays Jairo Chavez, un des commentateurs de RCN, alors que passait devant lui un petit homme vert, les bras au ciel, au visage rayonnant de bonheur.

« J'ai joué sur l'effet de surprise, racontait le vainqueur. *Je savais qu'un Colombien ne serait pas pris au sérieux. »* Plus de dix ans de présence dans le Tour de France n'ont pas réussi à procurer aux coureurs d'Amérique latine une réelle considération. Le peloton a une énorme force d'inertie. Il regarde toujours d'un air goguenard ces éléments exotiques, se souvient des débuts folkloriques de l'équipe Café de Colombie, en 1985. Les parenthèses de « Lucho » Herrera, meilleur grimpeur en 1985 et 1987, et de Fabio Parra, vainqueur du Tour d'Espagne en 1987 et troisième du Tour de France en 1988, n'ont pas suffi à asseoir une crédibilité durable.

Vu d'Europe, le cyclisme colombien a même paru s'étioler depuis le début des années 90. Faute de sponsors, il ne possède plus d'équipe professionnelle d'envergure. Les meilleurs éléments ont trouvé refuge dans des formations étrangères, principalement chez Kelme. Ils n'étaient plus que cinq coureurs cette année sur les listes d'engagés du Tour. Hernan Buenahora, un des animateurs de l'édition 95, a dû abandonner dès les prémices. Les autres ont survécu vaille que vaille aux intempéries qui ont marqué le début de l'épreuve, blottis à l'arrière du peloton, traînant leur nostalgie dans leur imperméable.

Chepe Gonzalez vient de Sogamoso, comme Fabio Parra. La plupart des grands coureurs colombiens sont originaires de ce pli de la cordillère des Andes où les routes grimpent à plus de trois mille mètres d'altitude. Les championnats du monde, organisés en octobre 1995 dans la région, ont permis de découvrir cette *Terra incognita* qui produit des cyclistes depuis les années 20.

A vingt-huit ans, le lauréat de l'étape Gap-Valence a un parcours semblable à tous les autres, simple et édifiant. Issu d'une famille nombreuse, Chepe s'est mis au vélo pour réussir. Des petits boulots lui ont permis d'acheter sa première bicyclette et de survivre à ses débuts (Nelson « Cacaïto » Rodriguez, le dernier vainqueur d'une étape du Tour, en 1994, devait son surnom aux chocolats glacés qu'il vendait sur les marchés dans le même but). Chepe a couru d'abord dans de modestes formations locales avant d'être recruté en Europe. Deux années d'exil sur le Vieux Continent lui ont apporté la fortune, investie dans l'immobilier. Au même âge, Alvaro Mejia en avait eu assez de courir loin de sa maison. En 1995, il a décidé d'arrêter une carrière prometteuse. Il est retourné au pays gérer ses affaires.

Qui pourrait en vouloir à Jose Jaime Gonzalez s'il faisait de même ? Demain, Valence aura déjà oublié son nom. A Socamoso et dans le reste de la Colombie, il restera l'homme qui a donné au pays une huitième victoire dans le Tour de France. L'argent est ici ; la gloire là-bas. Il y aura toujours un océan entre les deux.

Benoît Hopquin

Incidents

L'étape Gap-Valence a été perturbée par des incidents. Dans la montée du col de la Bataille, vers le cent cinquantième kilomètre de la course, des clous ont été lancés sur la chaussée, occasionnant de nombreuses crevaisons chez les coureurs. Dans la descente du même col, des militants de la Confédération de défense des commerçants et artisans (CDCA) ont perturbé le passage de la caravane. La gendarmerie soupçonne cette organisation de type poujadiste, qui conteste par la violence les régimes obligatoires de protection sociale, d'être à l'origine d'actes de malveillance survenus les jours précédents (arbres coupés en travers de la route, clous). Elle craint également de nouvelles actions dans les jours à venir. La Société du Tour de France a porté plainte.

Une journée dans le Tour de Bruno Thibout

VALENCE
de notre envoyé spécial

Bruno Thibout n'a toujours pas ouvert les livres d'anglais qu'il avait emmenés au début du Tour. Seul Français, avec Laurent Madouas, de l'équipe américaine Motorola, il comptait sur les quelques moments de libre que lui laisse la course pour perfectionner ses connaissances dans la langue de Chris Boardman. *Malheureusement, tout va trop vite* dans cette course pas comme les autres, et Bruno devra attendre des moments plus calmes pour mener à bien ses activités extra-sportives.

L'horaire d'une journée d'un coureur du Tour de France laisse peu de place à l'improvisation. Chaque matin, un soigneur réveille les concurrents aux alentours de 8 h 30. Toilette puis petit déjeuner. *« Spaghetti, omelette, café, céréales, pain »*, énumère Bruno. Le « coach » de l'équipe réunit ensuite ses « boys » pendant un petit quart d'heure pour déterminer la stratégie de l'étape, passer les consignes aux uns et aux autres.

Il faut ensuite se rendre au départ, à vélo ou en voiture, selon les cas, signer la feuille de route – obligatoire –, remplir ses musettes. *Bruno fait ensuite une rapide in*cursion au « Village départ », dernier contact avec la civilisation avant la grande bagarre. Les personnalités locales et leurs rejetons profitent du buffet et tentent de reconnaître quelques gloires passées ou à venir. Si Raymond Poulidor reste de loin le plus populaire parmi les anciens, Richard Virenque fait se pâmer les jeunes filles en fleur de nos belles provinces françaises. Bruno parcourt les journaux – *L'Equipe*, bien entendu, et le quo*tidien local – bavarde avec l'un, lance une* plaisanterie à l'autre.

La cloche sonne, les voitures de la caravane s'élancent. Les coureurs partent quelques minutes après. Bruno Thibout entre dans le vif du sujet, avec les autres rescapés qui vont souffrir pendant plus de cinq heures. *« Cette année, le compteur est bloqué »*, ironise le coureur de Motorola, qui ne parvient pas à rééditer sa belle prestation de 1995. *« Il faut être vigilant tout au long de l'étape,* explique-t-il, *pour éviter les chutes, les îlots directionnels, les coureurs qui frottent. »* Ce sont surtout les derniers kilomètres qui sont éprouvants, sans parler de l'arrivée. *« Les photographes, les journalistes, nous tombent dessus, alors que nous sommes déjà à bout. Pour pouvoir approcher Indurain ou une autre vedette, ils nous marcheraient dessus, comme du bétail »*, regrette-t-il.

Un rapide passage au camping-car de l'équipe pour changer de maillot, et les coureurs regagnent leur hôtel vers 19 heures. Douche, massage, repas. *« Rebelote »*, plaisante Bruno en énumérant, comme une litanie, le sempiternel menu : pâtes, viande, desserts. Seule entorse à ce régime drastique : un verre de vin. Vers 9 heures, Bruno téléphone chez lui. *« Cela fait du bien »*, dit-il *simplement. Puis il bavarde quelques instants* avec son compagnon de chambrée, Laurent Madouas. *« On parle de tout, mais rarement du Tour »*, dit Bruno, qui se désole de ne pas avoir pu encore *« voir un bon film à la télé »*. Ni feuilleter un de ses fameux bouquins d'anglais. *« Tout va trop vite. »* Si vite qu'il faut déjà éteindre les feux. *« En général, on s'endort sans problèmes, mais quand nous sommes trop fatigués, que la course a été trop dure, nous prenons de temps en temps un cachet pour dormir. »*

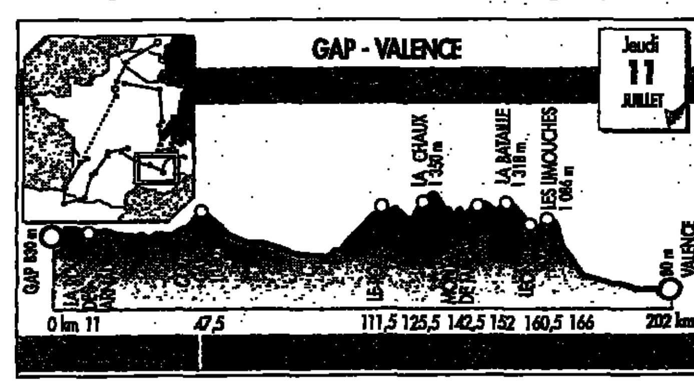
« La première semaine, je rêve souvent que je chute », dit encore Bruno Thibout. Avant d'ajouter : *« Les derniers jours, je rêve que je suis enfin rentré chez moi, que je me repose... et puis je suis réveillé par le soigneur, et je me dis : C'est pas encore fini ! »*

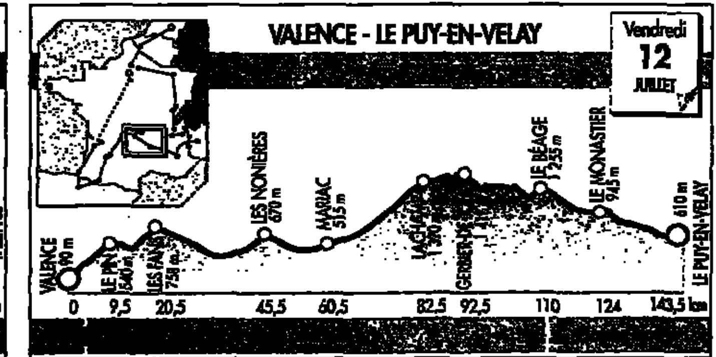
José-Alain Fralon

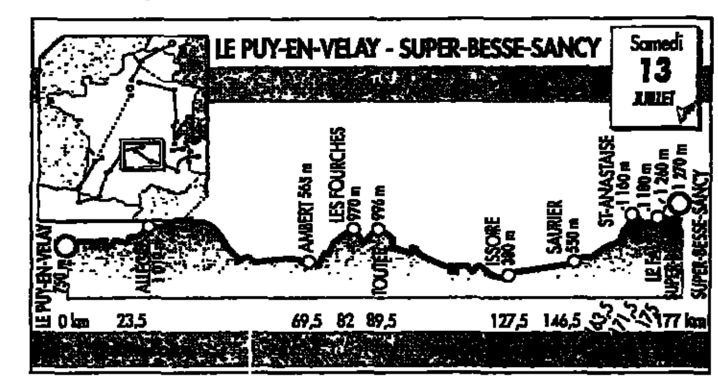
RÉSULTATS

CYCLISME

Tour de France
● 11e étape
Gap-Valence (202 km)
1. C. Gonzalez (Col., Kelme) ; 2. M. Fernandez Gines (Esp.), à 1 s ; 3. A. Elli (Ita) ; 4. L. Brochard (Fra.) ; 5. M. Fincato (Ita.), m.t.
Classement général : 1. B. Riis (Dan., Telekom) ; 2. E. Berzin (Rus.), à 40 s ; 3. T. Rominger (Sui.), à 53 s ; 4. A. Olano (Esp.), à 56 s ; 5. J. Ullrich (All.), à 1 min 38 s ; 6. P. Luttenberger (Aut.), à 2 min 38 s ; 7. R. Virenque (Fra.), à 3 min 39 s ; 8. M. Indurain (Esp.), à 4 min 38 s ; 9. F. Escartin (Esp.), à 4 min 49 s ; 10. L. Dufaux (Sui.), à 5 min 3 s.
Classement par points (maillot vert) : 1. E. Zabel (All., Telekom), 209 pts ; 2. F. Moncassin (Fra.), 176 ; 3. F. Baldato (Ita.), 144.
Classement de la montagne (maillot à pois) : 1. R. Virenque (Fra., Festina), 196 pts ; 2. B. Riis (Dan.), 115 ; 3. T. Rominger (Sui.), 107.







Peugeot tentera de marquer des points en Grande-Bretagne

SILVERSTONE
de notre envoyé spécial

Leur parure or n'est encore qu'un rêve de médaille. Les Jordan-Peugeot courent toujours après un premier podium depuis le début de la saison de formule 1. Le Grand Prix de Grande-Bretagne, dimanche 14 juillet à Silverstone, sera une occasion pour l'écurie franco-anglaise de retrouver ces honneurs qui lui échappent depuis la deuxième place de Rubens Barrichello au Grand Prix du Canada, il y a plus d'un an.

FORMULE 1

A l'heure où Renault place son moteur aux quatre premières places du Grand Prix de France (*Le Monde* du 2 juillet), le deuxième motoriste français peine à retrouver les résultats de sa première saison. Peugeot avait obtenu six podiums en 1994 grâce à McLaren. Mais, à Magny-Cours, il y a deux semaines, les deux pilotes Jordan-Peugeot n'ont pas remporté de point.

Pourtant le temps presse pour Peugeot-Sport. Dans un an, les dirigeants du département compétition devront présenter à la direction de PSA un dossier solide et compter des places d'honneur. Leurs promesses de succès à venir sont les seules qui pourraient justifier la décision de la marque de maintenir son engagement en F1. *« Cette saison est décisive,* confirme Frédéric Saint-Geours, directeur général adjoint de Peugeot, chargé de la compétition. *Elle doit nous permettre de définir notre potentiel, mais il est certain que nous devrons enregistrer de meilleurs résultats d'ici à la mi-97 pour avoir des chances de poursuivre notre programme. »*

Dans les différentes hypothèses que proposera M. Saint-Geours au patron de PSA, figureront les perspectives ouvertes par le retrait de Renault. *« les écuries les plus performantes actuellement vont être à la recherche d'un moteur »*, constate M. Saint-Geours. Mais le vide à combler ne sera pas un argument suffisant. Les 150 personnes impliquées dans le développement du moteur Peugeot ne peuvent non plus compter sur le jugement élogieux des spécialistes. Ceux-là ont compris, à travers les graphiques des vitesses enregistrées, que le V 10 mis au point à Vélizy n'a rien à envier à la puissance du moteur étalon qu'est devenu le Renault. Seuls comptent les misérables 9 points rapportés de tant de grands prix depuis le début de 1996. Ce maigre butin rapproche dangereusement Jordan-Peugeot du « Bronx », ce fond des stands où végètent les écuries mal classées au championnat du monde des constructeurs.

Bien nées pendant l'hiver d'une préparation méthodique, les monoplaces n'auraient pu cependant plus mal démarrer la saison. A Melbourne, Martin Brundle échappait à un tonneau dès le premier virage et Rubens Barrichello explosait son moteur pendant la course. Pierre-Michel Fauconnier, fraîchement promu à la tête de Peugeot-Sport, a appelé Jacques Calvet : *« J'avais besoin de son accord pour prendre des mesures urgentes. La fiabilité était l'objectif prioritaire de la direction. Nous devions prendre toutes les dispositions pour que l'écurie Jordan puisse faire son travail sans souci de moteur. »*

Depuis Melbourne, M. Fauconnier a mis en place *« des procédures de validation »* draconiennes. Elles consistent à séparer nettement les phases de développement dans les laboratoires de l'exploitation du moteur sur les circuits. Les résultats de cette méthode ne se font pas attendre et 60 moteurs sont utilisés sans casse entre le Brésil et le Canada.

Mais c'est du côté des pilotes que Peugeot semble éprouver le plus de frustrations. A vingt-quatre ans, Rubens Barrichello est jugé *« un peu jeune »* et l'expérience de Martin Brundle ne l'a pas empêché de commettre des impairs. On ne cache pas chez Peugeot que la saison des transferts pourrait être mise à profit pour recruter des pilotes plus performants. Car la firme prépare une saison 1997 décisive pour son avenir. Si le contrat avec Jordan doit être mené jusqu'à son terme, c'est-à-dire une saison de plus, rien n'est exclu pour mettre le V 10 en valeur. Pas même la participation à une écurie 100 % française au Nürburgring au mois d'avril.

Christophe de Chenay

Anatoli Karpov reste champion du monde d'échecs

LE RUSSE Anatoli Karpov a conservé, jeudi 11 juillet, à Elista, capitale de la République russe de Kalmoukie, son titre de champion du monde de la Fédération internationale des échecs (FIDE), en battant le joueur d'origine sibérienne Gata Kamsky sur le score de 10,5 points à 7,5. Sur l'ensemble du match, Karpov, qui n'a jamais été vraiment inquiété, s'est imposé par six victoires à trois et neuf nulles. Dix-huit des vingt parties prévues initialement lui ont suffi pour conserver une couronne qu'il avait reconquise en 1993 face au Néerlandais Jan Timman, après que le tenant du titre, Garry Kasparov, eut claqué la porte de la FIDE pour créer une fédération concurrente, la Professional Chess Association, dont il est le champion du monde.

■ **ATHLÉTISME : Marie-José Pérec s'est inscrite sur la liste du 200 m des Jeux olympiques d'Atlanta.** Cette inscription devrait lui permettre de réaliser le doublé sur cette distance et le 400 m, comme l'Américain Michael Johnson chez les hommes. Selon *L'Equipe* du 12 juillet, la décision de tenter le doublé a été prise en secret par l'athlète et son entraîneur, John Smith, qui ont toutefois continué ces derniers jours à la démentir. En 1995, aux championnats du monde de Göteborg, la Française s'était inscrite sur 400 m et 400 m haies avant de renoncer à cette seconde épreuve pour cause de blessure.

■ **DOPAGE : le professeur Jean-Claude Escande**, qui vient de démissionner de la présidence de la Commission nationale de lutte contre le dopage (*Le Monde* du 10 juillet), a justifié son départ en expliquant qu'il ne pouvait plus passer son temps à *« dire que tel ou tel sportif n'est pas dopé alors que tout le monde, depuis ses adversaires jusqu'au public, sait qu'il se dope »*. Dans un entretien au *Parisien* du 12 juillet, le professeur Escande estime que la *« la lutte antidopage devient ridicule : on prétend lutter contre quelque chose qu'on ne peut pas détecter »*.

Apple sort les armes de la technologie et l'atout du multimédia pour faire face à la concurrence

La firme américaine mise sur le Pippin, un ordinateur combinant CD-ROM et accès à Internet, pour se redresser

Malgré d'importantes pertes financières, Apple n'abandonne pas l'espoir de sortir de l'ornière. Le capital technologique de la société californienne, entretenu par des investissements en recherche et développement qui ne faiblissent pas, demeure son atout majeur. Mais le retard dans le lancement d'un nouveau système d'exploitation favorise la concurrence du couple Microsoft-Intel. Néanmoins Apple a commercialisé avant tout *le monde son Pippin*, le « grand communicateur » fait ordinateur.

FACE À L'ENTERREMENT annoncé de la firme à la pomme, Marco Landi, vice-président d'Apple, se révolte. Selon lui, les importantes pertes financières enregistrées au premier trimestre 1996 ne justifient pas un tel verdict. Il fonde son optimisme sur le capital technologie de l'entreprise et sur la réforme structurelle – sans précédent dans l'histoire d'Apple – que le nouveau PDG, Gilbert Amelio, l'a chargé d'appliquer. *« Nous restons le troisième constructeur mondial de microordinateurs. Nous avons perdu la bataille du marketing mais pas celle de la technologie »*, déclare Marco Landi.

Apple a réalisé un chiffre d'affaires de 11 milliards de dollars (55 milliards de francs) en 1995 et se classe derrière Compaq et IBM et devant Packard Bell et NEC. En matière d'ordinateurs multimédias, l'entreprise de Cupertino occupe même la première place mondiale depuis deux ans. L'étude Dataquest publiée en juin montre qu'elle détenait, en 1995, 18,8 % d'un marché mondial de 20,9 millions d'unités, en progression de 100 % en un an. Ce sont ces ordinateurs *multimédias qui connaissent* la plus forte croissance. La gamme Macintosh, dotée depuis septembre 1994 des microprocesseurs PowerPC à technologie Risc, a rencontré un véritable succès. Elle passe souvent pour la mieux adaptée au multimédia grand public grâce à ses performances et, surtout, à sa convivialité et à sa simplicité de fonctionnement.

Pourtant, cet atout ne suffit pas à rendre l'entreprise durablement rentable. Elle reste à la merci des fluctuations imprévisibles de la demande. *« Nous avons été trop arrogants en considérant que nous étions les meilleurs et que nous pouvions garder notre technologie pour nous seuls »*, admet Marco Landi. La bataille contre Microsoft et le monde du système d'exploitation Windows a laissé des traces profondes. *« Nous sommes concurrents sur les systèmes d'exploitation mais partenaires sur les logiciels d'application comme le traitement de texte ou les tableurs »*, explique-t-il. Un discours nouveau chez Apple.

« Aujourd'hui, Internet introduit une rupture importante car le réseau mondial fonctionne de façon indépendante des systèmes d'exploitation des ordinateurs », note encore le vice-président d'Apple. De ce fait, la bataille va se déplacer sur le terrain des applications développées sur Internet. *« Tout le monde se retrouve sur la même ligne »*, estime Marco Landi, qui avance aussitôt l'un de ses atouts : le Pippin. *« Il existe déjà et il est même commercialisé au prix de 600 dollars (3 000 francs) au Japon »*, indique-t-il.

Selon lui, cet appareil, qui se présente comme un Macintosh simplifié doté d'un lecteur de CD-ROM (*Le* Monde du 12 juin) constitue le « grand communicateur ». Marco Landi révèle qu'un accord a été conclu entre Apple et Toshiba pour intégrer la technologie DVD (digital video disc) dans le Pippin et même l'adapter, grâce à l'adjonction d'une carte électronique, à la version enregistrable du DVD qui devrait sortir d'ici deux ans. Le Pippin, aujourd'hui essentiellement orienté vers le multimédia sur CD-ROM et sur Internet, se transformera alors en magnétoscope. *« A terme, on conçoit facilement une fusion avec le téléviseur »*, note Marco Landi. D'où la nécessité de nouveaux partenariats. D'ores et déjà, la stratégie de commercialisation du Pippin consomme l'abandon du superbe isolement dans lequel Apple avait confiné son Macintosh (*Le Monde* du 13 janvier).

Le marché mondial des ordinateurs multimédias

PACKARD BELL 14 % — COMPAQ 9,3 % — IBM 7,4 % — NEC — AUTRES 43,3 % — APPLE 19 %

Source : Dataquest

Ventes en millions d'unités

1994	10,4
1995	20,9

En 1995, comme en 1994, Apple demeure le premier fournisseur d'ordinateurs multimédia. Mais sa part de marché baisse de 23 % en 1994 à 19 % en 1995. Packard Bell passe de 19 % à 14 % et Compaq de 12 % à 9,3 %. IBM reste à peu près stable tandis que NEC est le seul des cinq premiers vendeurs à progresser (de 4,3 % à 7 %).

Au Japon, le Pippin est fabriqué par la firme Bandai, qui en a vendu 16 000 exemplaires lors de la première semaine de commercialisation. En Europe, il sera lancé à la fin de l'année par le norvégien Katz Media. En France, Marco Landi ne cache pas ses projets. *« Le Pippin constitue le successeur idéal du Minitel »*, lance-t-il en laissant entendre qu'il est en contact avec France Télécom. Cette démarche de licences tous azimuts prolonge la stratégie appliquée pour le Macintosh. Sans grand succès. *« Je ne suis pas satisfait des résultats »*, reconnaît le vice-président d'Apple. Seuls Power Computing, qui en aurait fabriqué de 110 000 à 130 000 unités en un an, Motorola et IBM se sont portés candidats. Les difficultés d'Apple ont refroidi les ardeurs. *« Il nous faudrait un grand fabricant pour nous seconder »*, estime Marco Landi.

En attendant, Apple poursuit ses efforts de recherche et de développement, qui ont progressé de 9 % en 1995 pour atteindre 5,6 % du chiffre d'affaires. Dans ses cartons, l'entreprise dispose du nouveau *système d'exploitation Mac 8, nom* de code Copland. Ce logiciel doit optimiser la puissance des processeurs Power PC et rendre à Apple une partie de l'avantage perdu sur Microsoft avec la sortie de Windows 95 en août de l'an dernier (*Le Monde* du 19 juillet 1995). Prévu pour cette année, le *Mac 8* ne devrait sortir qu'à la mi-97. Soit deux ans après son concurrent. Marco Landi reconnaît l'ampleur du retard mais souligne les avantages du nouveau système d'exploitation.

TROISIÈME DIMENSION

« Mac 8 marquera le passage du 2D au 3D », affirme-t-il. L'arrivée de la troisième dimension devrait, selon lui, *« améliorer la créativité des utilisateurs »* en leur offrant un espace de travail plus proche de la réalité. De plus, il se trouvera en phase avec l'évolution d'Internet vers le multimédia. Dans ce domaine, Apple dispose d'un second atout avec son logiciel QuickTime, en passe de devenir une référence en matière de reproduction vidéo sur le réseau et sur CD-ROM.

Les avantages technologiques indéniables du constructeur suffiront-ils face au rouleau compresseur du tandem Intel-Microsoft ? Pour convaincre, Apple se concentre sur le cœur de son savoir-faire. *« Une étude du Gartner Group Consulting montre que les coûts de gestion d'un parc d'ordinateurs Macintosh sont inférieurs de 25 % à ceux d'un parc équipé en compatibles PC »*, indique Marco Landi. Cet argument ne convaincra pas les entreprises de remplacer leurs centaines ou leurs milliers de microordinateurs déjà installés par des Mac.

« Les nouveaux emplois concernent des fonctions plus créatives que productives », remarque Marco Landi. Et, dans ce domaine, Apple estime dominer ses concurrents. Pour preuve, ses succès incontestés dans l'édition, aussi bien sur papier que sur CD-ROM. En adoptant cette tactique réaliste, Apple prend acte de la victoire de la norme PC. L'entreprise de Cupertino ne peut plus prétendre qu'à un rôle de complément, certes surdoué, mais à la merci des *progrès de ses concurrents.*

Michel Alberganti

La compatibilité est devenue indispensable

LES SÉQUELLES de l'affrontement entre le Mac d'Apple et les PC compatibles IBM restent importantes. La marque à la pomme multiplie pourtant ses efforts pour augmenter régulièrement le degré de compatibilité entre les deux mondes. Sur le plan logiciel d'abord. Un grand nombre de CD-ROM fonctionnent sur les deux systèmes. La plupart des grands logiciels de bureautique sont publiés en versions Mac et PC. Un programme d'échange de fichiers existe depuis longtemps sur les Mac. Il permet de récupérer facilement un document provenant d'un PC. Mais ce système n'existant pas sur les compatibles IBM, la manœuvre inverse est plus délicate.

Côté matériel, les choix d'Apple et d'Intel divergent. Le premier s'est lancé dans la technologie Risc (ordinateur à jeu réduit d'instruction) en adoptant la puce PowerPC développée avec IBM et Motorola. Cette dernière, tout en accédant à une puissance nécessaire pour les applications multimédia, a engendré une rupture avec la génération précédente de microprocesseurs. Intel, en faisant évoluer ses puces Pentium, n'a pas pris ce risque. Depuis le mois de juin, les Power Macintosh peuvent accueillir une carte électronique Pentium 100 MHz ou PCI Cyrix 586-100, qui les transforme en ordinateurs véritablement mixtes. Un rêve encore luxueux. Les cartes coûtent respectivement 4 000 et 3 250 francs hors taxes. A l'intérieur de l'ordinateur ainsi équipé, les processeurs PowerPC et Pentium ou Cyrix partagent le même lecteur de CD-ROM et le même disque dur. Ce dernier supporte les deux systèmes d'exploitation MacOS et Windows. Les deux environnements deviennent alors transparents. Ils communiquent par de simples opérations de « copier-coller ».

Si elle reste peu accessible en raison de son coût, la solution offerte par Apple démontre que l'incompatibilité informatique a fait son temps. L'époque des pionniers est révolue. Plus question d'imaginer deux mondes fermés, incapables de communiquer. La stratégie d'Apple intègre cette contrainte. Au lieu de viser l'équipement d'entreprises en tout Apple, Marco Landi admet que les Mac s'imposent plus facilement dans les services créatifs des sociétés. Dans ces dernières, le fonctionnement en réseau de l'informatique est la règle et l'hétérogénéité Mac-PC ne pose plus de problèmes. Il en va de même sur Internet, où les deux familles d'ordinateurs cohabitent.

L'arrivée des *network computers* (NC), tels que le Pippin d'Apple, achèvera sans doute de résoudre le problème. Ces terminaux de réseaux exploitent les ressources de gros ordinateurs, les serveurs. D'où la bataille industrielle entre Compaq, Sun, Hewlett Packard et Apple pour le contrôle de ce marché. Ce sont ces serveurs qui prennent en charge le problème de la compatibilité. Et l'utilisateur est enfin débarrassé de cette épine dans le pied qui a fait boiter la micro-informatique dès sa naissance.

M. Al.

Galileo regarde Ganymède

ON NOUS AVAIT promis la Lune. Et puis, déception ! Sur les clichés tant attendus n'apparaissent que les images ridées d'une vieille peau d'éléphant creusée de longs plis et grêlée de cratères dus aux appétits gloutons de quelque insecte carnivore. Les entomologistes, c'est certain, n'y trouveront nulle matière à réflexion. Mais, pour les spécialistes de la géologie des planètes, il y a dans ces photographies de Ganymède, la plus grosse des seize lunes de Jupiter, une matière étonnamment riche propre à nourrir des années de recherche.

Grâce à la sonde interplanétaire Galileo que les Américains ont lancée le 18 octobre 1989 en direction de la géante du système solaire, les planétologistes vont enfin en savoir un peu plus sur cette lune gelée. Une grosse boule de 5 260 kilomètres de diamètre aux tons marbrés, où les ocres et les bruns composent une étonnante mosaïque qu'émaillent quelques points brillants. Ce portrait, c'est celui que les sondes américaines Voyager-1 et Voyager-2 ont transmis en 1979 après avoir survolé ce globe de glace sale, d'une altitude de 115 000 km pour la première et de 62 000 km pour la seconde.

Avec Galileo, cette image s'est précisée. Le 27 juin, la sonde a en effet frôlé le satellite à une altitude de 830 km et pointé les téléobjectifs de ses caméras. En une passe, Galileo a « mitraillé » deux régions qui avaient été précédemment repérées par les sondes Voyager : Galileo Regio et Uruk Sculus, caractéristiques de ces zones sombres et de ces zones claires qui composent la surface de la planète.

La première de ces régions se présente comme une succession de grandes rides concentriques, hautes de quelques centaines de mètres et larges d'une dizaine de kilomètres, marquées de cratères météoritiques plus ou moins grands. La seconde, située au sud-ouest de Galileo Regio, est, comme son nom – tiré du latin – l'indique, un réseau de grandes cannelures parallèles de mille mètres de haut environ qui s'entremêlent, se chevauchent et se recoupent. Les traces de cratères sont plus rares, preuve sans doute que ces terrains, plus récents, ont été remodelés par une activité tectonique importante.

UN DRÔLE DE COCON

Mais, *« après la mise en place de ces terrains clairs et leur déformation en cannelure, la surface de Ganymède n'a plus évolué »*, estime Philippe Masson, professeur à l'université Paris-XI (Orsay), dans le Grand Atlas universalis de l'astronomie. Le satellite est donc *« assez ancien*, ajoute-t-il, *et probablement dans le même état qu'il y a deux ou trois milliards d'années »*. De quoi faire rêver les géologues, toujours à la recherche de restes « fossiles » pour expliquer la formation de cette drôle de Terre qui serait faite d'un important noyau de matériaux solides – des silicates – recouvert par une couche d'eau sur laquelle flotterait une mince croûte de glace et de silicates. D'autant que, surprise, cette étrange lune de Jupiter serait entourée d'un cocon de particules chargées et de gaz ionisés laissant croire à l'existence d'une atmosphère extrêmement ténue et d'un champ magnétique dont l'origine intrigue.

Jean-François Augereau

Les chercheurs s'interrogent sur la diffusion du savoir scientifique

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE pour les sciences (COMETS) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), instance de réflexion créée en 1994, s'inquiète de la transmission des connaissances scientifiques. Dans un rapport de dix pages sur « la diffusion des savoirs », rendu public mardi 9 juillet, il invite les chercheurs, dans *« leur intérêt bien compris »* et dans *« l'intérêt de la démocratie »*, à *« préserver leur autonomie et leur lucidité par rapport aux mirages qui naissent immanquablement du pouvoir médiatique »*.

Signe d'un malaise montant face au pouvoir des médias, dont les contraintes et les priorités s'accordent mal aux impératifs d'objectivité, de recul et de prudence légitimement prônés par les chercheurs ? Signe du changement de statut du « progrès scientifique », désormais jugé capable d'engendrer le bien comme le mal – y compris par les spécialistes *« qui cherchent dans les éléments d'une réflexion critique une issue aux questions que la science pose à la société »* ? Signe des confusions d'un temps où, comme le souligne Hélène Ahrweiler, historienne et présidente du COMETS, *« les idéologies ont cédé la place à un scepticisme un peu général »* ?

En tout état de cause, les treize membres du COMETS sont unanimes : *« La dimension sociale et éthique des problèmes engendrés par l'avance des sciences et des techniques appelle une diffusion plus grande et plus précise des savoirs, qui devrait élargir le terrain des débats et de la critique »*. Les scientifiques, précise leur rapport, *« doivent donc assumer de s'impliquer eux-mêmes dans le processus de diffusion des savoirs, dont ils constituent la source autorisée »*.

CONTRE-INFORMATION

Seront-ils pour autant à même, comme ils semblent le souhaiter, *« de ne pas laisser le champ libre aux médias et de contrôler, en la leur livrant eux-mêmes, l'information à diffuser »* ? Il est permis d'en douter. Les récents débats provoqués dans nos colonnes par la publication d'un point de vue de Jacques Benveniste en témoignent (*Le Monde* daté 9 et 10 juin).

Face à la difficulté de donner une *« explication claire des contenus et des enjeux de la science »*, le comité d'éthique du CNRS n'en invite pas moins les chercheurs – sans toutefois leur préciser comment – à organiser une sorte de contre-information. En d'autres termes, il estime *« essentiel de préserver une communication scientifique au sein de la communauté scientifique qui soit distincte de la communication grand public et conserve une valeur propre »*.

Sans être nouvelle, la question de fond posée par le COMETS – que faut-il communiquer, à qui et comment ? – traduit sans doute un désarroi réel de la communauté scientifique. Confrontée tout à la fois à la technicité accrue du savoir, à l'ambiguïté des résultats inhérente à la recherche, à l'implication croissante de la science dans l'arène économique et politique, celle-ci doit désormais répondre à une demande d'informations de plus en plus pressante, sur des sujets souvent brûlants.

A ces difficultés s'en ajoute une autre, relative au rôle-clé joué dans le fonctionnement de la recherche par les revues scientifiques spécialisées. Celles-ci, en effet, constituent désormais une voie de passage obligé pour les chercheurs, tenus d'y publier le plus souvent possible leurs résultats afin d'obtenir des crédits et d'établir leur carrière. Or, ces revues, qui constituent de fait une source importante de diffusion des avancées scientifiques, sont elles-mêmes entrées dans une stratégie de communication de plus en plus affirmée avec les médias. Une évolution sur laquelle le rapport du COMETS reste étrangement muet, et qui place pourtant ces revues, par le pouvoir dont elles usent, au cœur même du débat.

Catherine Vincent

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS

Nº 924

HORIZONTALEMENT

I. Plans sociaux, dit-on. – II. Vite frais et dispos. Dans un sens comme dans l'autre, prêt pour quel conflit ? – III. Couvrent des côtes chaudes. Il n'est pas au bout de sa course. – IV. Va jusqu'au Danube. Pronom. Envoyé spécial. – V. Se font aujourd'hui à l'aide de satellites. Pour César. – VI. A tout de la bécasse. Dans la botte. – VII. Olympienne. Dans le coup. – VIII. Les sans-grade. Annonce un roi. – IX. Pour amateurs de jazz. Amortie. – X. Dans le vent. Prépare Noël. Retient le navire. – XI. Firent un essai.

VERTICALEMENT

1. Etudie les hommes en mouvement. – 2. Servent parfois à la précédente. – 3. Mignon. – 4. Comme le héros chez Hugo. Vira au brun. Article. – 5. Fit garder la chambre. Verrues. – 6. Irréguliers. – 7. Ne manque pas de saveur. Pourvu que leurs produits aient leurs qualités. – 8. Il y en eut au moins un pour chanter ses yeux. Réalise de bons joints. – 9. Se tient à deux doigts. Touchent les fonds. – 10. Doublé navrant. Bon pour l'escarcelle. Au paradis. – 11. Fend les flots. Ile. – 12. Contrefort.

SOLUTION DU Nº 923

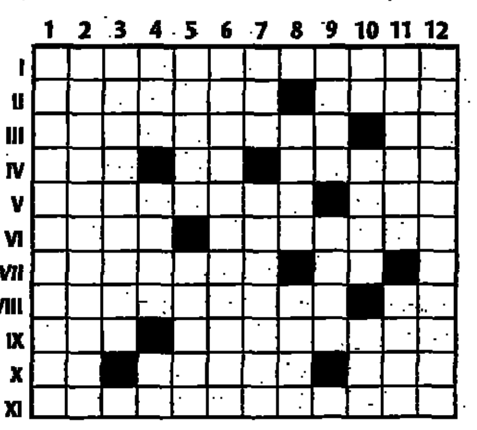
Horizontalement

I. Foreign Office. – II. Inavoué. Renan. – III. Nova. Imminent. – IV. Aménagées. Par. – V. Nasonnement. – VI. Ct. Ute. Orient. – VII. Ionie. IRA. Sée. – VIII. Epient. Ise. RN. – IX. Réa. Nous. Prou. – X. Segmentations.

Verticalement

1. Financiers. – 2. Onomatopée. – 3. Raves. Niag. – 4. Evanouie. – 5. Io. Antenne. – 6. Guigne. Ton. – 7. Némée. Ut. – 8. Mémorisa. – 9. Friseras. – 10. FEN. Ni. Epi. – 11. Ineptes. Ro. – 12. Cana. Néron. – 13. Entretenus.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)

Nº 925

HORIZONTALEMENT

1. AAESSTUV. – 2. ABCEHMR. – 3. AEELNNRU. – 4. AEIOSUX. – 5. CEEHNST (+2). – 6. AENNNOS (+2). – 7. ADEILTTU (+2). – 8. EEEEGSX. – 9. EEIRSUX. – 10. EEIMORT. – 11. EELMRTU. – 12. EEEILPSU. – 13. CCILOOP. – 14. ACDEEGIP. – 15. AILLMORU. – 16. AAELNS (+1). – 17. AEMNORRU. – 18. EILPRS (+2). – 19. EIIMOPRX. – 20. AAGINSS (+4). – 21. DEEESSU. – 22. EEEQSTUU (+1).

VERTICALEMENT

23. AACNRST (+1). – 24. AAEMPPRT. – 25. AAEHILN (+1). – 26. CELMRSU. – 27. AEINNOSV. – 28. CIMNSU. – 29. AEELRRT (+3). – 30. ELMOOPS. – 31. EEERTTUU. – 32. CILOSTU (+1). – 33. DEIIOPPS. – 34. CEENOTTX. – 35. AEENQRU. – 36. AEEGISSS. – 37. DEIOOPS. – 38. ACCEMNO. – 39. AABDENU. – 40. AEEHILNS (+2). – 41. EEGILUX. – 42. EEEERSX.

SOLUTION DU Nº 924

1. DISSIPE. – 2. DEPOSE (DOPEES EPODES). – 3. ILEITES. – 4. SENTENT. – 5. STATUFIE (FATUITES). – 6. SERDEAU (RADEUSE). – 7. RECEVEUR. – 8. SATURERA (RESTAURA). – 9. OBUSIER (BOISEUR, BOUSIER, OUREBIS). – 10. ECONOME. – 11. REFUZNIK. – 12. ANSPECT, levier pour artillerie de marine. – 13. ENVAHIS (VAHINES). – 14. ANURIE (NUERAI, URANIE). – 15. VENITIENS (INTENSIVE). – 16. ETHEREE. – 17. ATERMOIE. – 18. ENGANE. – 19. VERNAUX. – 20. SISMAUX. – 21. IXODES. – 22. DISPOSER. – 23. ERODEES. – 24. BADERNE (BENARDE). – 25. SENSITIF. – 26. VIERGES (GIVREES). – 27. ULULANT. – 28. ITEREREZ (ETIRERES, REITEREZ). – 29. PENDUE. – 30. NAIVETE (EVENTAI). – 31. REINSERE. – 32. ARACKS. – 33. PAIEMENT. – 34. CONTENT. – 35. PLACEBO. – 36. CUISINAI. – 37. VUMETRE. – 38. SOUPESE (EPOUSES, POSEUSE, POUSSEE). – 39. ENFOUI (FOUINE). – 40. GRESEUX. – 41. CIRRES, vrille (zool.). – 42. REMIXAGE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

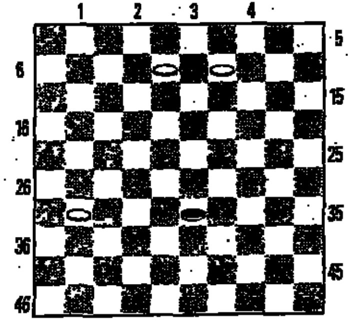
DAMES

Nº 535

CAP SUR LA TECHNIQUE

Où damer et avec quel pion ?

Dans cette quatrième illustration, deux pions, placés sur les mêmes cases que dans l'exemple précédent (*Le Monde* du 29 juin), ont un seul pas à franchir pour damer. Ici, il faut contraindre les Noirs à damer à 48 et à être ainsi en prise.



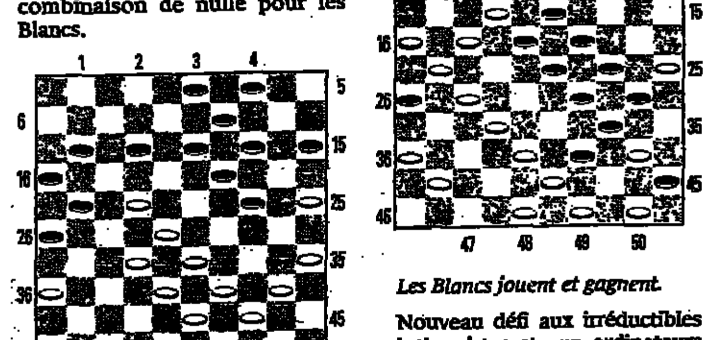
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 8-2 ! (33-39, *a*) 2-40 ! (39-43) 40-49 [comment conduire l'adversaire à s'antodétruire] (43-48) 9-3 (48x26) 49-21, +.

a) (33-38) 2-24 (38-43) 24-38 (43x32) 31-27 (32x21) 9-3 ou 9-4, +.

L'UNIVERS MAGIQUE

Championnat de Dakar, 1959, série « Excellence ». Dans la position ci-dessous, le maître sénégalais Baba Sy, conduisant les Noirs, joua (8-12 !!), faisant naître cinq menaces. Et une remarquable combinaison de nulle pour les Blancs.



Après (8-12 !!), les Blancs (M. Koyté) sont menacés :

1º Sur 40-34 (14-20) puis (13-18), etc., N+.

2º Sur 30-34 (24-30), N+.

3º Sur 36-31 (26x37) 32x41 (21-27 !) 22x31 (14-20) 25x23 (12-18) 23x12 (11-17) 12x21 (16x47 !), N+.

4º Sur 48-42 (21-27), etc., +.

5º Sur 22-17 (11x22) 28x8 (3x12), avantage positionnel des Noirs déterminant.

Après ce vaste tour d'horizon, les Blancs placèrent une remarquable combinaison de nulle, seule issue : 28-23 ! (19x17, *a*) 36-31 (26x28) 33x22 (17x28) 25-20 (14x25) 35-30 (25x45) 44-40 (45x34) 39x6 !

a) (19x37) 25-20, etc., +.

SOLUTION DU PROBLÈME Nº 534 JEAN CHAZE (1996)

Blancs : pions à 14, 41, 44, 47, 48.
Noirs : pions à 16, 21, 26, 32, 36.

14-9, *z, z1* (26-31, ou 21-27, suite analogue) [à noter que (32-38) serait moins fort] et les Blancs continuent par 9-3 (21-26) 44-39, *z2* (16-21) [meilleure défense] 3-20, *z3, z4* (31-37) [les Blancs ont conduit l'adversaire à l'antodestruction] 48-42 (37x46, forcé) 42-37 (32x41) [fossilisée la dame noire !] 20-38 (26-31) 38x16 (31-37) 16-38 [autre facétie pour sauvegarder la virginité du pion à 47] (37-42) 38-20 (42-48) 20-25, etc., +.

Fausses solutions :

z) 48-42 (26-31 suivi de 21-26), =.

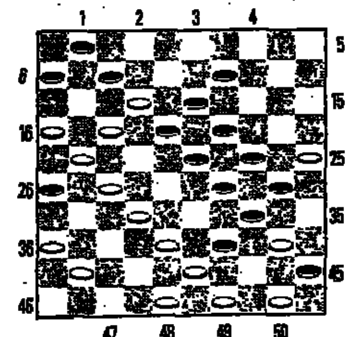
z1) 14-10 (26-31), etc., =.

z2) 3-20 (31-37), etc., =.

z3) 3-25 (31-37 !) 48-42 (37x46 !) 25-20, mais il est trop tard car (21-27) puis (27-31), etc., =, car le vigile à 47 sautera...

z4) 3-14 ?, N+.

PROBLÈME Nº 535 J. A. PENNINGS (1959)



Les Blancs jouent et gagnent.

Nouveau défi aux irréductibles solutionnistes et aux ordinateurs « d'ultime recours » à travers ce très difficile problème d'un grand maître problémiste néerlandais des années 40 et 50.

Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

ÉCHECS

Nº 1697

TOURNOI DE MAKARSKA (Croatie, 1996)

Blancs : F. Bistric (Bosnie).
Noirs : C. Gabriel (Allemagne).
Double fianchetto.

1. Cf3	d6	16. Cd2 (g)	Fé6 (h)
2. d4	Cf6	17. Tb1	Da6
3. g3	g6	18. Fç3 (i)	Fh6 (j)
4. b3 (a)	Fg7	19. h3 (k)	Fxé3 (l)
5. Fb2	0-0	20. fxé3	Da7
6. Fg2	ç5 (b)	21. Txf6!! (m)	éxf6 (n)
7. 0-0	çxd4	22. Cé4!	Tf-d8
8. Cxd4	d5 (c)	23. Cxf6+	Rg7 (o)
9. ç4 (d)	dxç4	24. Rh2!	Ca5 (p)
10. bxç4	Db6	25. Cd5+	Rg8 (q)
11. Dç1 (e)	Fd7	26. Cé7+	Rf8
12. Cd2	Cç6	27. Da3! (r)	Cxç4 (s)
13. Cd-b3	Ta-ç8	28. Cxg6+	Rg8
14. Cç2 (f)	Fé6	29. Df8+!! (t)	ab. (u)
15. Cé3	a4		

NOTES

a) Outre ce double fianchetto, on voit souvent la suite 4. Fg2, Fg7 ; 5. 0-0, 0-0 ; 6. a4, Ca6 ; 7. Cç3, ç5 ; 8. h3 ou 8. é4 dans laquelle le pion ç est maintenu, durant l'ouverture, sur sa case de départ.

b) Ou 6..., ç6 ; 7. 0-0, Da5 ; 8. Cb-d2, Dh5 ; 9. é4, Fg4 ; 10. Té1, Cb-d7 ; 11. Dé2, é5 ; 13. Df1! (Damjanovic-Malisauskas, Moscou, 1994). Ou 6..., é5 ; 7. dxé5, Cf-d7 ; 8. 0-0, dxé5 ; 9. é4, Té8 ; 10. Cç3, ç6 (Danielsen-Timoschenko, Guichen, 1993).

c) Les Noirs sont sortis de ce début de partie avec une position solide.

d) Cette réaction est rendue nécessaire par les menaces de l'adversaire d'occuper les cases centrales par é7-é5 après préparation, mais a l'inconvénient de créer un pion faible sur la colonne ç.

e) 11. Cb3 est à envisager, mais aussi 11. Db3 comme dans la partie Taimanov-Solotchenkin (Saint-Pétersbourg, 1995) : 11..., Cf-d7 ; 12. Td1, Ca6 ; 13. Ca3, Ca-ç5 ; 14. Dxb6, Cxb6 ; 15. Ta-ç1, Cb-a4 ; 16. Fa1, a6 ; 17. Ca-ç2, Fd7 avec égalité.

f) Ou 14. ç5. Les Blancs activent ainsi leur F-D.

g) La situation des C blancs n'est pas brillante.

h) Après 16..., Cd4!, l'initiative passe dans les mains des Noirs. Si 17. Té1, Fç6.

i) Afin de créer un écran entre la Dç1 et la Tç8.

j) Une idée tentante, mais fausse.

k) Empêche, après 19..., Fxé3 ; 20. fxé3, l'attaque 20..., Cg4.

l) Détruisant la structure des pions blancs, mais au prix de la paire de F et de l'affaiblissement de la diagonale a1-h8.

m) Grâce à ce sacrifice de qualité, les Blancs renversent complètement la situation et déclenchent une attaque de mat foudroyante.

n) Et non 21..., Dxé3+? ; 22. Tf2.

o) Si 23..., Rf8 ; 24. Da3+.

p) Si 24..., Fxç4 ; 25. Fa1!, Fxa2 ou b5 ; 26. Db2.

q) Si 25..., Rh6 ; 26. é4+, g5 (ou 26..., Rh5 ; 27. Cf6 mat) ; 27. Ff6!

r) Le duo Da3-Fç3 est parfait.

s) Si 27..., Dç5 ; 28. Fb4, et si 27..., Tç5 ; 28. Fd4, b6 ; 29. Txb6!, Txd4 ; 30. Cç8!!.

t) La perfection.

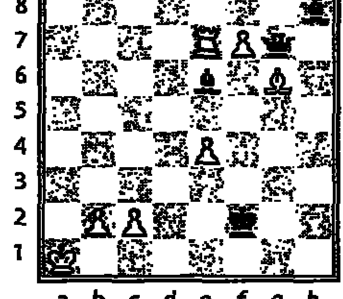
u) Ou 29..., Txf8 ; 30. Cé7 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1696 Y. MEREKIN (1929)

(Blancs : Ra3, Cb4, Pa7, ç6 et é4. Noirs : Ré7, Td8, Pé5 et é6.)

1. ç7, Ta8! ; 2. ç8=D!, Txç8 ; 3. Cç6+, Rd6 ; 4. Cb8, Tç7! ; 5. a8=T!! (et non 5. a8=D?, Ta7+ ; 6. Dxa7. Pat.), Tç3+ ; 6. Rb4, Té3 ; 7. Ta7!, Txé4+ ; 8. Rb5 avec gain en raison de la menace de mat en d7.

ÉTUDE Nº 1697 E. H. SOMOV-NASIMOVITCH (1939)



Blancs (7) : Ra1, Té7, Fg6, Pb2, ç2, é4 et f7.
Noirs (4) : Rf2, Dg7, Fé6 et h8.

Les Blancs jouent et font nulle.

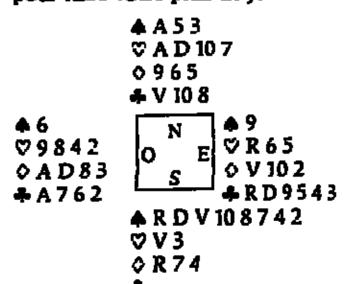
Claude Lemoine

BRIDGE

Nº 1693

SÉCURITÉ TOTALE

Dans cette donne du regretté *Kelsey, il fallait faire preuve d'imagination pour trouver la façon certaine d'assurer le contrat. Cachez, au début, les mains d'Est-Ouest pour faire votre plan de jeu.*



Ann : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé l'As de Trèfle, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse

Aucune distribution ne peut vous faire chuter si vous avez soin de *défausser un Cœur sur l'As de Trèfle* !

Supposons, en effet, que Ouest continue Trèfle. Vous coupez gros, puis vous donnez un ou deux coups d'atout, et vous tirez l'As de Cœur. Ensuite vous jouez la Dame de Cœur sur laquelle vous défaussez un Carreau si Est n'a pas couvert. Si Ouest a le Roi de Cœur, il fera la levée, mais il vous restera un atout *au mort pour prendre la main* et jeter un Carreau sur *le 10 de Cœur affranchi.*

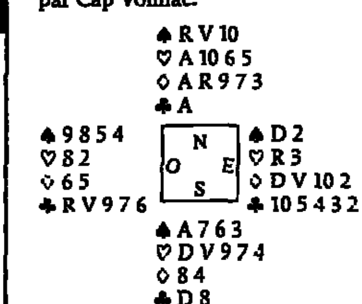
En fait, Est couvrira la Dame de Cœur *et la fin du coup* sera la même.

De cette façon, vous ne pourrez jamais perdre que l'As de Trèfle, le *Roi de Cœur et l'As de Carreau,* alors que, si vous coupez l'entame, vous chuterez car l'impasse à Cœur ratera et Est contre-attaquera le Valet de Carreau pour la chute...

En réalité, *à l'autre table,* au même contrat de 4 Piques, le déclarant en Sud a pris le risque de chuter : il a coupé l'entame à Trèfle, puis, après un coup d'atout, il a joué le Valet de Cœur et a fait l'impasse ! Ensuite il a tiré tous les atouts, et il a réussi *un squeeze à Cœur et à Carreau* avec placement de main sur Ouest. Ces deux levées de mieux lui ont rapporté 2 IMPs, car il n'y a pas toujours une justice au bridge !

LOCALISATION D'UN ROI

Il est toujours important de savoir où se trouve un gros honneur avant de se lancer dans une impasse. Le chelem suivant en est un exemple typique. Il a été réussi par l'Ecossais Michael Rosenberg, associé au Pakistanais Mahmoud Zia, l'année dernière, dans le grand tournoi de La Haye parrainé par Cap Volmac.



Ann : N. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Zia	Y...	Rosenberg
–	1 ◇	passe	1 ♡
passe	4 ♣	passe	4 ♠
passe	4 SA	passe	5 ◇
passe	6 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 7 de Trèfle, *comment Rosenberg a-t-il joué* pour savoir que le Roi d'atout était mal placé et qu'on pouvait éviter de chercher la Dame de Pique pour gagner ce PETIT CHELEM À CŒUR ?

Note sur les enchères

Le saut à « 4 Trèfles » était un *splinter*, une excellente convention que les Français ont fini par adopter alors que les Américains l'utilisent depuis de nombreuses années. Ce saut anormal promettait un fort soutien d'au moins quatre cartes dans la couleur du partenaire, un singleton dans la couleur du *splinter* et une main d'au moins 20 points en comptant la distribution.

Si Sud, sur « 4 Trèfles », avait répondu « 4 Cœurs », c'est qu'il aurait renoncé au chelem ; mais, avec l'As de Pique, la longue à Cœur et le doubleton à Carreau, il a estimé (malgré les 2 points « perdus » de la Dame de Trèfle) qu'il fallait faire un effort en montrant l'As de Pique.

Philippe Brugnon

Soleil et douceur

UNE PERTURBATION évoluant sur les îles Britanniques ne sera active que sur l'extrême nord de la France. Les pressions étant élevées, le temps s'améliorera l'après-midi avec plus de soleil et de la douceur.

Samedi matin, sur les côtes de la Manche, il y aura de belles éclaircies.

En Bretagne, dans les Pays de la Loire et en Basse-Normandie, le ciel couvert du début de matinée laissera place rapidement à de belles éclaircies. Du Centre à l'Ile-de-France jusqu'à la Haute-Normandie et au Nord - Pas-de-Calais, le temps sera couvert et gris.

Du Massif Central au Nord-Est, le ciel sera très nuageux avec de courtes éclaircies, plus belles en fin de matinée. Ailleurs, le soleil sera prédominant en général, avec quelques brouillards locaux au lever du jour en Aquitaine.

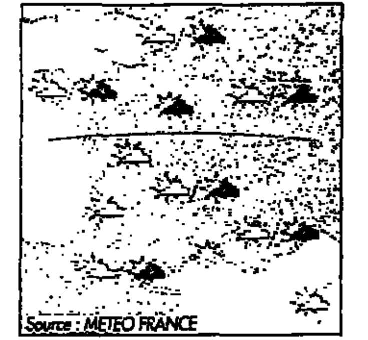
L'après-midi, dans les régions au nord de la Loire, les nuages et les éclaircies alterneront, avec une impression agréable. Dans les Pyrénées et les Alpes, des nuages se développeront, et pourront donner localement un orage en fin de journée. Dans le reste des régions sud, le soleil brillera largement. Quelques cumulus de beau temps se développeront sur le Massif Central.

Les températures minimales iront de 12 à 14 degrés au nord et de 15 à 18 degrés au sud, jusqu'à 20 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, le thermomètre marquera de 22 à 26 degrés au nord et de 27 à 31 degrés au sud.

Dimanche, nuages et belles éclaircies alterneront, avec une impression de beau temps, sur les côtes de la Manche. Dans le reste du pays, le temps sera bien ensoleillé.

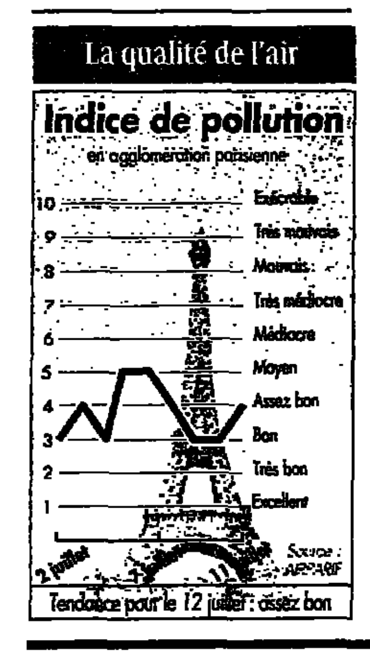
Les températures minimales iront de 13 à 16 degrés au nord, et de 16 à 18 degrés au sud, jusqu'à 20 degrés sur les côtes méditerranéennes. L'après-midi, il fera doux, avec de 24 à 27 degrés au nord et de 28 à 32 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

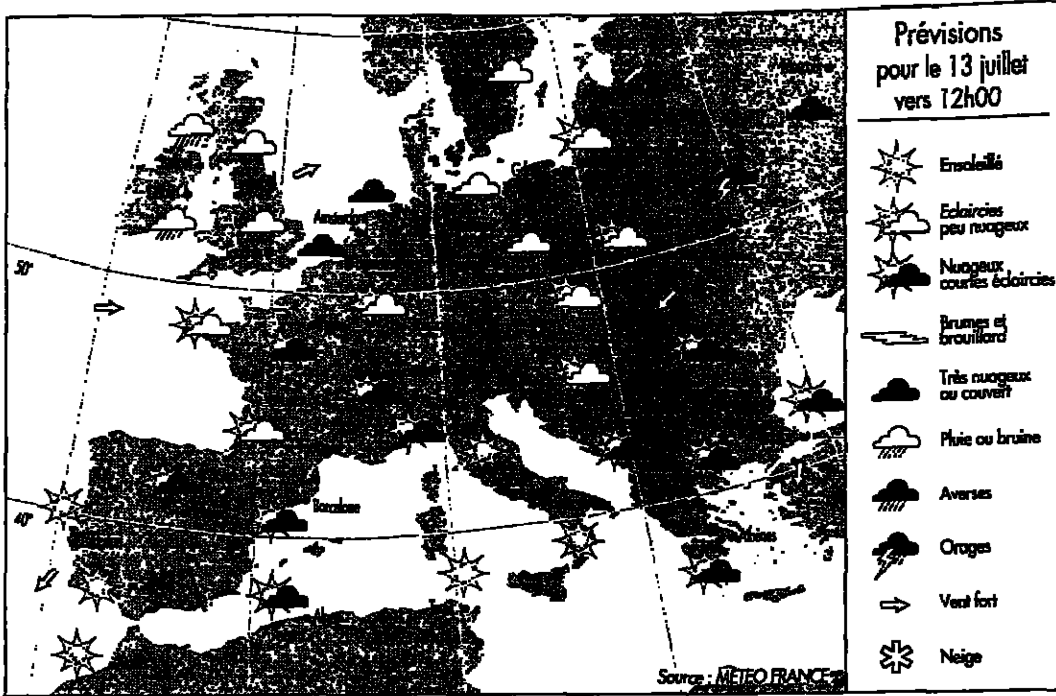


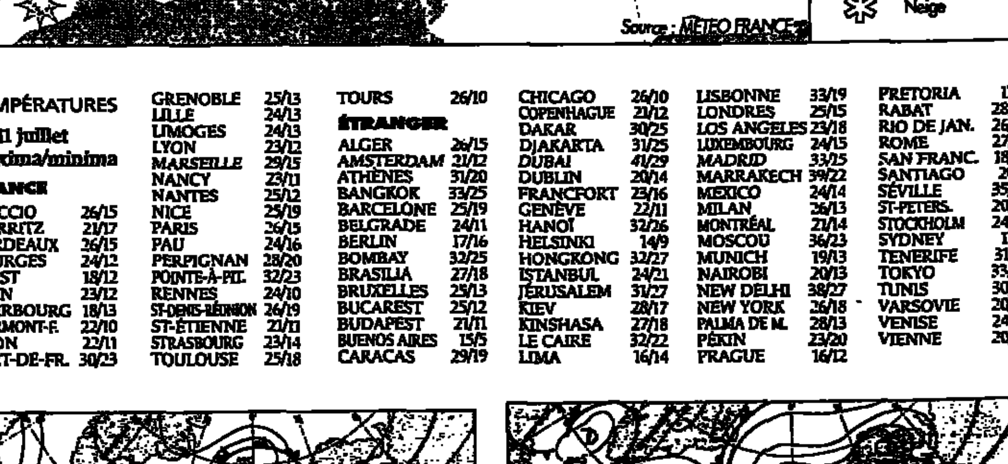
Prévisions pour le 13 juillet vers 12h00

La qualité de l'air



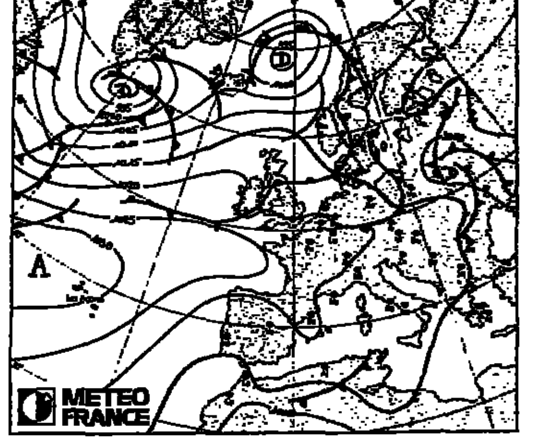
Tendance pour le 12 juillet : assez bon



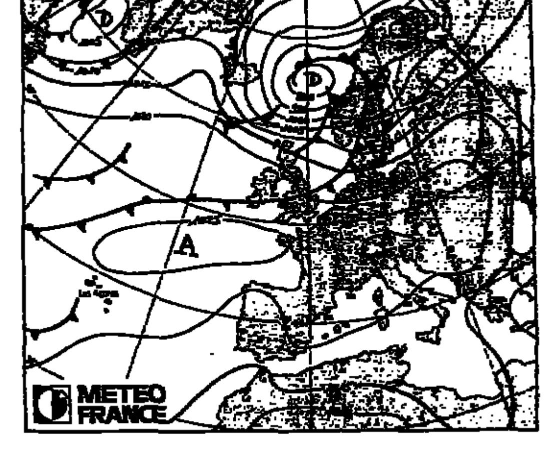


TEMPÉRATURES du 11 juillet maxima/minima

Ville	Max/Min
FRANCE	
AJACCIO	26/15
BIARRITZ	21/17
BORDEAUX	26/15
BOURGES	24/12
BREST	18/12
CAEN	23/12
CHERBOURG	18/13
CLERMONT-F.	22/10
DIJON	22/11
FORT-DE-FR.	30/23
GRENOBLE	25/13
LILLE	24/13
LIMOGES	24/13
LYON	23/12
MARSEILLE	29/15
NANCY	23/11
NANTES	25/12
NICE	25/19
PARIS	26/15
PAU	24/16
PERPIGNAN	28/20
POINTE-À-PIT.	32/23
RENNES	24/10
ST-DENIS-RÉUNION	26/19
ST-ÉTIENNE	21/11
STRASBOURG	23/14
TOULOUSE	25/18
TOURS	26/10
ÉTRANGER	
ALGER	26/15
AMSTERDAM	21/12
ATHÈNES	31/20
BANGKOK	33/25
BARCELONE	25/19
BELGRADE	24/11
BERLIN	17/16
BOMBAY	32/25
BRASILIA	27/18
BRUXELLES	25/13
BUCAREST	25/12
BUDAPEST	21/11
BUENOS AIRES	15/5
CARACAS	29/19
CHICAGO	26/10
COPENHAGUE	21/12
DAKAR	30/25
DJAKARTA	31/25
DUBAI	41/29
DUBLIN	20/14
FRANCFORT	23/16
GENÈVE	22/11
HANOÏ	32/26
HELSINKI	14/9
HONGKONG	32/27
ISTANBUL	24/21
JÉRUSALEM	31/27
KIEV	28/17
KINSHASA	27/18
LE CAIRE	32/22
LIMA	16/14
LISBONNE	33/19
LONDRES	25/15
LOS ANGELES	23/18
LUXEMBOURG	24/15
MADRID	33/25
MARRAKECH	39/22
MEXICO	24/14
MILAN	26/13
MONTRÉAL	21/14
MOSCOU	36/23
MUNICH	19/13
NAIROBI	20/13
NEW DELHI	38/27
NEW YORK	26/18
PALMA DE M.	28/13
PÉKIN	23/20
PRAGUE	16/12
PRETORIA	17/6
RABAT	28/16
RIO DE JAN.	26/19
ROME	27/14
SAN FRANC.	18/12
SANTIAGO	20/5
SÉVILLE	35/21
ST-PETERS.	20/15
STOCKHOLM	24/12
SYDNEY	17/5
TENERIFE	31/19
TOKYO	33/22
TUNIS	30/18
VARSOVIE	20/12
VENISE	24/14
VIENNE	20/13



Situation le 12 juillet, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 14 juillet, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Voyages d'été

LA VIE reprend son rythme accoutumé. Cet été, la France offre l'originalité sympathique de redevenir tout entière un vaste centre d'accueil, et, pour beaucoup de Français, la saison des vacances redevient donc la saison des voyages.

L'an dernier encore, bien des villes d'eaux n'étaient pas prêtes à recevoir les visiteurs, et les plages demeuraient des zones interdites aux curiosités avides des citadins. La guerre avait exercé ses ravages – ou la défense contre la guerre. Le mal est réparé. Puis les hôteliers *intrépides* ont montré avec verve que l'activité française n'est pas un vain mot. Ils ont eu hâte de retrouver le temps perdu. Le temps perdu se retrouve toujours, si l'on veut.

On a même pu lire un peu partout des notes publicitaires vantant le charme exceptionnel de telle ou telle station marine. On les *a lues avec un plaisir vif.* Elles nous manquaient. Elles nous ont rappelé les délicieuses époques où elles pullulaient pendant les semaines qui précédaient les grands départs. *Elles nous ont apporté* le sentiment d'un renouveau. On a souvent le sentiment d'un renouveau lorsqu'on renoue un lien avec le passé. Il n'est pas nécessairement *mauvais qu'il en soit ainsi.*

Au surplus, les « vacanciers » sont assez nombreux pour tous les coins. L'appétit du voyage est de plus en plus pressant. Aucun de ceux qui sont à même de quitter quelques jours les grandes villes n'y restera de bonne volonté. Le voyage est d'autant plus souhaité par tous que l'année a été plus dure pour chacun et que le voyage est lui-même plus difficile. On a besoin de s'évader, peut-être pour se fuir, certainement pour se faire une âme rajeunie. Quand on a l'occasion de se faire une âme neuve, il ne faut pas perdre l'occasion.

J. Ernest-Charles
(13 juillet 1946.)

PHILATÉLIE

Les « prêt-à-poster » s'emballent

DISTINGO, DILIGO… La gamme de produits « prêt-à-poster » de La Poste s'enrichit à vitesse accélérée. A la suite des traditionnels aérogrammes, Distingo (1991), enveloppes prétimbrées à l'effigie de *Marianne*, sans valeur faciale, apparues en 1994, le Diligo fut généralisé fin 1994, proposant pour un même prix emballage cartonné, affranchissement et délai garanti. En 1995, apparaissent six entiers postaux sur enveloppes et cartes postales *La Fontaine*, un emballage Poste-Livre et un entier postal sur enveloppe Coupe du monde de football 1998.

Depuis le début de l'année, ont déjà été mis en service deux modèles d'enveloppes Postexport pour l'Union européenne et la Suisse ; deux enveloppes Duo avec cartes-réponses payées ; quatre entiers postaux sur enveloppes et cartes postales sur la Coupe du monde de football, vendus 24 F et 20 F la série de quatre (soit 6 F et 5 F pièce), inspirés des quatre timbres à 3 F parus sur ce thème, mais valables pour le monde entier !

Depuis le 17 juin, La Poste commercialise trois nouveaux Diligo dans ses 17 000 bureaux de poste. Diligo-Bouteille, en carton ondulé, vendu 39 F l'unité, 75 F les deux et 360 F les dix, est destiné aux envois de cadeaux pour les fêtes. Diligo-CD/Vidéo est vendu 27 F l'unité, 51 F les deux ou 240 F les dix. Diligo-A4 emballe livres et documents dont les dimensions n'excèdent pas 320 × 230 × 50 mm pour un poids maximum de 2 kg. Il est vendu 39 F l'unité, 75 F les deux ou 360 F les dix. Rappelons tout de même que le port simple standard d'un colis (1 à 2 kg) s'élève à 29 F… Ces « prêts-à-poster » sont valables pour la métropole, Corse comprise, Monaco et dans les relations intra-DOM.

P. J.

EN FILIGRANE

■ **Palmarès.** Une médaille d'or et le Grand Prix de l'exposition sont revenus à la collection de Roger Loeuillet consacrée à la première émission de France de 1849 à 1851, à l'issue de la « nationale » organisée lors du congrès de la Fédération française des associations philatéliques, à Clermont-Ferrand, du 24 au 27 mai. Neuf autres médailles d'or ont été attribuées : B. Berkinshaw-Smith (la poste française à l'est de Suez 1776-1900), J.-P. Even (les réexpéditions avant 1849), J.-C. Delwaulle (Paris 1849-1852), C. Jandot (la poste aérienne française de 1870 à 1940), B. Abensur (le tarif local en France), H.-A. Barbero (timbres fiscaux mobiles du Second Empire), L. De Clercq (le début du service postal organisé dans les Flandres), A. Malvergne (le Lot – Extraits de 1849 à 1876), C. Maréchal (d'Obock à Djibouti – Histoire postale de la Côte des Somalis).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** AOM a inauguré le 27 juin un vol direct Orly-Sud - Los Angeles. Avec cette nouvelle liaison assurée le jeudi, qui s'ajoute aux quatre rotations hebdomadaires continuant sur Papeete, AOM effectue cinq vols hebdomadaires vers Los Angeles.

■ **TRANSMANCHE.** La compagnie de ferries Stena Line a lancé, mardi 9 juillet, un catamaran à grande vitesse sur la ligne Calais-Douvres. Le *Stena Lynx III*, qui assure la traversée en quarante-cinq minutes, peut transporter 600 passagers et 153 voitures. – *(AFP.)*

■ **GROENLAND.** Les Etats-Unis ont accepté d'ouvrir la base de Thulé, au nord du Groenland, au trafic aérien, donnant ainsi satisfaction au Danemark et au Groenland qui réclamaient depuis plusieurs années une liaison aérienne régulière. Installée après la seconde guerre mondiale, la base de Thulé est un poste de surveillance avancé des Etats-Unis pour la région de l'Atlantique Nord. – *(AFP.)*

■ **HONGKONG.** La compagnie américaine United Airlines desservira, dès la semaine prochaine, Hongkong au départ de Chicago, à raison de trois vols sans escale par semaine. – *(Bloomberg.)*

■ **ÉGYPTE.** L'Egypte a demandé l'aide des pays qui ont participé à la seconde guerre mondiale pour transformer le site de la bataille d'El Alamein, au nord-ouest du pays, en région touristique. Le projet prévoit la construction d'un aéroport international, une exposition permanente sur la dernière guerre, un spectacle son et lumière et l'édification de plusieurs villages touristiques. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE.** Les touristes allemands qui emprunteront cet été des charters à destination de Thaïlande, de Tenerife ou de Turquie, trouveront à bord un petit livre illustré de 71 pages édité par le ministère des finances leur expliquant pourquoi ils devront bientôt renoncer au deutschmark au profit de l'euro. Avec cette initiative, le gouvernement allemand espère atteindre environ deux millions de vacanciers.

PARIS EN VISITE

Dimanche 14 juillet

■ **L'ILE DE LA CITÉ** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (70 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 11 heures et 15 h 30, en haut à gauche du funiculaire (Claude Marti).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée de l'Hôtel-Dieu côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, en haut du funiculaire devant le restaurant panoramique (Connaissance de Paris).

■ **LE QUARTIER CHINOIS**, 14 h 30 (55 F), sortie du métro Porte-d'Ivry (Art et histoire) ; 14 h 30 (55 F), sortie du métro Maison-Blanche côté impair (Europ explo).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'Institut, 23, quai de Conti (Paris et son histoire).

■ **BAGATELLE** : le château (25 F + prix d'entrée), 15 heures et 16 h 30, devant l'entrée du château (Ville de Paris).

■ **LA BUTTE-AUX-CAILLES** (45 F), 15 heures, sortie du métro Corvisart (Paris capitale historique).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (60 F), 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Bertrand Beyern).

■ **LE JARDIN ATLANTIQUE** (35 F), 15 heures, pont des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Buffon devant le terminus du bus 91 (Ville de Paris).

■ **MONTMARTRE** (37 F), 15 heures, sortie du métro Abbesses (Monuments historiques).

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 63, rue de Monceau (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DE LA MOUZAÏA** (37 F), 15 heures, sortie du métro Botzaris (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Michel côté place Saint-André-des-Arts (Paris passé, présent).

Lundi 15 juillet

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (70 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **L'HÔPITAL DE LA SALPÊTRIÈRE** (37 F), 11 heures, entrée principale, 47, boulevard de l'Hôpital (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : exposition François Ier par Clouet, 11 heures ; la Renaissance à Venise, des Bellini à Véronèse, 11 h 30 ; la sculpture du Moyen Age et de la Renaissance, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (55 F + prix d'entrée), 13 h 30, dans le hall de l'Opéra à gauche (Paris et son histoire).

■ **HÔTELS DU FAUBOURG POISSONNIÈRE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 58, rue d'Hauteville (Monuments historiques).

■ ***HÔTELS DU MARAIS*** *(60 F* + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, sommet du *funiculaire (Paris autrefois).*

■ **L'ÉGLISE SAINT-PAUL-SAINT-LOUIS** (37 F), 15 heures, 99, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

■ **LES ÉGOUTS** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du RER Pont-de-l'Alma (Monuments historiques).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Marie (Paris passé, présent).

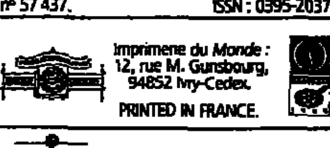
LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

AVIGNON 1996 Dominique Pitoiset, directeur du Théâtre national de Dijon-Bourgogne, et Katrin Michel (décors) ont conçu pour la présentation du *Procès*, de Franz Kafka, dans la cour du lycée Saint-Joseph, un dispositif scénique extrêmement original. Il favorise la vue et l'écoute de cette transposition sobre et belle de l'œuvre de l'écrivain. ● L'AFRIQUE DU SUD est pour la première fois à l'affiche du Festival, qui reçoit la troupe de marionnettes Handspring de Johannesburg emmenée par le plasticien William Kentridge. Ils présentent une adaptation libre de *Woyzeck*, de Georg Büchner, dans les mines du Transvaal, de nos jours. ● UNE ÉTUDE de l'Association de gestion du Festival d'Avignon sur l'année 1995 permet de mieux connaître les spectateurs et leur assiduité. Nombreux, ils sont aussi dépensiers. *(De nos envoyés spéciaux.)*

Les innocents et les coupables de Franz Kafka au pied du mur

Dominique Pitoiset, directeur du Théâtre national de Bourgogne, met en scène une adaptation du « Procès ». La très vive ironie de l'écrivain manque un peu à cette belle et sobre présentation

LE PROCÈS, d'après Franz Kafka. Mise en scène : Dominique Pitoiset. Avec Frédéric Constant, Jean-Marc Bory, Anne-Cécile Moser, Laurent Sandoz, Alain Trétout... Cour du lycée Saint-Joseph, jusqu'au 20 juillet, à 22 heures. Tél. : 90-14-14-14.

Première image : un homme, jeune, brun, maigre, en pyjama rayé. Il s'accroche à un très haut mur, qui occupe l'espace entier de la scène. Ce mur, qui a la couleur un peu orangée que peut prendre le sang dilué, est incliné juste ce qu'il faut pour que les acteurs s'y plaquent comme des ventouses, progressant vers le faîte, puis décrochent, déboulant jusqu'en bas. La maigreur, le pyjama, l'enceinte infranchissable, imposent, dans l'immédiat, Auschwitz. Ou un autre camp. L'une des énigmes de Kafka est d'avoir décrit avant terme les arrestations des juifs, les événements des camps. Ses soeurs y sont mortes. L'ensemble, presque, de ce qu'a écrit Kafka, est une méditation sur la judéité.

Détail complémentaire de cette mise en scène : les policiers, juges, avocats, bourreaux, les femmes qui les assistent, vont apparaître et disparaître par de petites ouvertures qui s'ouvrent et se ferment dans le mur vertical – des *« judas »* (*« ouverture pratiquée dans un plancher, un mur »*, est-il écrit dans le Petit Robert).

La vue et l'écoute, simples et directes, de cette transposition scénique du *Procès*, ne vont pas cesser une seconde de déclencher en nous des rappels, des sous-entendus. Mais aussitôt des doutes sur ces rapprochements. Par exemple les clôtures des camps ont été, plus d'une fois, non pas des murs, comme sur cette scène, mais des grilles de fils électrifiés. Il ne s'agissait pas de s'y agripper pour grimper, mais de se jeter dessus pour se tuer.

Kafka, lui, imaginant dans son *Journal* (le 13 janvier 1920) que *« le but d'une vie »* pourrait être de *« finir prisonnier »*, ne se voit pas retenu par un mur mais par un grillage : *« Le bruit du monde affluait à travers les grilles, le prisonnier était enfin libre, il pouvait participer à tout, rien du dehors ne lui échappait, il aurait même pu abandonner sa cage, les barres des grilles étant distantes de plus d'un mètre : il n'était même pas un prisonnier. »* Kafka prisonnier se voit ainsi plus libre que dans les murs de son entreprise d'assurances, où il était pris d'étouffement.

Plaqués contre leur mur, le juge, l'avocat, le gardien, l'industriel, l'homme d'affaires, de ce *Procès*, ne font que réfléchir à fond et à haute voix sur la justice. Assister à cette pièce est une expérience sans arrêt court-circuitée par ce qui se passe aujourd'hui même chez nous, chez les juges d'instruction, place Vendôme, à la Santé.

Etre accusé, n'être pas accusé, c'est la question que pose Kafka, qui reconnaît : *« Il n'est rien qui ne relève de la justice. »* Mais il estime que, en comparaison du climat asphyxiant du bureau, celui des couloirs de la justice est *« vraiment exagéré »*. Kafka tempère toujours les choses, par un renversement d'optique. Le prisonnier, *« mis en examen »* comme l'on dit aujourd'hui, pense, chez Kafka : *« Mon innocence ne simplifie l'affaire en rien »*, et le juge d'instruction, de son côté, soupire : *« Sans doute personne chez nous n'a le cœur dur, mais, parce qu'auxiliaires de la justice, nous sommes mal vus, et c'est une chose qui me fait littéralement souffrir. »* La très vive ironie de Kafka, sans cesse présente chez lui, même aux pires heures, est ce qui manque un petit peu à la belle et sobre présentation de Dominique Pitoiset. Certes son immense mur face à nous est en fin de compte bien choisi – il impose le postulat de Kafka : *« Par le seul fait de vivre il se barrait le chemin. »*

Si près d'Auschwitz

Franz Kafka note, dans son *Journal*, en 1916 : *« Promenade à Auschwitz, proche de Marienbad. Des femmes avec des cerises. Recherche de champignons. »* Alors, Marienbad comptait plus à ses yeux qu'Auschwitz, puisque, poitrinaire, il repérait les villes d'eaux. Alain Resnais, lorsqu'il a tourné *Nuit et brouillard*, le premier grand film sur les camps, et, plus tard, *L'Année dernière à Marienbad*, savait-il que les sœurs de Kafka ont été tuées dans les camps ?

Et les acteurs qui traversent les judas, Jean-Marc Bory (l'avocat), Laurent Sandoz (le juge), Alain Trétout (l'homme d'affaires), Pierre Banderet (l'aumônier des prisons), tous leurs camarades, et les deux femmes, si décisives chez Kafka, Anne-Cécile Moser (la femme de l'huissier) et Nadia Fabrizio (la compagne de l'avocat), ont une présence forte, une voix vraie, une intelligence claire de la situation. Le rôle de l'accusé Joseph K., tenu avec finesse par Frédéric Constant, serait peut-être d'une apparence un peu fluette. C'est Jean-Marc Bory, sombre ogre sournois, qui domine, un peu parce que Dominique Pitoiset a privilégié le rôle de l'avocat.

Ne manque, nous le disions, que cette ironie noire et blanche de Kafka, et aussi ses aveux de perversion personnelle, sans quoi sa vraie voix nous échappe un peu. C'est Kafka, juif de combat et de génie, qui raconte qu'un rabbin de sa connaissance, sous le prétexte qu'*« il n'est pas permis de lire la Tora le jour de Noël »*, profitait de ce temps libre pour *« couper dans des journaux son papier hygiénique pour toute l'année »* (Kafka avait un penchant pour les histoires vaguement scatologiques). Pitoiset a gommé aussi pas mal le côté « obsédé sexuel », assez prononcé chez Kafka. Il indisposait ses amis à force de vouloir les entraîner chez les prostituées. Il avait un penchant pour les femmes enceintes, *« le corps de la femme enceinte est le plus agréable à baiser »*, écrivait-il, dans l'un des nombreux passages de son *Journal* que Max Brod a censurés. Pitoiset montre les femmes du *Procès* avec trop de retenue.

Les ultimes secondes de la pièce – Joseph K poignardé à mort par les bourreaux – sont fidèles au texte du livre. C'est bref, noir, glacé. Mais puisque Dominique Pitoiset a su nuancer le livre par la perspective scénique, pourquoi n'a-t-il pas fait planer la vision plus fine, plus douce, que Kafka avait de la mort, lorsqu'il disait qu'au moment du dernier souffle *« une erreur vient d'être écartée »*, lorsqu'il écrivait aussi : *« Mourir, c'est pour chacun de nous comme le samedi soir pour le ramoneur, cela nous lave de la suie. »*

Michel Cournot

EN VILLE, EN SCÈNE

Jean-Marc Bory

En le croisant on songe immanquablement que cet homme corpulent, râblé, vêtu ce jour-là d'un pantalon saharien et d'une chemise bleue militaire, vient de quitter les bataillons d'on ne sait quelle section parachutiste aguerrie dans les sables. Sa voix renforce l'impression d'un caractère rugueux, fumeur de brunes et certainement à l'excès. Il peut être plus que rugueux même quand, dans son peignoir de soie bleue nuit, il est sur la scène de la cour du lycée Saint-Joseph l'avocat dont Joseph K. devra se déprendre. Une nouvelle fois, cet acteur de haute volée porte haut la voix d'un personnage du répertoire littéraire. Il le fit déjà, avec Eric Rohmer, André Engel, Alain Françon, Jacques Nichet ou Jean-Louis Martinelli, soit tout ce que le théâtre compte d'hommes qui, comme lui, sont à la recherche de nouvelles formes d'expression.





XAVIER GARY/KODAK POUR « LE MONDE »

Une manne pour la ville la plus endettée de France

QUOI qu'il en coûte à une collectivité d'organiser, de subventionner ou de simplement tolérer sur son sol une manifestation d'ampleur internationale, ses retombées sur l'économie locale valent de s'en accommoder ou de la favoriser. L'Association de gestion du Festival d'Avignon, selon l'étude qu'elle vient de rendre publique pour 1995, *« génère directement 44,2 millions de francs de flux économiques »* (salaires, achats de matériels, de spectacles, de droits d'auteurs...) auxquels s'ajoutent les dépenses des festivaliers, d'un montant de 42,4 millions de francs, consacrées à leur hébergement, leur restauration et leurs faux frais, soit un total rondelet de 86,6 millions de francs.



PLACE PUBLIQUE

En affinant ces calculs, on constate que pour 1 franc dépensé par la ville – qui subventionne le Festival à hauteur de 9,4 millions de francs – un peu plus de 5 francs lui reviennent.

Encore ne s'agit-il là que des retombées du « in » ; celles du « off » sont estimées à 35 millions de francs. Pour la ville la plus endettée de France, placée au printemps sous tutelle préfectorale, un tel résultat est plus qu'appréciable.

Selon la même étude, le Festival, qui emploie 479 salariés dont la moitié sont originaires de l'agglomération, *« induit la création de 92 emplois à plein temps chez ses fournisseurs et celle de plus de 1 000 emplois saisonniers dans les boutiques, les hôtels, les restaurants, les imprimeries, etc. »*.

Enfin, *« l'ensemble des articles et des reportages audiovisuels représentent plus de 160 millions de francs en termes d'image »*. Ils sont le fruit des cogitations de 509 journalistes qui ont couvert le Festival en 1995, dont 257 de Paris, 68 de la région, 54 venus de la France plus lointaine, et 130 de l'étranger. Avignon réunit au total 60 700 spectateurs, essentiellement recrutés dans le Grand Sud (à près de 50 %). Plus de 2 000 professionnels fréquentent aussi le Festival. *Les journalistes* sont les spectateurs les plus assidus, séjournant en moyenne huit jours dans la Cité *des papes* et assistant à six spectacles. Ils sont suivis par les professionnels (quatre jours ; trois spectacles) et par le public (deux jours ; deux spectacles).

On comprend mieux la tentation des édiles d'allonger toujours plus la durée du Festival, pression dangereuse avec laquelle doit composer la direction artistique de la manifestation, étroitement dépendante de l'humeur municipale.

Olivier Schmitt

Inattendus parfums d'Afrique du Sud

Le Handspring Puppet de Johannesburg présente « Woyzeck on the Highveld », d'après Georg Büchner, avant « Faustus in Africa ! » la semaine prochaine

WOYZECK ON THE HIGHVELD, d'après Georg Büchner. Mise en scène : William Kentridge. Avec Louis Sebodo, Busi Zokufa, Tale Motsepe, Basil Jones et Adrian Kohler (acteurs-manipulateurs). Théâtre municipal, jusqu'au 13 juillet à 21 h 30 (spectacle en anglais non surtitré).

Sur un écran, au centre d'un décor figurant une rue bordée de maisons de bois ordinaires, un paysage désolé dessiné au fusain. Images sombres d'un Transvaal minier parsemé de baraques, d'objets inanimés jonchant un sol aride, terres éloignées de tout sur laquelle on croisera des hommes à la peine. Là vit un homme jeune *encore*, *Woyzeck*, *ouvrier noir* suant dans les mines d'or pour un salaire de misère.

Au point qu'il est obligé de servir de cobaye à un docteur blanc jamais en peine d'expérimentation médicale, raciste, hautain, sadique aussi et de dresser la table d'un capitaine blanc, plus capitaine d'industrie que chef de guerre, rêvant avec morgue de bâtir pour sa gloire d'immenses domaines industriels et de hauts gratte-ciel. Woyzeck a cruellement besoin d'argent : il est amoureux fou de Marie dont il a un enfant encore dans les langes. Marie est aussi noire que Woyzeck, *aussi jeune* que volage, aimant l'amour et les chansons, et beaucoup trop le corps d'un contremaître qui danse mieux que personne, et bien mieux que Woyzeck.

A quelques détails près, on aura reconnu la tragédie fragmentaire, inachevée, de Georg Büchner. Elle est ici transposée de nos jours en Afrique du Sud par William Kentridge, metteur en scène de la Handspring Puppet Company de Johannesburg. Avant de rejoindre *en 1991 cette compagnie de marionnettes* troupe-phare dans son pays (*Le Monde* du 11 juillet 1996), – présenté trois jours seulement au Théâtre municipal – est un écran sur lequel est projeté un film qui sert d'arrière-plan à l'action sur la scène et en est l'un des éléments-clés : il peut devenir le lieu de représentation des images traversant l'imagination des protagonistes, figurer, en transparence, les déplacements des héros par un effet d'ombres chinoises, et devenir interactif, comme dans cette scène où le docteur et le capitaine fument tandis que leurs noires exhalaisons s'impriment sur l'image...

Une technique originale

William Kentridge, metteur en scène de fraîche date, est connu en Afrique du Sud principalement pour son travail graphique et ses *dessins exposés souvent en Europe et en Amérique du Nord*. Ayant pris l'habitude de les filmer pour conserver une trace de leur élaboration, il décida de réaliser de « vrais » films dont la matière soit ces dessins originaux au fusain qu'il altère au moment de la prise de vue par ajout ou par effacement. Il en résulte une œuvre noire, expressionniste, qui trouve une nouvelle dimension dans son interaction avec la scène et les marionnettes du Handspring de Johannesburg, qu'il a rejointes en 1991.

William Kentridge s'était fait connaître du milieu des arts plastiques par la réalisation de dessins animés.

En décidant de se lancer dans l'aventure du théâtre, il n'a renoncé en rien à ses talents de plasticien-réalisateur puisque l'élément central de *Woyzeck on the Highveld* Les dessins animés ainsi réalisés le sont essentiellement en noir et blanc. Par deux fois, le réalisateur-metteur en scène injecte un rouge violent, comme le sang de Marie périssant sous le couteau de Woyzeck.

A sa juste place dans le dispositif scénique, cet écran magique n'écrase en rien l'action qui se joue devant lui. William Kentridge a conçu deux espaces de jeu : la rue principale d'un village minier et, à l'avant-scène, un petit mur de bois qui figurera une table, un lit, ou le terrain d'aventure d'un inénarrable rhinocéros qui remplace avantageusement le cheval imaginé jadis par Büchner. Pour les scènes de rue, les manipulateurs-acteurs portent les marionnettes à bout de *bras et on ne peut que* les apercevoir à claire-voie, au-delà d'une palissade. A l'avant-scène, ils apparaissent en pleine lumière, vêtus comme vous et moi, sans que cette présence atténue en rien la force d'expression des marionnettes.

Dans de jolies lumières, au rythme de ballades tristes que nous *donne à entendre un accordéoniste* de bois et de chiffons, par un de ces miracles de méticulosité dans les soins apportés à leur confection, ces poupées sont d'emblée plus humaines que le plus réel des acteurs. Et tant pis si l'argument de Büchner est réduit à sa plus simple anecdote : le Handspring nous donne à voir, à entendre, à sentir un peu d'une Afrique du Sud contemporaine dont on s'aperçoit qu'on ne la *connaît pas assez. Au-delà, il* magnifie l'une des vertus cardinales du théâtre : son caractère artisanal, humble, humain.

O. S.

Les défilés de l'hiver 1996-1997 reflètent le vieillissement d'une institution

On cherche en vain l'identité des maisons, désormais engagées par leurs financiers dans une guerre sans véritable stratégie, qui brouille la mémoire et l'avenir d'un métier suspendu aux coups médiatiques

DES HOLOGRAMMES de robes sur des ombres de femme : plus le monde de la couture se réduit, à la manière d'une peau de chagrin – deux cents maisons en 1946, quarante en 1966, seize défilés seulement en 1996 –, et plus la *silhouette s'étire, ainsi que l'ont* montré les collections de l'hiver 1996-1997 présentées à Paris du 6 au 10 juillet.

Une farandole de dentelles noires superposées telles de luxueuses toiles d'araignée (Pierre Balmain), de papillons japonais (Hanae Mori), beaucoup de paillettes vieil or et d'envolées de mousseline mauve et « cuisse de nymphe ». La saison semble dédiée à la femme-étui, rêvant de nuits folles et de charleston dans un cortège endeuillé. Une créature de chair et de fumée, dont les robes extrêmement légères sont brodées, comme l'explique le parurier François Lesage, *« de milliers de perles sur des tulles de soie, comme une poussière de lumière qui permet de deviner le corps, dans un jeu d'ombres chinoises... »*

Pour Chanel, il a repris les broderies Coromandel, déjà présentées par la maison il y a treize ans, soit des sculptures de feuilles d'or sur des bases de paillettes : six cents heures de travail pour une robe. Des robes si fines que la blonde Claudia Schiffer n'a pas été retenue pour le « casting », concurrencée par les belles androgynes comme Stella Tennant, *cheveux noirs, hanches saillantes* et silhouette allumette.

Bien des thèmes figurant dans le prêt-à-porter de l'hiver 1996, *présenté en mars, sont repris par* les couturiers, avec beaucoup de citations des années 20. On retrouve pêle-mêle les garçonnes de Van Dongen et les références au Berlin de Helmut Newton : noir cabaret et strass, pyjamas du soir, longs manteaux ourlés de faux singe ou de vrai vison. Le cheveu est plaqué et la ligne interminablement longiligne, collant au corps des nouveaux top-modèles – Chandra, Caroline Murphy, *Georgina, Guniver.*

Mais la haute couture révèle aujourd'hui ses limites, reflets d'une crise du goût français. Les effets *de style* ou au contraire les vieux standards, le fantôme vivant de la vieille cliente ou bien sa négation pure et simple, le mieux-disant humanitaire, dissimulent mal une absence de projet, de direction pour le XX[e] siècle. *« La haute couture ne produit plus la mode, elle se contente de conserver son image en réalisant des chefs-d'œuvre d'exécution »*, déplore Ralph Tolédano, président de Guy Laroche, dernière maison en date a avoir supprimé ses ateliers de sur mesure.

Nouvelle tarte à la crème de l'Audimat, le futur doit, pour se justifier, rimer avec caricature : voir la sortie, sur le podium du carrousel du Louvre, d'Olivier Lapidus présentant, comme lors d'une émission de télé-achat, un *« vêtement en soie naturelle, doublure au milar, résistances souples reliées à des cellules photovoltaïques monocristallines reliées à un programmateur »*. Dans ce pays où la création continue d'être isolée de l'industrie et du marketing, la confusion règne.

LES MALLES DE LA GRAND-MÈRE

La poussière fait le reste. Tout se passe comme si un couturier *français devait, pour être reconnu* comme tel, habiller sa mère, quand les Américains habillent leurs filles et les Italiens leurs *sœurs. Présentée au Ritz avec en* bande sonore le duo Elton John-Pavarotti, la collection de Gianni Versace brille moins par son originalité que par l'énergie que ces lignes noires, traversées d'ellipses rouges, bleues, ces découpes athlétiques inspirent.

« Cette saison, on déballe les malles de la grand-mère et de l'arrière-grand-mère », affirme François Lesage. Sous le signe du Directoire et des Merveilleuses de la Nouvelle Athènes, la collection de John Galliano chez Givenchy exhale le parfum entêtant d'un boudoir sans fenêtre. Le goût pour les archives et l'autocitation triomphe, faute d'enjeu, de contrainte autre que visuelle. Un an jour pour jour après le départ de Hubert de Givenchy, quarante ans d'une maison semblent déjà partis en fumée.

Les collections de haute couture ne font que révéler la perte d'identité de ces maisons, engagées par leurs financiers dans une guerre des contrats sans véritable stratégie, qui *brouille la mémoire* et l'avenir d'un métier suspendu aux coups médiatiques d'une saison. On a cru apercevoir un peu *de Lacroix chez Lapidus, un peu* de Chanel chez Balmain, un peu de Givenchy-Saint Laurent chez Nina Ricci, etc. La « grande tendance » de l'hiver est un point d'interrogation : qui succédera à Gianfranco Ferré chez Dior ? Une pluie de noms s'est abattue sur le public, des Américains Isaac Mizrahi ou Marc Jacobs et Tom Ford (le styliste de Gucci) à l'anglaise Vivienne Westwood, en passant même par John Galliano, Christian Lacroix.

« PETITE MUSIQUE »

Le défilé de ce dernier fut un moment de grâce, rendant à Paris son titre d'exception. Au premier passage, on est comme possédé par une apparition, ce chaud-froid de mauves, d'or et d'absinthe sur Linda Evangelista en reine surnaturelle. Loin des devoirs de classe pour arlésienne 5[e] Avenue, le trait s'affranchit avec bonheur : les dentelles de peau et les tulles aurore frémissent, les couleurs bouillonnent dans l'alambic des rêves. Avec cette collection, Christian Lacroix prouve une nouvelle fois que le vrai luxe est d'imposer sa différence, sa « petite musique » redonnant à la mode sa part d'irréalité et de désir.

La « haute couture » telle qu'elle existe aujourd'hui reflète le vieillissement de ses structures et de ses règles héritées de Vichy (1943), fixant le nombre des passages et des ouvrières. Revues en 1993, elles devraient être renouvelées. *« Le comité directeur de la fédération réfléchit à l'évolution de la profession. Les décisions ont été prises, qui s'appliqueront dès l'année prochaine, pour faire en sorte que la chaîne de compagnonnage se reconstitue »*, annonce Didier Grumbach, président de Thierry Mugler, à l'origine de cette « réflexion ».

Mais trop d'énergies gâchées dans cette guerre des appellations, trop d'autosuffisance justifiant ici et là des poussées xénophobes, révèle la fragilité de la mode française, dont le problème n'est pas tant d'être copiée que de ne plus l'être. D'où l'allusion récente d'un quotidien de Taïwan comparant la haute couture française à *« une très belle femme qui ne peut pas avoir d'enfant »*.

Laurence Benaïm

Lee Young Hee et ses costumes de vent

Créatrice de *hanboks*, costume traditionnel dont le nom signifie « vêtement » en coréen, Lee Young Hee a offert un défilé aux couleurs de la nature et des temples bouddhiques, matins calmes de soie et de ramie. Dans l'Orangerie du Luxembourg, habillée de blanc et transformée jusqu'au 21 juillet en lieu d'exposition, elle présente également sa collection privée : depuis les *whejang chogori* du XVI[e] siècle jusqu'aux anneaux d'argent ciselé en passant par les jarres et les manteaux de cérémonie, voici révélée l'âme d'une Corée millénaire et moderne : une leçon de beauté qui réconcilie les *êtres et les choses, au nom d'un certain art de vivre, tel que la haute* couture le célébrait hier.

Les noces d'Ungaro et de Ferragamo

UNE HEURE APRÈS le défilé d'Emanuel Ungaro, Ferrucio Ferragamo, le nouveau propriétaire, reçoit avenue Montaigne dans les locaux du couturier. *« J'ai tout aimé, même les chaussures »*, annonce l'élégant hommes d'affaires florentin à la cravate de soie rouge, répondant tour à tour en italien, en anglais et en français. Moins de fastes opératiques, et plus de simplicité : à l'Intercontinental, et sans podium, la collection d'hiver a défilé, assouplie par les fondus enchaînés d'or et de dentelles, les longues tuniques de soie et de panne de velours aux couleurs d'élixir, sur des souffles de pantalons à porter dans un palais vénitien.

Ungaro était la dernière maison de haute couture indépendante, et l'avant-dernière à avoir été créée (1965), avant Christian Lacroix en 1987. *« La haute couture coûte cher, mais elle en vaut la peine »*, assure Ferrucio Ferragamo, à la tête d'une société familiale, fabriquant « en Italie exclusivement » chaussures, sacs, prêt-à-porter, foulards, cravates. Créée par Salvatore Ferragamo, un apprenti cordonnier devenu le chausseur des stars, elle a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de 690 milliards de lires.

L. B.





DESSINS AURORE DE LA MORINERIE

Le défilé de Christian Lacroix (robes étroites et pantalons larges ci-dessus) est apparu comme un moment de grâce.

Yves Saint Laurent fait défiler les lignes d'une vie, ondulantes à l'infini (à droite).

Yves Saint Laurent, les dames en noir

QUATRE-VINGT-ONZE modèles : la collection de haute couture *la plus longue de la saison*, et première du genre à être diffusée sur Internet, est signée Yves Saint Laurent, qui fait défiler aux rythmes de Strauss, Tchaïkowski, ou Gounod (« Je veux vivre dans un rêve »), les lignes d'une vie : tailleurs de « Madame de », caban de vison Wild, fourreaux de mousseline « gorge de pigeon et ailes de papillon », smokings.

Cette collection, tous l'applaudissent pour une raison particulière et secrète, qu'ils soient curés, femmes du monde, ou travestis. Sandales de satin à boucle de strass, boa de chichi de tulle, ses dames en noir avancent, caressées par les velours et les dentelles, avec cette audace voilée de pudeur. La ligne n'est jamais sèche, elle ondule à l'infini, sensuelle, câline, sous ces manteaux-kimono de velours, ces soirs d'Orient Express pailletés de lumière, comme des notes d'amour, égrenées au passage d'« une robe de crêpe de soie nuit ».

L. B.

Paris, quartier d'été pourrait devenir le grand festival que la capitale espère

Cette ambition nécessite une réévaluation de ses subventions

Avec 6 millions de francs de subventions apportées par la Ville et par l'Etat, Paris, quartier d'été réussit à attirer un public qui, en 1995, a atteint cent dix mille personnes en un mois. Cette somme – non négligeable – n'est cependant pas suffisante pour que la manifestation satisfasse toutes les demandes de spectacles qui lui viennent des vingts arrondissements de la capitale.

LONDRES a ses Promenade Concerts (Prom's) qui attirent chaque été des dizaines de milliers d'auditeurs pour des programmes dont la quantité et la diversité de styles sont un modèle ; Berlin, Salzbourg et Vienne ont leur festival, New York vient de se doter du sien quand ceux de Tangelwood, Aspen, New Port et Los Angeles drainent à eux les plus brillants chefs, musiciens de jazz, de rock, de variétés, etc. A côté de ces hauts lieux festivaliers, Paris fait grise mine. L'Opéra Bastille et l'Opéra-Comique jouent les prolongations jusqu'à la troisième semaine de juillet, mais les autres institutions musicales et théâtrales ferment leurs portes dès la fin juin... à part l'Orchestre de Paris qui prend part au festival Paris, quartier d'été avec bonne grâce. La capitale n'est pas le désert que l'on dit : soixante mille personnes sont venues applaudir leur *Neuvième Symphonie* de Beethoven, en 1994, à la Défense... En tout, cent dix mille personnes ont assisté l'an dernier aux soirées du festival.

Créé à l'instigation de Jack Lang, Paris, quartier d'été a prouvé son utilité, mais tarde à prendre réellement son envol, faute de moyens budgétaires. Aujourd'hui stabilisées autour de 6 millions de francs, les subventions sont apportées paritairement par le ministère de la culture et la direction des affaires culturelles de la Ville de Paris. Dirigée par Patrice Martinet, l'équipe du festival ne comprend que six personnes (dont une seule à temps plein) pour mettre en œuvre une programmation qui associe musique, danse, théâtre et animations pendant un mois – du 14 juillet au 15 août. *« Avec une subvention de 10 millions*, précise Patrice Martinet, *nous pourrions réellement répondre aux demandes qui nous sont faites par les mairies parisiennes et bâtir une programmation plus proche encore de ce que nous sentons qu'il faut faire. Croire que la capitale est désertée l'été, comme elle pouvait l'être il y a quelques années, est une erreur. Seule la semaine autour du 15 août l'est, mais, le reste du temps, il y a un public. »*

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Sans doute les tutelles, obnubilées par le rééquilibrage Paris-province, craignent-elles de donner trop d'importance à un festival estival parisien, mais on pourrait imaginer que l'offre, qui excède souvent la demande pendant la saison d'hiver, soit mieux répartie le long de l'année, comme s'y emploient Hugues Gall à l'Opéra de Paris et Brigitte Marger à la Cité de la musique. On pourrait ainsi imaginer que les deux orchestres de Radio-France, l'Ensemble orchestral et des ensembles étrangers invités participent à un grand festival de musique. D'autant que l'argent public dépensé a des retombées économiques non négligeables, qui le seront d'autant moins demain que *« le tourisme ne progresse plus à Paris, ce qui revient à dire qu'il va baisser si l'on ne change rien »*, ainsi que le souligne Hélène Icart, administratrice de Paris, quartier d'été. Mais, pour cela, il faudrait sans doute, comme le rappelle Patrice Martinet, que *« Paris se dote d'une grande salle de concerts d'une capacité adaptée à ces grandes manifestations estivales tant demandées »*.

Alain Lompech

Le programme

● **Musique.** Concerts promenades aux Arènes de Lutèce, salle Wagram, cour d'honneur de la Sorbonne, église Saint-Eustache. Concerts de musique classique, populaire. 50 F. Jazz à l'Hôtel d'Albret, avec Paul Motian, Steve Swallow Quintet, Djoa, Henri Texier Sextet, etc. 90 F et 110 F.
● **Danse.** Martha Graham Company, Ballets de Monte-Carlo et Josef Nadj. Palais-Royal, place Colette, Paris 1er. 80 F et 100 F.
● **Théâtre.** *Le Chevalier*, d'après Aristophane, mise en scène de Mario Gonzales. Musée de Cluny, Paris 5e.
● **Parade.** Défilé fantasque associant amateurs et professionnels, jardins des Tuileries, le 27 juillet. Entrée libre.
● **Cirque.** Le Cirque nu, jardins des Tuileries. 60 F et 80 F.
Et bien d'autres spectacles encore. Renseignements, tél. : 44-83-64-40. 3615 FNAC.

Des paris musicaux bien tenus

LES CONCERTS GRATUITS organisés dans les jardins et les parcs parisiens par Paris, quartier d'été font partie des délectations estivales. Créées autour du kiosque à musique du jardin du Luxembourg, puis aux Tuileries, ces cessions de bonne humeur exotique ont aujourd'hui essaimé à la Goutte-d'Or, aux arènes de Montmartre, au jardin de Belleville, ou au château de Maisons-Laffitte. A chaque fois, c'est une heure de détente, de découverte libre, d'où le bavardage entre voisins n'est pas exclu.

Fanfare indienne venue de Bengalore, tambourinaires du Burundi ou farceurs napolitains s'adaptent généralement avec bonheur à la déambulation des touristes et des travailleurs du mois de juillet. Des frappeurs de bidons de Trinidad (le Renegades Steel Band Orchestra), des Cubains saxophonistes (Habana Sax), une fanfare roumaine (Fanfare moldave de Zece Prajini), une autre dégottée en Catalogne (Cobla Millenaria), des Indiens du Sud perchés sur des échasses (Sundaramurthy and Party) et un irrésistible vieillard et ses jeunes compères, débarqués de la Réunion pour une tournée d'été (Granmoun Lélé), balisent l'édition 1996.

Paris, quartier d'été a organisé des concerts mémorables au Palais Garnier : une soirée dédiée à la star sénégalaise Youssou N'Dour, d'autres consacrées aux musiques tsiganes, de l'Inde à l'Andalousie, à une époque où le concept n'était pas encore à la mode. Le Bal moderne, exercice bilarant et décontractant, organisé par des chorégraphes pour les danseurs en herbe aura rempli bien des soirées d'été. Jusqu'à être victime de son succès.

La Villette, qui a pris pour habitude d'organiser des bals-concerts tous les dimanches (on n'y manquera pas le Cap-Verdien Tito Paris et le Malgache Jaojoby, le 21 juillet), la Grande Halle, la Cité de la musique, et deux salles de spectacles (le Zénith et le Hot Brass), est en passe de devenir l'un des pôles musicaux les plus actifs de la capitale. C'est là que Paris, quartier d'été a choisi de présenter *Traversée des musiques juives* – des chants de l'Ethiopie aux orchestres klezmers américains. Une occasion unique de marier les voix de Raoul Journo, ancêtre de la chanson juive d'Afrique du Nord, les psaumes de David d'Esther Lamandier, les chants yéménites de l'Israélienne Ora Sittner et l'esprit de la fête yiddish.

V. Mo.

★ **La traversée des musiques juives, Cité de la musique, de 22 heures à l'aube, le 27 juillet (120 F), Parc de La Villette, de 17 h 30 à 21 h 30 (gratuit), le 28, Grande Halle de La Villette, de 19 heures à 1 heure, le 29. 120 F. Mo Porte-de-Pantin.**

Les paradoxes de la politique culturelle de Nancy

La chambre régionale des comptes souligne l'absence de vraie stratégie dans un secteur qui représente 20 % du budget de la ville

NANCY
de notre correspondante

La chambre régionale des comptes d'Epinal s'est penchée sur la politique culturelle nancéienne. Les magistrats spinaliens la qualifient de *« riche de contrastes, pour ne pas dire de paradoxes »* : Nancy se passionne plus pour les équipements que *« dans la définition d'objectifs formalisant une véritable stratégie culturelle »*.

La culture, qui représente 25 % des dépenses de fonctionnement de la ville et 20 % du budget total, est caractérisée par quatre institutions dont personne ne conteste ici le caractère budgétivore. Pour 1995, les dépenses de fonctionnement s'établissent de la manière suivante : avec 43 millions de francs, l'Opéra-Théâtre de Nancy est le plus lourd pour la ville, suivi par l'Orchestre symphonique et lyrique (24 millions de francs), le Ballet national de Nancy et de Lorraine (10,2 millions de francs) et le Centre dramatique national de Nancy (3,1 millions de francs).

« AUDIT GRATUIT »

La Cour note encore que le service des affaires culturelles n'a pas la possibilité d'être l'*« interlocuteur direct et permanent des institutions culturelles »* et, de ce fait, *« ne saurait être regardé comme acteur privilégié et moteur de la dynamique culturelle nancéienne »*. Des observations que le jeune conseiller socialiste, Abel Hermel, qui souligne l'absence de coordination culturelle constatée par la Cour, résume en déclarant : *« Nancy n'a pas les moyens logistiques de sa politique culturelle ». « On peut se demander*, ajoute un autre socialiste, Jean-Louis Thiébert, *si Nancy n'a pas une politique culturelle trop ambitieuse pour une ville de cent trois mille habitants. »*

André Rossinot, maire UDF radical, a pris bonne note des conclusions de ce qu'il considère comme *« un audit gratuit »* qui vient *« mettre un terme aux sous-entendus et insinuations »* propagés par une de ses plus farouches opposantes, Françoise Hervé. Nancy est en effet à un tournant de sa politique culturelle et vient, en quelques mois, de renouveler les patrons de quelques-unes des plus grandes institutions locales. Fin 1995, un directeur a été nommé à la tête du service des affaires culturelles et trois nouveaux conservateurs viennent d'être désignés pour le Musée des beaux-arts, le Musée historique lorrain et le Musée de l'Ecole de Nancy. Mais, surtout, un nouveau directeur est arrivé à l'Opéra. Après avoir été chargé de la programmation au Théâtre du Châtelet à Paris, puis avoir été administrateur général de l'Opéra-Bastille, Jean-Marie Blanchard succède à Antoine Bourseiller qui, pendant quinze ans, avait dirigé cette structure. Le rôle et les missions de Jean-Marie Blanchard ont été recadrés. Il est chargé en outre de mener une réflexion sur l'Orchestre symphonique et lyrique avec son actuel directeur, Jérôme Kaltenbach.

La chambre régionale, qui a noté que l'ancien directeur de l'Opéra avait tout pouvoir sans aucun contrôle de la ville, a recommandé que soit redéfini le rôle de ce dernier. La ville n'a pas attendu le rapport de la chambre pour l'inviter *« à serrer au plus près les dépenses de production »*. Toutefois, André Rossinot se refuse *« à cautionner l'idée de hiérarchie sur les directeurs des institutions culturelles. Nancy a la réputation d'être une ville ouverte, tolérante où la création artistique s'exprime librement. S'il en allait autrement, cela s'apparenterait à une forme de censure »*. Il convient qu'il faudra conduire avec Metz une réflexion régionale portant sur certains grands équipements, mais entend bien préserver l'identité culturelle nancéienne.

Monique Raux

Dans un gros bourg des Deux-Sèvres, Sonjal Septet ranime la flamme du jazz

10e FESTIVAL DE PARTHENAY (79) : Jazz au fil de l'eau. Bruno Chevillon « Pasolini », Stefan Oliva et François Raulin « Tribute to Tristano », Betty Carter trio (le 12 juillet) ; Myra Melford trio, Christophe Marguet trio, Louis Sclavis « Projet spécial » (le 13) ; anciens stagiaires du festival, Trio Zambik, Claude Barthélemy, Monotaure Jazz Orchestre (le 14). Tél. : (16) 49-64-24-24.

PARTHENAY
de notre envoyé spécial

D'abord il y a ce groupe, Sonjal Septet, ce projet, cette formule, comme vous voudrez, qui a de l'allant, de l'allure, belles gueules et maintien très assurés en scène, les sélectionnés des jeunes leaders par le plus entreprenant des rouleurs de fond, Henri Texier (contrebasse, compositeur), trente ans de musiques sur tous les fronts, autant d'idées chaque matin que d'autres en trente ans. Ce septet devrait être partout, sur les plages, sous les tentes, dans les salles polyvalentes à chaises en plastique orange, en altitude, en montgolfière avec haut-parleurs, il l'est presque : après Vienne, Nice (le 14 juillet), Paris dans la cour de l'Hôtel d'Albret (le 1er août), Assier dans le Lot (le 10), Mulhouse (le 23). Ce n'est pas mal. C'est aussi un état des lieux assez impitoyable.

Parce qu'enfin, ce septet a une flamme qu'on n'a pas vue depuis longtemps. Pourquoi ? Pas en ce qu'il dépasserait telle rencontre, bénéficiant du hasard et de la rareté (le jazz, la musique improvisée, tels qu'ils vont, au gré du marché et des regrets), mais dans sa régularité constitutive. Henri Texier a un fils, au demeurant bon musicien (anches). C'est le lot de l'artiste moderne. Résultat, il l'intègre à une belle section de souffleurs : Julien Lourau qui en est au-delà des preuves faites et François Corneloup (baryton), auteur d'une intervention mémorable au début du concert. Deux ailiers pour relancer la machine et baliser l'espace ou faire sauter les drapeaux du terrain : Bojan Zulfikarpasic (piano) et Noël Akchoté (guitare) ; on voit les axes souterrains (Bojan Z.-Texier, Akchoté-Lourau). Une rythmique éprouvée pour venir : Jacques Mahieux (batterie) et le contrebassiste leader, Texier Sonjal Septet a vite trouvé ses marques.

A peine remis du succès d'Azur Quartet (avec Bojan Z., déjà), sans s'user ni se laisser dépasser, Texier a recruté cette bande énergumène très digne, dans l'esprit de Mingus, des grandes fureurs collectives, d'une certaine joie de jouer, mais aussi dans l'esprit très retenu de l'évocation (hommage à Art Taylor, par exemple). Gros travail d'arrangement, de mise en place qui donne au groupe une élasticité très particulière, une dynamique et une rumeur de fond sans retombée. Ce qui est bien, c'est ce retour à l'évidence complexe : pas de triche, pas de chantage au volume sonore ou à la séduction, la musique avec sérieux, avec bonheur, juste pour voir jusqu'où peut aller un musicien bien secoué.

L'AMOUR DES MUSICIENS

A Parthenay, deuxième point, festival né d'une association en sous-préfecture qui ne s'est pas greffée sur les tourneurs patentés et les bénéfices de prestiges (toute une politique culturelle), on avoue un peu timidement aimer autant les musiciens que la musique. Toute l'histoire du jazz est là. Quand on songe au monument de convention plate que représentent les grands groupes en tournée (des noms ? Le trio des champions du monde de la guitare, le quintet de luxe de Chick Corea et sa bande-annonce, dédicace à Bud Powell qui sonne aussi juste qu'un jingle publicitaire), on a un brusque intérêt pour ces types qui là-bas, dans les Deux-Sèvres, dans un gros bourg agricole, n'écoutent que leur amour discret des musiciens et font défiler Tusques, Eric Löhrer (guitare), David Murray (saxophone), Pierre de Bethmann (piano), Peter Erskine (batterie) avec John Taylor (piano) et Palle Danielsson (basse), Henry Threadgill (saxophones) dont c'est le seul concert en France (il est en revanche à La Haye et à Vitoria), Stefan Oliva et François Raulin (pianos), Bruno Chevillon, Louis Sclavis et l'immense Betty Carter...

Dernier exemple : en première partie du Sonjal Septet, un trio, celui de Jean-François Canape (trompette) et Michel Godard (tuba), pivotant autour de l'homme sollicité de la soirée, Mahieux (batterie et voix). Beaucoup d'idées, de mobilité, de tendresse et de force : seul concert de l'été. Or, le public est aussi nombreux qu'ailleurs, aussi chaleureux (c'est le style moderne) et certainement un tout petit peu plus curieux (formé intelligent). A force, on finirait par oublier que la musique, ça s'écoute. Ce n'est pas si net, si caricatural, mais sur place on le sait avec autant de certitude charnelle que l'on sait si l'on est dans une arène ou au-dehors : il y a deux types, deux projets, deux formules, comme vous voudrez, de festivals aujourd'hui. Les uns et les autres. On préfère les autres.

Francis Marmande

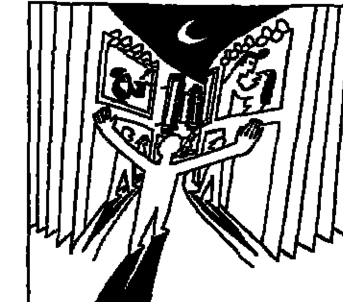
CINÉMA

ACE VENTURA EN AFRIQUE
Film américain de Steve Oedereck. Avec Jim Carrey, Ian McNeice, Simon Callow, Maynard Eziachi. (1 h 38).

■ Après le succès du premier *Ace Ventura*, puis le triomphe de *The Mask*, qui a consacré la star caoutchouteuse Jim Carrey, retour prévisible du détective mal embouché spécialisé dans le sauvetage des bestioles de compagnie, bonnes ou mauvaises. C'est une immonde chauve-souris albinos et dentue que doit retrouver cette fois le héros pétomane. Prétexte de pure convention : il s'agit d'éviter une guerre tribale fomentée par un méchant administrateur colonial afin de s'approprier de fabuleuses mines de guano – on est scato ou on ne l'est pas. Effet spécial vivant (statut dans lequel ses talents particuliers sont infiniment plus convaincants qu'avec l'usage intensif des trucages numériques du *Mask*), Jim Carrey donne libre court à une verve tout entière inspirée des plus délirants dessins animés, époque Tex Avery ou Chuck Jones. C'est un peu mince pour tenir la durée d'un long métrage, mais, scène par scène, souvent d'une vigoureuse et inventive impertinence. Grimaçant, éructant, se contorsionnant, bondissant sans rime ni raison, contrefaisant voix et posture, Ventura est un personnage sympathique à la (dé)mesure de ses excès mêmes : par l'impression qu'il donne de gaspiller sans cesse plus de possibilités burlesques qu'il n'en exploite, en un gâchis désinvolte et gouailleur. – *Jean-Michel Frodon*

Les gosiers de Saint-Cyr

A Versailles, des voix jeunes servent la musique des couvents



LES DEMOISELLES pensionnaires de Saint-Cyr vivaient en une exquise « prison » musicale : la fine fleur des musiciens de l'époque composait pour leurs sublimes gosiers. Madame de Maintenon, qui veillait au grain et tâchait de ne point leur laisser chanter des musiques trop tendres, avait le goût sûr. Aussi le fonds musical légué, encore en grande partie inconnu, mérite-t-il une exhumation.

L'organiste Emmanuel Mandrin, qui se passionne depuis de nombreuses années pour la musique des couvents, a réuni un magnifique ensemble de voix jeunes, proches certainement de celles des demoiselles de l'époque. Les pièces de Marc-Antoine Charpentier réunies pour ce programme, écrites pour Port-Royal, sont de la plus belle facture. On se réjouit qu'un disque suive bientôt.

Œuvres de Charpentier et Giamberti. Emmanuel Mandrin (orgue, direction).

★ Versailles (78). Chapelle royale du château. 17 h 30, le 13. Tél. : 39-20-78-00. De 70 F à 130 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Week-end Chine au parc de La Villette
Sous l'intitulé « Jeune Chine/Céleste Empire », le parc de La Villette accueille, au travers d'un *parcours spectacle, trente artistes* chinois. Le vendredi 12, dans les jardins et prairies du parc de La Villette, deux parcours (16 heures et 17 h 30), avec des perchistes, de la musique traditionnelle, les Polyphonies Dong, des acrobates et des danseurs. Le samedi 13, au kiosque à musique : les Polyphonies Dong (19 h 30), de la musique classique traditionnelle populaire (19 h 45), un numéro de jeunes acrobates (20 heures), un opéra chinois (20 h 15), de la danse (21 heures), et un concert rock, avec Dou Wei, pour la première fois en Europe (21 h 15).
Parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. A partir de 16 heures, les 12 et 13 juillet. Tél. : 40-03-75-03. Accès libre.

Djeli Moussa Diawara
Joueur de kora, la harpe africaine, comme son frère Mory Kante, Djeli Moussa Diawara est resté proche de la tradition des griots. D'origine guinéenne, il a effectué sa formation musicale au Mali. Son dernier album, *Sobindo* (Celluloïd/Mélodie), affectionne les ballades, sans exclure des petits airs de salsa, entendus de ci-de là dans la grande Afrique.
Le Moloko, 26, rue Fontaine, Paris 9e. Mo Blanche. De 20 heures à 22 heures, le 12. Tél. : 48-74-50-26. 40 F.

Nina Hagen
L'ancienne prêtresse punk du rock allemand avait tendance, ces dernières années, à préférer les numéros de cabaret à l'urgence musicale. Surprise, les affiches annonçant ce nouveau concert reproduisent la pochette de son premier album. Signe d'un retour aux sources ?
Palace, 8, rue du Faubourg-Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 20 heures, le 12. Tél. : 42-46-10-87. De 135 F à 150 F.

Flora Purim/Airto Moreira
La musique brésilienne a souvent fait bon ménage avec le jazz, captivant une partie de son public grâce à un swing plutôt joyeux, brodé au piano ou à la guitare. Les thèmes, ouverts à l'improvisation, et la modernité de la bossa-nova, servis par des voix souples, comme celle de Flora Purim (sœur de Yana Purim), favorisent ces croisements rafraîchissants, toutefois légèrement linéaires.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 12. Tél. : 42-00-14-14. 120 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ACE VENTURA EN AFRIQUE
Film américain de Steve Oedekerk (1 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10).

AME CORSAIRE
Film brésilien de Carlos Reichenbach (1 h 56).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

BALTO CHIEN-LOUP, HÉROS DES NEIGES
Dessin animé américain de Simon Wells, (1 h 14).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : *40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e* (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e *(48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

CAFÉ SOCIETY
Film américain de Raymond De Felitta (1 h 53).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; *La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10)* ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

DOUBLE DRAGON
Film américain de James Yukich (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10).

LE GÉOGRAPHE MANUEL
Film français de Michel Sumpf (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LA HUITIÈME NUIT
Film français de Pascale Breton (40 min).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

INÉDITS DE PETER GREENAWAY
Courts-métrages britanniques de Peter Greenaway.
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PAPA, J'AI UNE MAMAN POUR TOI
Film américain d'Andy Tennant (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

PLANÈTE HURLANTE
Film américain de Christian Duguay (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, *1er ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ;* réservation : 40-30-20-10).

THE SUBSTITUTE (*)
Film américain de Robert Mandel (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e.

UNE HISTOIRE D'AMOUR A LA CON
Film français de Henri-Paul Korchia (1 h 25).
Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

(*) Film interdit aux moins de douze ans.

RÉGION

MUSIQUE CLASSIQUE

FESTIVAL D'AIX
Schumann, Wolf : Lieder. Mitsuko Shiraï (soprano), Hartmut Höll (piano). 21 h 30, le 15, à l'Hôtel Maynier d'Oppède; **Haendel** : *Sémélé*. Rosemary Joshua (Sémélé), Rockwell Blake (Jupiter), Kathleen Kuhlmann (Juno), Charlotte Hellekant (Ino), Chœur et orchestre Les Arts florissants, William Christie (direction), Robert Carsen *(mise en scène). Théâtre de l'Archevêché, 21 h 15, les 16, 19, 21, 23, 26 et 28;* **Mozart** : *Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre*, **Brahms** : *Concerto pour piano et orchestre no 1*, **Schubert** : *Symphonie no 9 « la Grande ».* Hélène Grimaud (piano), Orchestre européen du Festival d'Aix, Jeffrey Tate (direction). *Théâtre de l'Archevêché, 21 h 30, le 17.* **Mondonville** : *Motets.* Chœur et orchestre Les Arts florissants, William Christie (direction). *Théâtre de l'Archevêché, 21 h 30, le 18. Jusqu'au 27 juillet. Tél. : 42-17-34-34. De 90 F à 890 F.*

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE BAROQUE DE BEAUNE
Œuvres de Haendel. Il Seminario Musicale, Gérard Lesne (direction). *21 heures, le 13;* **Bach** : *Messe en si.* Sybilla Rubens (soprano), Andreas Scholl (haute-contre), Mark Padmore (ténor), Peter Kooy (basse), Collegium Vocale de Gand, Philippe Herreweghe (direction). *21 heures, le 19. Basilique Notre-Dame, impasse Notre-Dame, 21 Beaune. Jusqu'au 28 juillet. Tél. : 80-26-21-30. De 70 F à 280 F.*

BORDEAUX
Mozart : *Les Noces de Figaro.* Marc Barrard (Figaro), Vincent Le Texier (le comte Almaviva), Danielle Borst (la comtesse Almaviva), Maryse Castets (Susanna), Delphine Haidan (Cherubino), Romano Franceschetto (Bartolo), Hanna Schaer (Marcellina), Ricardo Cassinelli (don Basilio), Chœur du Grand-Théâtre de Bordeaux, Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, Hans Graf (direction), Robert Carsen (mise en scène). *Grand-Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 20 heures, les 15, 17, 19 et 21. Tél. : 56-48-58-54.*

FESTIVAL DE RADIO-FRANCE ET DE MONTPELLIER
Schmidt : *L'Apocalypse, le livre aux sept sceaux.* Eva Kirchner (soprano), Yvonne Naef (mezzo-soprano), Werner Güra, Heinz Kruse (ténor), Matthias Hölle (basse), Chœur Singverein der Gesellschaft der Musikfreunde de Vienne, Orchestre philharmonique de Montpellier, Friedemann Layer (direction). *21 heures, le 13;* **Beethoven** : *Sonates pour piano op. 109, 110 et 110*, Alfred Brendel (piano). *21 heures, le 16,* **Richard Strauss** : *Variations sur « Deandl is harb auf mi »,* **Schubert** : *Lieder pour alto et piano, Quintette pour piano et cordes D 667 « la Truite »,* **Mozart** : *Trio pour clarinette, alto et piano KV 498 « les Quilles ».* Michel Portal (clarinette), Augustin Dumay (violon), Gérard Caussé (alto). *21 heures, le 18.* **Gabrieli-Maderna** : *In Ecclesiis, création,* **Mozart** : *Symphonie KV 248 « Haffner »,* **Lam** : *Sudden Thunder*, **Debussy** : *Iberia.* Wu Man (pipa), Orchestre national des jeunes des Pays-Bas, Dennis Russell-Davies (direction). *21 heures, le 19. Corum-Opéra Berlioz, esplanade Charles-de-Gaulle, 34 Montpellier. Jusqu'au 2 août. Tél. : 67-02-02-01. De 100 F à 180 F.*

CHORÉGIES D'ORANGE
Orff : *Carmina Burana.* Natalie Dessay (soprano), Jean Nirouet (ténor), Mark Oswald (baryton), Chœur de la Sociedad Coral de Bilbao, Maîtrise et chœur de l'Opéra d'Avignon, Chœur *de l'Opéra de Marseille,* Chœur et Orchestre du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction). *21 h 45, le 16, au Théâtre antique;* **Beethoven** : *Sonate pour violon et piano op. 47 « Kreutzer »,* **Debussy** : *Sonate pour violon et piano no 3,* **Ravel** : *Sonate pour violon et piano.* Jean-Jacques Kantorow (violon), Jacques Rouvier (piano). *22 heures, le 18, Cour Saint-Louis. Jusqu'au 2 août. Tél. : 90-34-24-24. De 40 F à 390 F.*

REIMS
Mahler : Mouvements de quatuor, **Bax** : *Quatuor à cordes,* **Fauré** : *Quatuor à cordes no 1.* Quatuor Kandinsky. *Manège, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 16 heures, le 19. Tél. : 26-77-45-25.*

SAINT-MARTIN-DE-CRAU
Beethoven : *Symphonie no 9* avec chœur final sur *L'Ode à la joie* de Schiller ». Ruth Ziesak (soprano), Nadine Denize (mezzo-soprano), Donald Litaker (ténor), Michaël Volle (basse), Sociedad Coral de Bilbao, Orchestre national du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction). *21 h 30, le 18;* **Wagner** : *Rienzi*, ouverture, *Extraits d'opéras.* Orchestre symphonique de la RAI de Turin, Jeffrey Tate (direction). *21 h 30, le 19. Domaine départemental de l'Etang-des-Aulnes, 13 Saint-Martin-de-Crau. Tél. : 90-47-09-99. De 100 F à 150 F.*

SAINT-RIQUIER
Œuvres de Chopin. Dang Thaï Son (piano). *Abbatiale, 80 Saint-Riquier. 18 h 30, le 19. Tél. : 22-28-82-82. 100 F.*

LE VIGAN
Œuvres de Liszt, Rachmaninov et Tchaïkovski. Irina Plotnikova (piano). *Temple, 30 Le Vigan. 21 h 30, le 19. Tél. : 67-82-40-02. 70 F.*

JAZZ

CUSSAC
7e Festival de Fort-Médoc
Blues avec une soirée anniversaire consacrée au label Alligator ; funk et soul avec Isaac Hayes et Ray Charles ; jazz avec Mark Murphy, Laurent de Wilde, Wayne Shorter, Joe Zawinul Syndicate... *Du 12 au 14 juillet. Mairie de Cussac, 33 Cussac. Tél. : 56-58-91-30.*

NICE
Nice Jazz Festival
Jazz et musiques du monde, forte présence française. Avec Monty Alexander, Clarence Gatemouth Brown, Palatino, Jan Garbarek, Pharoah Sanders, George Benson, Julien Lourau Groove Gang, Henri Texier, Elizabeth Caumont, André Ceccarelli, Buddy Guy, Dirty Dozen Brass Band, Michel Petrucciani, Coco Robicheaux, Didier Lockwood, Keb'Mo, Wayne Shorter, *Claude Barthélémy, Laurent* de Wilde, Angélique Kidjo, Joao Bosco, Radio Tarifa, un hommage à Don Cherry et un autre à Antonio Carlos Jobim, Ray Barretto, Les Etoiles. *Du 12 au 21 juillet. Bureau du jazz, 16, avenue Edouard-Grinda, 06 Nice. Tél. : 93-21-10-00.*

DANSE

FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE À AIX
Compagnie Josette Baïz-La Place blanche : *Miroirs* (création); Merce Cunningham Dance Company : *Beach Birds, Ground Level Overlay, CRWDSPCR, Change of Address, Windows, Sounddance, Event ;* Compagnie l'Esquisse : *chorégraphies d'Alvaro Restrepo et Marie-France* Delieuvin *(Pieux)*, José Limon *(There is a Time)*, Joëlle Bouvier et Régis Obadia *(L'Irresponsabilité d'Apollon).* Compagnie Dominique Bagouet : *Assaï. Jusqu'au 22 juillet. Location : (16) 42-23-26-26.*

FESTIVAL D'AVIGNON
Claude Brumachon : Icare; Josef Nadj: *Les Commentaires d'Habacuc;* Mathilde Monnier : *L'Atelier en pièces;* Compagnie Françoise Murcia : *Duo, Solo, Quatuor;* Compagnie Odile Cazès : *Et puis après, Partition 1, Partition 2.* Compagnie C. de la B.; Alain Platel : *Bonjour madame, comment allez-vous aujourd'hui, il fait beau, il va sans doute pleuvoir, et cetera. Jusqu'au 3 août. Réservations par téléphone : 90-14-14-14 ou 3615 code AVIGNON.*

MARSEILLE
Groupe Grenade
Josette Baïz : *Guelwesch. La Vieille-Charité, 13 Marseille. 22 heures, le 16. Tél. : 49-87-50-50.*

BALLETS DE MONTE-CARLO
Natcho Duato : *Duende;* William Forsythe : *In the Middle, Somewhat Elevated;* Jean-Christophe Maillot : *Vers un pays sage, Concert d'anges;* George Balanchine : *Violin Concerto;* John Alleyne : *In the Course of Sleeping;* Jiri Kylian : *Return to a Strange Land. Terrasses du Casino, 27 Monte-Carlo. 21 h 30, les 13, 14, 16, 18 et 19 juillet. Tél. : 92-16-22-99. 160 F.*

OLLIOULES – FESTIVAL DE CHÂTEAUVALLON
Josef Nadj : Le Cri du caméléon; Compagnie Joël Borges : *Des ordres et progrès;* Francesca Lattuada : *Zirkus;* Odile Duboc : *Trois Boléros. TNDI Châteauvallon, BP 118, 83 Ollioules. 22 heures, les 13, 16, 18, 19 et 20. Tél. : 94-22-74-00. De 100 F à 150 F.*

THÉÂTRE

AGEN
Tartuffe
de Molière, mise en scène de Nadine Darmon et Pierre Debauche. *Cour d'honneur du quartier Valence, 47 Agen. 21 heures, du 13 au 15. Tél. : 53-47-82-08. Durée : 2 h 30. De 40 F* à 110 F.*

ALBA-LA-ROMAINE
Bérénice d'Egypte
d'Andrée Chedid, mise en scène de Jean-Paul Cathala. *Théâtre Antique, 07 Alba-La-Romaine. 22 heures, les 19, 20, 24, 25, 26, 27. Tél. : 75-52-45-86. Jusqu'au 27 juillet.*

ALÈS
Nom d'un chien
d'après Gertrude Stein, mise en scène de Benoît Bradel. *Entrepôts Thalassa, 30 Alès. 19 heures, du 13 au 15. Tél. : 66-52-52-64. Durée : 1 heure. 60 F* et 80 F.*

La Tragédie du roi Richard II
de William Shakespeare, mise en scène de Jean-Marc Bourg. *Le Cratère, square Pablo-Neruda, 30 Alès. 21 h 30, le 15. Tél. : 66-52-52-64. Durée : 2 h 20. 60 F* et 90 F.*

Le Conférencier
d'après Anton Tchekhov, mise en scène de Denis Bernard, avec Sébastien Jacobs. *Le Cratère, square Pablo-Neruda, 30 Alès. 21 h 30, le 16. Tél. : 66-52-52-64. Durée : 0 h 50. 60 F* et 90 F.*

Les Dangers d'incendie d'une charrette de foin qui traverse l'enfer
de Stéphane Laporte, mise en scène de l'auteur, avec George Krump. *Entrepôts Thalassa, 30 Alès. 19 heures et 22 heures, le 17 ; 19 heures, le 18. Tél. : 66-52-52-64. Durée : 1 h 35. 60 F* et 80 F.*

FESTIVAL D'AVIGNON
Edouard II
de Christopher Marlowe, mise en scène d'Alain Françon, avec Carlo Brandt, Clovis Cornillac, Michel Didym, Dominique Valadié... *Cour d'honneur du Palais des Papes, 84 Avignon. 22 heures, les 13, 15 et 16. Tél. : 90-14-14-14. 130 F* et 190 F.*

Le Passage de l'Indiana
de Normand Chaurette, mise en scène de Denis Marleau, avec Marc Béland, Julie McClemens, Andrée Lachapelle et Jean-Louis Millette. *La Chartreuse, 30 Villeneuve-lès-Avignon. 19 heures, du 13 au 16. Tél. : 90-14-14-14. 110 F* et 130 F.*

Fleur du béton
d'André Benedetto, mise en scène de l'auteur, avec Brigitte Canaan et André Benedetto. *Théâtre des Carmes, 6, place des Carmes, 84 Avignon. 18 heures, du 13 au 23, relâche le 22. Tél. : 90-82-20-47. Durée : 1 h 10. 60 F* et 85 F. Jusqu'au 3 août.*

Le Mystère Vilar
d'après une lettre anonyme, mise en scène d'André Benedetto, avec Jacqueline Benedetto. *Théâtre des Carmes, 6, place des Carmes, 84 Avignon. 15 heures, du 13 au 23, relâche le 22. Tél. : 90-82-20-47. Durée : 1 h 15. 60 F* et 85 F. Jusqu'au 3 août.*

Rigoberta met les voiles
de et par André Benedetto, avec Sébastien Benedetto (musicien). *Théâtre des Carmes, 6, place des Carmes, 84 Avignon. 21 h 30, du 13 au 23, relâche le 22. Tél. : 90-82-20-47. Durée : 2 heures. 60 F* et 85 F. Jusqu'au 3 août.*

Le Naufrage du Titanic
de Hanz Magnus Enzensberger, mise en scène de Pierre-Alain Chapuis, avec Philippe Clévenot et Clotilde Mollet. *Cloître des Carmes, 6, place des Carmes, 84 Avignon. 22 heures, les 13, 15 et 16. Tél. : 90-14-14-14. Durée : 1 h 35. 110 F* et 130 F.*

Le Procès
d'après Franz Kafka, mise en scène de Dominique Pitoiset. *Cour du lycée Saint-Joseph, 62, rue des Lices, 84 Avignon. 22 heures, du 13 au 20, relâche le 14. Tél. : 90-14-14-14. 110 F* et 130 F.*

La Noce chez les petits-bourgeois ; Grand'peur et misère du Troisième Reich (extraits)
de Bertolt Brecht, mise en scène de Didier Bezace. *Salle Benoît-XII, 84 Avignon. 22 heures, les 13, 15, 17 ; 17 heures, les 14, 16, 18. Tél. : 90-14-14-14. Durée : 3 heures. 110 F* et 130 F.*

Le Piège
d'après Emmanuel Bove, mise en scène de Didier Bezace. *Salle Benoît-XII, 84 Avignon. 17 heures, les 13, 15, 17 ; 22 heures, les 14, 16, 18. Tél. : 90-14-14-14. 110 F* et 130 F.*

Woyzeck on the Highveld (en anglais)
d'après Georg Büchner, mise en scène de William Kentridge. *Théâtre municipal, place de l'Horloge, 84 Avignon. 21 h 30, le 13. Tél. : 90-14-14-14. 130 F* et 160 F.*

Les Fils de l'amertume
de Slimane Benaïssa, mise en scène de Slimane Benaïssa et Jean-Louis Hourdin. *Cloître des Célestins, 84 Avignon. 22 heures, les 13 au 21, relâche le 14. Tél. : 90-14-14-14. 110 F* et 130 F.*

Figures de l'amour
de René Char, Gilbert Lely et Sade, avec Dominique Blanc, Michel Piccoli, Christian Rist, Michel de Mauine, Ophélie Orecchia, Fejria Deliba, *Gilles Dumesnil, Christian Fournier,* les élèves du lycée Montaigne, Marcel Bozonnet, Raphaëlle Giltis, Edith Scob... *Musée Calvet, 84 Avignon. 00 heures, du 13 au 30, relâche le 19. Tél. : 90-14-14-14. 50 F.*

Ne tue ton père qu'à bon escient ; Solomonie la possédée
de Gilbert Lely, mise en scène de Christian Rist. *Eglise des Célestins, 84 Avignon. 18 heures, du 13 au 19. Tél. : 90-14-14-14. 110 F* et 130 F.*

Pereira prétend
d'après Antonio Tabucchi, *mise en* scène de Didier Bezace. *Salle Benoît-XII, 84 Avignon. 11 heures, du 15 au 18. Tél. : 90-14-14-14. 50 F.*

Brancusi contre Etats-Unis
d'Eric Vigner, mise en scène de l'auteur. *Salle du conclave du Palais des Papes, 84 Avignon. 17 heures, du 16 au 22. Tél. : 90-14-14-14. 110 F* et 130 F.*

La Fin des monstres
de Jean-Paul Wenzel, mise en scène de l'auteur. *Montfavet-La Verdière, 84 Avignon. A partir du 16 juillet. 22 heures, du 16 au 29, relâche le 24. Tél. : 90-14-14-14. Durée : 1 h 30. 110 F* et 130 F. Jusqu'au 30 juillet.*

Le Cri du caméléon
de la compagnie Anomalie, mise en scène de Josef Nadj. *Champfleury, 84 Avignon. 22 heures, du 17 au 27, relâche le 22. Tél. : 90-14-14-14. 110 F* et 130 F.*

Le Cabaret
d'Agnès Troly et Jérôme Deschamps. *Gymnase du lycée Saint-Joseph, 84 Avignon. A partir du 18 juillet. 23 heures, du 18 au 30. Tél. : 90-14-14-14. 30 F. Jusqu'au 31 juillet.*

Texte nu
de Claude Santelli, d'après une idée de Jean-Claude Carrière, avec chaque jour un comédien différent. *Musée Calvet, 84 Avignon. 19 heures, du 18 au 27. Tél. : 90-14-14-14. 50 F. Jusqu'au 27 juillet.*

Simplement compliqué
de Thomas Bernhard, mise en scène de Jacques Rosner, avec Serge Merlin et Edith Nebenzahl. *Gymnase Aubanel, 84 Avignon. 19 heures, du 19 au 24. Tél. : 90-14-14-14. Durée : 1 h 40. 110 F* et 130 F.*

BOULBON
Les Danaïdes
d'après Eschyle, mise en scène de Silviu Purcarete. *Carrière Redland, 13 Boulbon. 22 heures, du 15 au 20, les 22, 23, 24, 25, 26, 27. Tél. : 90-14-14-14. 160 F* et 190 F. Jusqu'au 27 juillet.*

CHALONS-SUR-SAÔNE
Festival Chalons dans la rue
avec les *Alama's givrés,* Avanti Display, les Barbarins fourchus et Okupa Mobil, la compagnie du Tapis franc, le collectif 26 000 Couverts, les Cousins, Décor sonore, Délices Dada, Iris, Jeudi noir, Katertone, Lackaal Duckric, Lo'Jo et Zur, Marco Carolei, Musica Brass, The Natural Theatre Company, Alex Navarro et les Obsessionnels. *Rues, 71 Chalon-sur-Saône. 13 heures, le 19 ; 11 heures, le 20 ; 10 heures, le 21. Tél. : 85-48-05-22. Durée : 14 heures. Entrée libre.*

ART

ALBI
De Picasso à Barcelo
Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie, 81 Albi. Tél. : 63-49-48-70. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 septembre. 20 F.

ANGERS
Anthony Caro
Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 41-88-64-65. De 9 heures à 18 h 30. Jusqu'au 26 octobre. 10 F.

ANTIBES
1946, l'art de la reconstruction
Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariéjol, 06 Antibes. Tél. : 92-90-54-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 septembre. 20 F.

ARLES
Rencontres internationales de la photographie Arles 1996
Palais de l'Archevêché, abbaye de Montmajour, 10, rond-point des Arènes, 13 Arles. Tél. : 90-96-76-06. Jusqu'au 18 août. 35 F.

BIOT
Jean Fautrier
Musée national Fernand-Léger, 15, chemin du Val-de-Pôme, 06 Biot. Tél. : 92-91-50-30. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 septembre. 36 F.

BORDEAUX
La Grèce en révolte, Delacroix et les peintres français, 1815-1848
Galerie des Beaux-Arts, place du Colonel-Raynal, 33 Bordeaux. Tél. : 56-10-16-93. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures ; nocturnes mercredi de 21 heures à 23 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 septembre. 20 F.

Annette Messager
CAPC-Musée d'Art contemporain-Entrepôt, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre. 30 F.

CASTRES
Gary Hill : Installations vidéo
Centre d'Art contemporain, 35, rue Chambre-de-l'Edit, 81 Castres. Tél. : 63-59-30-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 août.

CHALONS-SUR-SAÔNE
Rodtchenko
Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries, 71 Chalons-sur-Saône. Tél. : 85-48-41-98. De 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 20 octobre. 10 F.

EYMOUTIERS
Botchio : sculptures du Bénin, Afrique
Espace Paul-Rebeyrolle, route de Nedde, 87 Eymoutiers. Tél. : 55-69-58-88. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 novembre. 20 F.

MARSEILLE
Arman & l'art africain
Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13 Marseille. Tél. : 91-56-28-38. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 octobre.

L'Art au corps
Musée d'Art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïfa, 13 Marseille. Tél. : 91-25-01-07. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 octobre.

MEYMAC
Garouste/Garouste et Bonetti
Abbaye Saint-André, Centre d'Art contemporain, 19 Meymac. Tél. : 55-95-23-30. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 octobre.

NANTES
Henry Moore : l'expression première
Musée des Beaux-Arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 septembre.

NÎMES
Gerhard Richter
Carré d'art-Musée d'Art contemporain, place de la Maison-Carrée, 33 Nîmes. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre.

PONT-AVEN
Emile Schuffenecker, 1851-1934
Musée municipal, place de l'Hôtel-de-Ville, 29 Pont-Aven. Tél. : 98-06-14-43. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 25 F.

QUIMPER
Ger Van Elk : les ruses de l'art, 1976-1996
Le Quartier, centre d'art contemporain, parc du 137e-Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél. : 98-55-55-77. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 1er septembre.

RABASTENS
Exposition d'art contemporain sur le thème « Moires, Mémoires » (Bajèn, Carrade, Denax, Héraud, Meyer, Mir)
Hôtel de ville, 3, quai des Escoussières, 81 Rabastens. Tél. : 63-33-64-00. De 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h30. Jusqu'au 3 août.

ROCHECHOUART
Propositions : Félix Gonzales-Torres, Douglas Gordon, Fabrice Hybert
Musée départemental d'art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 55-03-77-77. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 octobre.

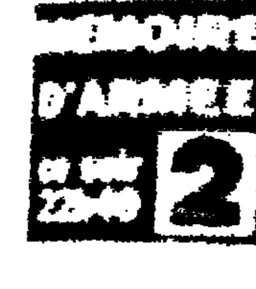
ROUEN
Modigliani, dessins de la collection Alexandre
Musée des Beaux-Arts, square Verdrel, 76 Rouen. Tél. : 35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 13 juillet 1996 au 14 octobre. 35 F.

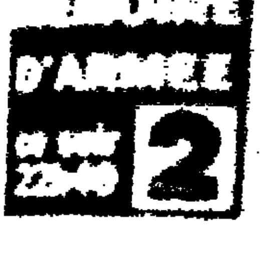
SAINT-ÉTIENNE
Matière et perception, le Mono-ha et la recherche des fondements
Musée d'Art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 8 septembre.

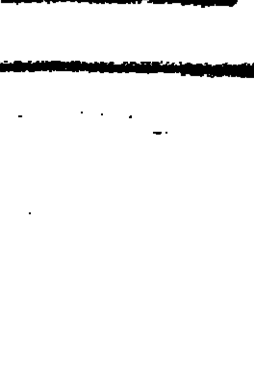
SAINT-PAUL-DE-VENCE
Germaine Richier
Fondation Maeght., 06 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 25 août.

SIGEAN
Robert Morris
Centre d'Art contemporain, hameau du Lac, 11 Sigean. Tél. : 68-48-83-62. De 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre.

(*) Tarifs réduits.







VENDREDI 12 JUILLET

TF 1

20.50

SLC, SALUT LES COPAINS
Divertissement présenté par Sheila et Dave. 1964-1965 : les Beatles, la minijupe. Avec Tonton David, Hélène Segara, Dany Brillant, Dick Rivers, Salvatore Adamo, Jean-Jacques Debout, Jean-Marie Périer... (120 min). 543280

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Série. Menace sur la ville, de Bobby Roth (100 min). 1230909
Des pontes de la mafia sont assassinés les uns après les autres et la police reste sans indices. Jusqu'au moment où le criminel envoie une lettre à un journaliste.

0.30 et 3.15, 5.10 Histoires naturelles. Ils sont fous ces pêcheurs.
1.25 Journal, Météo.
1.40 L'Equipe Cousteau en Amazonie. La rivière enchantée. 2.35 et 3.05, 4.10, 4.45 TF1 nuit. 2.40 Mésaventures. 4.55 Musique.

France 2

20.55

VENGEANCES
Téléfilm de Miguel Courtois, avec Bernard Le Coq (105 min). 1990928
Pour venger sa femme, victime innocente d'un règlement de comptes, un homme s'envole vers Rio à la poursuite du tueur.

22.40

► MÉMOIRES D'ARMÉE
Documentaire de Didier Martiny (55 min). 9771183
23.35 Journal, Météo.
23.50 La Révolution française. Feuilleton [3/4] de Robert Enrico (90 min). 1956522
1.20 Les Gens du fleuve. 2.15 Avoir vingt ans à Berlin (rediff.). 3.10 Art au quotidien. Raymond Loewy, la laideur [6/7]. 4.00 24 heures d'infos. 4.10 Uni. La Mana, la rivière aux cent sauts ; Un jour dans la vie d'un enfant : Bali. 4.50 Tour de France (rediff.).

France 3

20.55

► THALASSA
Présenté par Georges Pernoud en direct de Brest pour "Brest 96". Le pays du vent (60 min). 1956218
Les Hollandais ne veulent pas tourner le dos à leur histoire maritime.

21.55

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier.
Italie : les machos de Viterbo, de Valérie Lagarde et Thierry de Lestrade ;
France : les coqs de Vervins, de Jean-Pierre Bozon et Laurent Desvaux ;
Etats-Unis : Hunts Point People, de Jean-Marie Hosatte et Eric Minguant (55 min). 8078657
22.50 Journal, Météo.
23.15 A table avec... Michel Galabru. 0.10 Saga-Cités (rediff.). 0.40 Les Monroes. La chevauchée de la terreur. Série. *Les Monroes escortent involontairement un transport de minerai d'or.*

Arte

20.45

LES COMPLICES DU SILENCE
Téléfilm de Norbert Kückelmann (105 min). 468218
D'après un fait divers, ce téléfilm, réalisé par un ancien avocat, raconte l'histoire du meurtre d'une jeune fille dont le procès n'a pu s'ouvrir que plusieurs années après le crime, faute de témoins.

22.40

GRAND FORMAT : DU NOUVEAU À WITTSTOCK
Documentaire de Volker Koepp (95 min). 1303305
Chronique du milieu ouvrier est-allemand avant et après la réunification.
0.15 Profil. Documentaire. Bauhaus-Texas. Donald Judd, un artiste américain (55 min). 8601348
Portrait de l'artiste américain Donald Judd mort en février 1994 à l'âge de 65 ans. Ce « minimaliste », si fidèle à l'esprit du Bauhaus, participa dans les années 50 au mouvement de la nouvelle peinture new-yorkaise.
1.15 Music Planet. Magazine. Jazz Collection [3/3]. Count Basie (rediff.). 2.15 Plan séquence. Courts métrages (rediff., 45 min).

M 6

20.45

EXTRA-LARGE, CIBLE MOUVANTE
Téléfilm d'Enzo Castellari (91 min). 456473
XL et son assistant enquêtent sur le meurtre d'un chercheur qui venait de mettre au point un gaz hautement toxique.

22.35

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Les lions d'or, avec Peter Graves (55 min). 7997386
Jim Phelps et son équipe assurent la protection d'un jeune héritier d'un pays d'Asie.
23.40 Secrets de femmes.
0.10 Robocop. Crime en direct. Série.
1.10 Best of techno.
2.35 E = M 6. Magazine. 3.00 La Saga de la chanson française. Documentaire. Edith Piaf. 3.50 Turbo. Magazine. 4.15 Créateurs de rêve. Documentaire (55 min).

Canal +

20.35

CAP DANGER
Téléfilm de Fred Gerber (96 min). 301299
Sur la Côte d'Azur, deux hommes et une femme enquêtent sur la disparition d'une jeune fille.
22.10 Babylon V.
22.50 Flash d'information.

23.00

ABSOLOM 2022
Film de Martin Campbell avec Ray Liotta (1994, 113 min). 2980744
0.55 Pour l'amour d'une femme ■ Film de Luis Mandoki (1994, v.o., 121 min). 9123315
2.55 Before Sunrise. Film de Richard Linklater (1995, 101 min). 45505058
4.35 Highlander 3. Film d'Andy Morahan (1994, ♦, 95 min). 2612400

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine. La télé-médecine (2).
20.00 Le Rythme et la Raison. Le jazz de la West Coast (5).
20.30 Radio-archives. Darius Milhaud.
21.32 Black and Blue. La centième des Masters. Invité : Christian Bonnet.
22.40 Nuits magnétiques. Cherchez l'intrus ! (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Marcelin Pleynet. 0.50 Coda. L'amour noir (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Nuit spéciale Antonin Artaud.

France-Musique

19.30 France-Musique l'été. Festival Chopin. Concert donné le 9 juillet, à l'Orangerie de Bagatelle, par Idil Biret, piano : Allegro de concert op. 46, de Chopin ; Variations sur un thème de Chopin op. 22, de Rachmaninov ; Etudes pour piano (extraits), de Scriabine.
21.45 Chorégies d'Orange. Concert donné en direct du Théâtre antique, à Orange, par le Chœur de Radio-France, François Polgar, chef de chœur, et l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate : Œuvres de Mozart : Symphonie nº 40 ; Requiem, Lilian Watson, soprano, Susanne Mentzer, alto, Deon van der Walt, ténor, Samuel Ramey, basse.
0.05 Jazz nuit. Festival Banlieues Bleues. Concert donné le 30 mars, à Tremblay-en-France, par le duo Dave Burrell, piano, Bob Stewart, tuba : The Box, de Dave Burrell ; Lush Life, de Billy Strayhorn ; Black Cow Boy (d'après Jelly-Roll Morton), de Dave Burell ; Nonette, de Bob Stewart ; New Orleans Blues, de Jelly-Roll Morton ; Medley : Sweet Georgia Brown, de Maceo Pinkard ; Nature Boy, de Eden Ahbez ; Saint-James Infirmary, de Jim Primrose ; Moments Notice, de John Coltrane. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 8 septembre 1995, à Toulouse. Stephen Kovacevich, piano : Bagatelles, op. 126, de Beethoven ; Partita nº 4, de Bach ; Sonate nº 21, de Schubert.
22.25 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Wieniawski, Sarasate, Sir Elgar, Bruch, Ysaÿe. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard
21.30 Le carnet du bourlingueur.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. Invitée : Céline Dion.
23.50 Intérieur nuit.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 L'Histoire oubliée. [3/3] Les goumiers marocains.
21.30 Apollo 13.
22.25 Millénium. [2/10] De l'amour et des mariages.
23.25 La Chute d'Atlas.
23.50 L'Inde fantôme. [2/7] Réflexions sur un voyage (50 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Les Grandes Voix noires américaines. De Claude Fléouter. [1/2].
21.45 Musiques en scènes.
22.15 Ballet : Speaking in Tongues. Chorégraphie de Paul Taylor, musique de Matthew Patton.

France Supervision

20.30 Handball.
22.10 Motonautisme.
23.10 Ski nautique.
23.35 Chronique des bords de Marne (100 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Confirm or Deny ■ Film d'Archie L. Mayo (1941, N., v.o., 70 min) 93675015
21.40 Un de la Canebière ■ Film de René Pujol (1938, N., 100 min) 60838560
23.20 The Locked Door ■ ■ Film de George Fitzmaurice (1929, N., v.o., 75 min) 92984396

Ciné Cinémas

21.00 Aux sources du Nil ■ ■ Film de Bob Rafelson (1989, 130 min) 28598893
23.10 La Bande des quatre ■ Film de Peter Yates (1979, v.o., 100 min) 14555589

Série Club

20.45 et 23.45 Commando Garrison. Deux jours et l'apocalypse.
21.30 Le Vérificateur. Triple S.
22.30 La Famille Addams. Coup de tristesse.
23.00 et 1.00 Wolff, police criminelle.

Canal Jimmy

20.30 Les Envahisseurs. La recherche de la paix.
21.20 The Muppet Show. Invités : Roy Rogers et Dale Evans.
21.45 Chronique du front.
21.50 Destination séries.
22.20 Dream On. Derrière les barreaux.
22.50 Seinfeld. La lettre.
23.15 Country Box.
23.40 La Semaine sur Jimmy.
23.50 New York Police Blues. Episode nº 56.

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Le Tour de France. 12e étape : Valence - Le Puy-en-Velay (143 km, 160 min). 54707247
17.40 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Gstaad (Suisse, 80 min). 9542909
20.00 Athlétisme. En direct. Meeting IAAF de Londres.
22.30 Cyclisme. Le Tour de France.
23.00 Pole position (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.30 Taxi Driver. Film de Martin Scorsese (1975, 110 min). Avec Robert De Niro. *Drame.*
0.35 Le Dernier Train de Shanghai. Film de Renzo Merusi (1960, 90 min). Avec Anita Ekberg. *Aventures.*

TSR

20.15 La Carapate. Film de Gérard Oury (1978, 100 min). Avec Pierre Richard. *Comédie.*
21.55 Who's That Girl. Film de James Foley. Avec Madonna. *Comédie policière.*
23.30 L'homme qui a perdu son ombre. Film d'Alain Tanner (1991, 100 min). Avec Francisco Rabal. *Comédie dramatique.*

SAMEDI 13 JUILLET

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
12.53 Journal, Météo.
13.15 Reportages. Patrouille de France : les hommes de l'air.
13.45 L'homme qui tombe à pic. Série.
14.35 Mac Gyver. Série.
15.35 Melrose Place. Série [2/2].
16.20 Trente millions d'amis.
16.55 Football. En direct de Nantes. Coupe Intertoto : Nantes-Heerenveen (Hollande). 17.00, Coup d'envoi (120 min). 6838965
18.55 Vidéo gag.
19.15 Allume la télé. Jeu.
20.00 Journal, Spécial F1, Tiercé, Météo, Trafic info.

20.45

LE CRÉPUSCULE DES LOUPS
Téléfilm [1 et 2/2] de Jean Chapot, avec Jean Sorel, Thibaut Claudel
Le cheval de Troie [1/2]
Dans le labyrinthe [2/2]
(185 min). 56844619
Un jeune garçon errant dans les rues du Paris de 1942, un violon à la main, est recueilli par un officier SS. Celui-ci l'installe dans ses appartements privés dans un immeuble réquisitionné par la Gestapo. L'Allemand, fasciné par le don pour la musique de son protégé, projette de le faire jouer à l'Opéra. Mais le garçon a un autre plan en tête...
23.50 Formule F1. Spécial Grand Prix de Grande-Bretagne. Analyse des essais.
0.25 Football. En différé. Coupe Intertoto : Strasbourg-Ouralmash (Russie). (100 min). 9754820
2.05 Journal, Météo.
2.20 et 5.00 Histoires naturelles. 3.15 et 3.50, 4.25 TF1 nuit. 3.25 Côté cœur. 4.00 Intrigues. 4.35 Musique.

France 2

12.50 Point route.
12.55 et 13.35 Météo.
12.59 Journal.
13.35 INC. Magazine.
13.50 Cyclisme. En direct. Le Tour de France. 13e étape : Le Puy-en-Velay-Superbesse-Sancy (177 km) (235 min). 44947058
17.45 Vélo Club.
18.55 Flic à tout faire. Série.
19.20 Les Enfants de la télé en vacances. Divertissement. Avec André Dussollier, Michel Boujenah, Roland Giraud.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.50

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Avec Caroline Barclay, Mouss Diouf, Alain Cossuin, Julie Arnold, Gary Elberton, surfeur, Elsa Mawart, miss France 1996. Au profit de l'association « Les enfants de la Terre » (105 min). 851936

22.35

LE PIRE DE LA BROSSE À DENTS
Divertissement. Les meilleurs moments (55 min). 9878884
23.30 Journal, Météo.
23.45 La Révolution française. Feuilleton de Robert Enrico, avec Klaus Maria Brandauer, Jane Seymour [4/4] (90 min). 1853481
1.15 Années 1900. Le bourgeois éclairé.
2.10 Pierre Bonnard. 3.05 Vagabond du pôle nord. 3.55 Art au quotidien. Nuit de chine pour chineur [7/7]. 4.55 Tour de France (rediff.).

France 3

12.30 Journal, Météo des plages.
13.05 Keno.
13.10 Cyclisme. En direct. Le Tour de France. Le Puy-en-Velay -Superbesse (45 min). 2983503
13.55 Chasseurs d'ivoire. Téléfilm. (95 min). 1544416
15.30 Tiercé. En direct d'Enghien.
15.50 Couleurs pays.
17.45 Montagne. Femmes de guides.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.30 Tout le sport.
20.35 Cyclisme.

20.55

LES ANNEAUX DE LA GLOIRE. MARATHON : ATHÈNES 1896
Téléfilm de Jean-Luc Miesch (95 min). 1870110
En avril 1896, Athènes s'apprête à recevoir les premiers JO de l'ère moderne.

22.30

LE ROI DES DERNIERS JOURS
Téléfilm de Tom Toelle [1/2], avec Christoph Waltz, Mario Adorf (90 min). 75771
En 1534, Jean de Leyde convertit les habitants de Münster à la religion anabaptiste, issue du protestantisme. Après avoir chassé l'évêque, il tente de constituer un royaume théocratique.
0.00 Journal, Météo.
0.25 Les Cavales de la nuit. Marguerite Gonon : Une femme résistante, Pour l'honneur, de Jean-Michel Barjol (110 min). 9732608

La Cinquième

12.30 Va savoir. 13.00 Jimbô. 13.30 Les Enquêtes du commissaire Maigret. 15.00 Les Grand Séducteurs. Gregory Peck. 16.00 Demain le monde.
16.30 Les Derniers Far West. [3/11]. L'Ouest australien.
17.30 Telle est ta télé. La Grande-Bretagne. 18.00 Les Nouvelles Aventures de Vidocq. Les chevaliers de la nuit.

Arte

19.00 L'Ile aux trente cercueils. Feuilleton [7/12] de Marcel Cravenne, avec Claude Jade, Pascal Sellier (29 min). 6400
19.25 Histoire parallèle. Semaine du 13 juillet 1946 : Chine 1946, famine et guerre civile. Invité : Jean-Luc Domenach (45 min). 6217597
20.15 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. Italie [1/2] : l'histoire.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

L'AVOCAT
Série [6/6]. L'altruiste, de Heinz Schirk, avec Manfred Krug, Michael Kausch (44 min). 6281145
21.25 Métropolis. Reportages : Hans Werner Henze. Circus Ethiopia. Marc Chagall. Fête des arts à Weimar. Le divan oriental-occidental. Une année de culture d'extrême droite à Toulon. Les cent ans du monument de Kyffhausen (60 min). 5701503

22.25

MUSIC PLANET
Magazine.
Pop Galerie : Tina Turner, de Hannes Rossacher (65 min). 5149435
23.30 Avoir la haine. Téléfilm d'Uwe Friesner, avec Markus Johannsen, Gerhard Olschewski (95 min). 8829435
Un adolescent devient membre d'un groupe de jeunes extrémistes de droite. Il espère rompre avec l'enfer familial entretenu par des parents qui ont sombré dans l'alcool.
1.05 L'Ile aux trente cercueils. Feuilleton [6/12] (rediff.). 1.30 Pour le maillot jaune ■ Film français de Jean Stelli avec Albert Préjean, Meg Lemonnier (1939, rediff., 85 min). 9801820

M 6

12.50 Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI. Série.
13.45 Robocop. Série.
14.35 Surfers détectives.
15.20 Flash. Série.
16.15 Cosmos 1999. Ruses de guerre. Série.
17.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Mademoiselle Pandora.
18.00 Le Saint. Série.
19.00 Warning. Magazine.
19.10 Turbo. Magazine.
19.50 Tour de France à la voile. Lorient.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 5.00 Mode 6, spécial haute couture.
20.35 Télé séries. Magazine.

20.45

MURDER ONE, L'AFFAIRE JESSICA
Série en vingt-trois chapitres, avec Daniel Benzali, Stanley Tucci.
Chapitre 10 (60 min). 3321042
Chapitre 11 (55 min). 105981

22.25

LA PLANÈTE DES SINGES
Téléfilm [1/5] de Don Weiss et Arnold Laven, avec Roddy McDowall, Ron Harper, James Naughton (110 min). 9316042
0.05 Le Crime dans le sang. Téléfilm de Richard T. Heffron, avec Robert Mitchum, James Spader (105 min). 8288706
1.50 Best of Dance.
3.20 Broadway magazine. Documentaire. 4.30 Culture pub. Magazine. 5.30 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

► En clair jusqu'à 13.30
12.30 Flash d'information.
12.35 Concert : NTM live au Bataclan (55 min). 3309771
13.30 ► Afriques : comment ça va avec la douleur ? Documentaire de Raymond Depardon (163 min). 44470042
16.15 Rugby. Sport. Australie-Afrique du Sud. Tournoi des tri-séries.
17.45 Babylon V.
18.30 Insektors.
18.45 ► La Colo. Documentaire (72 min). 4300955
► En clair jusqu'à 20.30
20.00 Flash d'information.
20.05 Les Simpson.

20.30

CADFAEL
Série. L'apprenti du diable de Herbert Wise (77 min). 3618684
Un jeune homme arrive à l'abbaye de Shrewsbury pour demander à y entrer comme novice, mais Cadfael soupçonne que ses raisons ne sont peut-être pas désintéressées.

21.50

PÉTANQUE
Sport. Trophée Canal+ 1996 (55 min). 8044690
22.45 et 2.45 Surprises.
22.55 Flash d'information.
23.00 Brainscan. Film de John Flynn (1994, 92 min). 6568110
0.35 Le Chemin des écoliers ■ Film de Michel Boisrond (1959, N., 78 min). 9249068
1.55 Sale temps pour les pauvres. Téléfilm de Paul Unwin (51 min). 8593714
3.00 Adultère mode d'emploi. Film de C. Pascal (1995, 90 min). 7265348

Radio

France-Culture

20.00 Le Temps de la danse. Entretiens avec Dominique Chenet, directeur adjoint du festival Danse à Aix-en-Provence.
20.30 Photo-portrait. Joseph Rovan, historien.
20.45 Fiction : Le nouveau répertoire dramatique. (Rediff.) La Maison Tellier, de Guy de Maupassant ; 21.56, La Parure, de Guy de Maupassant.
22.35 Musique : Opus. Jean-Claude Casadesus.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. (Rediff.). Un Festin, de Witold Gombrowicz. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Florence Delay : 3.28, Chantal Gérard-Landry (Hopi, peuple de paix et d'harmonie) ; 3.58, A la recherche d'Emmanuel Berl (1892-1976) ; 5.23, Betty Schwartz (Les Rêves et les Moyens de les diriger) ; 6.07, Philippe Jaccottet.

France-Musique

19.35 France-Musique l'été. Festival de Manchester. Concert donné le 12 juillet, au Octagon, pavillon Gardens, par le Quatuor Chilingirian : Œuvres de Razoumovsky, de Beethoven, Schubert.
21.00 Festival de Radio-France et de Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert donné en direct de l'Opéra Berlioz-le-Corum, par le Chœur du Singverein de Vienne, l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. Friedmann Layer : Œuvres de Schmidt.
0.05 Musique pluriel. Œuvres de Schoenberg, de Birtwistle, Amy. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

19.30 Intermezzo. Les Comédiens, de Kabalevsky, dir. Kurtz ; Œuvres de Prokofiev, Rachmaninov, Elgar.
20.40 Les Fils de Jean Sébastien Bach. Sinfonia FK 64, de WF Bach, par le Concerto Köln ; Sonate, de JCF Bach, Anner Bylsma, violoncelle, Bob van Asperen, orgue ; Les Israélites dans le désert, de CPE Bach, par la Cappella Coloniensis, dir. William Christie ; Adagio et Fugue, de Mozart, par l'Archibudelli ; Symphonie, de JCF Bach, par le Concerto Köln ; Quintette no 6, de JC Bach, par The English Concert, dir. Trevor Pinnock ; Artaserse, de JC Bach, par le Hanover Band ; Concerto Wq 38, de CPE Bach, par les amis de Philippe ; Quatuor no 6, de Haydn, par le Quatuor Mosaïques.
22.50 Da Capo. Autour de Felix Slatkin. Introduction et Rondo capriccioso, de Saint-Saëns, par The Hollywood Bowl, Rabin, violon ; Œuvres de Brahms, Schoenberg. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Le Château des Oliviers.
21.30 Reportages (TF1 du 5/11/94)
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Faites la fête. (France 2 du 18/3/95)
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.45 Terrorisme. [2/4] Œil pour œil.
20.35 Autoroutes.
21.30 Les Plus Beaux Jardins du monde. [9/12] Gloire et grandeur.
21.55 Une outarde rarissime.
22.50 L'Histoire oubliée. [3/3] Les goumiers marocains.
23.45 Apollo 13 (120 min).

Paris Première

19.30 Stars en stock.
20.00 Golf en capitale.
20.30 Beach Soccer.
22.00 Concert : Best of Francofolies 1994. Enregistré à La Rochelle (60 min). 9635481
23.00 Concert : Francofête 95. Enregistré aux Francofolies de La Rochelle en 1995 (65 min). 7380936
0.05 Concert : Les découvertes des Francofolies 95. Enregistré à La Rochelle (55 min). 26922153

France Supervision

20.30 Concert : Le Stabat Mater d'Anton Dvorak. Enregistré à l'occasion du festival d'art sacré de Dax (90 min). 83858139
22.00 Concert : Youssou D'Dour. (60 min). 84216400
23.00 Athlétisme.
0.30 Concert : Georgie Fame. Enregistré à l'Arthur's Club de Genève (55 min). 44212998

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Invité : Jacques Deray.
22.00 Le Meilleur du cinéma britannique.
23.00 A l'heure zéro ■ Film de Hall Bartlett (1957, N., v.o., 85 min) 5549428
0.25 Zouzou ■ ■ Film de Marc Allégret (1934, N., 85 min) 99388530

Ciné Cinémas

19.50 Bernardo Bertolucci.
21.00 Le Dernier Bastion. Téléfilm de Chris Thomson (1984, 130 min) 5281416
23.00 L'Eté des roses blanches ■ Film de Rajko Grlic (1990, 100 min) 81137684

Série Club

19.55 Agence Acapulco. Les Amazones.
20.45 Miami Vice. La loi du ring.
22.15 Mission impossible. Complot à Santa Costa.
23.00 Les Têtes brûlées. Le fruit défendu.
23.45 Hong Kong Connection. Le bâton rouge.
0.30 Les Evasions célèbres. Le Condottiere Bartolomeo Colleoni.

Canal Jimmy

20.00 Earth Two. L'homme de ses rêves.
20.50 Friends.
21.15 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Allô maman bobo.
21.25 Batman. Deux épisodes : La femme chat - Chat ou tigre ?
22.15 Chronique californienne.
22.20 T'as pas une idée ? Invitée : Sylvie Vartan.
23.15 La Conquête du ciel.

Eurosport

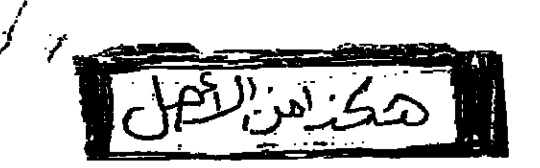
15.00 Cyclisme. En direct. Le Tour de France. 13e étape : Le Puy-en-Velay - Superbesse-Sancy (177 km, 165 min). 88002458
20.00 Aérobic.
21.00 Body-building.
22.00 Cyclisme.
23.00 Pole position.
0.00 Boxe (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR

20.30 Les Temps modernes. Film de Charles Chaplin (1935, N.). Avec Charlie Chaplin. *Comédie.*
OU 20.30 Les Faiseurs de Suisses. Film de Rolf Lyssy (1979). Avec Walo Lüond. *Comédie.*
OU 20.30 Les dieux sont tombés sur la tête. Film botswanais de Jamie Uys (1981, 100 min). Avec Xao, Marius Weyers, Sandra Prinsloo. *Comédie.*
0.20 Suspiria. Film de Dario Argento (1976, 95 min). Avec Jessica Harper. *Horreur.*

► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
SAMEDI 13 JUILLET 1996

Fusion annoncée entre les deux principaux producteurs de fiction audiovisuelle

AB Productions et Hamster renforcent leur poids face à TF 1

« HÉLÈNE » pourrait prochainement avoir un garçon supplémentaire à ses pieds en la personne de l'inspecteur Navarro. En effet AB Productions, dirigé par Claude Berda, vient de prendre une option décisive sur le contrôle de Hamster Productions, en finançant le rachat par Pierre Grimblat, actuel PDG de Hamster, des 33 ,3 % que le network américain ABC détenait dans Hamster.

Pierre Grimblat, soixante-quatorze ans, qui possède en propre 48 % de Hamster, rachète, grâce à l'argent d'AB Productions, les 33,3 % d'ABC et les 15 % du directeur général, Nicolas Traube, qui quitte la société et s'apprête à prendre des fonctions dirigeantes à France 2. En retour, Pierre Grimblat devrait revendre le contrôle de la société (tout ou la moitié du capital au moins) à Claude Berda, PDG et principal actionnaire d'AB Productions avec son associé Jean-Luc Azoulay.

Cette fusion entre les deux principaux producteurs de fiction audiovisuelle est le résultat d'un conflit larvé au sein de Hamster entre Pierre Grimblat et son dauphin, Nicolas Traube. Depuis deux ans, le premier avait pris de la distance vis-à-vis du fonctionnement général de Hamster, mais tergiversait pour céder ses parts à Nicolas Traube, qui restait directeur général et dauphin en titre. La direction effective de Hamster était le fait de Nicolas Traube, mais le principal actionnaire se résignait mal à en tirer les conséquences.

Lassé de cette situation flottante, ABC, présent dans le capital de Hamster depuis 1993, avait donc choisi de se retirer. Nicolas Traube, qui avait entrepris de monter un tour de table, avec l'accord de Pierre Grimblat, pour racheter les parts du network américain semble avoir été surpris par la volte-face du fondateur qui a surenchéri grâce aux capitaux de Claude Berda. ABC *ayant vendu ses titres au plus offrant*, c'est aujourd'hui Nicolas Traube qui part et négocie la cession de ses titres à Pierre Grimblat. Les montants sont tenus secrets et Claude Berda se refuse à tout commentaire.

Au-delà des péripéties de personnes, ce rapprochement entre les deux plus gros producteurs de fiction pourrait bien bouleverser la donne, jusque-là très figée, des rapports de force producteur-diffuseur. Si Claude Berda, qui a acquis un réel savoir-faire dans la production de fictions légères (sitcoms), prend le contrôle effectif de Hamster, qui maîtrise des fictions de haut de gamme, il devient un interlocuteur de poids face à Patrick Le Lay, PDG de TF 1. Ce dernier pourrait bien se retrouver dépendant d'un unique fournisseur pour ses tranches horaires de 17 à 19 heures, mais aussi *pour ses première et seconde parties* de soirée consacrées à la fiction télévisée (« Navarro », « Julie Lescaut »...). Les grilles de prix jusque-là pratiquées par TF 1 vis-à-vis des producteurs de fiction pourraient alors changer. En outre, grâce à Hamster, les productions légères d'AB pourrait faire une percée dans les grilles du service public. Jusqu'à présent, excepté une tentative malheureuse à l'été 1995, les séries AB n'ont jamais trouvé de débouché ailleurs que sur TF 1.

Enfin, les 450 heures de fiction déjà produites et distribuées par Hamster pourraient utilement rejoindre le catalogue AB. Ces centaines de kilomètres de pellicule trouveront à s'employer pour alimenter le bouquet de chaînes de télévision qu'ABSat, filiale d'AB Productions, s'apprête à diffuser en numérique et par satellite sur la *zone francophone. Ce bouquet* numérique a pour ambition de concurrencer ceux de Canal Plus et de Télévision par satellite (TPS), lancé prochainement par TF 1, France Télévision, France Télécom, M 6, la CLT et Lyonnaise communications.

Yves Mamou

« Navarro », « L'Instit », le « Club Dorothée »...

● **Hamster Productions.** Avec un chiffre d'affaires de 250 millions de francs environ, il est le premier producteur de « fiction lourde », celles qui coûtent le plus cher et qui sont diffusées en première partie de soirée. Cette société est à la fois un style et une marque de fabrique pour des séries à héros récurrents comme « Navarro » ou « L'Instit » et des feuilletons célèbres comme « Le Chateau des oliviers ». Comme son challenger Telfrance (« Julie Lescaut »...), Hamster souffre du sous-financement de la fiction par les chaînes et les rentrées de son catalogue ne lui permettent pas de financer autant qu'il le souhaiterait les dépenses pour le développement de nouveaux concepts.

● **AB Productions.** L'entreprise réalise un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard de francs. Il se répartit comme suit : un tiers pour la production de fictions légères (300 demi-heures par an), un tiers pour la distribution de programmes et un tiers pour l'édition musicale, la vente de produits dérivés, la production et la distribution de films de cinéma. Grâce au succès du « Club Dorothée », AB est devenu le plus gros fournisseur de programmes jeunesse de TF 1.

Le juge Joly perquisitionne au siège de la SNCF

Journée d'interrogatoire pour M. Le Floch-Prigent

LE JUGE D'INSTRUCTION parisien Eva Joly a conduit, vendredi matin 12 juillet, une perquisition au siège de la direction générale de la SNCF, rue Saint-Lazare (9e arrondissement). Escortée par les policiers de la brigade financière et par un magistrat du parquet de Paris, Mme Joly s'est rendue jusqu'au bureau de Loïk Le Floch-Prigent, actuel PDG de la société nationale, qui avait été extrait de la maison d'arrêt de la Santé pour les besoins de cette perquisition. Les enquêteurs se sont également rendus, sur l'ordre du juge, au domicile de la compagne de M. Le Floch-Prigent, rue d'Artois (8e arrondissement). Mis en examen, le 4 juillet, pour *« abus de biens sociaux et recel, recel d'abus de confiance, diffusion de fausses informations et présentation de faux bilans »*, et placé en détention provisoire (*Le Monde* du 6 juillet), l'ancien président d'Elf-Aquitaine devait ensuite être interrogé par le juge Joly, vendredi après-midi, sur les faits qui lui sont reprochés.

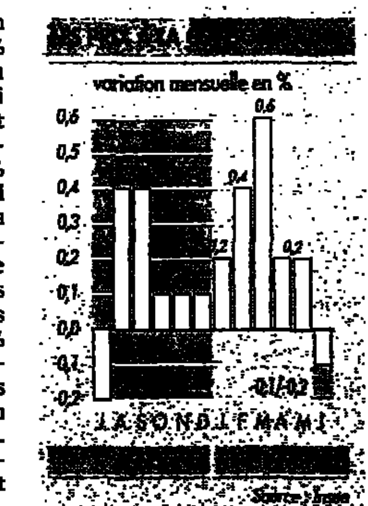
La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris doit, par ailleurs, examiner lundi l'appel formé contre son mandat de dépôt par M. Le Floch-Prigent. Mis en cause pour des faits intervenus alors qu'il présidait Elf-Aquitaine – et notamment le renflouement, par le groupe pétrolier, des sociétés de Maurice Bidermann –, M. Le Floch-Prigent avait mis en avant, face au juge, les *« conséquences »* qu'entraînerait son éventuelle *incarcération sur les négociations en cours avec les personnels* de la SNCF. Quelques heures après son incarcération, son avocat, Me Olivier Metzner, avait indiqué qu'il n'entendait pas démissionner de ses fonctions actuelles. Le PDG de la SNCF a, par ailleurs, reçu le soutien public de plusieurs syndicats. Le gouvernement a, pour sa part, fait comprendre que le maintien de M. Le Floch-Prigent à la tête de la SNCF était suspendu à la décision de la chambre d'accusation. Si celle-ci devait confirmer le mandat de dépôt, *« le remplacement de M. Le Floch-Prigent s'imposerait »*, avait estimé le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, Michel Péricard.

L'ancien PDG d'Elf est soupçonné d'avoir bénéficié, ainsi que son ex-épouse, de *« faveurs »* consenties par M. Bidermann en contrepartie des soutiens accordés par Elf à son groupe de prêt-à-porter. M. Bidermann a lui aussi été placé en détention provisoire par Mme Joly, de même que l'ancien directeur du patrimoine immobilier d'Elf, Jean-François Pagès. Ce dernier est soupçonné d'avoir monté une série d'opérations immobilières qui ont conduit au versement de quelque 162 millions de francs de commissions, entre 1991 et 1993, dont l'essentiel semble avoir alimenté les comptes d'une société luxembourgeoise.

Hervé Gattegno

Les prix à la consommation ont baissé de 0,1 % à 0,2 % en juin

LES PRIX à la consommation en France ont baissé de 0,1 % à 0,2 % en juin par rapport à mai, selon l'indice provisoire publié vendredi 12 juillet par l'Insee. Ce résultat ramène la progression de l'inflation sur un an entre 2,2 % et 2,3 % (contre 2,4 % fin mai). Ce recul s'explique notamment par la *baisse des produits frais dans l'alimentation* (– 0,6 %) et celle de l'énergie (– 0,7 %). Les prix des produits manufacturés sont restés stables malgré une baisse de 0,5 % dans l'habillement et la chaussure. Les prix des services publics ont progressé de 0,4 %, en raison de la hausse des tarifs aériens. Depuis le début de l'année, l'inflation est comprise entre 1,3 % et 1,4 %.



■ **VACHE FOLLE : la Cour européenne de justice a rejeté vendredi 12 juillet la demande de la Grande-Bretagne** de suspendre l'embargo frappant ses exportations mondiales de viande de boeuf. Londres avait déposé une requête en arguant notamment du caractère illégal, à ses yeux, de l'embargo en ce qui concerne les exportations vers les pays n'appartenant pas à l'Union européenne. – *(AFP.)*

■ **AMIANTE : le groupe belge Eternit a évoqué, vendredi 12 juillet, la fermeture de son usine de Triel (Yvelines),** à la suite de l'interdiction de l'utilisation de l'amiante à partir de janvier 1997, décidée par le gouvernement. Ce site, selon Eternit, ne peut être mis en conformité.

Les chronologies mensuelles du « Monde » sur Minitel

LES CHRONOLOGIES mensuelles du *Monde*, publiées dans les pages « Horizons » jusqu'en décembre 1995, sont désormais accessibles sur Minitel. Parallèlement à la recherche de références d'articles du *Monde* depuis 1990, le 3617 LMDOC permet à présent l'accès à ces chronologies, organisées en rubriques « International », « France » et « Culture », et complétées d'éclairages sur les grands sujets d'actualité du mois. Ce nouveau service, qui offre davantage d'informations économiques et culturelles que dans la version publiée précédemment, propose déjà quatre mois en ligne, de janvier à avril 1996 (3617 LMDOC ; 5,57 F/min).

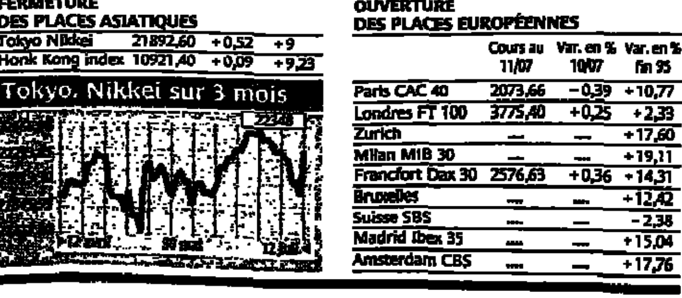
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 12 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21892,60	+0,52	+9
Honk Kong index	10921,40	+0,09	+9,23



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 11/07	Var. en % 10/07	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2073,66	–0,39	+10,77
Londres FT 100	3775,40	+0,25	+2,33
Zurich	—	—	+17,60
Milan MIB 30	—	—	+19,11
Francfort Dax 30	2576,63	+0,36	+14,31
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	–2,38
Madrid Ibex 35	—	—	+15,04
Amsterdam CBS	—	—	+17,76

Tirage du *Monde* daté vendredi 12 juillet 1996 : 485 485 exemplaires

Quand Orwell dénonçait au Foreign Office les « cryptocommunistes »

ON SAVAIT que l'itinéraire de George Orwell l'avait éloigné d'un mouvement communiste dont il avait vu à l'œuvre les méthodes pendant la guerre d'Espagne. On ignorait en revanche que la satire du totalitarisme stalinien, qui s'exprime dans sa célèbre allégorie *La Ferme des animaux*, de 1945, ou la désillusion qui inspire son *1984*, de 1949, s'était accompagnée, quelques mois avant sa mort, d'une participation active aux entreprises de propagande anticommuniste du Foreign Office.

Telle est pourtant la surprise que vient de créer un dossier tout récemment déclassifié de l'IRD (Information Research Department), organisme spécialisé dans la lutte contre la propagande soviétique. L'un des dossiers, couvrant les activités de ce service au cours de l'année 1949, fait en effet état d'une visite d'une des employées de l'IRD, Celia Kiwan, à George Orwell, au sanatorium de Cranham (Gloucestershire), où résidait l'écrivain, déjà atteint par la tuberculose qui devait l'emporter l'année suivante.

Orwell manifeste un grand enthousiasme à l'idée de participer aux travaux de l'IRD. Sa maladie l'empêchant de prendre la plume lui-même, il propose à Celia Kiwan, par ailleurs la belle-sœur de son ami Arthur Koestler, une liste de nom d'auteurs et de journalistes utilisables. *Dans une lettre envoyée un mois plus* tard à la même Celia Kiwan, il fait savoir : *« Je pourrais, si cela vous est de quelque utilité, vous fournir une liste de journalistes et d'écrivains qui, selon mon opinion, sont des cryptocommunistes, ou des compagnons de route. »* Dans cet envoi daté du 6 avril 1949 et reproduit par *The Guardian* du 11 juillet (*Le Monde* du 12 juillet), George Orwell déconseille par ailleurs à l'IRD d'utiliser l'antisémitisme du régime soviétique comme argument de propagande. La liste n'a pas été retrouvée, mais le dossier atteste de l'existence d'un autre document accompagnant la lettre...

D'après Bernard Crick, le biographe d'Orwell (*George Orwell, une vie*, Le Seuil, 1984), l'écrivain possédait bel et bien un carnet de notes contenant 86 noms de personnes inaptes selon lui à servir la contre-propagande communiste. De fait certains députés du parti travailliste, dont les noms figurent, d'après Bernard Crick, sur la liste, étaient également clandestinement membres du PC. Ce carnet, Bernard Crick l'a consulté, là où il se trouve, dit-il, dans les archives de l'Union College de Londres.

Pour le biographe, cette démarche ne prouve nullement que l'écrivain ait viré à droite à la fin de ses jours. Mais celui-ci s'inquiétait, à juste titre, pense Bernard Crick, des tentatives de noyautage du Labour. Odile Boulloche, veuve du ministre socialiste André Boulloche, a été la première à publier *La Ferme des animaux* en France, en 1947 et se rappelle du climat qui entourait Orwell et son œuvre à cette époque : *« Orwell*, dit-elle, *avait eu en Espagne une expérience épouvantable avec les communistes et il croyait à un danger physique de leur part. De fait, je me souviens avoir reçu la visite de deux journalistes communistes dans mes bureaux, ce que certains considéraient comme une intimidation. »*

Nicolas Weill

Incarcération de Bertrand Cluzel, ancien président du groupe Educinvest

DEPUIS le 5 juillet, Bertrand Cluzel, quarante-sept ans, ancien président du groupe d'enseignement supérieur privé Educinvest, est incarcéré à la maison d'arrêt de Nanterre (Hauts-de-Seine). Sa détention a été ordonnée par Patrick Desmure, juge d'instruction au tribunal de Nanterre, qui lui a signifié une double mise en examen pour *« détournement de fonds publics avec surbornation de témoins »* et *« abus de biens sociaux, escroquerie et abus de confiance. »* En novembre 1995, M. Cluzel, fils du sénateur (UDF-FD) de l'Allier, Jean Cluzel, et gendre de Claude de Kémoularia, ancien ambassadeur de France à l'ONU, avait déjà été mis en examen pour *« escroquerie, faux et usage de faux »*.

Deux des trois informations judiciaires concernent la prise en charge de dépenses personnelles ou familiales par le groupe. Il lui est notamment reproché un loyer *« anormalement bas »* pour sa luxueuse habitation de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine), propriété d'une de ses sociétés financières. Il aurait en outre versé à deux « collecteurs » de taxe d'apprentissage d'importantes rémunérations prélevées sur Paqueduc, une société alimentée par des subventions de l'Etat pour la formation de jeunes en difficulté.

Voilà près d'un an que les enquêteurs de la police judiciaire de Nanterre tentent de démêler l'extrême complexité des comptes de Bertrand Cluzel. Jusqu'à présent, le magistrat instructeur ne semble pas avoir étendu ses investigations à l'ensemble des sociétés du groupe dont la majeure partie ont été, depuis peu, rachetées par une *filiale* de la Compagnie générale des eaux. L'incarcération de M. Cluzel est la dernière phase de l'effondrement d'un « empire » fragile, bâti sur des acquisitions successives dans des conditions financières qui restent à élucider.

UN CONGLOMÉRAT DE 200 ÉCOLES

A la tête d'un conglomérat de 200 écoles et de sociétés multiples comptant 100 000 élèves et 3 000 enseignants, M. Cluzel pouvait, récemment encore, afficher fièrement son ambition de devenir le *« leader français, voire européen, de l'enseignement supérieur privé »*. En l'espace de quelques mois, entre janvier et juillet 1995, cette constellation a volé en éclat après la découverte d'un passif cumulé dépassant 300 millions de francs.

A l'origine, ce docteur en sciences économiques avait hérité de sa famille la direction d'un établissement privé sous contrat à Vichy. Monté à Paris, il s'empare, en 1981, de l'Ecole des cadres (EDC), une valeur sûre qui accueille les recalés des grandes écoles de commerce. A ses plus belles heures, l'EDC atteindra 1 500 élèves en dégageant des profits considérables.

Profitant de son entregent, Bertrand Cluzel saisit toutes les occasions. Après les écoles Fax de Strasbourg et les cours Dusquesne, il absorbe le groupe Pigier (30 000 élèves) cédé, en 1987, par Bis, l'entreprise de travail temporaire. A la fin des années 80, le secteur public peine à absorber le nombre croissant de bacheliers. Profitant du désarroi des familles, le groupe s'engouffre dans les formations à la mode, fait miroiter, dans la cinquantaine de villes où il est implanté – moyennant 25 000 à 30 000 francs par an – des carrières de « golden boys » et de « managers ». Ici ou là, des parents sont mécontents. Mais les plaintes sont rapidement classées. Le projet d'université des Hauts-de-Seine – la « fac Pasqua » – l'intéresse mais il profite des 50 % de subventions accordés par le conseil général d'Ile-et-Vilaine, présidé par Pierre Méhaignerie (UDF-FD), pour bâtir sur le campus privé de Ker-Lann.

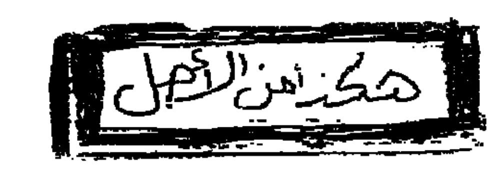
L'affaire reste avant tout familiale : son père, son beau-père et sa *femme figurent parmi* les administrateurs des sociétés, tandis que frères et neveux occupent des postes-clés. Mais Bertrand Cluzel a besoin du soutien de groupes industriels et financiers. La Caisse des dépôts d'abord, puis Altus finance, Charterhouse, la banque OBC, la Compagnie immobilière Phénix, filiale de la Générale des eaux, Hachette et même la MNEF, la mutuelle nationale des étudiants de France se laissent séduire.

Aucun d'eux ne percevra les signes de la déchéance. En deux ans, les écoles perdent 20 % de leurs effectifs. Mais Bertrand Cluzel passe plus de temps à discourir sur la pédagogie du futur et à dénoncer l'*« immobilisme du secteur public »* qu'à consolider son groupe. *« Tout le monde savait que l'argent de la taxe professionnelle était utilisé à d'autres fins que celle de l'école »*, nous a confié un responsable de l'Ecole des cadres.

PERTES ÉPONGÉES EN CATIMINI

De tout cela, il ne reste que des miettes. Actionnaire majoritaire, la Compagnie générale d'immobilier et de services, ex-CIP, filiale de la Générale, a racheté la majeure partie d'Educinvest et épongé les pertes en catimini sans demander de comptes. Mis à l'écart, Bertrand Cluzel a, entre janvier et mai 1995, tenté de reprendre pied dans l'EDC avant un inévitable dépôt de bilan qui lui vaut d'être mis en examen. Dépossédé de ses écoles, il s'est réfugié dans les activités familiales, à Paris et à Vichy, où il fut conseiller municipal (CDS) de 1989 à 1995 sur la liste d'opposition au maire (PR) Claude Malhuret. Gérant de la *Revue politique et parlementaire* créée par son père, il dirige aussi un *centre de formation pour les élus de* l'UDF. Le défenseur de Bertrand Cluzel, que nous avons interrogé pour recueillir le point de vue de son client incarcéré, n'a pas souhaité faire de déclarations publiques.

Michel Delberghe



juge Joly perquisitionne au siège de la SNCF

Le Monde - GALLIMARD

Une nouvelle inédite

Des chrétiens et des Maures

DANIEL PENNAC

À PARAÎTRE

Vendredi 19 date samedi 20 juillet
JEROME CHARYN
Appelez-moi Malaussène

Vendredi 26 date samedi 27 juillet
HENRI RACZYMOW
Villa Mimosas

Vendredi 2 date samedi 3 août
DIDIER DAENINCKX
La Repentie

Vendredi 9 date samedi 10 août
THIERRY JONQUET
La Vigie

Vendredi 16 date samedi 17 août
DANIEL PICOULY
Tête de nègre

Vendredi 23 date samedi 24 août
MARC VILLARD
Matador

consolait Louna, jugulait Jérémy, passionnait Thérèse, et je ne crois pas me tromper en affirmant que si Clara est devenue un cordon bleu, c'est grâce à son passage dans la famille. Il manquait de tout à son arrivée – glucides, protides, lipides, la collection complète des vitamines et beaucoup d'eau pour faire le liant –, il fallut le nourrir juste, et en quantité. D'autant qu'il faisait part égale avec son ténia. Une nourriture équilibrée, donc, mais copieuse.

« Et de la qualité, surtout, de la qualité française ! C'est un Américain, faut pas qu'il reparte déçu. »

Jérémy était intraitable sur ce point.

Du tournedos Rossini au filet de sole sauce Mornay, en passant par la blanquette de veau et le bœuf bourguignon, il eut droit à une vraie culture, que complétaient, par intermittence, le couscous de Yasmina et l'épaule d'agneau à la Montalban. Déjeuners et dîners royaux. Des siècles de gastronomie dressés contre la barbarie hamburger. Clara cuisinait au millimètre et Jérémy se chargeait de la présentation. Il était devenu orfèvre en papillotes. Ce que Thérèse jugeait superflu, puisque chaque mets, si élaboré fût-il, devait être broyé au mixeur pour finir dans une vessie que Louna branchait à la sonde gastrique.

« C'est pas parce qu'il ne peut bouffer que de la bouillie qu'on doit négliger la déco, expliquait Jérémy à Thérèse. Regarde, moi, quand j'ai rien à dire dans une rédac, je soigne mon écriture. Question de principe.

– Tu n'as pas oublié son pansement gastrique ? demandait Louna.

– Phosphalugel envoyé ! annonçait Jérémy comme on répond à l'officier de quart : vous pouvez mettre la pression ! »

Louna malaxait alors la vessie de caoutchouc. Les yeux de la famille suivaient la progression de la nourriture dans les anneaux de la sonde, puis l'attention générale se portait sur le visage du malade :

« On dirait qu'il aime. »

Momentanément emplâtré par le pansement gastrique, le ver solitaire se recroquevillait sur lui-même et laissait manger son hôte, dont le visage rosissait.

« Oui, il a l'air d'apprécier.

– Il peut ! C'est rien que du premier choix. Je suis allé faire le marché place des Fêtes. »

Toutes paroles destinées à nous rassurer, parce que, à la vérité, si ces repas se passaient bien, la plupart finissaient mal. Le peu de force que notre malade y gagnait s'épuisait, quelques minutes après le gavage, en un hurlement – toujours le même – poussé au comble de la rage :

« Cristianos y Moros ! »

Et il retombait, exsangue sur son oreiller, comme s'il n'avait rien mangé.

La première fois, Jérémy demanda :

« Qu'est-ce que ça veut dire ?

– Des chrétiens et des Maures ! traduisit Thérèse.

– Des « Maures » ?

– Des Arabes, précisa Thérèse.

– C'est de l'anglais ?

– De l'espagnol, corrigea Thérèse.

– Cristianos y Moros ! répéta l'autre.

– Faudrait savoir, gronda Jérémy en lançant un regard suspicieux à Thérèse, il parle anglais ou espagnol ? »

Après ce deuxième hurlement, notre malade retombait généralement dans un coma si profond que Louna y perdait son latin.

C'est alors que le ténia se mettait à table. Le ténia ronronnait. Ce n'est qu'une image, certes, une image sonore, mais cela ne faisait de doute pour aucun d'entre nous : quelque chose se nourrissait à l'intérieur de notre patient, quelque chose d'immonde s'envoyait goulûment les chefs-d'œuvre de Clara, une voracité souterraine et satisfaite d'elle-même vidait ce corps de sa substance. Et ce pillage ravivait la douleur de l'esprit :

« No, Manfred, no, it's not me ! »

Il délirait. Des borborygmes plus que des phrases. Des bulles, à la surface d'une conscience morte. La fermentation du désespoir.

« Ta mort, Manfred, c'est Papa ! »

Ou des protestations de fureur :

« Ton fils est mal élevé, Philip ! Il me pose des bombes sous le cul ! »

Thérèse prenait des notes, un calepin ouvert sur ses genoux aigus.

Thérèse cherchait le fil de la cohérence. Elle traquait le sens et traduisait au plus près.

« Papa, je ne veux pas de tes bonbons ! Manfred est mort ! Je suis venu te faire manger tes garçons. »

Et, après chaque repas, toujours ce leitmotiv, au volume sonore incomparable :

« Cristianos y Moros ! »

Un vrai cri de guerre. Ce fut Hadouch qui s'en inquiéta le premier.

« Qu'est-ce qu'il leur veut, aux roumis et aux Arabes ? Qu'est-ce qu'il nous veut, ce mec ?

– Cristianos y Moros !

– Et si c'était un agent du Mossad ? »

Hadouch était inquiet. Hadouch nous voyait infiltrés par les services secrets israéliens, embarqués dans une de ces guerres de religion qui font exploser les poubelles. Il alla chercher le rabbin Razon de la rue Vieille-du-Temple. Le rabbin, qui était homme de paix, passa une nuit auprès du malade. Il fut catégorique. A sa façon ironique et rêveuse, mais catégorique :

« C'est un juif, oui, il a un sens aigu de la famille. Mais rassurez-vous, sa fille le préoccupe davantage que les chrétiens et les Maures.

– Sa fille ?

– Adonaï, Dios Santo ! Elle se tape du goy à la chaîne. Du goy et du juif, d'ailleurs. C'est une fille de feu.

– Pute ?

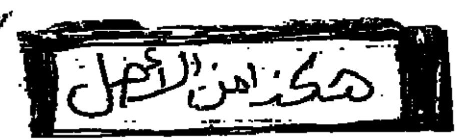
– Non mon garçon, elle épouse à chaque fois.

– Rabbi, quoi d'autre ?

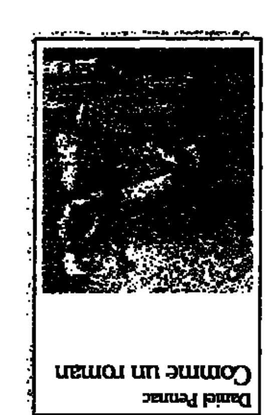
– C'est un homme puissant.

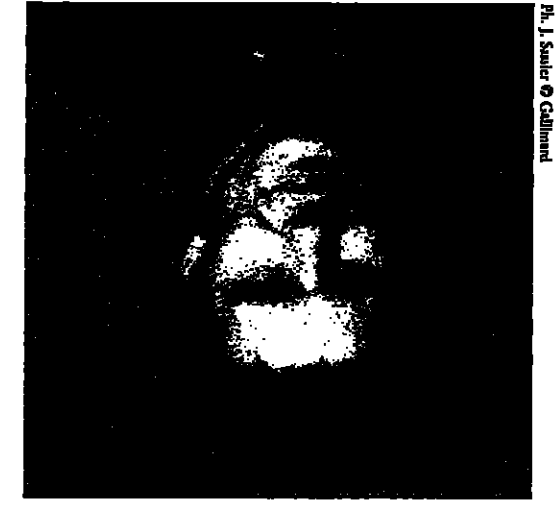
– Mais encore ?

– Grosse mémoire. Très encombrée.



Daniel
PENNAC





Ph. J. Sassier © Gallimard







folio

DANIEL PENNAC

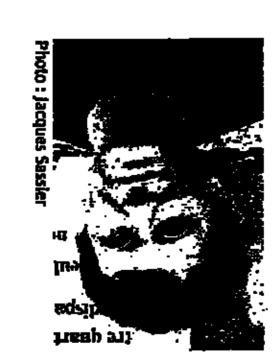


Photo : Jacques Sassier

Né, en 1944, au Maroc, dans une famille de militaire. Passe son enfance au gré de garnisons exotiques en Afrique et en Asie du Sud-Est, avant d'obtenir, à Nice, une maîtrise de lettres et d'opter pour l'enseignement. Entre en littérature par le biais d'un essai-pamphlet, *Le Service militaire, au service de qui ?*, publié en 1973, avant de s'essayer au roman burlesque et au livre pour enfants. Découvre tardivement la « Série noire » lors d'un séjour au Brésil. A la suite d'un pari – *« T'es pas cap' ! »* –, propose à la célèbre collection *Au bonheur des ogres* (1985), où apparaissent pour la première fois Benjamin Malaussène et sa drôle de famille. Suivront, avec un succès toujours croissant, *La Fée Carabine* (1987), *La Petite Marchande de prose* (1990) et *Monsieur Malaussène* (1995), ces deux derniers titres publiés dans la collection « blanche » de Gallimard.

Des chrétiens et des Maures

« Je veux mon papa » : un matin, au réveil, Le Petit a, tranquillement mais fermement, affirmé son exigence, refusant de s'alimenter tant qu'il ne connaîtrait pas son géniteur. Et Benjamin Malaussène de se remémorer les circonstances étranges dans lesquelles, dix ans auparavant, naquit Le Petit : le corps d'un homme à l'agonie abandonné sur la chaussée, son transport au domicile des Malaussène, l'intervention salvatrice de ses sœurs et de sa mère, puis la disparition du ressuscité d'entre les morts. Au bout du compte, Le Petit apprendra, ravi, la vérité : son père est vraiment un héros de roman...

– Et ?
– Courageux.
– C'est tout ?
– Casher. »

Il ajouta :

« A sa façon. C'est un homme de la Loi. Mais il a le ver solitaire. Je passerai prendre de ses nouvelles de temps en temps.

– Rabbi, vous serez toujours le bienvenu. »

Un matin, l'endormi à la voix de stentor hurla un mot nouveau :

« Capuccino ! »

Jérémy, qui était de garde, ne connaissait pas ce mot. Il réveilla Thérèse.

« Dammi un capuccino, stronzino, o ti amazzo !

– Un capuccino, sinon il te tue, traduisit Thérèse, avec une certaine satisfaction. Elle ajouta : il parle italien, maintenant. Elle ajouta encore : anglais, espagnol, italien, il doit être juif new-yorkais. Va réveiller Clara, pour le capuccino. C'est une espèce de café avec de la crème, ou quelque chose comme ça... »

Le capuccino eut sur le ver solitaire l'effet d'un harpon planté dans le flanc d'une murène. Réveillée en sursaut, la bête bondit dans le ventre du malade. Un anaconda en furie qui donnait de la tête contre toutes les portes. Le New-Yorkais se tordait dans son lit. De douleur et de rire. Ce capuccino, c'était une blague qu'il faisait à son ver. Hurlements subséquents et réveil de Louna :

« Du café à un ténia ? Vous êtes complètement fous ! Jérémy, vite, des yaourts ! Yaourts et pansements gastriques ! »

*
* *

Vacances paisibles, donc. Chacun à son poste et moi au chevet de maman. Maman souffrait de n'être pas deux. Nous autres six, présents sous son toit, comptions pour du beurre. Si je lui donnais des nouvelles du malade, c'était pour la distraire, si elle feignait de s'y intéresser, c'était par distraction.

« A propos, comment se porte votre juif new-yorkais ?

– Il végète, maman. »

Oui, il reprenait du poids et des couleurs, il cicatrisait et se ressoudait, tous les indicateurs de son tableau de bord frisaient la norme, mais sa conscience demeurait souterraine. Le fait qu'il eut traité Jérémy de petit con (stronzino) nous avait donné espoir. Mais non, cet accès de lucidité désignait un des stronzini de sa vie antérieure, quelque autre petit con enfoui dans son délire.

« Très préoccupant », concluait Louna. Elle marmonnait du diagnostic : désorientation temporo-spatiale, délire, confusion, obnubilation... L'œil songeur sur l'alité...

« S'il reste dans cet état au bout d'une semaine alors que tout redevient normal, on peut craindre une lésion cérébrale, genre hématome sous-dural. »

Louna secoua une tête pessimiste :

« Constantes catastrophiques : la tension est tombée à 6, l'urée est au plafond... Ionogramme lamentable, fièvre permanente...

– Il a une chance de s'en tirer ? »

Une voix nouvelle trancha :

« Il ne mourra pas. »

Tout le monde se tut. Thérèse fendit l'assemblée, raide comme un verdict, écarta Louna par la seule autorité de ses yeux, prit la main du martyr qu'elle retourna comme une limande, en lissa la paume, longuement, et se plongea dans une lecture silencieuse au terme de laquelle elle répéta :

« Il ne mourra pas. »

Puis elle précisa :

« Ce n'est pas n'importe qui ! »

Et encore :

« Il ira très loin.

Jérémy : Arrête de faire ton intéressante ! Dis-nous plutôt qui c'est.

Thérèse : Les lignes de la main ne sont pas une carte d'identité.

Jérémy : A quoi ça sert, alors, tes conneries ?

Thérèse : A vous annoncer qu'il ne mourra pas.

Jérémy : Evidemment, puisqu'on va le soigner ! »

Controverse interrompue par Clara qui s'était glissée au pied du lit, avec sa discrétion de photographe, son art si doux de la transparence, l'œil tombé dans son vieux Rollei, bras levé, le pouce sur le déclencheur, et :

Flash !

« NOOOOO ! Manfred, I didn't kill you ! »

Fut-ce la lueur du flash ? Le blessé se redressa à l'équerre, et d'une voix étonnamment puissante pour un demi-mort, il gueula cette phrase, en anglais :

« NOOOOO ! Manfred, I didn't kill you ! »

Ça venait de si profond, ça charriait une telle douleur, c'était une affirmation d'une telle violence, un malheur si destructeur, et cela passait par des yeux à ce point écarquillés que ma peau se retourna tout entière.

« Qu'est-ce qu'il dit ? demanda Jérémy.

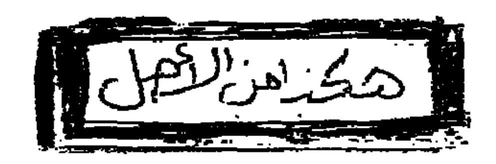
– Il s'adresse à un certain Manfred, traduisit Thérèse. Il lui affirme qu'il ne l'a pas tué.

– Ah bon ! dit Hadouch, c'est un gars du métier... »

*
* *

Tout compte fait, il tombait bien, le « gars du métier ». Les cloches de Pâques venaient de sonner l'entracte scolaire. Or, si les vacances de Thérèse ou de Clara ne posaient jamais problème – chacune s'occupait muettement à ses passions respectives –, Jérémy, lui, n'était pas le genre de gosse à s'oublier dans l'aéromodélisme. Quant à l'envoyer en colo, c'était courir le risque d'une guerre de décolonisation.

Non, notre pensionnaire tombait à pic. Il fixait les troupes de Hadouch,



grignoter. *Le vieil homme devait s'empoigner comme s'il voulait s'arracher les entrailles. Il vivait dans un répugnant hôtel de la 47e Rue Ouest. L'hôtel n'avait même pas de nom. A deux pas de l'Allée Réservée. Les maquereaux l'évitaient, le vieux. Ils louaient dans cet hôtel des appartements à toutes les "fiancées" qu'ils avaient ou qu'ils surveillaient. Les fiancées étaient toutes des Noires au-dessous de dix-neuf ans. L'une d'elles au moins était enceinte. Elles aimaient bien le vieux. Il ne les engueulait pas, il ne regardait pas sous leur blouse d'été. Les mamelons en sueur d'une pute n'étaient pas faits pour le surprendre.*

» Elles parlaient donc à ce vieux clochard, partageaient avec lui leurs boissons à l'orange... »

J'ai lu tard dans la nuit. Assis en tailleur au pied d'un auditoire en charentaises et en pyjama, les yeux de Julius le Chien suivant les lignes par-dessus mon épaule, je nous ai plongés à haute voix dans la saga d'Isaac Sidel et de son ver solitaire. C'est ainsi qu'Isaac est entré une deuxième fois dans notre maison. Thérèse prenait des notes qui lui rappelaient quelque chose. Le Petit avait mis ses lunettes pour mieux entendre. Jérémy poussait les oh ! les ah ! les putain ! les vache ! les dis don' ! les bordel ! de son admiration. Et si Clara avait pu photographier des mots... Je lisais à voix haute la saga d'Isaac Sidel, « Isaac le chef », « Isaac le pur », « Isaac le grand rabbin du QG », « Isaac, le papa de Marylin, la dingue aux sept maris », « Isaac le psychopathe », « Isaac le schmuck », « Isaac la merde », « saint Isaac », « Isaac le mystérieux », selon les points de vue des autres personnages, et je les reconnaissais au passage, tous autant qu'ils étaient, ces noms qui avaient hanté *les délires* de notre *Shérif* : Annie Powell, la petite pute balafrée de la 43e Rue, Dermott son maquereau lecteur de Joyce, Coot Mac Neil l'Irlandais pourri qui remontait des rivières de sang... je lisais encore vers les premières heures de l'aube (Isaac Sidel semblait *installé dans la chambre des enfants comme s'il ne nous avait jamais quittés*) quand la voix du Petit, tout à coup, m'a stoppé net dans mon élan.

« J'ai faim. »

Ce qui a suivi était beaucoup plus que du silence.

« J'ai faim », a répété Le Petit.

Jérémy a réagi le premier.

Il a bondi hors de son lit et a foncé vers la cuisine, Clara sur ses talons.

« Tu as faim, Le Petit ! Formidable ! Qu'est-ce qu'on te fait ? Une omelette aux morilles ? Des spaghettis aux aubergines ? Un sandwich au Jabugo ? On ouvre une boîte de foie gras ? »

Sourcils froncés, Le Petit récusait.

« Non ? disait Jérémy, un dessert ?

– Tu veux passer directement au dessert ? Une crème brûlée ? Un petit gratiné de fruits rouges ? »

Non, faisait la tête du Petit.

Il a ôté ses lunettes roses pour mieux réfléchir, son visage s'est enfin épanoui, et il a dit :

« Cristianos y Moros ! »

Vendredi prochain, dans *Le Monde* daté samedi 20 juillet, ce sera au tour de Jerome Charyn de visiter l'univers de Daniel Pennac avec une nouvelle intitulée *Appelez-moi Malaussène*.

A P'tit Louis Couton, qui en a lu d'autres.

Belleville s'était refermé sur nous. Nos anges gardiens avaient déployé leurs ailes. La tribu pouvait sortir les yeux fermés. Nous étions provisoirement immortels. La pluie elle-même hésitait à nous mouiller.

Quant à notre mourant, il avait troqué un hôpital contre une forteresse où chacun se vouait à sa résurrection.

« *Qu'est-ce qu'il a, au juste ?* »

Louna décrivit le désastre anatomique devant un amphithéâtre bourré à craquer. Il y avait la tribu Malaussène au complet, bien sûr, mais il y avait les Ben Tayeb, aussi, le vieil Amar et Yasmina, plus Hadouch, Mo et Simon, flanqués de leur état-major. Ça se passait là-haut dans ma chambre, où gisait l'écorché dans un parfum d'éther. (Maman, elle, s'obstinait à pleurer dans son lit la mort d'un être qui n'était pas né.)

Louna professait en blouse blanche. Atmosphère aseptique et studieuse.

« Aucune blessure létale, mais un état de déshydratation et de cachexie tel que sa vie ne tient plus qu'à un fil. »

Hadouch traduisait à ses troupes :

« Ça veut dire qu'il a rien de mortel. Il crève juste de soif et de faim. A part ça ? »

Louna égrenait le chapelet du martyre.

« Ongles arrachés, dents cassés, brûlures diverses...

– On dirait qu'on a voulu le plumer comme un poulet, fit observer le vieil Amar. Regardez, la peau, sur la poitrine...

– Un chalumeau, fit Simon. Ils étaient pressés. C'est comme peindre au rouleau... »

Les connaissances de Hadouch en matière de brûlures prospectives affinèrent le diagnostic.

« *Les petits ronds, là, sur les bras, c'est les cigarettes des soldats.* Des blondes à la braise pointue. Mais les cratères, sur la plante des pieds, c'est du cigare. Il s'est fait interviewer par le patron de la bande. Un grossium qui donne dans le double corona. Un imprudent, il laisse des traces. »

Mo le Mossi émit une hypothèse :

« Ils se foutaient des traces. Ils voulaient le faire parler et le buter après.

– Sur un cadavre, des traces, ça devient des indices, objecta Hadouch. »

L'assistance prenait mentalement note.

Louna poursuivait son cours d'anatomie déglinguée.

« Une épaule démise, hémarthrose du genou, deux côtes cassées...

Mo : Des côtes pétées ? Il a les soufflets troués ?

Louna : Pas de perforation pulmonaire, non, il ne crache pas de sang. Il en vomit. Il a dû en avaler beaucoup.

Mo : Ça, c'est quand ils se sont occupés de ses dents ! (A ses hommes) : Faut toujours faire cracher, quand on travaille les dents ! Sinon, ils avalent, ils avalent, et, au moment où on s'y attend le moins, ils en foutent partout.

Louna : Plaies infectées, ulcérations des chevilles et des poignets...

Simon : Ça fait combien de temps qu'il a disparu de ton hosto ?

Louna : Dix jours, à peu près.

Simon (à ses hommes) : Ils l'ont gardé attaché pendant dix jours.

Hadouch : Encore un indice. Ça donne quoi, si on fait le total ? »

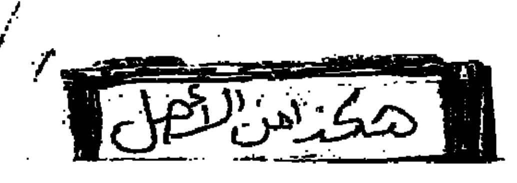
Elle finit par conclure :

« Il faut consulter un spécialiste. »

Le spécialiste fut vite trouvé. La roulette désigna le neurologue de Louna, le bourreau de son cœur.

« Il n'y en a vraiment pas d'autre ? demanda Hadouch.

– C'est le meilleur, répondit Louna. Sois gentil avec lui, Hadouch. Il ne s'agit plus que de rapports professionnels. »



Il m'a regardé longuement, a poussé un gros soupir, a déboutonné son manteau et en a sorti quatre bouquins qu'il a déposés sur la table de la salle à manger, là, en pile, devant moi.

« C'est le personnage principal de ces quatre romans.

– Pardon ? »

Loussa a pris une bonne bouffée d'air et a lâché toutes ses informations d'un coup.

« Il s'appelle Isaac Sidel, il est américain, il est juif, il est le père d'une fille, Marylin, qui se marie et divorce à la chaîne, il est le flic en chef de la ville de New-York, il se croit responsable de la mort de Manfred Coen, qui était son subalterne préféré, Joyce et le capuccino sont ses péchés mignons, il est increvable, et se bagarre contre tous les types qu'il maudissait chez toi, dans son délire : Rupert, Stanley, Zorro, Cowboy, Mac Neil, Dermott et les autres... Vérifie, truands ou flics pourris, ils sont tous dans ces quatre volumes ! »

J'ai regardé le visage de Loussa. Rien que le visage de Loussa. Il a parfaitement compris ce qu'il y avait dans mon regard, parce qu'il a dit, en reprenant son souffle :

« Je sais... je t'avais prévenu... difficile à avaler... mais dois-je te rappeler... »

Un drôle d'ange est passé.

« Dois-je te rappeler que ce matin, tu comparais toi-même ton petit frère au Bartleby de Melville ?

– Rien à voir. Bartleby était une métaphore ! Ma mère ne s'est pas fait engrosser par une métaphore ! »

Loussa a hoché la tête :

« La plupart des enfants naissent d'une métaphore... C'est après que ça se gâte. »

J'ai tenté une autre sortie :

« Si ma mère avait fait un truc aussi irrationnel – s'envoyer un personnage de roman –, Thérèse le saurait ! »

Loussa n'a pas relevé. Il a juste ajouté :

« J'ai oublié de te dire le principal, petit con. L'Isaac de ces quatre romans... »

Il tapotait la pile de livres sur la table :

« Il a le ver solitaire. »

Et il a conclu, fataliste :

« Maintenant, tu peux me foutre à la porte si tu veux, mais les faits sont les faits : le Juif américain que ta mère a ressuscité, le père de ton petit frère aux lunettes roses, est le personnage principal de ces quatre romans. Je te les laisse. Ils sont à toi. Cadeau. Une belle lecture, au demeurant, tu verras... magnifique. L'auteur s'appelle Charyn. Jérôme. Jérôme Charyn. C'est un Américain. Juif new-yorkais, comme son Isaac. »

Sur quoi, Loussa m'a laissé là.

J'ai battu des ailes deux secondes, puis j'ai baissé les yeux sur les quatre romans : *Zyeux bleus, Marylin la Dingue, Kermesse à Manhattan, Isaac le Mystérieux*,.. C'étaient leurs titres.

« Il y avait une fois un vieil homme avec un ver dans le ventre. Le ver aimait

4
Parole de spécialiste

Le « meilleur » examina le juif new-yorkais sous les yeux de Rabbi Razon et de toute notre assemblée. Il mesura la profondeur de son coma. Un vrai puisatier de l'inconscient.

« Voir, d'abord, comment il réagit à la douleur. »

Il le gifla, lui tira les oreilles et lui tordit les mamelons. Il lui fit des oreilles de lièvre, sa torsion des seins tordit nos bouches, et ses gifles étaient des baffes authentiques. Hadouch lui-même en fut impressionné. Simon le Kabyle eut un commentaire des plus sobres :

« Je savais pas que j'étais toubib. »

Le New-Yorkais ne broncha pas, ne se réveilla pas. Tout juste produisit-il une de ses phrases délirantes, mais sur le ton de la conversation, ni plus ni moins :

« You may say what you like, Dermott, but if you don't drop Annie Powell, I'll make you eat Bloom's kidneys and I'll give yours to his cat.

– Traduction ? demanda Jérémy à Thérèse.

– Tu diras ce que tu voudras, Dermott, mais si tu ne lâches pas Annie Powell, je te ferai bouffer les rognons de Bloom et je donnerai les tiens à son chat. »

Le spécialiste de Louna décréta que le New-Yorkais était en « coma vigile ».

« Vous avez un marteau ? »

Nous nous entre-regardâmes, mais Louna fit un oui confiant de la tête et, quelques secondes plus tard, le sondeur de conscience martelait notre patient : chevilles, genoux, épaules, coudes et poignets, tout y passa ; le New-Yorkais endormi se fit marionnette céleste, ses membres jaillirent aux quatre points cardinaux avec toute leur vigueur retrouvée. A chaque coup, il lâchait un nom propre et une imprécation bien sentie :

« Rupert, fils de pute ! Stanley, Chinetoque de merde ! Zorro, chien de ta chienne ! Mac Neil, pêcheur de truie ! »

Un réservoir inépuisable.

« Rien à signaler de ce côté-là non plus, conclut le spéléo de la cervelle, tout est OK. Une pointe de paranoïa, peut-être, mais c'est pas mon rayon. »

3
La mémoire du ténia

Se souvenir, c'est soustraire. Nous n'étions que cinq à l'époque. Manquaient Le Petit, bien sûr, et Verdun, et C'Est Un Ange, et Monsieur Malaussène, et Julie, que je n'avais pas encore rencontrée. Julius le Chien lui-même attendait de naître pour nous choisir. Restaient Louna, Thérèse, Clara, Jérémy et moi. Plus maman, quand elle était là.

Dans l'ensemble, notre supplicié fut bien accepté.

« On va le soigner, a dit Jérémy. On va le soigner et on va le garder.

– Le garder ? a demandé Thérèse. Pourquoi le garderait-on ? Nous ne le connaissons même pas !

– J'ai pas dit « se le garder », a répondu Jérémy, j'ai dit « le garder. »

Et, comme Thérèse s'évertuait à ne pas comprendre :

« Le garder, quoi ! Bien le garder ! Faire les sentinelles ! Pas se le garder ! Le garder ! Que personne vienne lui faire du mal ! Tu comprends ou tu es trop conne ? »

Thérèse et Jérémy cultivent depuis toujours cet art du quiproquo qui fait le sel de leurs relations. D'accord sur tout, ils ne s'entendent sur rien. Leur façon de supporter le bail perpétuel de la fraternité.

« Le protéger, tu veux dire. »

Thérèse vivait déjà à cheval sur les mots. Elle produisait des petites phrases électriques et bien structurées, où le vocabulaire avait rarement la permission de minuit.

« C'est ça, le garder. »

Le fait est que notre pensionnaire fut bien « gardé ». Hadouch était une pieuvre. Ses bras droits avaient des bras droits. Mo le Mossi et Simon le Kabyle régnaient sur une armée de lieutenants qui, eux-mêmes, ne comptaient plus leurs soldats... S'approcher de notre quincaillerie à moins de huit cents mètres revenait à passer un scanner qui vous sondait jusqu'à la troisième génération. Le mastard à l'oreille coupée en fit les frais. Il avait cru pouvoir s'offrir une petite reconnaissance à Belleville, le bonnet enfoncé et le groin anodin, mais s'en était retourné plus vite que prévu, trop heureux de ne pas y laisser sa deuxième oreille.

« Convaincu ? », me demanda Hadouch.

1
Bartlebisme

« Je veux mon papa. »

Le Petit est entré dans notre chambre, s'est campé devant notre lit, et a déclaré :

« Je veux mon papa. »

C'était un matin de juin. Juin dernier. Six heures et demie, sept heures moins le quart, par là. Moins de sept heures, en tout cas. Belleville se réveillait à peine, les poubelles n'étaient pas passées, Monsieur Malaussène, le dernier-né de la tribu, en écrasait dans son hamac au-dessus du lit matrimonial, et Julius le Chien ne battait pas la porte de sa queue pour me rappeler à l'existence de sa vessie. Il n'était pas sept heures.

« Je veux mon papa. »

J'ai cligné des yeux dans la pénombre. J'ai considéré Le Petit. Il n'était pas plus haut que la poignée de la porte, mais il me fallait admettre qu'avec toutes ces années il avait fini par grandir, incognito. Monsieur venait d'accéder à l'humour et me le faisait savoir. Monsieur était tout bonnement en train de plaisanter. Il a désigné le nouveau venu, dans son hamac, au-dessus de ma tête, avec un sourire malin, et a précisé :

« Moi aussi, je veux mon papa. »

(Un grand qui joue au petit, d'accord.) J'ai répondu :

« Accordé, tu l'auras, ton papa, en attendant, descends mettre la table, j'arrive. »

Et je suis resté au lit. Profiter des dernières minutes de paix avant les premières mesures de l'opéra familial, c'est le seul plaisir que je n'ai jamais hypothéqué.

Quand je suis descendu, table mise, chocolat chaud, tartines, jus d'orange, champ de céréales épandu sur la nappe, l'usine tournait. Ils avaient tous leur journée devant eux. Dans trois minutes, Clara conduirait Verdun, C'Est Un Ange et Monsieur Malaussène à la crèche de la rue des Bois où elle avait trouvé du boulot. Jérémy et Le Petit fonceraient vers leur bahut commun, et, après avoir *torchonné* la table, Thérèse irait donner ses consultations astrales aux gogos de Belleville. (Malraux avait raison : le vingt et unième siècle sera spirituel ; le chômage s'y emploie.) Dans trois minutes la

nous nous sommes rencontrés, et si je compte vraiment offrir le 11,43 à Simon pour son annive... Non, non, très bien, les flics ! »

Ses yeux s'allumèrent, tout à coup, et il désigna quelque chose derrière moi :

« Tiens, et puis, tant qu'on y est, on pourra leur rendre ça... »

Je me suis retourné.

« Quoi, ça ?

– Ça ! Là ! Coincé dans la glissière de la vitre. »

Un morceau de caoutchouc, apparemment, d'un rose détrempé. Coincé en haut de la vitre, en effet. Mon cœur m'apprit avant mes yeux ce que c'était. Une oreille ! Celle du mastard au 11,43. D'où le jet de sang, *bien sûr. J'eus tout juste le temps* d'ouvrir la portière pour ne pas déborder sur les genoux de Hadouch.

Quand je pus enfin rentrer la tête dans l'ambulance, Louna avait glissé l'oreille dans un sachet stérile, et leur décision était prise.

« On va le cacher à la maison.

– Qui ?

– Notre blessé. Je vais le soigner chez nous.

– Pas question ! »

Prodigieux, le nombre d'images déplaisantes qui me sont venues à cette seule perspective. Pour faire bref, je me suis vu avec une mère en deuil, une sœur mourant d'amour, à quoi on se proposait tout simplement d'ajouter un inconnu agonisant et détenteur d'une vérité convoitée par les pires tueurs de la capitale.

« Non !, j'ai répété. Non, non. Ça, non !

– Je peux te parler deux secondes, Ben ? »

Hadouch est descendu de l'ambulance. Je l'ai rejoint sous la pluie.

« Tu as peur qu'on vienne nous rendre visite, c'est ça ? Que le méchant vienne récupérer son bonhomme et son oreille ?

– Entre autres, oui. »

Hadouch a posé sa main sur mon épaule.

« Là, tu me fais mal, Ben. Tu blesses l'Arabe, en moi. On n'est pas capables de vous protéger ? Mo et Simon sont des passoires ? Ils vont être heureux de l'apprendre... T'as plus confiance, alors ? T'aimes plus Belleville ?

– Ce n'est pas ce que je voulais dire.

– Et Louna ? Tu as pensé à Louna ? »

Allons bon, que fallait-il penser de Louna ?

« C'est un troc de l'âme, cette affaire, Ben. Il lui faut son mourant, à Louna, pour cicatriser. T'as pas compris ça ? Elle va se dévouer jusqu'à l'oubli, si tu veux mon avis. C'est ce qui pouvait lui arriver de mieux. Un don du ciel, en quelque sorte. Tu préfères qu'elle oublie ou que j'aille châtrer son toubib ? »

Nous sommes remontés dans l'ambulance. J'ai regardé le don du ciel.

« Bon Dieu ! Qu'il est maigre ! »

Louna a répondu :

« C'est le ver solitaire, Ben. »

Elle a précisé :

« Il a un ténia. »

Il demanda une lampe électrique. La pupille judéo-new-yorkaise se rétrécit sous le faisceau lumineux jusqu'à n'être plus qu'une rageuse tête d'épingle :

« Do the same fucking thing, Cowboy, and you'll end'up playing with your whistle at the corner of West 47th Street ! »

« *Refais un coup pareil, cowboy, et tu joueras du sifflet au coin de la 47e rue* », traduisit Thérèse.

« Merde, fit Hadouch.

– Quoi ? demanda Mo le Mossi.

– C'est un flic, fit Hadouch.

– Haut placé, précisa Simon.

– Comment vous savez ça ? demanda le Mossi.

– C'est toujours ce que disent les flics à leurs subalternes quand ils les engueulent. Ils les menacent de les refoutre à la circulation.

– Un shérif ?, demanda Jérémy.

– Si tu veux, admit Hadouch.

– Alors, on l'appellera comme ça, décida Jérémy.

– Shérif ?, demanda Thérèse.

– Shérif, confirma Jérémy. Avec une majuscule. »

Suite de quoi, l'homme des nerfs se coucha pratiquement sur le Shérif et *lui tordit la tête dans tous les sens.*

« Nuque souple, fit-il en se relevant. Ça baigne ! »

Le cuistre regagnait du terrain dans les yeux allumés de Louna, je le voyais bien. Rechute imminente. Pourquoi diable cette fille ne pouvait-elle aimer hors de la Faculté ? Je m'en inquiétais d'autant plus que Hadouch n'en perdait pas une miette. L'œil mauvais, il donna un léger coup de coude à Mo qui fit un oui discret de la tête avant de passer le message à Simon.

« Bon, fit le spécialiste ès-Louna, voyons le réflexe de Babinski, maintenant. »

Ici, il se tourna vers nous, et, montrant les pieds du Shérif :

« Je vais le chatouiller, expliqua-t-il, si le gros orteil se tend au lieu de se plier, c'est qu'il y a un sérieux problème au milieu de l'usine cérébrocentrale. »

Hadouch, Mo et Simon le regardaient fixement.

Jérémy se pencha vers moi.

« Tu ne trouves pas qu'on dirait une planche à voile ? »

La question me cueillit à froid.

« Qui donc ? chuchotai-je.

– Le mec de Louna, insista Jérémy. Il ressemble à une planche à voile, tu trouves pas ? »

Jérémy a *toujours eu ce génie-là* : l'identification *comparative. Nous lui* devons tous les noms de la famille. Impossible d'envisager un individu autrement que sous son apparence, une fois que Jérémy l'a surnommé. Le Petit, Verdun, C'Est Un Ange, Monsieur Malaussène, nos derniers-nés, par exemple, qu'il baptisa au premier coup d'œil... C'Est Un Ange est effectivement un ange, Verdun a toutes les caractéristiques de la bataille du même nom, et Le Petit, on le verra, naquit bel et bien *tout petit*. Et le resta.

– Allez...

– Je connais ce type.

– Quel type ?

– Ton shérif, mon garçon, le père du Petit, je le connais.

– Tu le connais ?

– Enfin, je sais qui c'est. Je suppose... bien que ce soit... »

J'ai regardé Loussa dans le blanc des yeux, j'ai posé mes mains sur les siennes, et je me suis mis à lui parler à petits coups de marteau bien précis, comme on plante les points sur les « i »...

« Tu le *connais* ou tu ne le *connais* pas ? *Fais pas le con, Loussa !* Je te rappelle que Le Petit se laisse mourir de faim à la maison... Si tu connais son père, amène-le nous vite fait... Mais si tu ne le connais pas... si tu supposes... je ne pense pas que Le Petit soit d'humeur à se nourrir de suppositions... »

Loussa a hésité un long moment, puis il s'est levé, tout songeur.

« Tu es chez toi, ce soir ?

– Où veux-tu que je sois ?

– Alors, attends-moi, je viendrai.

– Avec le père du Petit ? »

Il a fait un geste évasif de la main et s'est dirigé vers la porte de L'Homme bleu.

En arrivant à la maison, j'ai trouvé que Le Petit devenait transparent. Je l'ai flanqué devant une lampe de bureau. Pas de doute, quelques jours de jeûne encore et on pourrait lire au travers.

« Quand vas-tu te décider à faire quelque chose ? », m'a demandé Thérèse.

J'ai regardé Le Petit dans les yeux :

« Tu ne voudrais pas manger ? Un petit peu ? Pour me faire plaisir ? Non ? Un petit quelque chose ? Yaourt ? Sandwich ? Trois frites? »

Le Petit a répondu :

« Je préférerais mon papa. »

Et il n'a pas touché à son dîner.

J'allais coucher les enfants (Le Petit pénétrait le ventre vide dans un tunnel qui ouvrirait sur son troisième jour de jeûne) lorsque Loussa a sonné.

Je suis allé lui ouvrir. Il était seul.

« Tu es seul ?

– *Oui et non* », *répondit-il en entrant.*

Vu les circonstances, fallait-il vraiment que je supporte le côté chinois de ce Sénégalais ?

« Loussa... »

Il m'a fait signe de la fermer et de m'asseoir.

Lui-même a pris place en face de moi.

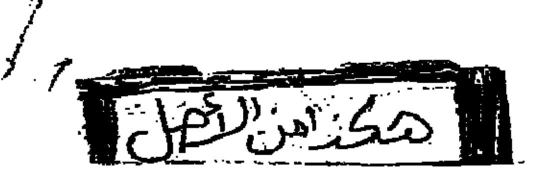
« Ecoute, petit con, ce que j'ai à te dire est difficile à avaler. »

J'ai préparé ma salive en conséquence.

« J'ai vérifié mes sources. Je connais le père de ton petit frère à lunettes roses, aucun doute là-dessus.

– Et tu ne l'as pas amené ?

– Si. »



quincaillerie serait déserte. Je laissai la mousse monter dans ma cafetière turque en aspirant à cette solitude, quand la voix de Thérèse m'électrocuta.

« Qu'est-ce que tu attends pour boire ton chocolat, Le Petit ? Tu vas te mettre en retard ! »

Le Petit se tenait assis, très droit dans la fumée de son bol. Il n'avait pas touché à ses tartines.

« Je veux mon papa. »

* * *

Passons sur la journée qui suivit. Boulot pour tout le monde, y compris pour moi-même, aux Éditions du Talion (soucis familiaux mis entre parenthèses, « professionnalisme »), jusqu'au soir, où le dîner nous restitua Le Petit pareillement statufié dans la vapeur de sa soupe.

« Je veux mon papa. »

« Il n'a rien bouffé à la cantine non plus », annonça Jérémy.

La nouvelle engendra une série de commentaires où chacun joua sa partition. Thérèse y alla de ses certitudes, estimant qu'il était « parfaitement naturel » qu'après la naissance de Monsieur Malaussène Le Petit éprouvât un « syndrome d'abandon » et cherchât un « ancrage identitaire », d'où la revendication « absolument légitime » d'un « père biologique avéré ».

« Des conneries, trancha Jérémy. Paternité biologique, mes glandes ! »

Premier argument d'une tirade enflammée tout au long de laquelle Jérémy (mais l'ai-je bien compris ?) s'attacha à démontrer que le père est une hypothèse dont on peut fort bien se passer, et que, dans tous les cas de figure, si notre mère commune avait pris la décision d'écarter nos géniteurs à l'heure de notre arrivée, c'était vraisemblablement en toute connaissance de cause, « elle avait ses raisons, maman », qui ne pouvaient qu'être les bonnes, vu que maman « n'avait pas l'air comme ça », mais qu'« elle savait ce qu'elle faisait, maman ! ».

« Maman ne sait pas ce qu'elle fait, Thérèse ? C'est ça ? C'est ça ? Mais dis-le, si c'est ce que tu penses ! Maman ne sait pas ce qu'elle fait ? »

Silence explosif, tout au fond duquel j'entendis la voix de Clara murmurer à l'oreille du Petit :

« Mais c'est Benjamin notre papa. C'est Benjamin, et c'est Amar, aussi. Allez, mange ta soupe, Le Petit.

– Je préférerais mon papa », répondit Le Petit sans toucher à son potage.

Ce conditionnel présent hanta ma nuit.

Je *préférerais.*

Le Petit avait bien dit : « Je *préférerais* mon papa. »

J'ignorais que le mode d'un verbe pût vous glacer le sang. Ce fut bel et bien le cas. Pour une raison que je ne parvenais pas à m'expliquer, ce conditionnel présent emprisonna ma nuit dans un sarcophage de terreur. (Métaphore lamentable, je sais, mais je n'étais pas en état d'en trouver une meilleure.) Pas même la force de me retourner dans mon lit. Et pas l'occasion de m'en ouvrir à Julie, vu que Julie n'était pas là. (Partie en croisade, Julie,

6

6
Souvenez-vous d'Isaac

Loussa m'écoutait sans broncher. Nous en étions à notre quatrième théière. Ali avait tiré le rideau de L'Homme bleu... Youcef et lui s'étaient assis à notre table. Le restaurant sentait la menthe.

« Ta mère l'a sauvé comme ça, l'Américain ? Rien qu'en le faisant téter ? Décidément, les femmes sont belles ! »

J'ai réfléchi un peu :

« Non, en vérité, elle l'a sauvé autrement. »

Nous avions fait une erreur de diagnostic, tous autant que nous étions. D'après maman, le Shérif ne mourait pas des tortures subies. Le Shérif ne mourait pas dévoré par son ver, non plus. Elle n'était même pas certaine que les fioles de Planche à Voile l'eussent achevé... Les dealers, les coups, les balles de revolver, les poisons et le ténia étaient son ordinaire, il était homme à supporter beaucoup plus que cela. Non, c'était le remords qui l'emportait. « Il ne se pardonnait pas la mort de Manfred », nous expliqua maman. « Mais qui est donc ce Manfred ? », avait demandé Thérèse. « Un fantôme roulé dans sa conscience, avait répondu maman. Bien plus terrible que son ténia ! »

Et maman avait passé un marché avec le Shérif. Elle s'était offerte à ressusciter Manfred, tout simplement. « C'est ce que je lui ai tout de suite proposé : un Manfred pour ton Manfred, une vie pour une vie, fais-moi un petit Manfred et le tien te fichera la paix, parole de femme ! »

« Alors, votre Shérif a ressuscité Manfred et il est parti comme ça ?, demanda Loussa de Casamance, sans un au-revoir, sans un remerciement, sans rien ?

– Il a laissé un mot.

– Qui disait ?

– « Souvenez-vous d'Isaac. »

– « Remember Isaac » ? C'est bien ce que je craignais... »

J'ai levé les yeux sur Loussa. Il secouait une tête qui n'en revenait pas.

« Qu'est-ce qui se passe, Loussa ?

– Je n'ose pas te le dire.

– Loussa...

– Tu ne me croiras pas.

35

Aucun doute, oui, ce type, là, qui avait été et serait l'amant de Louna, et qui présentement sondait le coma du Shérif, ressemblait comme deux gouttes d'eau à une planche à voile : aérodynamique nette et fuyante, longue musculature en fibre de verre, cambrure et déhanchement de véliplanchiste, voile des cheveux au vent, meilleur profil offert aux alizés, indolente satisfaction des plages, et trente mots de vocabulaire à sa disposition, hormis le jargon professionnel.

« Une planche à voile, non ? insista Jérémy.

– Un peu », fis-je.

Planche à Voile entreprit donc de chatouiller les pieds du Shérif pour tester son réflexe de Babinski. Tous les regards de l'assemblée se portèrent sur le gros orteil du comateux. L'orteil ne se rétracta ni ne s'allongea. Aucune réaction de ce côté-là. Mais un petit rire malin, et une phrase qui laissa Thérèse muette d'impuissance :

« Moïchè, gib mir a sloï zoïerè agrèkes un a heift kilogram kavè, dous iz far main worm. »

Silence.

« Traduction ? demanda enfin Jérémy.

– Je ne connais pas cette langue, avoua Thérèse. Ça ressemble à de l'allemand, mais ce n'est pas de l'allemand.

– C'est du yiddish, fit la voix rêveuse de Rabbi Razon.

– Et ça veut dire ? demanda Jérémy.

– Ça veut dire : Moishe, donne-moi des cornichons à la russe et une livre de café, c'est pour amuser mon ver.

– Pas question ! s'exclama Louna, comme si l'épicier Moshe était présent dans la chambre.

– Cet homme se bat contre son âme, expliqua Rabbi Razon, huerco malo ! C'est un cœur tourmenté, il se punit lui-même, et c'est un vaillant. »

Planche à Voile poursuivit ses investigations jusqu'à la conclusion finale :

« Pas de syndrome méningé, pas de syndrome pyramidal, réflexes et tonus musculaire normaux, aucun argument en faveur d'un hématome sous-dural ou d'une hémorragie méningée... »

Puis, se tournant vers Louna, et avec un blanc sourire d'écume :

« Il se porte comme un chef, ma grande, t'as fait du beau boulot ! »

Une seconde, je crus que la « grande » allait fondre sous la chaleur ambrée de ce regard, mais la voix de Hadouch maintint la température ambiante très au-dessous de zéro.

« Alors pourquoi il se réveille pas, s'il se porte si bien que ça ?

– Hystérie, peut-être, je sais pas.

– Et comment tu vas faire, pour savoir ?

– Repasser tous les jours à la même heure.

– Pour ?

– L'observer. Comme disait mon maître Machin : « La neurologie est une science contemplative. » Démerdez-vous avec ça. »

Le duel se serait sans doute prolongé si Clara n'avait fait son apparition avec le plat du jour.

« Côtes d'agneau à la provençale et gratin dauphinois », annonça-t-elle.

26

– On arrive bientôt ? », demanda maman.

Louna nettoyait un visage cabossé, tout de croûtes et d'humeurs. Soudain, elle se pencha entre nous deux.

« Arrêtez-vous, les garçons.

– Quoi ? Il est mort ?

– Arrête l'ambulance, Hadouch, gare-toi. Il faut qu'on parle. »

Hadouch trouva un abri sous deux marronniers essorés, et Louna nous exposa la situation, dans son inattendu :

« Je connais ce type. »

Elle connaissait notre auto-stoppeur. Sans le connaître vraiment. C'était un patient de son hôpital. Elle l'avait vu pour la première fois il y avait une petite quinzaine, en urgence, à moitié mort déjà, répandu sur le carrelage du couloir sans qu'on sût qui l'avait déposé là. La salle de garde, à l'unanimité, l'avait donné pour éphémère. On l'avait torturé au-delà du possible. Sans le tuer. Comme on cherche à ouvrir une boîte à secrets. Ce type savait une petite chose que d'autres voulaient savoir. Quelqu'un était allé chercher son secret sous ses ongles. En les arrachant, un à un. On avait dû commencer par là. Puis on avait fait un tour dans sa bouche, dont les dents n'étaient plus présentables. Et on avait continué. Résultat : quelques heures à vivre, au plus. Il avait pourtant tenu la nuit. Une prouesse à ce point remarquable que les pontes du lendemain avaient tous voulu le visiter. « Trois jours ! » Les toubibs les plus optimistes lui donnaient trois jours. Il les dépassa. Ça devenait palpitant. La faculté se mit à prendre les paris. L'ex-neurologue de Louna faisait monter les enchères. « Une brique qu'il passe la semaine ! Qui me suit pour une patate ? » Il devint le patient le plus dorloté de l'hôpital.

« Comment il s'appelle ? demanda Hadouch.

– Pas de nom, répondit Louna.

– Il ne vous a pas parlé ?

– Pas vraiment. Il délirait. En anglais. Avec un accent américain. »

L'Américain allait dépasser le cap de la semaine (et le neurologue allait empocher la mise) quand il disparut, la nuit du septième jour.

« Quoi ?

– Enlevé. Pendant la nuit. Un des infirmiers de garde a été retrouvé dans son lit, à sa place. Mort. »

Tout à coup, je me souvins, oui, que Louna m'avait raconté cette histoire d'enlèvement, une semaine plus tôt. Mais elle avait glissé sur les détails, tout occupée qu'elle était déjà par le plaquage de son neurologue. (« Je ne sais pas aimer, voilà ! Je ne sais pas aimer. Techniquement, je ne dis pas, je suis pas mauvaise, mais c'est le cœur ; ils ont raison, Benjamin, je m'accroche trop ! »)

« On ne peut pas le ramener à l'hôpital, conclut Louna. Ils le reprendront tout de suite et ils l'achèveront quand ils l'auront fait parler.

– Un autre hosto ?, j'ai suggéré.

– Ils feront tous les hôpitaux de Paris. Des types capables de tuer un infirmier de garde pour enlever un malade, tu penses...

– La police ? »

L'ironie de Hadouch m'a stoppé net.

« Bonne idée ! Les flics nous demanderont dans quelles circonstances

15

adresser la parole, il lui enfonce direct le canon d'un revolver dans les côtes. (Ça se passait tout contre ma vitre, un gros calibre vraiment, dans les côtes de mon ami Hadouch.) Et moi d'ouvrir la vitre en tournant la manivelle comme un furieux, avec l'espoir de :

1) Ne pas être repéré.
2) Désarmer l'autre avant qu'il n'appuie sur la détente.
3) M'en sortir vivant. (Accessoirement.)

Vaines supputations, car tout se passa si vite et si violemment que mon seul réflexe fut de refermer les deux centimètres de vitre que je venais d'ouvrir.

Un éclair pâle, en fait, jailli de la poche de Hadouch, la lame de son couteau, un jet de sang frais sur la vitre, aussitôt lessivé par la pluie, la main du colosse qui se prend le visage, pendant que l'autre main lâche le revolver devenu un peu lourd à porter avec dix centimètres d'acier à travers le poignet.

Et voilà le colosse qui repart vers la Mercedes en sautillant dans les flaques.

Cependant qu'un deuxième type bondit hors de la bagnole.

Pour y rentrer aussitôt, vu que Hadouch le braque avec l'arme du premier.

Les portes de la Mercedes qui se referment.

Séparation.

De nouveau entre nous.

Hadouch a ouvert le cul de l'ambulance.

« Envoie la civière, Ben, y a une urgence ! »

J'ai envoyé la civière à roulettes, et c'est ainsi que le futur père du Petit est entré dans la famille.

« Nom de Dieu... »

Même Hadouch n'avait jamais vu un type dans un état pareil. Même Louna, qui pourtant avait fait ses classes au Samu.

« On l'a écrasé ?

– On aurait dû. Ça l'aurait abrégé.

– Qu'est-ce qui lui est arrivé ?

– Des vacances entre amis, a répondu Hadouch. Les gars de la Mercedes, je suppose. Ils devaient beaucoup l'aimer.

– On retourne à l'hôpital, dit Louna. Benjamin, passe devant. »

Je me suis assis à côté de Hadouch pendant que Louna piquait son patient, l'intubait, l'appareillait. L'ambulance ne fut bientôt plus que tubulures et clignotements.

« On peut repartir ? demanda maman.

– Il y avait longtemps que je ne m'étais pas fait braquer, fit Hadouch, avec le sourire du sportif enfin sorti de convalescence. Tu as vu ? Je lui ai piqué son feu. »

Hadouch posa l'arme entre nous.

« Bon matériel. 11,43. Je vais l'offrir à Simon, c'est son anniversaire après-demain. Depuis le temps qu'il doit changer le sien. Justement, on n'avait pas d'idée de cadeau, Mo et moi.

– C'est gentil, dis-je.

Tant que nous y étions, nous assistâmes à la collation. Qui s'acheva comme d'habitude :

« Cristianos y Moros ! »

Et ce fut là que Planche à Voile marqua son point décisif.

« Ah bon ! fit-il.

– Quoi, ah bon ? », demanda Hadouch.

Planche à Voile répondit de très haut :

« Laissez tomber la gastronomie, il aime pas votre bouffe quatre étoiles, c'est un homme à couilles, il lui faut du solide !

– « Cristianos y Moros », ça veut dire tout ça ? demanda Jérémy.

– C'est le nom d'un plat, répondit Planche à Voile. Un plat latino. Ils sont des millions à bouffer ça, là-bas. Du riz blanc et des haricots noirs : Cristianos i Moros. »

Puis, à Louna :

« La séance est levée.Tu viens, ma grande ? »

*
* *

La grande y alla. Et ce fut la fin de l'harmonie : Louna beaucoup moins présente à ce qu'elle faisait, Hadouch, Mo et Simon très attentifs à ce que lui faisait Planche à Voile, Thérèse réprouvant en silence les débordements de sa sœur, Jérémy malaxant haricots noirs et riz blanc en pestant contre les papilles latino-américaines, Clara troublée par ce changement d'atmosphère, et, seule permanence en la demeure, maman égale à son chagrin.

Le Shérif ne se réveillait toujours pas, mais avalait sa pâtée de bon cœur. Il partageait courtoisement avec son ver. Plus de vociférations. Le ver et lui mangeaient ensemble, l'un dans l'autre, comme deux vieux camarades de chambrée.

Cela, au moins, était encourageant.

« Attention ! disait Rabbi Razon pour combattre notre optimisme, ce ténia, c'est l'âme courroucée de cet homme. Pour l'heure, ils ont passé un accord de trêve, ils se reposent, mais ça ne va pas durer. Adonaï Dios Santo, non, ça ne durera pas ! Surveillez-le de près. L'âme a plus d'un tour dans son sac. »

De fait, passé les premiers jours de ronronnement commun, le Shérif se mit à fondre et le ver à prospérer. Le Shérif perdait des forces. Il maigrissait à vue d'œil. Louna et Planche à Voile ne pouvaient que constater le déclin. Alternant leurs prestations à l'hôpital et leur tour de garde à la maison, ils se relayaient auprès du malade. Ils en extrayaient des kilomètres de ver solitaire, chacun à son tour, mais en vain. Rabbi Razon avait raison : ce ténia tenait de l'infini. Une pelote de malfaisance qui se reconstituait au fur et à mesure qu'on la dévidait.

« Jamais vu un truc pareil », marmonnait Planche à Voile, avec ce mélange de découragement et d'excitation que suscite l'énigme pathologique chez ceux de sa profession.

La tête du Shérif pesait de plus en plus lourd sur son oreiller. D'autant

« Il profite, Ben ; il se remplume à toute allure.

– Je savais bien qu'il ne mourrait pas, lâcha Thérèse en passant près de nous. »

Bientôt, Louna et maman purent mener une guerre victorieuse contre le ver solitaire. La bête fut jetée aux égouts.

Et vint la grande nouvelle :

« Il a ouvert les yeux, Benjamin !

– Il a parlé ?

– Non. Il a souri. »

A vrai dire, le Shérif ne parla plus, et je ne le revis jamais. Au jour d'aujourd'hui, je me souviens très bien de lui, mais plus du tout de sa tête ni de sa voix. Le Shérif est une certitude, il n'est pas une image.

Un dimanche matin, maman convoqua toutes les tribus de Belleville à son chevet.

« Il est parti », dit-elle.

Elle était seule dans son lit. Elle nous annonça ce départ sans l'ombre d'un regret.

« Il est parti, mais il nous a laissé un souvenir. Je suis enceinte. »

*
* *

Neuf mois plus tard, Le Petit faisait son apparition entre les cuisses de maman. Le Petit pleura beaucoup en voyant le jour. Cette tristesse nous affligea. Thérèse l'attribua aux mésaventures du Shérif, son père.

Rabbi Razon nous rassura :

« Les premières larmes, dit-il, sont toujours un beau signe : Nino que no llora no mama !

– Traduction ? demanda Jérémy.

– Un bébé qui ne pleure pas ne tète pas », traduisit Thérèse.

Rabbi Razon levait Le Petit dans la lumière du jour.

« Dios que te page, mon petit !

– Dieu te rembourse », traduisit Thérèse.

Le Petit était vraiment tout petit. Rabbi Razon dut le lire dans mes yeux, parce qu'il éprouva le besoin de me rassurer :

« N'aie pas peur, Benjamin. Il est bien assez petit comme ça, je ne vais pas te le raccourcir.

– Pas pour l'instant... ajouta-t-il, en homme de Dieu.

– C'est vrai qu'il est petit, murmura Clara, dont le flash crépita.

– Et c'est comme ça qu'on va l'appeler, déclara Jérémy.

– Petit ? demanda Thérèse.

– Le Petit, corrigea Jérémy.

– Le petit ? demanda Thérèse.

– Le Petit, confirma Jérémy. Avec une majuscule à Le et une autre à Petit. »

juste après la naissance de Monsieur Malaussène. Oui, à peine relevée de ses couches, Julie s'était mis en tête de rassembler sous sa crinière de lionne tous les journalistes jetés à la rue depuis le mois de janvier par les effets du réalisme libéral sur les ressources humaines de la presse française. Julie projetait rien de moins que la création d'un journal qui se passerait de pub, de hiérarchie, d'agences de presse « et autres préjugés » *[sic]*.) Julie était Julie, et je restai seul avec le mode conditionnel.

Que Le Petit me resservit le lendemain, devant ses tartines intactes.

« Je préférerais mon papa. »

Il entamait son deuxième jour de jeûne.

*
* *

Ce fut aux Editions du Talion que je compris la raison de cette allergie au mode conditionnel. Si violemment que je faillis en tomber de mon fauteuil.

J'étais en train de suggérer quelques corrections à un auteur dont le manuscrit n'avait pas entièrement convaincu la Reine Zabo, ma sainte patronne (« Trois fois rien, Malaussène, demandez-lui seulement de refaire son début, de dégraisser le corps du récit, d'envisager une autre fin, de féminiser les personnages féminins, et de changer de ton surtout, trop d'à-plats dans son texte, c'est une écriture qu'il nous faut, une *écriture* ! Je veux entendre sa *voix* ! »), lorsque l'auteur en question me répondit le plus courtoisement du monde :

« Je préférerais n'en rien faire. »

Encore ce conditionnel présent ! Le même que celui du Petit. Un conditionnel intraitable. Un impératif de politesse, en fait. Mais un impératif catégorique. Ce type ne toucherait pas un seul mot de son texte. Dût-il en crever, il ne changerait pas une virgule. A la seconde même, je sus que Le Petit n'avalerait plus rien tant que je n'aurais pas retrouvé son vrai père. Il se laisserait mourir, tout simplement. De faim. Je levai la tête. L'auteur se tenait là, assis devant moi, impassible et doux. Deux expressions me traversèrent l'esprit : *pitoyablement respectable, incurablement solitaire*. Et une troisième, pour faire bon poids : *lividement net*. Comme un cadavre.

« Vous ne vous sentez pas bien ? »

Et c'était lui qui me posait cette question ! Je fis un effort de titan pour lui répondre :

« Non, non, ça va, ce n'est rien, écoutez, je comprends... dommage... un autre éditeur peut-être... excusez-moi, une urgence... »

Dieu de Dieu, quelle terreur !

Et comme elle était fondée !

Je n'avais plus qu'une hâte : vérifier mes sources, vérifier ! Vérifier !

La porte refermée, je me jetai sur l'interphone et priai Mâcon d'annuler tous les rendez-vous de la matinée.

« Vous en avez six, Malaussène, dont deux qui vous attendent déjà.

– Annoncez-leur ma mort. Loussa est dans la maison ?

– En réunion de représentants, pourquoi ?

– S'il vous plaît, dites-lui de me rejoindre dans la bibliothèque dès qu'il le pourra. Je n'y suis pour personne, sauf pour lui. »

Une fois dans la bibliothèque, il me fallut environ deux secondes pour mettre la main sur le *Bartleby* de Melville. *Bartleby* ! Herman Melville, *Bartleby*, parfaitement. Qui a lu cette longue nouvelle sait de quelle terreur peut se charger le mode conditionnel. Qui la lira le saura. Herman Melville, *Bartleby*. J'ouvris le volume, y plongeai sans précaution, comme vers la dernière main du noyé, et tombai pile sur la première rencontre entre le narrateur (un avoué plutôt porté sur l'humanisme) et le nommé Bartleby, qui donne son titre à la nouvelle :

« En réponse à mon offre d'emploi, je vis un matin un jeune homme immobile sur le seuil de mon étude : la porte était ouverte et nous étions en été. Je revois encore cette silhouette, lividement nette, pitoyablement respectable, incurablement solitaire ! C'était Bartleby. »

C'était bien Bartleby. Oui. Voilà. C'était Bartleby. Je poursuivis ma lecture jusqu'au premier refus de Bartleby. (Copiste chez cet homme de loi, Bartleby allait, dans quelques pages, refuser de collationner un texte avec lui.)

« Imaginez ma surprise, lorsque, sans bouger de sa retraite, Bartleby répliqua d'une voix singulièrement douce et ferme :

– J'aimerais mieux pas. »

Suivait une note sur la traduction la plus adéquate de l'expression utilisée par Bartleby : *I would prefer not to.* Fallait-il écrire, comme la traductrice l'avait fait dans une précédente édition : *Je préférerais n'en rien faire*, ou moderniser l'expression en optant pour ce : *J'aimerais mieux pas*, moins poli mais plus ferme ? La difficulté résidait dans ce *not to* final, particularité anglaise intraduisible chez nous. Or toute la détermination de Bartleby vient de cette opposition entre l'apparente politesse du conditionnel *I would prefer* et le tranchant de ce *not to.*

« Vous n'aimeriez mieux pas ? », répétai-je en écho, et, en proie à une vive agitation, je me levai et traversai la pièce en une seule enjambée.

« Que voulez-vous dire ? Auriez-vous l'esprit dérangé ? Je veux que vous m'aidiez à collationner ce feuillet, tenez ! » Et je le lui tendis.

« J'aimerais mieux pas. »

I would prefer not to.

Tout en lisant, je me surpris à traduire en anglais la revendication du Petit. Tant qu'il était resté sur la terre ferme du mode indicatif : « Je veux mon papa... *I want my daddy* », je ne m'étais pas inquiété, j'y avais même vu une invite à l'aimable rigolade. Les choses s'étaient gâtées quand Le Petit avait troqué le verbe *vouloir* contre le verbe *préférer* et cet indicatif de bon aloi contre ce conditionnel retors, « je préférerais mon papa ». « I would prefer my daddy. »

« Je le regardai fixement. Son visage maigre était tranquille ; ses yeux gris, calmes et éteints. Aucune ombre d'agitation ne troublait sa surface. Si j'avais décelé dans ses manières la moindre trace de malaise, colère, impatience ou impertinence, en d'autres mots si quelque émotion banalement humaine s'était manifestée, je l'aurais sans aucun doute chassé de mes bureaux sans ménage-

Louna avait pris le pli inverse de notre mère. Elle se faisait jeter aussi souvent que maman larguait les hommes. Comme si elle cherchait à rétablir une sorte d'équité dans la république de l'amour. Mais elle tombait chaque fois de si haut et se faisait si mal qu'il nous en venait des envies de meurtre, à Hadouch et à moi. Seulement, venger Louna revenait à dépeupler la faculté. Même Hadouch et ses copains n'y auraient pas suffi. Louna était déjà infirmière à l'époque. Le corps médical appréciait hautement le sien. Elle se donnait sans compter, mais en espérant beaucoup. Elle nous supposait une âme.

Total, il pleuvait autant à l'intérieur de l'ambulance que sur Paris. Les essuie-glaces brassaient les eaux du déluge sur celles du désespoir. Une période dramatique, en fait. Je passais mon temps à manier la serpillière. Une de ces déprimes domestiques qui vous font souhaiter une guerre mondiale, un bon cancer, un dérivatif, quoi, un rien de distraction.

Ce fut précisément ce que le Destin nous offrit, sous la forme d'une calandre de Mercedes qui surgit sur notre gauche, dans une gerbe de flotte (je la revois très bien, cette calandre instantanée) :

« Merde ! »

Coup de barre à droite de Hadouch, coup de barre à gauche de l'autre, les tôles qui s'évitent de justesse, l'ambulance qui grimpe sur le trottoir, dérapage de la Mercedes.

Dont la porte arrière s'ouvre.

D'où roule une chose qui vient s'étaler sur notre trajectoire.

« Attention ! »

Nouveau coup de volant.

Choc.

« Nom de...

– Qu'est-ce que c'est ?

– Quelqu'un, je crois.

– Quelqu'un ?

– Un corps. Un mec. Quelque chose comme ça.

– On l'a touché ?

– Il y a des chances.

– Bouge pas, je vais voir.

– Non, reste, j'y vais, moi.

– Je suis infirmière, Hadouch. »

Et maman, derrière :

« Qu'est-ce qui se passe, mon grand ? »

Moi : « Rien, maman, on vient juste d'écraser quelqu'un, ne t'inquiète pas. »

Dehors, Louna sous le déluge, penchée sur le corps qui gît à côté de l'ambulance, dans le torrent du caniveau. Hadouch trempé comme une soupe, droit debout à côté d'elle. La Mercedes, immobile, un peu plus loin, et une silhouette qui s'approche sous la pluie, une silhouette trapue, écrasée par le ciel, un costaud qui tape des pieds dans les flaques sans souci pour le bas de son pantalon, un pur produit de l'orage. Il est déjà sur Hadouch. Au lieu de lui

plus qu'il se taisait, désormais. Plus un mot. On l'eût dit écrasé par le poids de son silence. Un arc-en-ciel se posa sur ses paupières closes. Les sept couleurs se fondirent en un même sceau de plomb.

« Il va mourir, dit enfin Louna, je ne vois pas comment empêcher ça.

– Il ne mourra pas, affirmait Thérèse.

– Alors, c'est qu'il y a une retraite après la mort », ironisait Jérémy.

Mais, le soir, Clara et Jérémy pleuraient. Ils s'étaient mis à acheter des fleurs en cachette. Et des rubans de tissus multicolores. Et du fil d'or. Je les surpris occupés à tramer une couronne mortuaire, au beau milieu d'une nuit blanche. Jérémy mariait des fleurs à longues tiges, et Clara brodait des mots dorés sur un taffetas bleu roi. Ils travaillaient en pleurant comme des images. Je me suis avancé en silence, j'ai pris leur enfance dans mes bras.

« Il va mourir, Ben, et on sait même pas comment il s'appelle ! »

Jérémy sanglotait comme un perdu. Les bras de Clara et les miens ne suffisaient pas à endiguer tout ce chagrin. Les banderoles disaient, en anglaises et en italiques : *Adieu Shérif, on t'aimait bien... Gloire au Shérif inconnu... Tu es passé, on t'a aimé... A notre Shérif préféré...*

« On s'y prend à l'avance, pour les couronnes, expliquait Jérémy entre deux sanglots. Il en faut beaucoup, tu comprends ! »

Il ne voulait pas qu'on imaginât le Shérif mort sans famille et « enterré comme un chacal ».

« C'était un mec courageux, il connaissait plein de monde, c'est pas normal qu'il meure tout seul ! »

Une voix nouvelle tomba du ciel :

« C'est pourtant vrai qu'il meurt. »

Thérèse, assise sur le lit du dessus, absolument désemparée :

« Je n'y comprends rien, Benjamin... Les lignes de sa main, les astres, les cartes, le pendule, tout affirme qu'il ne mourra pas... Et, pourtant, il meurt. »

C'était la toute première fois qu'elle pratiquait le doute. Elle semblait plus seule que jamais dans sa chemise de nuit aux angles cassés. Elle dit à Clara :

« Il faudrait prévoir quelques mots en anglais.

– Et en espagnol, ajouta Jérémy.

– En yiddish et en hébreu, aussi, je demanderai à Rabbi Razon. »

Nous en étions là quand l'interphone qui relie ma chambre au dortoir des enfants grésilla.

J'ai décroché. Une voix hâtive a ordonné :

« Monte, Ben ! »

C'était Simon le Kabyle. La main autour de l'appareil, j'ai murmuré:

« Il est mort ?

– Monte. »

*
* *

J'ai grimpé les escaliers quatre à quatre et j'ai entendu le bruit dès les premières marches. Si les agonisants hurlent, ce sont des hurlements d'agonie que j'entendis alors ; si les mourants se frappent la tête contre les murs, c'est qu'on était en train de mourir dans ma chambre. Le Shérif devait mener son

Mo et Simon étaient restés en planque dans le quartier des malfrats. Sur le coup de 6 heures du matin, une armada de gendarmes encagoulés avaient investi l'immeuble et embarqué l'homme à l'oreille coupée, avec sa Mercedes, le cadavre de Planche à Voile, l'arme du crime, et une perspective de quinze ans de placard.

« A l'heure qu'il est, il a dû balancer tous ses potes. C'est du costaud, mais pas du résistant.

– A moins qu'il ne t'ait balancé toi, Hadouch. Son oreille, c'est toi qui l'as coupée, non ? »

Hadouch leva les yeux au ciel comme si, décidément, j'avais tout à apprendre.

« Mon couteau est dans la poche de Planche à Voile. Avec ses empreintes sur le manche. »

Un temps.

« Ça nous a d'ailleurs bien fait chier, Simon et moi, d'y laisser notre armurerie. »

Un autre temps.

« Mais qu'est-ce que tu veux... »

Et, le sourcil civique :

« Il faut savoir faire des sacrifices. »

*
* *

Jérémy et moi fûmes interdits de séjour dans la chambre de maman. Apparemment, c'était une affaire de femmes. On ne parlait plus qu'en murmurant, dans la maison. Louna y allait de son rapport quotidien. Le Shérif faisait la planche.

« Il ne bouge pas, Benjamin. Sa peau contre celle de maman, il ne bouge pas. Je n'ai jamais vu un corps si parfaitement immobile. Comme les chats, quand ils luttent contre la mort. »

Le chat ne mourait pas. Refermée sur lui, maman le réchauffait de toute la surface de son corps. Dès que flanchait son rythme respiratoire, la bouche de maman lui servait son oxygène.

Les vacances s'achevèrent. Clara, Thérèse et Jérémy retournèrent à leur scolarité. Je ne sais plus trop quel boulot provisoire je faisais à l'époque, mais je sais que je ne le faisais pas : congé de maladie. Oui, un de ces profiteurs qui creusent le gouffre de la Sécu et que pointent les index ministériels... Si le pays sombre un jour, ce sera ma faute, pas celle des index. Mais, va savoir pourquoi, il me semblait que ma présence était plus utile sous notre toit que partout ailleurs.

Le Shérif reprit du poil de la bête.

« Il se nourrit, Ben.

– Cristianos y Moros ?

– Non, il n'en a pas encore la force. Il tête. »

Maman nourrissait au sein un juif américain qui revenait d'entre les morts.

2
Le don du ciel

Il pleuvait, cet après-midi-là. Nous ramenions maman de l'hôpital, vide d'enfant et pleine de larmes, sous un ciel qui vidangeait. L'ambiance était à la vengeance divine, je m'en souviens très bien. Il pleuvait continûment depuis trois jours. La Seine menaçait de tout nettoyer. Les mieux pistonnés songeaient déjà à s'offrir une arche.

Maman gémissait.

« C'est terrible d'avoir aimé pour rien, Benjamin. »

Je tenais la main de ma mère dans une ambulance qui luttait contre la noyade.

« Repose-toi, ma petite mère.

– C'est la dernière fois, mon grand, je te le jure. »

Maman s'accrochait à des serments.

« Repose-toi.

– Tu es un bon fils, mon tout petit. »

Le bon fils faisait son office.

« Tu n'es pas une mauvaise mère. »

Plaintes et consolations hurlées sous un toit d'ambulance où s'acharnait le divin batteur.

« Qu'est-ce que tu dis ?

– Je dis que tu es une bonne mère ! »

Devant, ce n'était pas plus gai. Hadouch conduisait l'ambulance à côté de ma sœur Louna, qui pleurait autant que maman. Louna venait de se faire plaquer par un toubib de son hôpital, un neurologue. Elle y avait laissé un bon morceau de cœur.

« *Je vais me le faire, ce fils de chienne, hurlait Hadouch.* Donne-moi le feu vert, Louna, et je vais lui apprendre à aimer !

– Non, Hadouch, laisse-le, c'est pas sa faute, c'est la mienne. Je te jure, c'est moi, c'est moi !

– On ne te traite pas comme ça, Louna ! Personne. Pas tant que j'existe. Sur la foi de ma mère ! Je vais lui foutre Mo et Simon au cul, il va comprendre sa douleur, ce queutard ! Comment il s'appelle ?

– C'est pas lui, Hadouch, c'est moi ! »

dernier combat, jeter ses ultimes forces dans la bataille finale. Adonaï et sa bande tiraient son âme vers le haut, et lui s'arc-boutait en lâchant sa dernière bordée de jurons :

« Fuck you ! Hijo de puta ! Never ! Nunca ! Kaïn mol ! Af paam ! Jamais ! » Jamais, jamais, dans toutes les langues disponibles.

J'ai défoncé la porte plus que je ne l'ai ouverte.

Le Shérif était bel et bien assis sur son lit, perfusion arrachée, hurlant à pleins poumons, ses muscles bandés à se rompre, ses yeux au milieu de la pièce, les câbles de son cou vibrant dans la tempête.

Sans savoir ce que je faisais, je me suis jeté sur lui, je l'ai plaqué contre sa couche en lui murmurant des tas de trucs à l'oreille :

« Ça va, Shérif, ça va ! N'aie pas peur, je suis là, c'est rien, c'est rien, c'est rien... »

Tous ses muscles se sont détendus d'un coup, je me suis effondré sur son corps, lessivé, comme si je venais de me farcir un round avec le diable en personne. Pour un peu, je me serais endormi sur lui. La voix de Simon m'a ramené à la surface.

« Regarde par ici, Ben. »

J'ai tourné la tête, très lentement, dans sa direction. Simon a relevé quelque chose qui gisait à ses pieds. C'était le corps de Planche à Voile.

« J'ai un peu joué au docteur, moi aussi. »

A vrai dire, Planche à Voile ne se ressemblait plus tellement. Simon lui avait fait une tête de galion renfloué après quelques siècles de naufrage. Tout de mousse et de coquillages.

« *Résolution d'une énigme médicale*, Ben ! »

Et Simon de m'expliquer que Hadouch, comme nous tous, trouvait étrange le brusque déclin du Shérif. A la frontière du suspect, même. Et qu'il avait ordonné à Simon de planquer sous le lit du malade.

« Ce que j'ai fait. »

Ce qu'il avait fait cette nuit même. Et, sur le coup de 2 heures du matin, Planche à Voile était entré dans la chambre du Shérif, et Simon l'avait entendu murmurer que c'était là sa dernière visite : « La dernière chance que je te donne de te mettre à table, mon salaud... »

« Ses propres mots, Ben... »

N'obtenant pas de réponse, Planche à Voile avait annoncé, on ne peut plus clairement, qu'il allait ajouter beaucoup de mort à l'ordinaire du goutte-à-goutte.

« Ce qu'il aurait fait si je ne l'avais pas chopé par les pieds, Ben. Il en a plein sa sacoche. Des saloperies qu'il a piquées dans son hosto. »

La suite racontait le début. Des jours et des jours que Planche à Voile torturait le Shérif dans l'espoir de lui faire cracher un secret en or massif.

« C'était ça, le déficit du Shérif, Ben. Il se laissait mourir plutôt que de parler. Planche à Voile est persuadé qu'il simule, que son délire c'est de l'encre de seiche, un nuage où il planque son trésor. »

Et d'expliquer encore que, grâce à quelques baffes légères, Planche à Voile avait admis qu'il travaillait pour une bande bien connue des milieux de la blanche. Une bande *qui le tenait par la dope, bien sûr*; monsieur avait des

Chinois et des Juifs de Belleville aussi, et des Latinos de toutes origines. Mo le Mossi amena l'Afrique occidentale. A quoi s'ajoutèrent deux ou trois des Américains qui hantent le restaurant La Courtille, rue des Envierges. Il fallait que cet homme seul partît accompagné de tous. C'était la volonté de Jérémy. Et que les femmes poussent les youyous de l'affliction. Et que les cheveux s'arrachent par poignées. Mieux que des funérailles nationales, des obsèques planétaires.

« Comme si on l'enterrait au centre de la terre. »

Jérémy déposa une couronne de myrte sur la tête du Shérif. La chambre s'estompa dans un brouillard d'encens.

« Je peux commencer ? », demanda Rabbi Razon.

Il pouvait. Tout était en ordre, sur la terre comme aux cieux.

Mais il ne commença pas.

Un ange venait d'apparaître dans l'embrasure de la porte. Un ange transparent et laiteux qui se tenait debout dans l'immobilité de tous les regards. Un de ces anges de vitrail aux formes pleines, à la peau blanche, au visage rayonnant d'indifférence céleste.

C'était maman.

Elle s'approcha du mourant dans un silence de cathédrale. Elle semblait marcher deux millimètres au-dessus du sol. Elle envahissait les regards et se mouvait dans les esprits. Quand elle se pencha sur le visage du gisant, hommes et femmes sentirent la chaleur de ses lèvres sur leurs bouches.

« Cet homme n'est pas encore mort », dit-elle enfin.

Elle ordonna :

« Couchez-le dans mon lit. »

Et elle disparut comme elle était venue.

Il fallut attendre *la* retombée de l'enchantement pour que *Rabbi Razon* donnât le feu vert :

« Ce que Dieu ne peut plus faire, une femme, parfois, le peut. Portez-le dans son lit. »

*
* *

« Pas de doute, commenta Hadouch quand nous eûmes translité le Shérif, ta mère est vraiment une apparition.

– C'est pour ça qu'on la voit si rarement », répondis-je.

Et, comme nous étions entre nous :

« A propos de corps, qu'est-ce que tu as fait de Planche à Voile ?

– Pas le même genre de funérailles.

– Mais encore ?

– *C'était une marionnette. On a logé les salauds qui le manipulaient. Il était* à eux, on le leur a rendu. »

Ils avaient tout bonnement déposé le corps de Planche à Voile dans le coffre de la Mercedes, avec l'oreille coupée et le 11,43 de son propriétaire. Sur quoi ils avaient appelé la police et ne s'étaient pas mêlés du reste.

« Par principe, je déplore ce genre de collaboration, expliqua Hadouch, mais il y a des circonstances où la paix sociale exige quelques concessions.

ment. Mais, en l'occurrence, autant jeter à la porte mon buste de Cicéron en plâtre de Paris. »

Le fait est que depuis ce maudit conditionnel le visage du Petit avait perdu toute expression. Seules ses lunettes roses paraissaient encore vivantes. Ni chagrin, ni envie, ni colère... Pas même de la détermination ! Un visage désert. « Je préférerais mon papa. » « I would prefer my daddy... » Une préférence qui se suffisait à elle-même. Aucun doute, Le Petit était atteint de bartlebisme. Et les lecteurs de *Bartleby* savent à quelle extrémité peut conduire cette affection !

*
* *

J'en étais là de mes ruminations quand mon ami Loussa de Casamance, spécialiste – sénégalais – de littérature chinoise et frère de lait de ma Reine Zabo, fit irruption dans la bibliothèque.

« Nĭn hăo, petit con ? » (Bonjour, petit con, ça va ?)

Je lui répondis abruptement :

« Bù. » (Non.)

Et j'ajoutai :

« Pas du tout. »

Histoire de lui faire comprendre que l'heure était grave et que je n'étais pas d'humeur à en débattre dans sa langue d'élection.

« Méi wènti, mon garçon ! », répondit-il sans se démonter. (Pas de problème, mon garçon !) Et il demanda :

« *De quoi s'agit-il ?* »

Quand je lui eus décrit les symptômes du Petit et exposé mes craintes, il prit un air songeur.

« Bartlebisme, hein ?...

– Dans sa forme la plus aiguë, oui. »

Il posa sur moi un regard sans illusion.

« Inutile, je suppose, de te faire observer que Bartleby est une *nouvelle* (il appuya sur le mot *nouvelle*), qui relève de la pure *fiction* (il insista sur le mot *fiction*), et que Melville n'y manifeste aucune prétention au diagnostic *médical* (il souligna aussi cet adjectif).

– Inutile, en effet.

– Si diagnostic il y a, il concerne l'espèce humaine en général, comme en témoignent d'ailleurs les quatre derniers mots de la nouvelle.

– « Ah ! Bartleby ! Ah ! humanité ! » Je sais.

– Tu sais. »

Vint un silence qui n'était pas exactement de découragement.

« Si je ne peux te convaincre que le bartlebisme n'est pas une affection réelle, il faut néanmoins que je raisonne avec toi comme si Le Petit était *réellement* atteint de bartlebisme. C'est ça ?

– C'est ça.

– Eh bien, partons sur cette base ! répondit-il joyeusement. Mais dans un restaurant, si tu le veux bien, j'ai une faim d'ogre. On reste ici ou on file sur

tes terres ? Je serais tenté par un bon couscous, ça te va ? L'Homme bleu, non ? Faisons dans le berbère. Je t'offre un mesfouf de la mariée : semoule, cannelle, petits pois, fleur d'oranger, recueillement et raisins secs, qu'en dis-tu ? »

La suite à L'Homme bleu, donc, chez Youcef et Ali, devant un petit gris bien glacé, où Loussa puisa sa force de conviction.

« Bon. Va pour ton bartlebisme. Après tout, *ces pages recèlent peut-être aussi* une vérité clinique. On n'est pas pour rien la plus belle nouvelle du monde... »

Longue gorgée de gris.

« Tu ne bois pas ? »

Et de reposer son verre.

« Je vois pourtant une différence notable entre ton jeune frère à lunettes roses et ce pauvre Bartleby.

– Pas moi. Leur visage a la même expression.

– Tu veux dire la même *absence* d'expression, je suppose. Un visage pour deux, en quelque sorte. »

Là, j'ai perdu patience.

« Arrête de me faire chier avec tes mots en italique et tes précautions à l'anglaise, Loussa ! « Je crains que... », « Tu veux dire... », « Je suppose... », « En quelque sorte... », nous ne sommes pas deux anciens du Trinity College occupés à parler cul en ménageant les formes, putain de merde ! »

Et, *tant que j'y étais*, j'ajoutai que je n'étais pas moi-même atteint de bovarysme, que je savais parfaitement faire le départ entre ce qui relevait de la littérature et ce qui ressortissait à la pathologie, que Bartleby, en l'occurrence, ne jouait ici que le rôle d'une métaphore, mais lumineuse comme une fusée de détresse.

« Je te parle de mon plus jeune frère, qui me fait une grève de la faim !

– Comme Bartleby. Précisément. Mais pas la même grève.

– Qu'est-ce que ça veut dire : pas la même grève ?

– Bartleby « would prefer *not to* ». Ton petit frère à lunettes roses « would prefer *son papa* ». Cela me paraît plus... constructif. Il suffit de retrouver le *daddy* en question.

– Parce que tu t'imagines que je n'y ai pas pensé ? Le père du Petit est aussi introuvable qu'une envie quelconque dans la poitrine de Bartleby.

– Existe pas ?

– Impossible à retrouver, je te dis. Probablement mort, d'ailleurs.

– Ta mère n'a pas une petite idée sur la question ?

– Ma mère tient ses fichiers à jour. Elle connaît l'adresse de tous ses hommes, mais pas de celui-là.

– Il suffit d'en dégoter un autre ! N'importe lequel ! Il ne doit pas manquer de braves types pour jouer un rôle aussi honorable. Moi-même, si je peux te rendre ce service... »

Ce disant en posant *sa sombre* main de Casamance sur ma blanche main d'ici. Il eut un sourire devant ce contraste :

« Avec un peu de persuasion...

– Je ne doute pas de *ton génie* dans ce domaine, Loussa, mais Le Petit ne

s'y trompera pas. Si on lui fourgue un figurant en guise de papa, on précipite la catastrophe.

– L'instinct ?

– Je suppose, comme diraient tes amis anglais.

– *Wô huaiyí (j'en doute), répondraient mes amis chinois.*

– C'est pourtant comme ça. »

Suivit un silence d'impasse pendant lequel Youcef déposa la graine sur la table. Loussa nous servit en couscous, et c'était comme un surcroît de silence qui tombait dans nos assiettes. Pluie silencieuse de la semoule... Dunes, bientôt. Dunes et silence. Contemplation. Le jaune silence des sables... Apaisement, un peu... Si bien que je finis par murmurer :

« C'est étrange, d'ailleurs, quand j'y repense... Le père du Petit est le seul homme de ma mère qui ait vécu sous notre toit.

– Ah bon ? Tu le connais, alors...

– Non. »

Et Loussa me fit une proposition.

« Ecoute, on s'autorise une traversée du désert et tu me racontes ça à l'arrivée, d'accord ? Pendant le thé à la menthe. »

Il me fallut donc, pendant le thé à la menthe, remonter une dizaine de mois avant l'arrivée du Petit. C'est un passé difficile à concevoir, aujourd'hui que Le Petit, avec ses lunettes roses (ou les rouges, il en a deux paires), me semble évoluer depuis toujours dans mon paysage. Nos enfants datent de toute éternité...

Notations préliminaires que Loussa accueillit avec une patience de bédouin.

« *Je t'en prie, fit-il, prends ton temps.* »

Un filet de thé tomba du ciel dans mon verre damassé.

« J'ai un ami, dis-je, qui affirme n'avoir jamais vu son père à jeun. Bourré du matin au soir. Plein comme un œuf. Il ne l'a pas vu sobre une seule fois... Tout comme moi je n'ai jamais vu ma mère autrement qu'enceinte.

– Vous n'êtes pourtant pas si nombreux, dans votre tribu.

– C'est compter sans les fausses couches.

– Excuse-moi, lâcha Loussa comme si je venais d'évoquer une série de deuils récents.

– Pas de mal. Régulation naturelle de l'espèce... en fonction de notre surface habitable, peut-être, ou de mon salaire au Talion, va savoir. Si la nature avait laissé ma mère faire selon son cœur, la quincaillerie qui nous tient lieu de maison ressemblerait à un orphelinat de Dickens. Je serais obligé d'en estropier la moitié pour les envoyer faire la manche. »

Je tournais autour du pot. Je touillais une mayonnaise qui commençait à prendre.

« C'était... »

frais. Cette même bande qui avait déjà enlevé le Shérif de l'hosto, grâce à sa complicité à lui, Planche à Voile.

« Comme il pouvait rien tirer du Shérif, il avait mission de le buter cette nuit. Pas vrai ? »

La dernière question s'adressait à Planche à Voile.

« Pas vrai ? »

Planche à Voile fit oui de la tête.

« Et tu sais pas la meilleure, Ben ? »

J'allais la savoir.

« Une fois le Shérif nettoyé, le bon docteur se proposait de nous balancer aux flics pour nous faire porter le chapeau. Aimable, non, pour un beau-frère ? »

J'ai pensé à Louna. Et j'ai entendu la réponse de Planche à Voile avec un dégoût familier. Bon Dieu, *cette réponse*... L'éternelle et même réponse de tous les salauds du monde, avec ou sans uniforme :

« J'obéissais aux ordres.

– *Moi, je suis une bête, répondit Simon, j'obéis qu'à mes instincts.* »

Les instincts simoniens firent voler en éclats une demi-douzaine de quenottes dans la bouche de Planche à Voile.

Et la porte de *ma chambre s'est ouverte.*

« Arrête, Simon ! »

C'était Hadouch. Simon s'arrêta. Hadouch se retourna vers moi pour *résumer la situation :*

« C'est comme ça, Benjamin. Quand la médecine manque de clarté, il faut surveiller les médecins. »

Silence. Il *demanda :*

« Bon. Qu'est-ce qu'on fait, maintenant ? »

Maintenant, on allait arrêter de jouer. Maintenant, on allait faire dans la légalité républicaine. Maintenant, on allait prévenir les flics, leur livrer cet assassin et leur rendre leur collègue amerloque. Voilà ce qu'on allait faire, maintenant, et c'est ce que je répondis.

Mais le destin s'oppose parfois aux meilleures résolutions.

Le destin se matérialisa ici en la personne de Louna, surgie sur le seuil de la porte, hurlant le nom de son amant, se précipitant sur Simon toutes griffes dehors, et se retrouvant dans les bras de Planche à Voile.

A ceci près que Planche à Voile l'étranglait dans la saignée de son coude pendant que son autre main tenait un fin bistouri d'acier sur sa carotide palpitante.

Tout cela si vite et si confusément que je n'ai pas encore trouvé les mots.

« Foilà che que che fais faire, baindenant, dit Planche à Voile avec ce qui lui restait de dents. Che fais b'en aller avec zette dendre gonne, et fi un feul de fous trois moufte, che la due. »

C'était son projet d'existence, oui.

Mais les choses allaient vite, décidément.

La détonation retentit avant même que j'aie pu voir le 11,43 dans la main de Simon. Aucun doute pourtant, le flingue fumait bel et bien dans la main du Kabyle, *et ce qui restait de Planche à Voile s'affaissa aux pieds de Louna.*

5
Résurrection

Louna eut trop à faire avec la santé du Shérif pour s'apitoyer sur elle-même. C'est la marque des âmes fortes : chagrins et bonheurs n'y sont que parenthèses sur la route du devoir. Passons.

Il fallut rebrancher le Shérif et mesurer l'ampleur des dégâts. Louna se fit laborantine, cette nuit-là. Les analyses de sang révélèrent une quantité impressionnante de substances toxiques injectées dans les replis secrets du New-Yorkais. Planche à Voile avait *joué avec ses côtes, aussi. Le Shérif* respirait mal.

« Il a dû souffrir le martyre. »

Oui. Et le martyr ne souhaitait pas souffrir *davantage. Il levait* l'ancre pour de bon, cette fois.

« C'est une question d'heures, maintenant. »

Louna lâcha *cette phrase fatidique le lendemain, à midi pile, devant un* Shérif qui ne tenait plus qu'à un cheveu d'ange.

« Sans cette histoire, je l'aurais sauvé, Ben ! Il était sauvé. »

Louna deux fois trahie, dans son cœur et dans son art... Difficile de dire laquelle des deux Louna souffrait le plus.

« Il était costaud, tu sais. »

Elle en parlait déjà au passé.

« Et une grande force d'âme.

– Faut-il prévenir Rabbi Razon ?

– *Oui.* »

Rabbi Razon vint avec de la lecture sacrée. Il n'eut qu'un seul commentaire, quand nous lui eûmes raconté le rôle de Planche à Voile :

« Huerco malo ! Pardonne-moi, Louna, mais il ne me plaisait pas, ce guevo de rana... »

Il traduisit pour les petits :

« Non, il ne me plaisait pas du tout, cet œuf de grenouille... »

Jérémy, Thérèse et Clara fleurissaient la chambre, en attendant l'arrivée de Belleville. Ils avaient résolu de donner un air de fête au départ du Shérif. Les banderoles punaisées au plafond faisaient un ciel de gloire au-dessus de son lit. On attendait la tribu Ben Tayeb, bien sûr, mais une délégation des